BELLAH.

I.

> Ce chevalier que tu vois là-bas avec des armes dorées, c'est le valeureux Laurcalco, seigneur du Pont d'Argent; cet autre... est le redoutable Micocolembo, grand-duc de Quirocie. (*Don Quichotte.*)

Au fond d'une petite baie découpée par l'Océan, sur la côte sud du Finistère, s'abrite le village de F..., qui, avant d'être infesté par les artistes, recélait de très jolies femmes sous de charmans costumes. Malheureusement les artistes sont venus; les femmes de F... ont appris qu'elles avaient beaucoup de couleur et de cachet, qu'elles étaient pittoresques enfin; aussi commencent-elles à porter gauchement leurs vêtemens nationaux, et à paraître empruntées sous les coiffes maternelles.

En l'année 1795, c'était un phénomène à noter que le calme heureux dont jouissait ce petit village, paisiblement assis sur sa grève entre l'Océan et la révolution. Jusqu'à cette époque, l'insurrection bretonne avait fait peu de recrues dans cette partie extrême de la péninsule. La république y était à la vérité peu goûtée, surtout depuis qu'elle avait changé l'évêché en département. Les pêcheurs de F... en particulier n'avaient pas appris avec indifférence cette niche d'un pouvoir tracassier, comme leur recteur appelait le comité de salut public; mais ce pouvoir, tracassier effectivement, ayant borné à cet enfantillage ses rapports directs avec les pêcheurs, ceux-ci n'avaient pas donné suite à leur projet d'aller joindre les gars de Coquereau et de Bois-Hardy;

on respectait leurs barques, leurs femmes, leurs maisons; leur vieux recteur même, malgré l'imprudence de son langage, était ou ignoré ou toléré; bref, ces bonnes gens, voyant que la république les oubliait, s'étaient pris de leur côté à oublier la république.

Telles étaient les dispositions à la fois sensées et généreuses des habitans de F... vis-à-vis de la convention nationale, lorsque, le 12 juin 1795, à l'aube, cette harmonie, fruit d'une mutuelle tolérance, fut troublée inopinément par un bruit de coups de crosse dont retentissaient les portes les plus notables de l'endroit. Les habitans, éveillés en sursaut, aperçurent avec confusion, sur la place de l'église, les uniformes bleus et les plumets rouges des grenadiers de la république. Un détachement d'une cinquantaine d'hommes, précédé par deux officiers à cheval, venait d'envahir le bourg, violant ainsi tous les droits des neutres que le fait semblait avoir acquis à ce petit coin du monde, vierge encore de toutes traces révolutionnaires.

Cependant la panique causée dans le village par cette brutale agression céda peu à peu aux assurances pacifiques des officiers et aux procédés amicaux des soldats. Il ne resta bientôt plus aux habitans d'autre souci que de deviner le but de l'expédition. Malgré la faiblesse du détachement, le rang de l'un des officiers, qui portait les épaulettes de commandant, semblait indiquer que l'objet de cette promenade militaire n'était pas sans importance. Derrière la petite colonne républicaine, plusieurs chevaux de selle étaient menés à la main par un paysan breton, vêtu rigoureusement du vieux costume national, supplément d'une apparence débonnaire sans doute, mais nouveau mystère jeté sur un événement déjà suffisamment inexplicable.

Au moment où les braves pêcheurs de F... se perdaient dans ces incertitudes, ils en furent distraits par un autre spectacle également inusité : une frégate, anglaise selon toute vraisemblance, venait d'apparaître au sud de leur baie, manœuvrant évidemment de façon à s'approcher de la côte aussi près que la prudence le permettait à un navire de cette dimension. Ce second événement eut l'avantage de fournir aux indigènes l'explication naturelle du premier : il était clair que la frégate allait jeter sur la côte un corps d'invasion dont les bleus arrivés le matin avaient mission d'empêcher le débarquement. Or, il suffisait d'une simple comparaison mentale entre les forces du détachement républicain et celles que pouvaient contenir les larges flancs de la frégate pour prévoir l'issue inévitable de la lutte. Cette ingénieuse découverte mit fin aux transes publiques; toutefois elle ne fut pas admise dans le village avec une satisfaction sans mélange, car, pour rendre justice à la population de la côte armoricaine, les couleurs de la vieille Angleterre n'y étaient pas vues de meilleur œil que celles de la république française.

Par une singularité remarquable, l'idée que l'apparition de la frégate avait éveillée dans l'esprit des pêcheurs était précisément celle qui s'accréditait parmi les soldats épars sur la grève. Enfans grossiers, mais pieux, de cette république dont l'héroïsme était le pain quotidien et nécessaire, élevés au bruit de fabuleuses hardiesses, pleins de cet orgueil patriotique qu'engendrent les grands souvenirs et qui fait naître de grandes actions, ces braves gens ne voyaient pour la plupart rien de choquant dans le combat prodigieusement inégal qu'ils croyaient prochain. Cette question se discutait au reste avec chaleur dans un groupe formé de cinq ou six jeunes grenadiers dont l'inexpérience avait cru devoir, en face de cette crise imminente, prendre conseil d'un sergent à moustaches grises. Ce personnage, nommé Bruidoux, au lieu de répondre immédiatement aux interpellations de ses inférieurs, jugea bon d'affermir au préalable sa dignité; il prit dans son chapeau un petit mouchoir à carreaux, l'étendit avec précaution sur le sable, et s'assit avec une certaine majesté railleuse sur ce modeste tapis. Puisant alors du tabac par petites pincées dans une bourse en cuir dont le nom m'échappe, il se mit à bourrer une pipe en terre à court tuyau avec la circonspection méthodique d'un homme qui connaît le prix des choses. Après avoir passé le pouce sur l'orifice du fourneau, de manière à égaliser la surface du précieux végétal, Bruidoux tira un briquet et le battit avec cérémonie. Lorsqu'enfin la pipe allumée fut bien assujettie au coin de ses lèvres, le grave sergent s'étendit de tout son long sur le sable, interposa entre sa nuque et la grève humide ses deux mains jointes, et, poussant vers le ciel d'énormes flocons de fumée : — Maintenant, dit-il, qu'est-ce que tu me faisais l'honneur de m'objecter, Colibri?

— Ce n'est pas moi, sergent, répondit le jeune homme gauche et joufflu que Bruidoux désignait sous le sobriquet amical de Colibri; ce sont les camarades qui disent que ce grand diable de vaisseau va débarquer un tas de ci-devant, et que nous sommes ici pour l'en empêcher. Est-ce que vous croyez ça, vous, sergent?

— A cette question, dit Bruidoux, il est possible que les savans fissent une cinquantaine de réponses. Quant à moi, Colibri, je n'en ferai que deux : *primo*, je le crois; *secundo*, je l'espère.

Sur ces paroles, qui empruntaient à la bouche d'où elles étaient émanées une autorité sibylline, les jeunes grenadiers se regardèrent furtivement en se communiquant l'un à l'autre leurs secrètes impressions par un hochement de tête accompagné d'une moue particulière de la lèvre inférieure.

— Sergent, reprit timidement Colibri, dans le temps que vous faisiez la guerre en Amérique, je dois supposer que vous avez un peu navigué?

— Naturellement, mon garçon, la route de terre n'étant pas encore inventée quand je passai dans le Nouveau-Monde, et la traversée à la nage offrant alors, comme aujourd'hui, d'étonnantes difficultés.

— Eh bien! sergent, vous devez savoir combien d'hommes peut porter un vaisseau de la force de celui qui est en vue?

— Sur un navire de cette taille, répliqua flegmatiquement Bruidoux, j'ai vu jusqu'à quinze cents gaillards avec leur fourniment, et il y en avait qui jouaient du violon sans avoir les coudes plus gênés qu'un aveugle sur une place publique.

— Ainsi, dit Colibri, aux yeux de qui cette déclaration ouvrait une fâcheuse perspective, ainsi vous pensez, sergent, que la frégate peut débarquer un millier d'hommes?

— Sans plus de difficulté que je n'en ai moi-même à cracher. Ensuite, jeune homme?

— Nous ne sommes que cinquante, fit observer Colibri avec réserve.

— Après? dit Bruidoux.

— Ils seront vingt contre un, sergent.

— Veux-tu me faire le plaisir de me dire, reprit le vieux soldat, quel est le nom de cette pendeloque bariolée qui est perchée au haut de leur mât, et qui commence à me tirer l'œil désagréablement?

— C'est le pavillon anglais, dit Colibri.

— Bon! Et serais-tu assez aimable pour me rappeler à la mémoire les nom, prénom et qualités de ce bijou-ci? demanda le sergent en montrant de la main un guidon tricolore que le vent agitait au-dessus d'un faisceau de baïonnettes.

— C'est le drapeau de la république.

— Une et indivisible, citoyen Colibri. Or, mon garçon, comme par le temps qui court on est exposé aux plus désagréables rencontres, si jamais tu te trouvais à l'improviste en face d'une armée de Prussiens, d'Anglais ou de fédéralistes quelconques, attache-moi un chiffon comme celui-ci au catogan du général ennemi, et tu le verras subitement tourner les talons avec toute son armée, ni plus ni moins qu'un jeune ci-devant à qui le cuisinier de madame sa mère accroche un torchon dans le dos. Voilà.

— Mais, sergent, reprit Colibri, si nous sommes venus pour nous battre, à quoi serviront les chevaux de selle que ce grand paysan à longs cheveux menait en laisse derrière nous?

— Ces chevaux, dit le sergent après une minute de réflexion, sont, selon toute apparence, destinés à des prisonniers de marque.

— Voyez! cria tout à coup Colibri, la frégate ne marche plus.

Le sergent Bruidoux, quittant sa pose nonchalante, se souleva sur le coude, mit sa main en forme d'abat-jour au-dessus de ses yeux, et considéra un moment la frégate avec attention. — Ils sont en panne,

reprit-il, et, si je ne me trompe, ils mettent les embarcations à la mer. Dans une heure d'ici, mes enfans, nous échangerons des tapes. — Là-dessus, Bruidoux secoua les cendres de sa pipe, et, s'occupant de la bourrer une seconde fois avec une aussi tendre précaution que la première : — Une chose qu'il te sera agréable de savoir, Colibri, ajouta-t-il, c'est que nous sommes hors de la portée de leurs canons. Si cette côte, au lieu d'être émaillée de récifs une lieue à la ronde, était une de ces côtes, comme j'en ai vu, le long desquelles un vaisseau de haut bord se promène aussi tranquillement qu'une dame dans un salon, la frégate, vois-tu, se serait embossée à notre gauche, tandis que les troupes de débarquement nous auraient abordés par la droite. De la sorte, nous aurions été à la fois fusillés de front et raflés en écharpe, ce qui eût rendu notre situation véritablement critique.

Comme le sergent achevait ces mots, la frégate mit une embarcation à la mer. Cette circonstance excita un intérêt nouveau parmi les pêcheurs et les soldats. Des regards railleurs ou perplexes se portaient tantôt vers la mer, tantôt sur le chef des troupes républicaines, qui, posté sur un rocher, examinait à travers une lorgnette les mouvemens du navire anglais. Ce personnage, qui ne paraissait pas âgé de plus de vingt-cinq ans, portait le lourd uniforme de commandant de la république avec une élégance peu commune dans les mœurs militaires de cette époque. Le genre de beauté répandu sur sa physionomie, la finesse parfaite de tous les traits physiques où les yeux des douairières cherchent des signes de race, auraient, à vue de pays, assuré au jeune officier un accueil fraternel dans les salons de Vérone. La noblesse de son front et la douceur pensive de ses yeux, contrastant avec la fermeté des lignes de la bouche, lui auraient attiré une attention flatteuse dans toute réunion de femmes, sans acception de parti. A quelques pas derrière lui se tenait un jeune homme de dix-neuf ans à peine, aux cheveux blonds et aux joues rosées, portant un léger uniforme d'aide-de-camp : cet adolescent figurait en qualité de lieutenant dans l'état-major du général Hoche, et depuis quelques jours il partageait avec le jeune chef de bataillon le commandement de la colonne expéditionnaire.

— Commandant Hervé, cria tout à coup le plus jeune des deux officiers remarquant que le flot envahissait le rocher qui servait d'observatoire à son supérieur, je vous avertis que la marée monte; vous aurez de l'eau à mi-jambe tout à l'heure.

Le commandant Hervé se retourna avec une mine distraite, regarda vaguement le petit aide-de-camp de l'air d'un homme qui doute si on l'a appelé; puis il revint à sa lorgnette et à ses observations. Le petit aide-de-camp éclata de rire. — Je vous dis, commandant, reprit-il en se faisant un porte-voix de ses deux mains, je vous dis que la marée

vous gagne, et que vous allez vous noyer; — vous noyer, entendez-vous!

Le commandant tressaillit comme un homme qui s'éveille, promena autour de lui des regards étonnés, et, s'apercevant que ses bottes étaient déjà submergées jusqu'à la cheville, il s'élança d'un bond sur la grève en murmurant une imprécation dont le caractère contenu et discret annonçait des habitudes distinguées; car un homme bien élevé diffère d'un cuistre jusque dans les grossièretés où peuvent l'entraîner les surprises de la passion. Puis le jeune homme, ayant fait rentrer l'un dans l'autre les tubes de sa lorgnette, commença sur le sable une promenade rapide, sans autre but apparent que de calmer une grande agitation d'esprit.

Les soldats inquiets ne perdaient pas un seul des mouvemens de leur chef.

— Je suis sûr, hasarda Colibri, parlant assez haut pour être entendu de Bruidoux sans s'adresser directement à lui, je suis sûr que le commandant regrette de ne pas avoir amené tout le bataillon. — Bruidoux continuant de fumer avec une placidité orientale, Colibri s'enhardit : — Il faut, dit-il, que le général ait été trompé sur les forces de l'ennemi; autrement il serait venu lui-même avec deux ou trois batteries.....

— Pourquoi pas avec toute la division, l'état-major et la musique? interrompit d'une voix tonnante le sergent Bruidoux. Ne faudrait-il pas que la république elle-même se mît en marche avec tous les sans-culottes de France et de la ci-devant Navarre, pour conserver la fraîcheur du teint du citoyen Colibri? Le général, dis-tu, moineau plumé? Tu vas t'amuser à épiloguer sur les idées du général, toi, à présent! Assistes-tu à son conseil? As-tu lu seulement le manuel du vrai troupier? J'en doute, et voici pourquoi j'en doute, c'est que tu es tout-à-fait étranger à la théorie de l'effet moral; ainsi, Colibri, tu ne peux pas te fourrer dans la tête qu'il y ait une crânerie délicieuse et un effet moral magnifique dans le simple fait d'opposer cinquante grenadiers à un millier de ci-devant.... Que nous devions être hachés jusqu'au dernier, c'est ce qui me crève l'œil, comme à toi; mais l'effet moral n'en sera pas moins produit, et les ci-devant sauront le cas qu'on fait d'eux. Et maintenant, Colibri, comme ton courage me paraît entaché de modérantisme, je dois te prévenir que si tu sentais, pendant que les prunes t'arriveront par devant, des coups de crosse te survenir par derrière, il ne faudrait pas t'abandonner à une frivole surprise, vu que je connais personnellement celui qui te la ménage.

Avant que le sergent Bruidoux eût pu constater sur le visage de son subordonné l'effet moral de sa période, une exclamation partie du groupe qui l'entourait attira ses regards vers la mer : il reconnut alors avec étonnement qu'un seul canot s'était détaché de la frégate, et fai-

sait force de rames vers le rivage, tandis que le noble vaisseau courait des bordées à deux lieues de la côte. — Ils nous envoient un parlementaire, reprit le sergent; c'est ce qu'on peut appeler une conduite prudente pour ne pas dire plus. Me feras-tu l'amitié de m'apprendre, Colibri, toi qui as des yeux d'aigle empaillé, ce que tu aperçois dans cette nacelle?

— Sauf le respect que je vous dois, sergent, je crois y apercevoir une demi-douzaine de jupons.

— Alors, dit Bruidoux, ce sont des Écossais. Je ne connais dans toutes les armées du monde civilisé que les Écossais qui portent des jupons.

— Sergent, répliqua Colibri, les Écossais portent-ils aussi des coiffes?

— Des coiffes? dit Bruidoux; je ne le crois pas. Tu veux dire des turbans?

— Il y a bien certainement au moins une coiffe, sergent. Ce sont plutôt des Écossaises.

— Tout est possible, reprit le sergent, en se recouchant avec philosophie; mais si les femmes se mettent de la partie, bonsoir.

Pendant cet entretien, le commandant Hervé, assis sur la quille d'une barque renversée, traçait sur le sable avec le fourreau de son sabre des figures cabalistiques, tandis que ses yeux distraits semblaient lire des mots invisibles dans le monde confus des souvenirs ou des espérances. Une main, qui touchait doucement son épaule, l'arracha soudain à sa rêverie; en même temps une voix claire et presque enfantine disait derrière lui :

— Eh bien! voilà un heureux moment pour vous, Pelven?

— Heureux! Francis, répondit le jeune homme en souriant d'un air pensif, je n'en sais rien. J'ai assez vécu déjà pour savoir qu'on ne peut qualifier un moment d'heureux ou de malheureux que lorsqu'il est écoulé.

— Comment? reprit Francis en interrogeant d'un œil plein d'affection le regard mélancolique de son ami, cette barque ne va-t-elle pas jeter dans vos bras une sœur bien-aimée? N'est-ce pas là le bonheur après lequel vous soupirez depuis deux ans?

— Et sais-je seulement, dit Pelven, si je vais retrouver en elle la sœur dont je me souviens et que j'espère? Elle a vécu si long-temps au milieu de mes ennemis! Elle apprend de tout ce qui l'entoure à haïr l'uniforme que je porte.

— Non, non, ce n'est pas cela! s'écria le jeune aide-de-camp avec une vivacité qui couvrit son front d'une rougeur subite. Il ne faut que savoir d'elle ce que vous m'avez dit, Hervé, ce que vous avez bien

voulu me montrer de ses lettres, pour qu'un tel soupçon soit impossible, indigne!

— Et puis, reprit Hervé souriant de l'emportement chevaleresque du jeune homme, ma sœur ne vient pas seule. Elle est accompagnée de plusieurs personnes, qui, j'en suis sûr, ne m'aiment pas, et vous pouvez comprendre, Francis, qu'il m'est pénible de ne voir que de la froideur et de l'hostilité sur des visages autrefois familiers et amis.

— Y aurait-il une indiscrétion extraordinaire, commandant Hervé, à vous demander un dénombrement de l'équipage féminin du canot?

— Dans un temps où la politesse est une perle des plus rares, lieutenant Francis, il m'est impossible de ne pas satisfaire une curiosité qui s'exprime avec une si pointilleuse convenance. Je ne vous dirai rien de Mlle Andrée de Pelven, ma sœur, dont je ne vous ai sans doute que trop parlé. — Francis rougit de nouveau. — Mais, continua le commandant, vous avez excusé cette faiblesse dans un frère. Outre cette jeune personne, le canot que vous voyez à une demi-lieue en mer s'honore de porter Mme Éléonore de Kergant, autrefois chanoinesse; elle est sœur du marquis de Kergant, mon tuteur: c'est l'ennemie la plus acharnée que je connaisse à la république française, et l'amie la plus tendre que l'étiquette, le haut savoir-vivre et la poudre à la reine aient conservée en ce temps d'abomination. Derrière cette dame, et à une distance respectueuse, vous apercevrez une jeune Basse-Brette qui promettait d'être une des plus belles créatures dont regard d'homme puisse être charmé. Elle se nomme Alix. C'est la fille du citoyen Kado, ce grand guide breton qui a amené les chevaux, et que vous voyez appuyé contre ce mât. Je vous prie d'observer en passant que cet homme, avec ses cheveux pendans, son large chapeau, ses braies bouffantes et son habit à la Louis XIV, est à sa façon un type d'une grande beauté, qui peut vous donner une idée de celle qui caractérise sa fille. Alix a été élevée au château: elle y vit dans une condition mixte; ce n'est pas une demoiselle, et ce n'est pas une femme de chambre. Elle a les mains blanches et sait l'orthographe. Enfin, à une distance plus respectueuse encore, je suppose, vous remarquerez ou vous ne remarquerez pas une fille de chambre anglaise, ou écossaise, ou je ne sais pas quoi, une miss Mac-Grégor, qui compte des chefs de clan parmi ses ancêtres, et que des malheurs quelconques ont réduite à l'esclavage. Comme la chanoinesse l'a attachée tout récemment à son service, je ne l'ai jamais vue; toutefois, si vous tenez à son portrait, le voici: c'est une gauche et grande personne rousse, qui prend du tabac en cachette. Êtes-vous content, Francis?

— Pas encore, commandant; car, si je ne me trompe, il y a cinq femmes dans le canot, et vous ne m'en avez nommé que quatre.

— C'est juste, reprit Hervé de Pelven, et il poursuivit avec un embarras qui n'échappa point à son ami : il y a encore ou du moins il doit y avoir, car je ne distingue rien d'ici, Mlle Bellah de Kergant, fille du marquis et nièce de la chanoinesse. Ce nom de Bellah est de tradition dans la famille depuis les Conan et les Alain.

— Quoi! est-ce tout? demanda Francis. Pas un mot d'éloge et pas une épigramme. Me voilà contraint de penser que la jeune dame est contrefaite ou parfaite, puisque votre pinceau ne daigne pas ou n'ose pas s'occuper d'elle.

— Il est toujours délicat de parler de ses ennemis, dit Hervé, et j'ai le regret de compter Mlle de Kergant parmi les plus ardens adversaires de la cause que je soutiens. Elle est l'amie de ma sœur; je puis dire qu'elle a eu pour moi-même, pendant de longues années, les sentimens qu'on a pour un frère; mais je ne suis plus maintenant, pour elle, qu'un misérable souillé du sang de son roi, sali de la poussière de toutes ses reliques en ruines... Une minute de silence suivit ces paroles que le jeune commandant avait prononcées d'une voix émue et vibrante; puis il reprit : — Vous la verrez, Francis, vous me direz si jamais peintre a fait luire sur un plus divin visage la pureté d'une vierge et l'ame d'une martyre. — Hervé s'interrompit encore, et ce ne fut qu'après avoir détourné la tête pour cacher l'altération de ses traits qu'il ajouta : — C'est une lutte quelquefois bien rude, monsieur Francis, que celle des croyances et des devoirs que fait éclore l'âge d'homme contre les plus doux sentimens de l'enfance.

Le jeune commandant, en achevant ces mots, se leva et fit avec précipitation quelques pas sur la grève, tandis que le petit lieutenant demeurait à la place où il venait de recevoir cette demi-confidence, les yeux humides et le front couvert d'un nuage mélancolique auquel la légèreté habituelle de sa physionomie prêtait un touchant caractère.

Nous profiterons du court intervalle qui sépare encore le canot anglais du rivage pour compléter, aussi brièvement que possible, une exposition malheureusement indispensable aux plus humbles récits. — Hervé et sa sœur, orphelins dès leurs premières années, avaient été légués à la tutelle du marquis de Kergant, vieil ami du comte de Pelven, leur père. Le marquis s'était acquitté avec une pieuse délicatesse d'un engagement formé au pied d'un lit d'agonie. Les deux tristes enfans avaient trouvé au foyer du loyal gentilhomme une place fraternelle à côté de Bellah, sa fille unique; ils avaient partagé avec elle les bienfaits d'une éducation pleine d'une sévère sollicitude. — Quand il eut atteint sa seizième année, Hervé fut envoyé dans un collége de Paris, d'où il ne sortit que pour entrer à l'école militaire de Brienne. A la fin de chaque été, le jeune homme venait passer quelques semaines au château de Kergant; mais, s'il y rapportait toujours

la même vénération reconnaissante pour son tuteur et la même tendresse pour les deux charmantes sœurs qui l'accueillaient les larmes dans les yeux, il avait senti d'année en année des idées nouvelles prendre dans son esprit la place des principes dont son enfance avait été nourrie. Le jour où le marquis apprit l'issue fatale du voyage du roi Louis XVI à Varennes, prévoyant l'effort désespéré par lequel la noblesse bretonne devait signaler son dévouement à ses religions attaquées, il rappela subitement son pupille : Hervé obéit et revint à Kergant. — Il y vécut quelques mois dans de cruelles angoisses d'esprit, entre les puissans souvenirs de son cœur et les profondes convictions de son intelligence. Puis il prit sa résolution et partit secrètement pour Paris. Peu de temps après, M. de Kergant apprenait par une lettre respectueuse que le fils du comte de Pelven servait comme volontaire dans les troupes de la république. — A partir de ce jour, bien que M[lle] de Pelven pût remarquer dans la conduite de son tuteur envers elle un redoublement d'égards et de bienveillance, elle n'osa plus prononcer le nom de son frère, aimant mieux le voir oublié qu'outragé. Les autres habitans du château observèrent strictement la même réserve, témoignant tous ainsi une égale réprobation pour le parti qu'avait pris Hervé, bien que ce sentiment empruntât des nuances distinctes aux idées et au caractère de chacun. Le marquis considérait absolument le fils de son ancien ami comme un renégat et comme un félon, qui, également traître à Dieu et au roi, ne méritait de pardon ni en ce monde ni en l'autre. M[me] de Kergant, la chanoinesse, voyait apparaître, dans le champ étroit et fantasque de ses préjugés, l'ancien pupille de son frère sous les formes les plus inouies : elle le voyait brandissant une pique qui se terminait par une tête saignante; elle le voyait revêtu d'une carmagnole extraordinaire et dansant sans aucune méthode des *ça ira* inconvenans sous des lanternes humaines; elle le voyait enfin courant le guilledou sous l'étrange costume qu'elle prêtait aux sans-culottes, prenant au pied de la lettre cette dénomination politique.

Pour la jeune Bellah, il existait au milieu des révolutionnaires un homme né avec les plus nobles qualités, mais égaré jusqu'au crime et frappé d'un vertige sans nom; elle éprouvait une telle horreur pour cette désertion de tous ses autels domestiques, que jamais la fière enfant n'osa ni ne voulut, dès ce moment, mêler le nom du traître aux plus secrets murmures de ses prières. Peut-être espérait-elle au fond de l'ame que Dieu daignerait lire ce nom proscrit dans ses yeux humides. Aussi bien M[lle] de Kergant avait une habitude innocente qu'on retrouvera chez quelques femmes trop chastes pour relever leurs charmes par les plus simples artifices de la coquetterie, mais assez femmes encore pour conserver l'instinct de leur beauté. Jamais ses

yeux ne se seraient permis un de ces traits imprévus, une de ces attaques furtives, un de ces éblouissemens magiques qui doublent l'éclat des savans regards féminins. Bellah, si nous osons appliquer une figure vulgaire à cette douce image, n'avait qu'un tour dans sa gibecière, qu'un carreau dans son arsenal, mais il était décisif : elle dressait tout doucement vers le ciel sa prunelle étincelante et noyée. C'est à propos de quoi sa tante disait qu'elle faisait des coquetteries au bon Dieu. Or, il est possible, disons-nous, que ce jeu mystique de prunelles, quand il intervenait dans les prières de la jeune royaliste, remplaçât éloquemment le nom que ses lèvres dédaignaient de prononcer.

Hervé de Pelven arrivait, le fusil sur l'épaule, à l'armée de la Moselle, comme le général Hoche en prenait le commandement en chef. La conduite de Hervé dans une affaire d'avant-postes lui valut presque immédiatement le grade de lieutenant. Plus tard, à l'attaque des lignes de Wissembourg, comme son bataillon se repliait en désordre devant l'artillerie formidable d'une redoute autrichienne, il s'élança seul sur les fascines, une flamme tricolore à la main, et s'y tint debout pendant une minute sous la fusillade, par un miracle d'audace et de bonheur. Les républicains, ramenés et électrisés par son exemple, le retrouvèrent mourant au milieu des cadavres ennemis. Le général en chef, témoin de ce fait d'armes, voulut que le brave jeune homme conservât le commandement du bataillon qu'il venait de sauver et d'illustrer; mais Hervé n'était pas encore sorti du lit de douleur où ses blessures l'avaient jeté, quand le général Hoche, livré une première fois par sa fortune, toujours souriante et toujours prête à le trahir, passa de son camp victorieux dans les prisons du comité de salut public. Hervé perdait plus qu'un protecteur : les égards touchans et les attentions affectueuses que Hoche lui avait témoignés, tenant plus de compte du rapport de leur âge que de la différence du rang, lui donnaient le droit de prévoir et déjà de regretter un ami dans le chef qui lui était enlevé.

Ce fut à cette époque que Pelven apprit, par une lettre datée de Londres, que sa sœur Andrée, Mlle Bellah de Kergant et la chanoinesse avaient émigré en Angleterre sur l'ordre et par les soins du marquis; quant au marquis lui-même, la lettre d'Andrée n'en parlait point. Hervé eut la pénible explication de cette réserve en voyant peu de temps après le nom de M. de Kergant figurer parmi les noms des chefs royalistes qui firent dans l'ouest une si redoutable diversion à nos guerres de frontière. A partir de ce jour, le jeune officier reçut à des intervalles rapprochés des lettres de sa sœur : le mystère de cette correspondance, qui ne pouvait s'entretenir que par des voies détournées, altéra la confiance que le patricien converti s'était d'abord attirée dans l'armée républicaine. Malgré les hautes qualités militaires qu'il conti-

nua de déployer, le demi-soupçon qui pesait sur lui le retint dans le commandement où ses premiers pas l'avaient élevé, commandement qui, à cette époque de rapides fortunes comme de chutes profondes, pouvait paraître subalterne à un jeune homme de mérite et de courage.

L'ennui de cette situation douteuse acheva d'assombrir le caractère de Hervé, qui s'était senti envahir dès long-temps par une invincible mélancolie. La fièvre d'enthousiasme qui avait en même temps inspiré et soutenu sa généreuse résolution s'était apaisée, une fois le sacrifice accompli; car la nature, en permettant aux fibres de l'ame humaine de se tendre jusqu'aux tons aigus de l'enthousiasme, a limité la durée possible de cet effort, qui userait la vie en se prolongeant. Il ne restait à Hervé que le calme soutien d'une conviction élevée et ferme : c'était assez pour qu'il ne se repentît point, trop peu pour qu'il fût heureux. Il est donné à un petit nombre d'ames de trouver un bonheur qui leur suffise dans la mâle nourriture des idées, de la raison et des faits. La plupart ont besoin d'une sorte de superflu délicat qui, pour elles, est aussi le nécessaire. Trop faibles peut-être, il leur faut de temps en temps chercher un refuge et puiser de nouvelles forces dans des distractions d'une nature moins sévère; douées peut-être aussi d'une organisation plus exquise, elles unissent à leurs aspirations viriles des penchans plus tendres qui veulent également être satisfaits.

Hervé n'avait connu toute la valeur de son sacrifice qu'après l'avoir consommé. Alors seulement ses sentimens, dégagés du tumulte de ses irrésolutions, lui étaient apparus dans toute leur sincérité. Il s'était aperçu, à la fidélité implacable de sa mémoire, de l'impression plus que fraternelle que les traits de Mlle de Kergant lui avaient laissée comme un souvenir vengeur. Quand même Hervé eût assez peu connu le caractère de Bellah pour conserver des doutes sur la façon dont elle devait apprécier sa conduite, les lettres d'Andrée l'auraient suffisamment édifié à ce sujet. Non-seulement Mlle de Kergant n'ajoutait jamais aux lettres de son amie un mot de politesse pour l'homme qui avait été si long-temps son frère, mais il était de plus évident qu'Andrée elle-même se trouvait liée sur ce point par d'inflexibles prohibitions. C'est de quoi Hervé pouvait juger par la concision de cet invariable *post-scriptum* : « Bellah va bien. » Une seule fois Andrée osa étendre les limites de ce cruel bulletin, et à la suite de la formule habituelle : « Bellah va bien, » Hervé eut l'étonnement de lire ces mots : « Elle est belle comme une sainte. » On ne saurait dire pourquoi ce petit supplément, qui était bien d'une femme, irrita Hervé au point qu'il commença à prendre pour de la haine le sentiment violent que la pensée de Mlle de Kergant soulevait dans son cœur.

Cependant le 9 thermidor rendit le général Hoche à son pays. Ap-

pelé, peu de temps après, au commandement des côtes de Brest, il recruta ses forces de plusieurs corps détachés de l'armée du Nord. La 60e demi-brigade, dans laquelle servait Pelven, fut la première que Hoche songea à réclamer, et Hervé rentra en armes sur la terre natale. Il trouva en grande faveur auprès du général le jeune homme que nous connaissons sous le nom de Francis. Suivant les commérages mystérieux de l'état-major, la mère toute jeune encore de cet enfant s'était rencontrée avec le général républicain dans les prisons, et lui avait recommandé son fils en partant pour le terrible tribunal d'où l'on ne revenait pas. Soit simple piété pour le vœu d'une mère mourante, soit ressouvenir de quelque sentiment plus doux, il est certain que le général avait placé sur cette jeune tête une vive affection.

Un jour d'hiver de l'année 1794, Hoche, rejoignant son quartier-général avec trois bataillons, fut attaqué sur les bords de la Vilaine par les blancs de Stofflet. Du haut d'un tertre où il se tenait pendant le combat, il vit tout à coup son jeune aide-de-camp enlevé, presque à ses pieds, par cinq ou six partisans. Au même instant, un officier républicain s'élançait, les rênes aux dents, au travers du groupe ennemi qui entraînait le brave enfant, et, soulevant le prisonnier par le collet de son habit, il rapportait ce trophée vivant jusqu'au pied de l'éminence, sur laquelle tout l'état-major battit des mains. Par cette prouesse chevaleresque, Hervé avait fortifié d'un sentiment de vive reconnaissance l'intérêt amical que Hoche lui témoignait. Quant à Francis, il avait conçu pour son libérateur une affection passionnée et enthousiaste.

Quelques semaines plus tard fut signée la première pacification de la Vendée et de la Bretagne. Hervé reçut alors une lettre de sa sœur, qui le priait d'obtenir pour elle et pour ses compagnes d'émigration la liberté de rentrer en France : elle demandait, en outre, qu'une escorte de soldats républicains les protégeât jusqu'à Kergant contre les chouans ennemis de la pacification, qui pourraient vouloir se venger sur elles de la part que le marquis avait prise à cet heureux résultat. Malgré le peu de fond qu'il faisait sur cette paix incomplète, Hoche n'imagina pas que la présence de deux ou trois femmes pût accroître les dangers que la Bretagne préparait encore à la république. Le 9 thermidor avait d'ailleurs fait succéder au régime de la terreur un système plus clément. Enfin le marquis de Kergant se trouvait au nombre des chefs royalistes amnistiés. Hoche n'hésita donc pas à faire cette innocente concession à un homme dont il était personnellement le débiteur, et dont le caractère lui inspirait une confiance absolue. — Le lecteur connaît maintenant les motifs qui amenaient sur la côte de F... le détachement de grenadiers républicains que nous y abandonnons depuis trop long-temps.

Le canot anglais touchait au rivage; il entrait, porté par la marée haute, dans une petite anse que formait, au bas de la grève, un groupe de rochers à fleur d'eau. Hervé et Francis s'approchèrent des rochers pour aider au débarquement, tandis que les soldats se rangeaient avec curiosité à quelques pas derrière eux. Seul le sergent Bruidoux était demeuré loin de là, étendu sur le dos, suivant de l'œil des mouettes dans l'espace, et protestant par sa pose dédaigneuse contre la scène de protocole qui menaçait de donner un démenti à sa science prophétique. Quand le canot fut à quelques pieds des récifs, les rameurs l'arrêtèrent brusquement : en même temps le jeune *midshipman* qui commandait l'embarcation sautait sur le banc de l'avant, et, saluant avec politesse : — Monsieur l'officier, dit-il tandis que Hervé portait la main à son chapeau, si vous êtes celui que je suppose, vous ne trouverez point mauvais que je vous demande vos titres avant de remettre entre vos mains le précieux dépôt qui m'est confié.

— Mais, monsieur, interrompit vivement une voix de femme dans le canot, je vous assure que c'est mon frère!

Hervé fit de la main un signe d'amitié à la jolie fille qui venait de parler; puis, tirant un papier de sa poche, il le piqua au bout de son sabre, et le présenta au *midshipman*. Celui-ci lut alors à haute voix la commission qui était conçue en ces termes : « En vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la convention nationale, j'autorise à rentrer et à séjourner librement sur le territoire de la république les citoyennes Éléonore Kergant, fille majeure, ci-devant chanoinesse, Bellah Kergant et Andrée Pelven, filles mineures, accompagnées des citoyennes Alix Kado et Mac-Grégor, leurs domestiques officieuses. Signé Hoche. » Après avoir achevé cette lecture, pendant laquelle Mme Éléonore de Kergant avait cru devoir hausser les épaules à plusieurs reprises, le *midshipman* remit le papier à la vieille dame, et le canot vint toucher les rochers. Trompant l'empressement de Hervé, la chanoinesse s'élança sur le rivage en faisant un plié Pompadour, puis elle se retourna en toute hâte et offrit tour à tour la main à chacune de ses compagnes d'exil. Soit hasard, soit cruauté préméditée de Mme de Kergant, ce fut Andrée qui débarqua la dernière.

— Mon frère! s'écria-t-elle en sautant dans les bras de Hervé et en essuyant avec ses cheveux blonds les pleurs qui inondaient son visage en feu, vous voilà donc! vous voilà enfin! et, mon Dieu! vous voilà comme je vous ai quitté... N'est-ce pas singulier, Bellah? Moi, je craignais de le retrouver avec les cheveux tout gris!

— Mais, chère enfant, dit en riant Hervé, songez qu'il y a deux ans seulement que nous ne nous sommes vus.

— Seulement! reprit la jeune fille; mais je trouve que c'est bien assez de temps, cela, deux ans!

— Beaucoup trop, certainement, mais pas assez, ma chère, pour faire arriver un homme à la décrépitude.

— Enfin, tant mieux; mais je le croyais, moi, dit Andrée en faisant la moue; puis elle éclata de rire, sauta encore une fois au cou de son frère, et s'appuya sur son bras pour remonter la grève jusqu'au village. — La chanoinesse, de son côté, avait pris avec précipitation le bras de Bellah, comme pour déjouer toute tentative polie dont l'officier républicain eût pu concevoir la téméraire pensée.

A quelques pas de là, le guide breton était assis sur le plat bord d'une barque, tenant dans ses mains la main de sa fille, et lui parlant gravement dans la vieille langue de ses aïeux. La beauté en quelque sorte judaïque d'Alix empruntait un attrait particulier à l'élégance de son costume national. La majesté régulière de son visage, qu'illuminaient de grands yeux noirs, s'encadrait à ravir sous une coiffe bretonne, dont les blanches ailes relevées venaient se rattacher sur le haut de la tête. Rien dans la pose ou dans la façon de marcher d'Alix ne témoignait cet embarras qui donne souvent de la gaucherie aux mouvemens des femmes de condition inférieure.

Hervé ne put s'empêcher de remarquer avec quelle splendeur la plus humble de ses compagnes d'enfance avait tenu toutes les promesses de sa beauté naissante; mais cette beauté soutenait mal la comparaison avec celle de Bellah, qui cependant offrait à peu près le même type, adouci par une culture d'intelligence plus délicate : c'était la même dignité, avec moins de parfum sauvage et une distinction de formes plus exquise. Bellah semblait être le second exemplaire d'une œuvre divine, empreint de plus de soin dans les détails que le premier, et gagnant en perfection ce qu'il pouvait avoir perdu en force primitive.

Tandis que le commandant Hervé continuait de gravir le rivage, écoutant avec ravissement la voix de sa jeune sœur, doux écho des années disparues, le petit aide-de-camp s'éloignait à pas lents, le cœur serré par cette tristesse que nous inspire une fête de famille dont nous n'avons pas le droit de prendre notre part.

II.

SGANARELLE.
Ah! monsieur, c'est un spectre. Je le reconnais au marcher. (MOLIÈRE, *Festin de Pierre*.)

Sur l'ordre de leur commandant, les soldats eurent bientôt repris les armes et formé leurs rangs. Les femmes montèrent les chevaux préparés pour elles et prirent place au milieu du détachement, qui sortit

du village, précédé par le garde-chasse Kado. Afin de prêter le moins possible aux conjectures, Hervé, suivant les prescriptions du général, devait éviter de traverser les lieux habités, et la petite troupe se trouva bientôt engagée, sur les pas du guide gigantesque, dans des sentiers à peine frayés au milieu de landes marécageuses ou d'arides bruyères. Hervé, quittant avec regret sa sœur, à laquelle la chanoinesse venait d'adresser une question impérative, rapprocha son cheval de celui du jeune aide-de-camp, qui marchait en tête de la caravane.

— Eh bien! Francis, lui dit-il, avais-je tort de mal présumer de cette entrevue?

— Mille fois tort, commandant, à moins que vous ne mettiez en balance dans votre cœur le *cant* d'une vieille tête à frimas et la tendresse expansive de cet ange qui est votre sœur.

— Non, sans doute; mais maintenant que vous avez vu de vos yeux Mlle de Kergant, Francis, qu'en pensez-vous?

— Elle est agréable, commandant Hervé.

— Vraiment! agréable, lieutenant Francis? Vous êtes modéré dans vos expressions, monsieur. Et l'accueil qu'elle m'a fait, avez-vous la bonté de le trouver agréable aussi?

— Ni agréable, ni autrement, ma foi, car elle ne vous en a pas fait du tout; mais votre sœur, Pelven, votre charmante sœur...

— Ma charmante sœur, interrompit Hervé avec un peu d'humeur, n'a pas besoin d'être défendue, n'étant pas attaquée, que je sache.

Francis ne répondit point et regarda Hervé avec une expression de surprise et de chagrin qui calma aussitôt l'emportement du jeune homme. — Pourquoi diantre aussi, reprit-il en riant, me répondre Andrée quand je vous parle Bellah? Mais là véritablement, mon cher Francis, avouez que Mlle de Kergant est d'une beauté en quelque sorte effrayante.

— Effrayante est le mot, dit Francis. Je lui avais, il y a un moment, ramassé sa cravache. Elle m'a remercié en fixant ses yeux sur les miens avec une telle précision de regard, que j'en ai frémi jusqu'à la plante des pieds. J'ai voulu lui riposter par une phrase de politesse, mais je n'ai pu émettre qu'une manière de grognement sourd, et je vous confesse que je lui en garde rancune. C'est une beauté extraordinaire sans doute, mais qui étonne plus qu'elle ne touche. Quelle différence, mon cher Pelven, avec....

— Avec la chanoinesse, dit vivement Hervé : assurément la différence est notable; je vous loue de l'avoir remarquée.

Tout en causant, les deux jeunes gens avaient pris un peu d'avance sur le reste de l'escorte, qui gravissait en ce moment la pente escarpée d'une colline; le paysage était formé par une chaîne de croupes nues, entre lesquelles des ruisseaux couraient à travers des roches. La ligne

des uniformes qui ondulait en suivant les détours des sentiers, l'aspect gracieux de la cavalcade féminine, les voiles flottans, les plumes blanches que le vent agitait sur le léger feutre des amazones, cette vie, ce mouvement et ces couleurs dans ce site sauvage offraient une scène d'un intérêt pittoresque qui n'échappa point aux deux officiers.

— Voyez donc, Pelven, s'écria Francis, ne vous faites-vous pas à vous-même l'effet d'un enchanteur qui emmène captive une nichée de princesses, avec la reine douairière, s'entend?

— Je me ferais plutôt l'effet d'un enchanté que d'un enchanteur, répliqua Hervé. Je vous dirai de plus, Francis, que je n'aime pas ce pays perdu; je n'ai qu'une confiance très bornée dans notre guide; c'est, à sa façon, un très honnête homme, mais royaliste comme le tigre royal lui-même. Je vous prie de le surveiller. Tenez, par exemple, que fait-il là-bas, je vous le demande?

Le garde-chasse suivait alors la corniche d'une lande coupée à pic sur sa droite, et s'arrêtait de temps en temps pour pousser du pied des fragmens de rocher dans l'abîme invisible de la vallée.

—Mais, dit Francis, à ce qu'il me paraît, le citoyen Kado se divertit de la plus innocente façon.

— L'innocence même du divertissement m'est suspecte, reprit Hervé. Un homme d'une physionomie et d'un caractère aussi graves ne se livre point sans raison à des jeux d'enfant. Tenez, il écoute à présent; il vient de pencher la tête du côté du précipice.

—Bon! il écoute le bruit de ses pierres qui ricochent de rocher en rocher. Je vous dis que ce digne sauvage a le goût des plaisirs simples...

—Silence! interrompit Hervé, en touchant le bras du jeune lieutenant. N'avez-vous pas entendu?...

—Entendu quoi?

—On a sifflé, et j'ai vu le guide échanger un coup d'œil avec la chanoinesse.

—J'ai bien entendu en effet quelque chose comme un sifflement ou comme le souffle du vent dans les bruyères. Quant à l'œillade entre la chanoinesse et le sauvage, je l'ai perdue et je la regrette; mais, en vérité, commandant, je ne comprends rien à vos appréhensions. Ne sommes-nous pas suffisamment protégés par la présence de votre sœur? Pouvez-vous supposer qu'elle ait trempé dans un complot dont son frère serait la première victime?

— Elle pourrait n'en rien savoir.

—Et puis, j'ai beau considérer la tête poudrée de la chanoinesse, je vois bien qu'elle ressemble à une enseigne de marchand de cannes sur laquelle il a neigé, mais je ne saurais croire qu'il y puisse germer une idée sanguinaire.

—La vieille dame est madrée, lieutenant, quelle que puisse être sa

tête, et je ne doute pas qu'elle n'ait fort politiqué en Angleterre. Peut-être, telle que vous la voyez, a-t-elle commercé directement avec Pitt.

— Je plains Pitt, dit Francis.

— Soit; mais, parmi les idées qui auraient pu éclore sous ce crâne de chanoinesse, que diriez-vous de celle-ci, je suppose? En attirant dans un guet-apens l'escorte du commandant Hervé, et en épargnant toutefois ledit commandant, on ferait peser sur lui un soupçon de complicité qui le compromettrait sans ressource aux yeux de la république, et de la sorte il se trouverait rejeté bon gré mal gré dans la sainte cause royaliste. Hein?

— Hum! dit Francis, voilà qui est spécieux; mais, pour avoir une pareille pensée, il faudrait qu'ils ne connussent pas le commandant Hervé.

— La passion pourrait les aveugler au point de me faire cette injure. Au reste, ce sont là de folles idées; je voulais vous rappeler seulement qu'après tout nous sommes en pays ennemi, et qu'il est convenable d'avoir les yeux ouverts.

— Soyez tranquille, commandant, je veillerai sur le guide, sur la reine-mère et même sur....

— Ma charmante sœur? demanda doucement Hervé.

— Non, monsieur de Pelven, non; — j'aimerais autant soupçonner la statue même de l'innocence; je voulais parler de cette belle fleur sauvage, de la fille du garde-chasse.

Andrée, en se rapprochant de son frère, mit fin à l'entretien des deux jeunes gens. On était au milieu de la journée : la caravane suivait les courbes d'un sentier des deux côtés duquel s'étendait à perte de vue une plaine d'un aspect désolé : des touffes de grands genêts de la hauteur d'un homme prêtaient seules, par intervalle, une apparence de culture à ce désert breton; çà et là sortaient du sol dépouillé des arêtes de granit recouvertes de noirs lichens. Cinq ou six chaumières étaient perdues au centre du plateau; mais ces enseignes de la présence des hommes n'avaient rien de rassurant pour l'œil du voyageur : elles portaient un caractère misérable et sombre qui était fait pour ajouter un sentiment d'alarme aux ennuis de la solitude.

La caravane fit une halte d'une demi-heure dans cette triste oasis. Devant la porte de la cabane qui était la plus voisine du chemin était assis sur un escabeau un jeune homme déguenillé, à l'œil hagard et aux traits flétris : il exposait alternativement chacune de ses mains aux rayons du soleil avec une mine de satisfaction stupide. « C'est mon pauvre gars que le bon Dieu a frappé, » dit une vieille femme qui était sortie de la cabane en voyant Hervé s'approcher d'un air d'intérêt. Hervé mit une pièce d'argent dans la main de la malheureuse mère et s'éloigna de cet affligeant spectacle; mais, s'étant brusquement retourné

quelques minutes après, il fut surpris de voir le pauvre gars engagé dans une conversation animée avec le garde-chasse : il étendait les bras vers le nord, et lui parlait avec une extrême volubilité. S'apercevant que les regards de Hervé étaient fixés sur lui, il retomba soudain dans son attitude hébétée. — Quelle pitié! n'est-ce pas, monsieur? dit Kado en passant à côté du jeune commandant. Celui-ci ne répondit rien; mais, se défiant d'un idiot si intelligent, il veilla à ce qu'il ne pût renouer ses relations avec le guide.

On ne tarda pas à se remettre en marche, et les heures s'écoulèrent sans qu'aucun incident nouveau vînt confirmer les soupçons de Pelven. Le soleil touchait à son déclin; Francis, éprouvant le charme particulier à cet instant du jour, se livrait avec une gaieté expansive à la facile poésie de son âge. Il composait à haute voix, chemin faisant, une sorte de ballade en style de chevalerie où chacun des personnages de l'expédition avait son rôle. Hervé ne pouvait s'empêcher de sourire à l'improvisation épique de son jeune ami, et au caractère à la fois héroïque et burlesque qu'elle lui prêtait.

S'arrêtant tout à coup au nom de la fille des Mac Gregor, ainsi qu'il appelait la femme de chambre écossaise : — Savez-vous, dit Francis, qu'elle me paraît la femme de chambre la plus discrète et l'Écossaise la plus voilée qu'on puisse voir? J'ai le regret de vous dire, commandant, que je ne lui ai trouvé aucun air de ressemblance avec la caricature rousse que vous m'aviez donnée pour son portrait.

— Je vous ai dit, Francis, que je ne l'avais jamais vue, et j'ajoute que, si elle continue de voyager avec la même chasteté, je ne la verrai jamais.

— J'ai été plus heureux, dit Francis. Une trahison du vent m'a laissé entrevoir un ovale gracieux et une double batterie de perles de la plus belle eau. Quant à la cambrure de la taille et à la finesse des mains, vous pouvez en juger comme moi.

— Il me semble, sire chevalier, dit en riant Hervé, que ceci regarde nos écuyers.

A quelques pas de là, comme pour justifier les paroles de son commandant, le sergent Bruidoux, qui pouvait passer pour l'écuyer principal de l'aventure, charmait les ennuis de la marche en traitant à fond la question effleurée par ses supérieurs. — Il y a, disait Bruidoux, qui aimait à pérorer vaille que vaille sur toutes les matières, il y a des femmes de toutes sortes. Il y en a qui attirent le regard par leur embonpoint, et il y en a qui sont faites comme des sabres de cavalerie. Les unes sont brunes et les autres sont blondes. Il y en a qui ont de la pudeur et d'autres qui n'en ont pas, et je dois te dire, pour ton instruction, Colibri, que celles qui en ont le plus sont, la plupart du temps, celles qui en ont le moins.

— Comment cela, sergent? dit Colibri, que cette révélation était faite pour surprendre.

— Comment? le voici : tiens, Colibri, je suis curieux de savoir ce que tu penserais, toi, si tu voyais à l'improviste une femme nue dans un bois?

Cette image hypothétique couvrit d'une teinte écarlate le visage de Colibri. — Dame! sergent, répondit-il en se dandinant avec une sorte de pruderie, je penserais... une femme nue dans un bois, sergent?

— Oui, dans un bois; voyons, quelle opinion prendrais-tu d'elle?

— Sergent, je crois que j'en prendrais une opinion un peu drôle.

— C'est cela, reprit Bruidoux. Eh bien! moi qui te parle, j'ai vu dans les bois du Canada des citoyennes qui étaient aussi peu vêtues que mon nez, et je puis t'assurer, Colibri, que ces créatures étaient mieux défendues par leur simple innocence que par une redoute de cent vingt canons du plus fort calibre. C'est ce qui te prouve, mon garçon, le peu de cas qu'il faut faire des aunes d'étoffe et des momeries, quand il s'agit de passer l'inspection d'un objet. Et, pour en revenir à la citoyenne écossaise en question, je te dirai que toutes ses cachotteries me font tout juste autant d'effet moral qu'une prune verte, et que, si je ne devais fidélité à une certaine payse dont le nom respectable est inscrit sur mon bras gauche, j'aurais déjà offert mon cœur et ma main, n'importe laquelle, à ladite citoyenne.

— Ainsi, dit Colibri, vous croyez, sergent, que, malgré son voile et tous ses falbalas, elle ne s'offenserait pas d'une proposition qui lui serait faite avec civisme et politesse?

— Il t'est loisible de t'en assurer, Colibri.

— Mais n'y voyez-vous réellement aucun danger, sergent?

— Je n'y en vois réellement que deux, reprit Bruidoux : c'est, *primo*, que la princesse ne te coupe la figure, et, *secundo*, que le commandant ne te passe son sabre au travers du corps; mais que cela ne t'arrête pas, mon garçon. Tel que tu me vois en ce jour, sache que je serais moi-même une pauvre espèce d'individu, si je n'avais commencé, en amour comme en guerre, par être étrillé avec des circonstances dont le détail te ferait frémir. Je ne t'en citerai qu'une : c'était en 85; elle était brune comme le diable; elle s'appelait Loïsa, et n'avait que le tort d'appartenir à une famille princière...

Dès le début de cet épisode intime, Bruidoux fut subitement interrompu par des exclamations qui partaient coup sur coup de tous les points de la colonne. La nuit était tout-à-fait tombée, mais très claire : on était arrivé sur le revers d'une lande montueuse, et on commençait à en descendre le versant; le fond de l'étroite vallée qu'on avait sous les yeux disparaissait à moitié sous les ténèbres, à moitié sous le voile de blanches vapeurs qui s'élevaient des marécages. A une demi-

lieue environ, on apercevait, sortant du sein de la brume, le sommet indécis d'une colline, et, plus haut, se dessinant nettement sur le ciel, la masse noire et déchirée d'une ruine féodale. Sur un pan de mur isolé s'ouvraient, avec une sorte de clairvoyance fantastique, deux fenêtres ogivales emplies des pâles clartés de la lune, dont le disque était invisible. Hervé et Francis avaient fait halte les premiers devant cette apparition. Les femmes, obéissant à un vague sentiment de terreur, avaient serré leurs rangs et s'étaient rapprochées des deux officiers.

— N'est-ce pas là, mademoiselle, dit le commandant Hervé en se tournant vers l'Écossaise, qui avait enfin soulevé son voile, n'est-ce pas là un paysage de votre patrie? — La jeune fille s'inclina sans répondre.

— Mon frère, demanda Andrée, devons-nous véritablement passer la nuit dans cette horreur qui nous regarde là-bas?

— Vous savez, ma chère, dit Hervé, que je n'ai trempé en rien dans votre itinéraire; il faudra vous en prendre à l'honnête Kado, si votre chambre à coucher vous déplaît.

— Je mourrai de frayeur là-dedans, je vous assure, reprit Andrée.

— J'espère, dit la chanoinesse sur le mode pointu et solennel qui distinguait son élocution, j'espère que M[lle] de Pelven sera vite réconciliée avec ce vieux château, quand elle saura qu'il a été construit par ses braves ancêtres, et que c'est le plus ancien patrimoine de sa famille.

— Bon! s'écria Andrée, grand merci! Il ne manquait plus que cela. Mes braves ancêtres, madame? Eh bien! la petite-fille de mes braves ancêtres est une poltronne, voilà tout. Mon Dieu! et moi qui ai tous leurs portraits dans la tête! Je suis bien sûre de les voir défiler toute la nuit à la queue leu leu, depuis Olivier aux grands pieds jusqu'à Geoffroy barbe torte.

— Et quand vous les verriez, ma chère, interrompit une voix dont le timbre singulièrement doux et grave accéléra tout à coup les mouvemens du cœur de Hervé, qu'en pourriez-vous redouter? Vous êtes leur descendante loyale; vous avez conservé l'honneur de leur nom et la fidélité de leurs croyances... Ce n'est pas vous, Andrée, qui devez craindre de voir en face ceux qui ont su vivre et mourir pour leur Dieu et pour leur roi.

Le jeune commandant républicain avait senti le sang lui monter au visage.

— Si je connais l'histoire de ma famille, dit-il d'un accent un peu ému, plus d'un, parmi ceux dont parle M[lle] de Kergant, est mort en combattant contre le roi pour sa patrie : la patrie d'un Breton, dans ce temps-là, c'était la Bretagne; aujourd'hui, c'est la France.

En achevant ces mots, Hervé poussa son cheval dans le sentier raboteux qui descendait en serpentant sur le revers de la colline. Francis,

après avoir donné au détachement l'ordre de reprendre la marche, rejoignit son ami. — Vous aviez raison, commandant, dit-il, ce n'est pas une femme ordinaire; sa voix a je ne sais quelle sonorité pénétrante qui surprend l'ame. J'admire que vous ayez pu lui répondre. Moi, j'aurais pris la fuite.

— Elle me hait, murmura Pelven, elle me hait, et, ce qui est pire, elle me méprise.

— Qu'elle ne vous aime pas, commandant Hervé, cela se peut, quoique le contraire soit possible aussi; mais...... Eh bien! qu'est-ce qui prend au guide? Le voilà qui fait des signes de croix à tour de bras.

— Quelque superstition bretonne! dit Hervé. S'étant alors approché du guide, il crut l'entendre prier à voix basse, et il le vit porter avec ferveur à ses lèvres les médailles d'un énorme chapelet. Étonné de cet accès subit de dévotion, le jeune homme posa doucement sa main sur l'épaule du guide, qui tressaillit. — Pardon, mon ami, dit Pelven; mais ce chemin est difficile, et nous avons besoin de tout votre zèle. Le moment est mal choisi pour vous absorber dans vos prières.

— Ce n'est pas au fils de ceux qui dorment là-bas, répondit gravement le Breton en étendant la main vers le château ruiné, de dire qu'il n'est pas bon de prier, quand on descend dans la vallée de la Groac'h.

— Vous savez, Kado, que je n'ai jamais habité cette contrée: j'ignore absolument les mystères de cette vallée, dont j'entends le nom pour la première fois.

— C'est un mauvais temps, mon maître, dit le garde-chasse avec une sorte d'emphase solennelle, quand l'oiseau s'égare dans le buisson où son père et sa mère ont chanté sur son nid.

— Kado, interrompit Hervé avec sévérité, nous avons été amis autrefois; ne me le faites pas oublier. Je vous demande si cette vallée présente quelque danger particulier, pour que vous jugiez bon de le conjurer?

— Ce vallon est hanté, dit Kado en baissant la voix et en approchant le chapelet de sa bouche.

— Que ne preniez-vous une autre route? N'accusez que vous de vos ridicules frayeurs.

— Je n'éprouve point de frayeur, répondit le Breton... J'ai traversé seul, la nuit, bien des vallons hantés, et je n'ai jamais eu peur. Ma conscience est entre *eux* et moi. Celui dont la conscience est tranquille, les pierres ne dansent pas devant lui. Laissez-moi prier, monsieur Hervé, car je ne prie pas pour moi.

— Et pour quel criminel priez-vous donc, maître Kado?

Cette question était adressée sur un ton de colère et de menace que le guide sembla dédaigner, car il répondit aussitôt sans aucun trouble,

bien que sa voix parût adoucie par une nuance de tristesse : — Je priais, mon maître, pour ceux qui ont oublié leurs prières en apprenant à menacer ceux du pays qui les ont bercés tout petits sur leurs genoux.

Cet appel fait à de chers souvenirs par une voix autrefois amie amollit soudain jusqu'à l'attendrissement la fierté du jeune homme. Par un singulier caprice de son ame, il se trouva plus sensible à la réprobation naïve de ce paysan, dont il connaissait la rude probité d'intelligence, qu'à l'anathème tombé des lèvres de Bellah. Il ne put même résister au désir de combattre les préventions au nom desquelles cet homme simple l'avait condamné.

— Vous avez raison, mon pauvre Kado, reprit-il, c'est un temps malheureux que celui qui rend ennemis les enfans de la même terre et de la même maison; mais à qui la faute? Vous qui avez l'ame droite et qui me connaissez, pouvez-vous croire que j'aie renoncé à toutes mes affections sans être entraîné par quelque devoir nouveau dont Dieu me faisait une loi ?

— Il n'y a pas de devoirs nouveaux, dit Kado d'un ton sentencieux : ce qui était juste pour mon père est juste pour moi. La vérité ne change pas.

— Et pourtant, reprit Hervé, je vous ai entendu conter à vous-même que dans un temps bien éloigné de nous les gens du pays priaient devant des pierres comme des païens.

— Oui, mon maître.

— Eh bien ! c'était la vérité pour eux; puis, quand la religion de la croix fut connue, les premiers qui renoncèrent aux faux dieux pour suivre la loi nouvelle furent appelés infidèles et traîtres. On leur donna ces noms que vous me donnez, et on leur dit ce que vous me dites : que la vérité ne change pas. Elle avait changé cependant.

— C'est que la loi de l'Évangile était bonne, dit le Breton en hochant la tête : celle-là n'ordonnait pas aux hommes de dépouiller et de tuer leurs frères.

— Elle leur ordonnait, répliqua Hervé avec force, de se traiter les uns les autres comme des enfans du même sang, des créatures de la même argile, et c'est parce qu'il y a des hommes orgueilleux qui ont oublié cette loi, qui se sont crus d'une nature supérieure à celle de leurs frères, et qui les ont méprisés et opprimés, c'est pour cela que la cause de la vérité et de la justice est avec ceux qui combattent ces hommes.

— Si je vous entends bien, mon maître, dit le garde-chasse, qui avait prêté une attention extraordinaire aux paroles du jeune officier, ces hommes sont ceux que nous appelons les seigneurs, les gentilshommes; mais tous vos pères, à vous, ont été seigneurs. Vous dites donc que vos pères étaient criminels ?

— Mes pères, mon vieil ami, se croyaient justes en agissant comme ils le faisaient. Dieu a éclairé le temps où nous vivons d'une lumière qu'il avait refusée à leur temps. J'aurais été coupable, moi, de rester attaché par mon intérêt aux coutumes de mes pères, quand ma conscience me montrait l'iniquité de ces coutumes. Ils ont fait leur devoir, et je fais le mien.

— Ce sont, dit Kado, des idées qui ne m'étaient jamais venues. — Puis il réfléchit un moment avant de reprendre : — Je n'ai jamais étudié, monsieur Hervé, comme vous savez, et j'ai bien de la peine à signer mon nom; mais j'ai l'habitude de penser souvent à ce que j'entends dire, excepté aux choses de la religion, qui n'appartiennent qu'au bon Dieu. Eh bien ! mon maître, on dit que vous voulez qu'il n'y ait plus ni grands ni petits, ni riches ni pauvres, mais que tout le monde soit égal. Là-dessus, j'ai à vous dire que cela ne se peut pas : le bon Dieu a fait des forts et des faibles, des gens qui ont de l'esprit et d'autres qui n'en ont pas, des vaillans et des paresseux; vous aurez beau détruire des créatures, vous ne referez pas la volonté de Dieu.

— Vous pouvez ajouter, mon vieux Kado, que nous serions de misérables fous, si nous avions de pareilles idées. Loin de penser à changer ce que Dieu a fait, nous tâchons, autant qu'il est possible à des hommes, de régler notre justice sur la sienne. La religion vous dit-elle, Kado, que Dieu damne les enfans dans le ventre de leur mère? Non, n'est-ce pas? Il jette les hommes sur la terre avec la liberté de s'y conduire bien ou mal, et il attend, pour les juger, qu'ils aient vécu. Eh bien! notre république veut de même qu'aucun homme ne soit condamné au désespoir pour le seul fait de sa naissance, mais que chacun puisse librement exercer les dons qu'il a reçus de Dieu, afin de mériter par ses propres œuvres d'être heureux ou malheureux; notre république prétend que tous ses enfans aient un droit égal à la servir et à l'honorer en s'honorant eux-mêmes, car sa première loi est que le travail profite à qui a la peine.

— Ce sont des choses qui paraissent justes, dit le Breton d'un air méditatif. Il y a sûrement du bon et du beau dans tout cela. Ce n'est pas ce qu'on nous avait dit. Je vous remercie d'en avoir causé avec moi. Je vous ai vu tout enfant, monsieur Hervé; c'est moi qui vous ai fait tirer votre premier coup de fusil; vous étiez un brave brin de gentilhomme. Les hirondelles s'en vont quand la mauvaise saison arrive. Je suis bien content de savoir que vous avez eu une autre raison pour nous quitter. J'aurai le cœur moins gros en pensant à vous maintenant.

Kado fit quelques pas en silence et la tête baissée; puis il ajouta avec mélancolie :

— Je suis trop vieux. Si j'étais plus jeune, j'aimerais à réfléchir là-

dessus, car il y a du bon et du beau; mais à mon âge, voyez-vous, mon maître, si je voulais m'ôter du cœur tant de choses et de gens que j'y garde au fin fond depuis si long-temps, j'aurais beau avoir mieux pour les remplacer, je sens bien que j'en mourrais. N'en parlons donc plus, je vous prie.

— Donnez-moi votre main, Kado, dit Hervé. Et il serra d'une étreinte cordiale la main tremblante d'émotion que le vieux garde-chasse lui tendit avec une surprise empressée.

En se retournant, Hervé aperçut le petit aide-de-camp à ses côtés.

— Que me disiez-vous donc, Kado, reprit-il, de ce vallon de la Groac'h, comme vous l'appelez?

— Je disais, mon maître, qu'il est hanté.

— Hanté! Que signifie cela, commandant? dit Francis.

— Cela signifie, mon cher lieutenant, que le vieux Guillaume, autrement dit le diable, tient cour plénière dans cette vallée, et que vous allez probablement y voir se trémousser au clair de lune des groac'h, c'est-à-dire des fées, et des korandons qui sont de petits bouts de citoyens, sorciers de leur métier.

— Bon! reprit en riant Francis. Nous allons donc rire. Je me fais une véritable fête... Un geste et une exclamation du garde-chasse, qui s'était arrêté tout à coup, firent taire le jeune homme. La petite caravane était alors aux deux tiers environ de la descente, et continuait de suivre lentement le sentier tortueux et escarpé qui dégénérait en un véritable escalier de rochers. Malgré leur confiance dans leurs montures, qui, comme tous les chevaux de nos côtes montagneuses, avaient la même sûreté d'allure que les mules des sierras espagnoles, les femmes et les soldats eux-mêmes, donnant toute leur attention aux difficultés de la route, gardaient un profond silence. L'exclamation du guide et l'entretien qui suivit purent donc être entendus et commentés jusque dans les derniers rangs de la colonne.

Kado s'était arrêté, le bras levé et le cou tendu, dans l'attitude d'un homme qui attend que ses oreilles lui confirment quelque grave événement.

— Qu'y a-t-il? dit Hervé avec précaution.

— Je m'étais trompé, répondit Kado, et j'en remercie le bon Dieu; car, bien que je n'aie rien vu de semblable de mes yeux... Le guide s'interrompit brusquement, et, frissonnant de tous ses membres comme en proie à une puissante terreur : — Non, non! reprit-il, je ne me trompais pas; ce sont elles! Écoutez, mon maître!

Pelven et tous ceux qui le suivaient prêtèrent l'oreille. Ils entendirent alors distinctement un bruit de coups sourds et réguliers, assez semblable au son que ferait un marteau frappant sur une enclume de bois. Les coups cessaient par intervalles, puis reprenaient avec la même

force. Des bruits pareils semblaient s'élever à la fois de plusieurs points du vallon.

— Quel diantre de bruit est-ce là ? dit Francis. On dirait des femmes qui battent du linge.

— Oui, répondit le garde-chasse sur un ton grave et triste, elles battent le linge des morts. — En même temps, il découvrit sa tête, leva les yeux vers le ciel, et commença une prière à voix basse.

Hervé se trouvait dans un embarras pénible : il sentait la nécessité de couper court à cette scène, qui pouvait être d'un effet contagieux sur l'esprit des femmes, et même sur l'intelligence de quelques-uns de ses soldats; mais tout moyen violent lui répugnait vis-à-vis de l'homme avec lequel il venait de renouer si fortement une ancienne amitié. Au milieu de ses irrésolutions, il se sentit légèrement presser le bras. — Mon frère, murmura la voix caressante d'Andrée, vous allez me gronder; mais je vous dirai que j'ai des frissons terribles... Ce sont des lavandières de nuit, ne le croyez-vous pas?

— Allons, folle ! répondit Hervé en riant; puis, se penchant à l'oreille du garde-chasse : — Mon bon Kado, lui dit-il tout bas, marchez, je vous en prie. N'effrayez pas ma sœur. — Kado regarda un moment le jeune homme avec indécision, et soupira longuement, après quoi il se remit en marche en roulant un chapelet entre ses doigts. Hervé se retourna alors vers les soldats : — Mes enfans, leur cria-t-il gaiement, il paraît qu'il y a en bas des ci-devant lavandières; mais vous savez que la république ne les reconnaît pas : ainsi, en avant!

— Mon commandant, répondit Bruidoux, voici d'ailleurs Colibri qui va leur donner de l'ouvrage avec ses six douzaines de bas de soie. — Rassuré sur l'état moral de sa troupe par les rires qui saluèrent la plaisanterie du sergent, le commandant Hervé reprit avec plus de tranquillité sa place à côté de Francis.

Cependant, à mesure qu'on approchait du bas de la lande, les sons bizarres qui s'élevaient de la vallée déserte devenaient de plus en plus distincts, imitant, à s'y méprendre, le retentissement particulier d'un battoir sur du linge mouillé, et quelquefois aussi le bruit plus sec du bois heurtant la pierre.

— Puis-je vous demander, commandant, dit Francis, quelle espèce d'animal est au juste ce qu'on appelle une lavandière, en terme de grimoire?

— Les lavandières, lieutenant, sont des femmes diaboliques qui, sur le minuit, font une lessive de linceuls. On ajoute qu'elles prient les passans de les aider à tordre leur linge, et qu'en ce cas, le seul moyen de salut, c'est de tordre avec soin du même côté que ces dames; si on tord à rebours, on est rompu.

— Ah ! dit Francis, merci de l'avis, commandant. Je voudrais savoir

maintenant à quelle cause vous attribuez, dans votre for, la musique ridicule qui afflige nos oreilles, car voilà le brouillard qui se dissipe; la lune éclaire en plein la vallée, et je n'y vois réellement aucune apparence d'habitation.

— En effet; mais il y a un coin du vallon que nous ne pouvons apercevoir d'ici, à cause de ce rocher que nous tournons. Il suffit d'un petit berger frappant les pierres du chemin avec un bâton pour produire ce bruit.

— Ma foi, je ne crois pas, commandant, à moins que vous ne supposiez une douzaine de petits bergers avec une douzaine de gros bâtons.

— Ne pourrait-il pas y avoir quelque cascade par là?

— Jamais cascade n'eut une sonorité de ce genre. Voilà qui est extrêmement bizarre après tout. Cela sent diablement le soufre par ici, ne trouvez-vous pas, Pelven?

— Nos oreilles nous servent mal la nuit, reprit Hervé répondant à ses propres pensées. Ces coups sont certainement extraordinaires. Croyez-vous aux esprits, Francis?

— Mais je commence, mon commandant. Tenez, c'est absurde, mais je suis ému.

— Chut! dites-le tout bas au moins, mon garçon. Eh bien! franchement, j'allais m'émouvoir aussi quand j'ai découvert le mot de l'énigme. Cette vallée a un écho qui répète le bruit du sabot des chevaux sur le rocher; j'ai vingt fois entendu des échos aussi...

— Sur ma vie! s'écria Francis, lavandières ou diables, les voilà!

Les deux officiers étaient alors arrivés de l'autre côté du rocher qui leur avait caché jusqu'à ce moment une partie de la vallée. Hervé jeta les yeux sur le point que Francis lui désignait, et aperçut avec stupéfaction, à une distance de quelques centaines de pas, un groupe de femmes vêtues de blanc, les unes agenouillées devant des flaques d'eau, les autres paraissant étendre du linge sur des touffes d'herbes marécageuses. — Quelques cris étouffés et des murmures confus apprirent en même temps à Hervé que les femmes et les soldats venaient de découvrir cet étrange spectacle.

— Ah çà! Colibri, dit Bruidoux, voici le moment de tirer tes bas de soie de ta malle.

— Hervé, s'écria Andrée, enlaçant de ses bras le corps de son frère, qu'est-ce que cela, au nom du ciel?

— Ce sont des chouans, ma chère. On m'avait averti que je trouverais ces messieurs ici. Restez là et ne craignez rien.

Comme il achevait ce pieux mensonge, dont le but était de substituer l'émotion franche d'un danger connu aux hallucinations qui troublaient l'esprit de sa sœur, Hervé crut remarquer que la chanoinesse faisait un brusque mouvement de surprise, et fixait sur lui un regard

pénétrant. Ce regard réveilla tous ses soupçons oubliés; il se pencha vers Francis, et lui dit avec vivacité : — Voyez! la chanoinesse ne montre aucune inquiétude; c'est quelque piége.

— Ah! tant mieux! répondit le jeune garcon en respirant avec bruit. Chargeons-nous, commandant?

Les deux jeunes gens, se retournant alors avec curiosité vers la vallée, virent que les lavandières continuaient leurs travaux, sans aucun souci apparent de la présence du détachement républicain. La contenance des soldats devenait inquiète.

— Ceci n'a que trop duré, murmura Hervé. Mes enfans, poursuivit-il à haute voix, nous allons leur faire plier leur linge. Chargez vos armes. — Mesdames, et vous aussi, Kado, demeurez derrière ce rocher, je vous prie. — On entendit le bruit des baguettes de fer dans les canons de fusil. Puis, les deux officiers, ayant formé leur troupe en un peloton serré, commencèrent d'avancer sur le sol humide de la vallée.

A mesure qu'ils approchaient des nocturnes ouvrières, soit illusion produite par la lumière incertaine de la lune, soit disposition particulière de leur esprit, les soldats voyaient peu à peu les formes et la stature de ces êtres inconnus croître jusqu'à des dimensions véritablement surnaturelles. Ils n'en étaient plus séparés que par un intervalle de quarante pas environ, quand tout à coup la troupe fantastique quitta son travail, et forma une ronde bizarre accompagnée d'une sourde incantation, pareille au bourdonnement d'une ruche. Hervé ordonna de faire halte.

— Hé! là-bas! cria-t-il, qui vive? — Puis, après un court silence : — Je vous avertis, qui que vous soyez, reprit-il, que je ne veux pas exposer un seul de mes hommes dans cette sotte rencontre. Rendez-vous, ou nous faisons feu. En joue, mes enfans.

— Gare l'eau! murmura Bruidoux.

Les lavandières cependant continuaient leur ronde et leur mystérieuse mélopée.

— Allons, feu! dit Hervé.

Dès que la fumée se fut un peu dissipée et que les soldats purent constater l'effet de la décharge, une vive hilarité éclata dans les rangs : on apercevait toutes les actrices du ballet fantastique étendues de leur long et sans mouvement sur la terre, assez semblables à ces nappes de toile blanche qu'on expose à la rosée de la nuit.

— Ça leur apprendra, dit Bruidoux, à danser des danses malhonnêtes au clair de la lune!

Cependant Hervé, se défiant d'un résultat aussi complet, fit recharger les armes, et ordonna aux grenadiers de conserver leur ordre de bataille, après quoi le détachement se remit en marche, précédé par les deux jeunes officiers. Ils n'avaient pas fait dix pas, quand soudain les

formes blanches qui gisaient pêle-mêle sur le sol se relevèrent toutes à la fois et prirent le trot à travers la plaine, en sautant et en cabriolant avec un air de grande vitalité. — A moi, Francis! cria Hervé, au galop! et vous, mes enfans, en chasse, à volonté! — En même temps, il enfonçait rudement ses éperons dans les flancs de son cheval, et s'élançait, côte à côte avec le jeune lieutenant, sur les traces des fugitives. Malheureusement le sol de la vallée était marécageux, et les chevaux s'embourbaient à tout instant dans des fondrières que les fantômes blancs avaient assez d'instinct ou de connaissance des lieux pour éviter. Les grenadiers s'étaient précipités en désordre à la suite de leurs chefs, et leur course, souvent interrompue, à laquelle se mêlait un concert de cris, d'appels, d'imprécations et d'éclats de rire, ajouta une nouvelle scène de sabbat à toutes celles dont le vallon hanté avait été le théâtre.

La troupe des lavandières, arrivée, moitié courant, moitié dansant, à l'extrémité de la vallée, commençait à gravir le coteau sur le haut duquel s'élevaient les grands débris féodaux. Hervé et Francis redoublèrent d'efforts, et eurent enfin la joie d'entendre sonner sous les pieds de leurs chevaux le terrain plus ferme de la colline. Pelven avait quelques pas d'avance sur son ami. — Commandant, cria Francis, attendez-moi! — Et voyant que Hervé continuait, sans l'écouter, l'escalade de la lande : — Prenez garde, reprit-il, vous allez vous enferrer! Il y a peut-être une centaine de chouans là-haut.

— Quand il y en aurait cent mille avec le grand chouan lui-même, répondit Hervé que le dépit mettait hors de lui, par le diable, j'en tuerai un!

Au même moment, le jeune commandant atteignit le sommet de la rampe, et, apercevant les lavandières à une portée de pistolet, il poussa un cri de triomphe, car, sur le sol uni du plateau, la lutte devenait d'une inégalité qui paraissait décisive en faveur des cavaliers. Les fugitives, se sentant serrées de près, firent un détour sur la droite, et coururent de toute la vitesse de leurs jambes du côté des ruines; mais Francis, prévoyant cette manœuvre, avait, tout en gravissant la colline, gagné du terrain dans la même direction, et Pelven le vit apparaître tout à coup à deux cents pas de lui, galopant de façon à couper la route aux lavandières, qui se trouvaient prises entre les deux officiers. Hervé les vit s'engager derrière un pan de muraille isolé qui sortait des décombres d'une poterne extérieure; mais, à sa vive surprise, bien qu'un large espace vide séparât ce pan de mur du château, il ne les vit point reparaître de l'autre côté. Francis éprouva le même étonnement. — Elles sont cachées derrière ce mur! s'écria-t-il. — Peu d'instans après, tous deux, faisant sauter leurs chevaux par-dessus les débris, vinrent tomber chacun d'un côté de la muraille isolée. Ils purent

alors en voir les deux faces, et se convaincre que toute trace des lavandières avait disparu. Les deux jeunes gens descendirent aussitôt de cheval, s'agenouillèrent sur le sol, et se mirent à examiner la place, soulevant les décombres et frappant la terre de la poignée de leurs sabres; mais, soit que la nuit, devenue plus obscure, déjouât leurs recherches, soit qu'ils eussent tort d'attribuer à l'ordre naturel des événemens la cause de cette disparition, ils ne découvrirent rien qui pût leur expliquer humainement l'issue désagréable de leur poursuite.

III.

Seigneur, j'ai reçu un soufflet.
(MOLIÈRE, *le Sicilien*.)

— Voilà, dit Hervé en se relevant, une comédie que je regretterai long-temps de n'avoir pu faire tourner au tragique.

— Mais je compte bien, commandant, qu'aussitôt nos hommes arrivés, nous allons effondrer le terrain jusqu'à la découverte du pot aux roses.

— Ce n'est pas mon avis; outre que nous manquons des instrumens nécessaires, je ne me soucie ni de faire tuer mes grenadiers un à un par le soupirail d'une cave, ni de nous exposer à une nouvelle déconvenue, si, comme je le suppose, ces gens-là ont d'autres issues pour nous échapper. Il faut simplement faire bonne garde cette nuit pour tenir la fantasmagorie dans sa boîte jusqu'à demain.

— Soit, commandant; mais la chanoinesse va rire de toutes ses pattes d'oie.

— A son aise! nous rirons à notre tour, quand le temps en sera venu. Silence! j'entends nos gens.

Les soldats accouraient, en effet, haletans et couverts de boue; ils poussèrent des cris de joie en apercevant leurs officiers, et vinrent se ranger autour d'eux avec curiosité. Hervé leur conta, le prenant sur sa conscience, que les chouans avaient eu le temps de redescendre l'autre flanc de la colline avant qu'il eût atteint le plateau; il indiqua même, sur un point de l'horizon, un bois de sapins où, disait-il, il avait jugé inutile de les poursuivre. Ces explications commençaient à l'embarrasser, quand il fut tiré de peine par l'arrivée des femmes et du guide. Andrée descendit de cheval et se jeta toute tremblante au cou de son frère, qui lui répéta brièvement la fable dont il venait de régaler les grenadiers. Puis, ayant laissé une sentinelle au pied de la muraille, sous prétexte de faire observer le bois de sapins, il prit le bras de la jeune fille et se dirigea vers le château, suivi de toute l'escorte.

— Mon enfant, dit Hervé à sa sœur, saisissant un moment où la chanoinesse ne pouvait l'entendre, sentez-vous encore dans votre cœur un peu d'intérêt pour moi?

— Un peu d'intérêt! Hervé, mon Dieu! est-ce d'intérêt qu'il s'agit entre deux orphelins comme nous? Dites de l'affection, — la plus vive, la plus tendre affection.

— Je vous remercie, ma chère Andrée; vous effacez une triste idée de mon esprit.

— Quelle idée?

— L'idée que ma sœur pouvait être complice de quelque entreprise contre mon honneur d'homme et de soldat.

— Votre honneur, Hervé? c'est un mot sur lequel j'ai peur que nous ne nous entendions pas.

— Je vais donc vous l'expliquer comme je l'entends, moi, reprit sévèrement Hervé. Mon honneur consiste à servir jusqu'à la mort les couleurs que voici, et je dois vous dire, Andrée, que tout projet qui aurait pour but de me faire manquer à ce devoir tournerait à la confusion, au regret et au deuil de ceux qui l'auraient conçu.

— Au nom du ciel! mon frère, dit Andrée en regardant Hervé de cet air étonné et candide qui, dans l'œil de la plus jeune femme, est souvent une tricherie, quel soupçon avez-vous donc contre moi?

— Contre vous en particulier, aucun; mais la scène qui vient de se passer n'a pas été, j'en ai peur, aussi inexplicable pour toutes ces dames que pour vous; je crains qu'elle ne soit le prélude de jongleries moins innocentes, et c'est pourquoi je vous dis, afin que vous le répétiez, que je suis incapable de préférer jamais la vie à l'honneur de mourir avec mes soldats.

En entendant ces paroles qui lui révélaient la nature des appréhensions de Hervé, la jeune fille laissa échapper, comme malgré elle, un profond soupir : — Dieu merci! s'écria-t-elle avec empressement, j'ai la certitude que vous et les vôtres ne courez pas plus de risques que nous-mêmes dans ce voyage. — Et, approchant ses lèvres de la joue de son frère : — Vous savez bien d'ailleurs, poursuivit-elle sur un ton de mystère, que nous sommes au moins deux ici qui ne faisons pas bon marché de votre vie, commandant.

Laissant cette goutte d'opium dans l'oreille du jeune homme soupçonneux, Mlle de Pelven s'élança, en sautillant de degré en degré comme un oiseau, dans le vestibule du manoir abandonné.

L'édifice vaste et irrégulier que les gens du pays appelaient le château de la Groac'h portait l'empreinte des différens âges qu'il avait traversés depuis sa fondation. La masse principale des ruines, le haut donjon encore debout et les restes d'une enceinte crénelée gardaient

l'imposant caractère d'une forteresse du XIIe siècle. Des constructions plus basses présentaient, dans la disposition particulière de leurs assises, les indices d'une époque d'architecture encore plus reculée, tandis que le bâtiment à pignon qui formait l'aile opposée au donjon semblait remonter à peine aux derniers temps des Valois. Cette partie de l'édifice était encore garnie de ses fenêtres et de ses balcons à feuillages de fer.

Ce fut dans ce pavillon que Mlle de Pelven rejoignit Bellah et la chanoinesse. Elles parcoururent, guidées par le garde-chasse, les pièces délabrées qui composaient le premier étage. On fit à la hâte des préparatifs pour la nuit dans les deux chambres qui paraissaient offrir l'abri le plus sûr; puis Kado servit aux femmes quelques provisions dont on s'était muni au dernier village qu'on avait traversé. Le repas fut court et silencieux. Andrée et Bellah ne tardèrent pas à se retirer dans la chambre qui leur était destinée. La chanoinesse partagea la sienne avec Alix, et la suivante écossaise prit possession d'un petit oratoire pratiqué dans une tourelle. Des lits de camp avaient été dressés à l'avance par la prévoyance de Kado, à qui avait été confié le soin de régler l'itinéraire de l'expédition.

Quand Bellah et Andrée se trouvèrent seules dans leur grande chambre, qu'éclairait une lampe de nuit, elles s'agenouillèrent d'un mouvement commun et prièrent quelque temps à voix basse. Andrée se releva la première, et, s'approchant d'une fenêtre, elle parut considérer avec intérêt ce qui se passait dans l'enceinte du vieux château. Les soldats avaient allumé çà et là des feux dont les lueurs tremblaient par intervalles au travers des ogives ou des cintres mutilés; chacun s'établissait de son mieux pour la nuit. Sur la pelouse qui s'étendait devant la façade du manoir, le commandant Hervé se promenait seul, occupé sans doute à tourner et retourner dans son cerveau les derniers mots de sa sœur, avec cet enfantillage inquiet qui caractérise les amans. Tout à coup il s'arrêta et leva les yeux vers la fenêtre d'où Andrée l'observait. La jeune fille se rejeta vivement en arrière et se mit à marcher avec agitation dans sa chambre, en chiffonnant un mouchoir entre ses doigts. Bellah venait de quitter sa pieuse attitude, et, remarquant l'animation extraordinaire qui colorait le visage d'Andrée:
— Qu'as-tu donc, ma sœur? dit-elle avec anxiété. Pour toute réponse, Andrée repoussa la main qui essayait de prendre la sienne et continua de marcher rapidement en torturant son petit mouchoir.

— Qu'est cela? reprit Bellah. Sommes-nous fâchées et à quel sujet?

— Écoute, dit Andrée en s'arrêtant brusquement devant elle, cela ne peut durer. Je ne dormirai pas cette nuit ni les nuits suivantes, je ne dormirai plus jamais.

— Comment! as-tu peur à ce point-là? Mais voyons, ma mignonne, je suis avec toi... Tes braves aïeux ne songent guère à nous effrayer... D'ailleurs nous avons de la lumière, et tu sais que les esprits....

— Eh! je me moque bien des esprits! repartit Andrée en faisant claquer ses doigts: je me moque bien de mes aïeux! Je voudrais n'en avoir jamais eu.

A cette vive réponse, Mlle de Kergant leva vers le ciel sa prunelle suppliante, par le mouvement ravissant qui lui était familier; puis elle reprit: — Mais alors qu'est-ce qui vous empêche de dormir et de me laisser dormir moi-même, mademoiselle?

— Je n'en sais rien, dit Andrée.

Mlle de Kergant soupira, fit un geste à peine indiqué de compassion délicate, et répliqua enfin doucement: — Ma chère, moi non plus.

— Votre tante est un vieux dragon! cria Andrée avec force.

— Ma sœur!

— Et vous en êtes un autre, Bellah.

— Allons, dit tranquillement Mlle de Kergant en adressant pour la seconde fois au ciel un regard digne de lui.

Andrée perdit toute patience.

— L'idée ne vous est pas venue, s'écria-t-elle, d'engager mon frère à souper avec sa sœur! Non, vous l'avez laissé à la porte comme un chien. Mon pauvre frère! comme nous le trompons! Et voilà comme vous le traitez, encore!... Ta tante, c'est bien, je l'avais prévu.... mais toi, toi qui sais combien Hervé te....

La capricieuse enfant parut hésiter à finir une phrase dont le regard doux et fier de sa sœur aînée semblait en même temps conjurer et dédaigner l'explosion.

— Je sais, moi, dit Bellah, que le commandant Hervé est le frère de ma plus tendre amie, et c'est parce que je le sais, Andrée, que j'ai pu faire violence à mes sentimens au point de traiter comme un étranger, moi noble et chrétienne, celui que je connais pour un apostat et pour un gentilhomme qui a forfait à son nom.

— C'est ainsi! s'écria Andrée. Eh bien! aussi vrai que vous venez en deux mots d'effacer dix ans d'affection, l'apostat et le félon va savoir à l'instant quel service vous attendez de lui. Il saura au moins qu'il n'est pas le seul traître ici. Laissez-moi passer!

— Andrée, dit Mlle de Kergant, vous ne ferez pas cela!

— Je vais le faire, reprit Andrée, dont les lèvres serrées annonçaient une ferme détermination. Vous m'avez fait rougir de mon frère; je veux que vous rougissiez devant lui.

Bellah saisit avec une terreur suppliante la robe d'Andrée, et, tombant presque à genoux devant elle: — Par le nom de ta famille, dit-elle, par le salut de ton ame, reste, chère Andrée!

— Non, non! vous avez été sans pitié, je le serai, répondit la jeune fille en frappant la terre du pied avec une sorte d'égarement. Laissez-moi.

En même temps elle s'élança vers la porte. Bellah se releva et se tint immobile; ses traits avaient revêtu la pâleur d'un marbre tumulaire, mais son ame de feu se trahissait par l'éclair de ses regards et par la mobilité de ses narines enflées de courroux; elle leva d'un geste royal l'index de sa main droite, et, parlant avec une solennité exaltée : — Andrée de Pelven, dit-elle, voilà l'hospitalité que vous donnez sous le toit de vos pères! Ce lieu sera bien véritablement maudit désormais, grace à vous; mais, puisque cela est sérieux, puisqu'il faut que ce malheur arrive, retirez-vous à votre tour. J'épargnerai à vos lèvres la honte d'une délation, et vous verrez si je rougirai en appelant le martyre sur ma tête.

La jeune enthousiaste, les lèvres encore frémissantes, se dirigea avec dignité vers la porte contre laquelle Andrée était adossée, l'œil fixe et tout le corps tremblant. Au moment où Bellah la touchait pour l'écarter de sa route, la pauvre enfant cessa de trembler; son gracieux visage se couvrit d'une pâleur mortelle, ses yeux se fermèrent, et elle glissa lentement jusqu'à terre. Bellah se laissa tomber à deux genoux, reçut dans ses bras la tête de son amie, et, couvrant de baisers le front et les cheveux de la frêle créature : — Sainte vierge Marie, dit-elle, qu'ai-je fait? Andrée, ma sœur! Mon Dieu! pardonnez-lui... Secourez-la! Pauvre cœur! pauvre cœur! C'est moi, Andrée... Il n'est rien arrivé, va! Pauvre innocente, elle ne sait où elle est... Comment ai-je pu me fâcher avec elle? Voyons, parle-moi... Je ferai ce que tu voudras, mais parle-moi, ma petite sœur!

Andrée revenait doucement à la vie sous cette pluie de caresses; elle ouvrit les yeux, sourit comme un enfant qui s'éveille, et, appuyant un doigt contre sa joue : — Avoue, dit-elle, que tu l'aimes un peu!

— Bon! elle rêve encore, dit Bellah. Voyons, te sens-tu mieux?

— Je me sens mieux, si tu l'aimes; je me sens plus mal, si tu ne l'aimes pas, reprit Andrée.

— Mon Dieu! mon Dieu!

— Ton Dieu sera son Dieu, ta loi sera sa loi quand tu voudras. — Puis, se relevant vivement, et sautant au cou de Bellah : — Écoute, continua Andrée, je ne te demande pas de lui crier par la fenêtre: Commandant, je vous adore! Mais tu lui dois bien un dédommagement après toutes ses disgraces..... Il faut lui donner quelque chose. Voyons, quoi?

— Rien, en vérité.

— Ah! j'y suis, reprit la petite fille enlevant avec prestesse la plume

blanche du chapeau de Bellah; quel triomphe, ma belle, que de faire porter à un officier républicain les couleurs du roi!

Cet adroit compromis ne fut pas du goût de Mlle de Kergant: elle s'élança pour ressaisir la plume dont sa sœur adoptive se préparait à user si traîtreusement; mais Andrée, plus leste en général dans ses mouvemens que son amie, avait déjà entr'ouvert la fenêtre, et Bellah n'arriva que pour donner, par sa présence visible, une signification plus précieuse au léger gage qui tombait en voltigeant sur la tête du commandant Hervé. Andrée éclata de rire, et Mlle de Kergant se retira précipitamment de la fenêtre en haussant les épaules d'un air de dépit et de dignité.

Cependant on eût pu croire que le charmant projectile qui gisait aux pieds du commandant Hervé était doué au fond de quelque propriété féerique, car le jeune homme, depuis qu'il en avait éprouvé l'imperceptible contact, paraissait avoir pris racine à la place où cet événement avait interrompu sa marche. Il sentait qu'on devait l'observer de la fenêtre, et il demeurait dans une véritable angoisse, les yeux fixés sur le plumet mystérieux, n'osant le relever et n'osant pas davantage le négliger. S'il le relevait amoureusement, quel ridicule n'avait-il pas à redouter, en supposant que le hasard ou une espièglerie d'Andrée eût dirigé cette plume dans son vol? Si, au contraire, il s'en éloignait avec insouciance, ne risquait-il pas d'offenser gravement celle dont il espérait, au fond de l'ame, que lui venait ce discret message? Entre ces deux appréhensions funestes, Hervé se décida pour un parti moyen. Il ramassa le petit panache du bout des doigts, non avec la mine d'un amant empressé, mais de l'air d'un homme qui trouve quelque chose et dont la curiosité est éveillée. Il reprit ensuite sa promenade en examinant sa trouvaille avec une sorte de naïveté nonchalante, comme s'il eût dit: — Tiens! c'est une plume d'autruche. D'où diable est tombée cette plume, et qui se serait attendu à trouver une plume d'autruche dans cette partie du monde? — Mais, dès que le jeune homme se vit protégé contre tout regard curieux par l'angle du manoir, il changea de contenance, approcha vivement la plume de ses lèvres; puis, souriant à sa propre faiblesse, il détacha les agrafes de son uniforme, plia le panache en quatre et le fit immédiatement passer, en forme et en esprit, à l'état de relique.

Après avoir caché son trésor du même visage qu'on cache une mauvaise action, le commandant Hervé, voyant que le repos et le silence paraissaient régner dans la retraite des jeunes filles comme dans toutes les autres parties des ruines, put se diriger vers le vestibule du manoir où Francis avait cherché un abri contre la fraîcheur de la nuit. Le jeune commandant franchissait déjà les degrés du perron qui for-

mait le seuil du vestibule, quand un dernier mouvement de prudence lui fit retourner les yeux vers le pan de mur isolé au pied duquel sa chasse aux lavandières s'était terminée d'une façon si énigmatique. Hervé avait choisi lui-même le soldat qui venait de remplacer la première sentinelle à ce poste important : c'était un jeune grenadier nommé Robert, dont le courage et l'intelligence lui étaient particulièrement connus. Il ne l'aperçut point; mais, à la place où ses yeux le cherchaient, il vit sortir des décombres un linge blanc qu'on semblait agiter afin d'attirer son attention.

Hervé se hâta de redescendre le perron et se dirigea rapidement, quoique avec précaution, vers la poterne. Lorsqu'il n'en fut plus éloigné que d'une dizaine de pas, il put distinguer la sentinelle, qui, l'ayant reconnu lui-même, ôtait le mouchoir qu'elle avait placé au bout de sa baïonnette et se contentait de lui faire des signes avec la main, comme pour l'engager à redoubler d'activité et de mystère. Deux secondes plus tard, Hervé était près du mur, face à face avec le soldat.

— Eh bien! Robert, dit-il à voix basse après s'être convaincu que tout était solitaire autour d'eux, qu'y a-t-il donc?

— Il y a, commandant, répondit le soldat articulant ses paroles du bout des lèvres avec un effroi mêlé de gaieté, il y a qu'il dépend de nous de prendre la pie sur le nid, et le roi sur son trône, et les courtisans, et toute la vieille ci-devant boutique. On voulait vous en faire avaler gros comme une cathédrale et long comme d'ici en Chine. Vous êtes trahi.

— Trahi? Comment! par qui? Vite, parle! s'écria Hervé.

— Plus bas, commandant, plus bas! Voici l'histoire : je me promenais paisiblement l'œil braqué, suivant l'ordre, sur le bois de sapins; mais ouiche! ce n'est pas là qu'est le nœud. Tout à coup, qu'est-ce que j'entends derrière moi ou au-dessous de moi? je ne savais pas trop... un grand bruit de voix, comme qui dirait des clabauderies d'avocats. Moi qui aime naturellement à m'instruire, je me tourne, je me retourne, et finalement voilà que je mets le nez sur l'enclouure, et que...

Le soldat s'interrompit, et demeura la bouche béante en faisant un geste de suprême terreur; puis Hervé vit le malheureux jeune homme bondir en arrière et s'affaisser lourdement sur le sol. En même temps, il avait entendu dans son oreille l'explosion d'une arme à feu, et, frappé à la tête d'une rude commotion, il tombait lui-même privé de tout sentiment, à quelques pas du grenadier.

Alors un homme d'une taille athlétique, celui qui venait de commettre cette double violence avec un si cruel succès, quitta le pied du mur, d'où il paraissait être sorti, et jeta un coup d'œil curieux sur le château. Pendant ce temps, un individu d'une apparence plus frêle

se penchait sur le corps inanimé du commandant républicain, et lui palpait la tête avec intérêt. — Il n'y a point de mal, je crois, dit-il d'une voix dont le timbre était d'une remarquable douceur.

— Le coup de feu les a éveillés, dit l'autre. Ils vont tous accourir ici. Cela nous fait beau jeu de l'autre côté. — En achevant ces mots, il s'engagea, à la suite de son compagnon, dans une large ouverture pratiquée au bas de la muraille, et qui se referma aussitôt, de manière à ne laisser aucune trace de leur passage.

IV.

Comment vous nommez-vous? — J'ai nom Éliacin.
RACINE.

Au bruit de la détonation, tous les soldats, guidés par Francis, s'étaient précipités en désordre vers le lieu d'où paraissait être parti le signal d'alarme. Le jeune lieutenant poussa un douloureux gémissement en voyant étendu sur les débris le corps immobile de son ami; mais son désespoir se calma, quand, à la clarté d'une torche, il eut pu s'assurer que Hervé n'avait sur toute sa personne aucune apparence de blessure.

— La main qui a frappé ce coup-là, dit gravement Bruidoux en ramassant le chapeau du commandant, qui portait les marques d'une terrible pression; le poing, dis-je, qui a confectionné cette omelette, n'est certainement pas attaché au bras d'une demoiselle.

— Il faut encore dire merci au misérable, quel qu'il soit, répondit Francis, du moins il n'a pas voulu verser le sang.

— M'est avis, au contraire, mon lieutenant, qu'il en a versé une pleine cruche. Je ne savais pas ce qui clapotait comme cela sous mes pieds, mais.....

— Malheur à moi! s'écria Francis, en retombant à genoux près du corps de Hervé; il faut que j'aie mal regardé; ceci annonce une horrible blessure!

— Horrible en effet, dit Bruidoux sur un ton sérieux et chagrin qui ne lui était pas habituel; mais vous ne la cherchez pas où elle est, lieutenant. Voici le blessé, ou plutôt le défunt, car le garçon me paraît avoir passé l'arme à gauche... Oui, sa dernière garde est montée.

Tout en parlant, le sergent, avec l'aide des soldats, essayait de relever le corps de Robert, qu'un amas de décombres les avait empêchés de découvrir plus tôt.

— Mort? Êtes-vous sûr qu'il soit mort, vieux Bruidoux? N'y a-t-il vraiment rien à faire.

— Rien, si ce n'est une ci-devant prière, citoyen lieutenant. La

balle a choisi la meilleure place, comme une aristocrate qu'elle était; elle est allée se loger dans le cœur. C'est une pitié, continua Bruidoux, s'adressant aux soldats qui l'entouraient, c'est une pitié que de voir une noisette de plomb, lancée par un lâche coquin, entrer si facilement dans la poitrine d'un brave homme. Je donnerais mon œil gauche pour tenir deux minutes en tête à tête la guenon de lavandière qui a mis son doigt de carogne sur la détente!... Inutile de vous dire, citoyens, qu'il n'est pas question de laisser notre camarade étendu là comme une vieille guêtre. Il aura son lit de six pieds, tout comme s'il était né duc et pair sous l'ancien régime. Hem! hem! j'aimais ce garçon, mes enfans; c'était un brave. Il n'avait pas, plus que moi-même, l'étoffe d'un général en chef; mais, autour de la marmite comme en face d'une ligne ennemie, il y avait du plaisir à lui serrer le coude: c'était un compagnon d'une tenue irréprochable... Hem! hem! citoyens, une larme peut tomber sur une moustache grise sans la déshonorer, quand il s'agit de dire adieu à un ami..... Pauvre diable de Robert, citoyens..... le voilà flambé!

Ainsi conclut, en passant sa manche sur ses yeux, le peu académique Bruidoux. La solennité de l'heure et du lieu, la présence du cadavre, aux traits duquel le reflet vacillant des torches semblait prêter une vie fantastique, enfin le caractère respecté de l'orateur, avaient puissamment secondé l'effet moral de sa funèbre improvisation : les grenadiers qui formaient le naïf auditoire de Bruidoux se regardèrent en hochant la tête d'un air satisfait, comme pour se dire qu'un soldat ne pouvait souhaiter à sa mémoire un panégyriste plus disert que leur vieux sergent.

Pendant ce temps, Francis était parvenu à rappeler son ami à la vie; mais la faiblesse de Hervé ne lui permettait pas encore de répondre aux questions empressées du jeune lieutenant. Quelques soldats, sous la direction de Bruidoux, s'occupèrent de creuser, avec leurs sabres, une fosse dans laquelle furent ensevelis les restes de leur malheureux camarade. D'autres, formant avec leurs fusils une sorte de brancard, se mirent en devoir de transporter leur commandant jusqu'au château. Ils étaient environ aux deux tiers du chemin, quand le bruit assez rapproché d'une nouvelle détonation les arrêta subitement. Hervé fit un mouvement pour se relever; mais il retomba aussitôt, épuisé par cet inutile effort. Francis, laissant près de lui deux grenadiers, s'élança avec le reste de la troupe dans la direction du donjon, derrière lequel le coup de feu semblait être parti.

La sentinelle, placée à cet endroit des ruines, fut trouvée à son poste, rechargeant son fusil. Interrogée par Francis sur les motifs de cette alerte, elle répondit qu'elle avait vu sortir tout à coup du bas de l'escarpement sur lequel le donjon était assis de ce côté une procession

de fantômes blancs et noirs; qu'après leur avoir crié : qui vive! sans recevoir de réponse, elle avait fait feu. Le soldat ajouta avec une légère émotion dans la voix qu'ils avaient disparu aussitôt, comme si la terre se fût refermée sur eux. Un épais brouillard, s'élevant d'une petite rivière qui coulait au pied du donjon, expliquait plus naturellement à Francis la nouvelle disparition de leur insaisissable ennemi. Il ne put retenir un mouvement d'amer dépit; puis, recommandant à la sentinelle une active vigilance. il courut retrouver Pelven, qui, tout-à-fait remis de son étourdissement, venait lui-même à sa rencontre. Les deux jeunes gens, après s'être mis réciproquement au courant des événemens dont ils avaient été témoins, permirent aux grenadiers d'aller reprendre leur sommeil interrompu.

— Je ne doute pas, dit Hervé, quand il fut seul avec son ami, que tout ceci ne soit arrivé à l'insu de ma sœur; car elle m'assurait ce soir même qu'à sa connaissance nous ne courions aucun danger, et je la sais incapable d'un mensonge. Ce qu'il me paraît le plus raisonnable d'imaginer, c'est que nous avons troublé une bande de chouans dans sa retraite. Nous ne pouvons malheureusement songer à les poursuivre à travers cette brume.

— Et Robert vous a laissé entendre qu'il supposait une sorte de complicité entre nos voyageuses et les avocats du souterrain?

— Le pauvre garçon semblait le croire, reprit Hervé, et le ménagement, un peu brutal toutefois, dont on a usé envers moi me le persuaderait. Il y a de la chanoinesse là-dedans; mais il faut que ma sœur soit trompée elle-même.

— J'en jurerais, dit Francis.

— C'est inutile, reprit Hervé; mais, en vérité, ma tête me fait plus de mal que je ne voudrais. J'ai grand besoin de repos et je m'étends là. Tâchez de dormir de votre côté.

Les deux jeunes gens se séparèrent après être convenus de laisser ignorer aux femmes, et surtout à Andrée, les événemens de la nuit, afin d'épargner aux unes de l'inquiétude, et de ne pas donner aux autres le prétexte d'un triomphe secret.

Comme Francis, après avoir quitté le commandant, passait devant la façade du manoir, il ne put s'empêcher de remarquer avec surprise le calme absolu qui continuait de régner dans cette partie privilégiée du château. Que les coups de feu et le tumulte auquel ils avaient donné lieu eussent respecté le repos des jeunes filles, cela s'expliquait par l'opiniâtreté de sommeil qui est une des douces fortunes de leur âge; mais ni la chanoinesse, ni le garde-chasse ne pouvaient invoquer, pour absoudre leur surdité, une aussi agréable excuse : leur insensibilité équivoque, en redoublant les vagues soupçons du jeune lieutenant, lui inspira une idée vengeresse qu'il saisit aussitôt avec une joie en-

fantine. Il ramassa un fragment de moellon, et, s'étant assuré qu'on ne l'observait pas, il prit la pose de David devant Goliath, et lança la pierre résolûment dans la fenêtre de la chanoinesse, après quoi il courut se pelotonner derrière un mur, en riant tout bas de ce fou rire qui est plus familier aux écoliers qu'aux empereurs. Au bruit de vitraux brisés qui annonça le succès complet du divertissement de Francis, quelques soldats, couchés çà et là dans les ruines, levèrent la tête avec inquiétude; mais le silence profond qui succédait à cette effraction leur fit croire qu'ils avaient été dupes d'une des mille plaisanteries que les démons de la nuit inventent pour torturer les mortels, et ils se rendormirent aussitôt. Au même instant, Francis voyait une ombre s'approcher avec précaution de la fenêtre endommagée, et il croyait reconnaître la silhouette effilée de celle qu'il avait eu principalement pour but de désobliger. L'ombre de la chanoinesse parut appliquer quelque chose comme un nez à l'une des vitres intactes. Francis se pencha vivement et ramassa une seconde pierre : cet âge est sans pitié. L'ombre alors, soit qu'elle eût terminé ses investigations, soit qu'elle fût guidée par un de ces pressentimens salutaires que le ciel, dans sa miséricorde infinie, envoie aux vieilles filles comme aux autres créatures, l'ombre se retira, et l'affaire n'eut pas d'autres suites.

Environ trois heures après la conclusion innocente de cet épisode, tous les soldats étaient debout, étirant au soleil leurs bras engourdis. Le garde-chasse Kado s'occupait de seller les chevaux avec sa gravité habituelle, tandis que Hervé et Francis, retirés un peu à l'écart, semblaient engagés dans une vive discussion. Le sergent Bruidoux ôta sa pipe de sa bouche, s'approcha avec modestie des deux officiers, et, portant la main à son chapeau : — Salut et fraternité, citoyens, dit-il. Vous voilà frais comme une pomme ce matin, commandant. Je vois avec charme que ce coup de poing numéro un n'a pas produit sur votre teint plus d'effet moral qu'une caresse physique de jeune fille... Et est-ce votre avis, citoyens, que nous quittions la baraque avant de savoir au juste comment est fait le ci-devant boudoir de ces dames lavandières ?

— C'est précisément, répliqua Hervé, ce que je disais au lieutenant. Bien que nous ayons tout lieu de croire que les drôles ont déguerpi, il est bon d'examiner leur gîte. Le plus léger indice peut nous révéler le but de leur réunion.

— Très-bien ! s'écria Francis. Qui vous dit le contraire ? Seulement allons-y tous. Il n'est pas juste que vous couriez seul la chance d'être pris au piége.

— Et où diable voyez-vous un piége ? reprit Hervé. Ne vous ai-je pas montré, au bas du donjon, la porte par laquelle ils sont sortis? Ils l'ont

laissée toute grande ouverte. Si c'est un piége, il est bien fin. Allumez-moi une torche, Bruidoux. Je ne veux pas, encore un coup, lieutenant, qu'un seul de nos hommes hasarde un cheveu dans cette affaire. C'est assez, c'est beaucoup trop que j'aie à me reprocher déjà la mort de Robert.

— Permettez-moi, dit Bruidoux, qui revenait avec une torche allumée à la main, et deux autres sous le bras, permettez-moi, citoyens, de vous mettre d'accord. Allons-y tous trois; s'il y a des dames, eh bien! elles n'en auront que plus sujet de se réjouir.

Hervé, malgré le désir qu'il éprouvait de visiter seul le souterrain suspect, consentit à cet arrangement, dans la crainte d'éveiller par de plus longs refus la défiance du loyal sergent. Tous trois alors, ayant tourné le donjon, commencèrent à descendre laborieusement le mamelon abrupt qui lui servait de base, en s'aidant des arbustes rabougris qui croissaient entre les fentes du rocher; ils se trouvèrent bientôt à quelques pieds au-dessus du fond d'un ravin, devant la petite porte que le commandant Hervé avait découverte d'en haut, et qui était ménagée de façon à ne pouvoir être aperçue facilement du côté de la plaine. Cette porte, adaptée au rocher, fermait l'entrée d'une espèce de caverne étroite et obscure. Hervé, sa torche à la main, y pénétra en se courbant, suivi de près par ses deux compagnons. Au bout de quelques pas, ce couloir les conduisit dans une vaste salle voûtée, à laquelle des arceaux parfaitement intacts prêtaient un caractère de sombre élégance architecturale. Des torches fumaient encore sur le sol humide : c'était du reste la seule trace qui pût faire deviner le séjour récent d'êtres vivans dans cette retraite. La cave principale communiquait par des portes cintrées avec des chambres plus petites, dans lesquelles les deux jeunes gens et le sergent continuèrent leurs perquisitions; Hervé s'engagea dans la partie des souterrains qui devait correspondre à l'aile du manoir occupée durant la nuit par la chanoinesse. Dans l'angle d'un caveau, la lumière rouge de sa torche éclaira tout à coup les degrés d'un escalier en vis qui s'enfonçait sous la voûte. Hervé s'élança précipitamment sur les degrés, mais, à la hauteur de la voûte, l'escalier était rompu; cinq ou six marches avaient été arrachées et gisaient sur les degrés inférieurs, laissant un intervalle qu'il était impossible de franchir. Après un examen minutieux de ces débris, Hervé demeura convaincu qu'ils dataient de la nuit, et ses soupçons contre la politique chanoinesse furent fortifiés par cette découverte. Une visite attentive dans l'appartement de la vieille dame n'eût pas manqué d'éclairer à cet égard les conjectures du jeune commandant; mais telle avait été son éducation, que la pensée de violer la chambre à coucher d'une femme, cette femme eût-elle cent ans, devait être écartée avec répugnance par les habitudes de son esprit.

Hervé rejoignit le petit aide-de-camp dans un caveau éloigné, au moment où celui-ci venait de mettre la main sur un énorme verrou qui fermait une sorte de trappe ou de porte basse et large, pratiquée dans le mur, et à laquelle on parvenait par une rampe en terre d'une pente rapide. En réunissant leurs efforts, les deux jeunes gens enlevèrent la barre du verrou; aussitôt la porte s'abaissa comme un pont-levis, et la clarté du jour pénétrant à flots dans le souterrain leur fit reconnaître que le hasard les avait amenés à l'ouverture mystérieuse qui la veille avait englouti les lavandières si à propos, et qui avait donné passage au meurtrier de Robert. La porte était formée de fortes planches de chêne, recouverte en dedans de plaques de fer, et revêtue à l'extérieur d'une légère maçonnerie qui cadrait hermétiquement avec celle du reste de la muraille. Les jeunes gens profitèrent de cette issue pour sortir du souterrain; mais, comme ils mettaient le pied sur la terre ferme, ils entendirent de grands cris dans les caveaux, et ils allaient s'y précipiter de nouveau, quand Bruidoux apparut triomphalement à l'ouverture, traînant par l'oreille un captif d'une espèce inattendue.

Aux cris du vieux sergent, les grenadiers, le garde-chasse et la brillante troupe des émigrées étaient accourus au pied de la muraille. Le prisonnier, au milieu du cercle curieux qui l'entourait, s'occupait tranquillement de se frotter les yeux, pour dissiper l'éblouissement que lui avait causé la lumière subite du soleil. C'était un enfant d'une dizaine d'années, aux yeux bleus et à la physionomie gracieuse; ses cheveux noirs étaient coupés carrément sur le front, et flottaient par derrière sur ses épaules : il portait une veste longue de laine brune et des culottes bouffantes. Au premier coup d'œil que Hervé jeta sur l'enfant, il le reconnut, et regarda aussitôt Kado avec une expression mêlée de reproche et de pitié, à laquelle le guide répondit par un signe imperceptible de douleur. En même temps les femmes avaient échangé à la dérobée des regards de confusion craintive.

— Imaginez-vous, commandant, dit Bruidoux, que ce double fils de lavandière dormait comme un loir sur un tas de paille. Sa maman l'aura oublié dans la bagarre. Je lui ai adressé, tant par gestes qu'autrement, deux ou trois questions de politesse; mais le petit muscadin paraît étranger aux usages des salons, et il est muet comme un poisson.

Pendant que le sergent parlait, l'enfant avait promené autour de lui des yeux ébahis; puis, croisant ses bras sur son dos, il dit avec une naïveté parfaitement jouée, si elle l'était : — Oh! oh! que voilà de beaux messieurs donc, et de belles dames aussi! Bonjour, la société. Ah çà! qu'est-ce que vous venez faire dans le pays, vous autres?

— Mais qu'est-ce que tu y fais toi-même, galopin? s'écria Bruidoux. Ne va-t-il pas nous demander nos papiers à présent?

Tous les doutes que Hervé pouvait conserver encore sur la duplicité dont on usait envers lui s'étaient à peu près évanouis devant les traits bien connus de l'enfant captif; mais le jeune officier, ému de l'angoisse qui se lisait sur les lèvres pâles et contractées de Kado, hésitait à profiter rigoureusement de ses avantages.

— Mon petit ami, dit-il à l'enfant, tu as la mine bien éveillée pour jouer un rôle de niais. Il faut nous dire la vérité, ou ton âge même ne pourra te garantir d'un châtiment sévère. Tu as passé la nuit avec des gens que nous avons plus d'une raison de tenir pour nos ennemis.

— Je crois bien! murmura Bruidoux; quand ce ne serait que le ci-devant coup de poing...

— Silence! sergent, reprit Hervé. Voyons, petit, qui est-ce qui t'a conduit ici?

— C'est la Groac'h, dit l'enfant, la Groac'h de la vallée.

— La Groac'h! interrompit Bruidoux; je m'en vais t'en donner, des Groac'h! Et est-ce aussi ta calotine de Groac'h qui a lâché la détente?...

— Citoyen sergent, dit vivement Hervé, finissons-en. Cette tâche n'est pas la nôtre; nous ne perdrons pas plus de temps à l'interroger : fouillez-le seulement. Cet enfant appartient à la loi; elle a frappé des têtes plus jeunes, bien qu'il m'en coûte de le rappeler; mais c'est à quoi auraient dû songer les gens de peu de cœur qui ont sacrifié la pauvre créature.

— Oui! oui! dit en riant le petit garçon, allez votre train! la fée me sauvera bien. — Entre nous, messieurs, je vous dirai que c'est ma femme.

— Et voilà probablement son cadeau de noces, reprit Bruidoux en tirant de la poche du jeune prisonnier une toupie avec sa corde. Tu aurais mieux fait, mon bonhomme, de t'en tenir à ce jeu-ci, qui, comme vous savez, citoyens, n'est pas un divertissement de potentat, mais tout simplement une récréation honnête et démocratique. Quand j'avais l'âge de ce marmot, je passais le dimanche et le reste de la semaine à jouer avec une citoyenne de ce calibre sous le porche de l'église. C'est ce qui faisait dire à notre curé que je finirais par où j'avais commencé, c'est à savoir par la corde; tout ça parce qu'un jour je lui avais planté mon clou dans ses souliers à boucles, histoire de faire plaisir à mon père, qui était cordonnier dans notre endroit.

Ce disant, le vieux sergent avait roulé industrieusement la corde autour de la toupie, après quoi il la lança sur le sol, observa un moment ses rapides évolutions avec un sourire paternel, puis, se baissant soudain, il la cueillit, selon son expression, dans le creux de sa main droite, et continua d'applaudir par une douce hilarité aux rotations infinies de la *citoyenne*.

Cependant les femmes venaient de monter à cheval; Kado s'étant approché pour tenir l'étrier au commandant Hervé, celui-ci se pencha à l'oreille du Breton, et lui dit à demi-voix : — Vous êtes sévèrement puni de m'avoir trompé, Kado, et je le suis, moi, d'avoir cru à votre bonne foi. — Le vieux garde-chasse tressaillit, et répondit, les yeux baissés vers la terre : — Oui, oui, monsieur, l'épreuve est dure; elle pouvait être pire si vous l'aviez voulu, je le sais... Vous avez eu pitié de l'enfant... est-ce que vous emmènerez le pauvre petit gars?

— Si je faisais mon devoir, Kado, j'emmènerais le père avec le fils.

— L'enfant est bien faible, mon maître... j'aimais à le regarder, car sa défunte mère et lui c'est tout un... On dit qu'Alix me ressemble; mais le petit, c'est sa mère toute vivante. Il est bien faible, monsieur, et s'il y a de la prison au bout de tout cela, de la prison, ou bien...

Le garde-chasse s'interrompit en portant la main à sa gorge, comme s'il eût été suffoqué par la violence de son émotion.

— Maître Kado, reprit Hervé, je n'ai déjà que trop cédé à d'anciens sentimens dont vous autres paraissez faire si peu de cas. Pouvez-vous et voulez-vous m'avouer tout haut, devant ces hommes, ce qui se passe et ce que l'on médite?

Le Breton, après avoir regardé autour de lui avec un air d'indécision douloureuse, leva une main vers le ciel, et dit d'un ton ferme : — L'enfant est entre les mains de Dieu.

— Prenez vos rangs, et en marche! cria Hervé.

— Commandant, dit Bruidoux, amenant par le collet le fils du garde-chasse, le petit singe ne voulait-il pas jouer des jambes pour aller retrouver son épouse?

— Je le mets sous votre garde, sergent; vous m'en répondez.

— En ce cas, approche, mon garçon, reprit Bruidoux en saisissant une longue et forte courroie qui avait servi à attacher des paquets. Il passa un bout de la courroie autour de sa ceinture, lia fortement l'autre bout au corps du jeune captif, et rejoignit, en cet équipage, le détachement, qui descendait la colline des ruines, au milieu des dernières vapeurs du matin.

OCTAVE FEUILLET.

(La seconde partie au prochain n°.)

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA

FORMATION ET DES PROGRÈS

DU TIERS-ÉTAT.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1614 ET LE MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.[1]

Parmi les mesures fiscales qu'une impérieuse nécessité suggéra au gouvernement de Henri IV, il en est une qui eut pour le présent et dans la suite de graves conséquences : c'est le droit annuel mis sur tous les offices de judicature et de finance, et vulgairement nommé la *paulette* (2). Au prix de cette espèce de taille, les magistrats des cours souveraines et les officiers royaux de tout grade obtinrent la jouissance de leurs charges en propriété héréditaire. Le premier résultat de cette innovation fut d'élever à des taux inconnus jusqu'alors la valeur vénale des offices; le second fut d'attirer sur les fonctionnaires civils un

(1) Ce morceau fait partie de l'*Introduction* du *Recueil des Monumens inédits de l'Histoire du Tiers-État*, dont le premier volume paraîtra bientôt. La *Revue* a déjà publié deux chapitres de ce travail. Voyez les livraisons du 15 mai et du 1er juin 1846.

(2) Du nom du traitant Paulet, qui en prit la ferme; ce droit était d'un soixantième de la finance à laquelle on évaluait l'office.

nouveau degré de considération, celui qui s'attache aux avantages de l'hérédité. Moins de dix ans après, on voyait des passions et des intérêts de classes soulevés et mis aux prises par les effets de ce simple expédient financier. Le haut prix des charges en écartait la noblesse, dont une partie était pauvre, et dont l'autre était grevée de substitutions, et cela arrivait au moment même où, plus éclairés, les nobles comprenaient la faute que leurs aïeux avaient faite en s'éloignant des offices par aversion pour l'étude, et en les abandonnant au tiers-état. De là, entre les deux ordres, de nouvelles causes d'ombrage et de rivalité, l'un s'irritant de voir l'autre grandir d'une façon imprévue dans des positions qu'il regrettait d'avoir autrefois dédaignées; celui-ci commençant à puiser dans le droit héréditaire qui élevait des familles de robe à côté des familles d'épée, l'esprit d'indépendance et de fierté, la haute opinion de soi-même, qui étaient auparavant le propre des gentilshommes.

Quelque remarquable qu'eût été, dans le cours du XVI[e] siècle, le progrès des classes bourgeoises, il avait pu s'opérer sans querelle d'amour-propre ou d'intérêt entre la noblesse et la roture; la grande lutte religieuse dominait et atténuait toutes les rivalités sociales. Aucun procédé malveillant des deux ordres l'un envers l'autre ne parut aux états-généraux de 1576 et de 1588. Mais, après l'apaisement des passions soulevées par la dualité de croyance et de culte, d'autres passions assoupies au fond des cœurs se réveillèrent; et ainsi, par la force des choses, le premier quart du XVII[e] siècle se trouva marqué pour recueillir et mettre au jour, avec les griefs récens, toute l'antipathie amassée de longue main entre le second ordre et le troisième. Cette collision éclata, en 1614, au sein des états convoqués, à la majorité de Louis XIII, pour chercher un remède à ce qu'avaient produit de dilapidations et d'anarchie les quatre ans de régence écoulés depuis le dernier règne (1).

Ce fut le 14 octobre que l'assemblée se réunit en trois chambres distinctes au couvent des Augustins de Paris; elle comptait quatre cent soixante-quatre députés, dont cent quarante du clergé, cent trente-deux de la noblesse, et cent quatre-vingt-douze du tiers-état. Parmi ces derniers, les membres du corps judiciaire et les autres officiers royaux dominaient par le nombre et par l'influence. Dès la séance d'ouverture, on put voir entre les deux ordres laïques des signes de jalousie et d'hostilité; le tiers-état s'émut pour la première fois des différences du cérémonial à son égard (2); l'orateur de la noblesse s'écria

(1) Voyez le rapport de mon frère Amédée Thierry sur le concours du prix d'histoire, décerné en 1844 par l'Académie des Sciences morales et politiques. (*Mémoires* de l'Académie, t. V, p. 826.)

(2) « Je remarquai que mondit sieur le chancelier, parlant en sa harangue à messieurs

dans sa harangue : « Elle reprendra sa première splendeur cette no-« blesse tant abaissée maintenant par quelques-uns de l'ordre inférieur « sous prétexte de quelques charges; ils verront tantôt la différence « qu'il y a d'eux à nous (1). » La même affectation de morgue d'une part, la même susceptibilité de l'autre, accompagnèrent presque toutes les communications de la chambre noble avec la chambre bourgeoise. Quand il s'agit d'établir un ordre pour les travaux, le clergé et la noblesse s'accordèrent ensemble, mais le tiers-état, par défiance de ce qui venait d'eux, s'isola et fit tomber leur plan, quoique bon. Peu après, la noblesse tenta une agression contre la haute bourgeoisie; elle résolut de demander au roi la surséance et par suite la suppression du droit annuel dont le bail allait finir, et elle obtint pour cette requête l'assentiment du clergé. La proposition des deux ordres fut adressée au tiers-état, qu'elle mit dans l'alternative, ou de se joindre à eux et de livrer ainsi les premiers de ses membres à la jalousie de leurs rivaux, ou, s'il refusait son adhésion, d'encourir le blâme de défendre par égoïsme un privilége qui blessait la raison publique, et ajoutait un nouvel abus à la vénalité des charges.

Le tiers-état fit preuve d'abnégation. Il adhéra, contre son intérêt, à la demande de suspension de la taxe moyennant laquelle les offices étaient héréditaires, et, pour que cette demande eût toute sa portée logique, il la compléta par celle de l'abolition de la vénalité (2). Mais, exigeant des deux autres ordres sacrifice pour sacrifice, il les requit de solliciter conjointement avec lui la surséance des pensions, dont le chiffre avait doublé en moins de quatre ans (3), et la réduction des tailles devenues accablantes pour le peuple. Sa réponse présentait comme connexes les trois propositions suivantes : supplier le roi, 1° de remettre pour l'année courante un quart de la taille; 2° de suspendre la perception du droit annuel, et d'ordonner que les offices ne soient plus vénaux; 3° de surseoir au paiement de toutes les pensions accordées sur le trésor ou sur le domaine. La noblesse, pour qui les pensions de cour étaient un supplément de patrimoine, fut ainsi frappée par représailles; mais, loin de se montrer généreuse et d'aller droit, comme ses adversaires, elle demanda que les propositions fussent disjointes, qu'on s'occupât uniquement du droit annuel, et qu'on remît à la discussion des cahiers l'affaire des pensions et celle des tailles. Le

« du clergé et de la noblesse, mettoit la main à son bonnet carré, et se découvroit, ce « qu'il ne fit point lorsqu'il parloit au tiers-état. » (Relation des états-généraux de 1614, par Florimond Rapine, député du tiers-état de Nivernais, *Des États-Généraux*, etc., Recueil de Mayer, t. XVI, p. 102.)

(1) *Mercure françois*, troisième continuation, t. III, année 1614, p. 32.

(2) Voyez le discours du lieutenant-général de Saintes, *Relation des États* de 1614 par Florimond Rapine, p. 167.

(3) Depuis la mort de Henri IV.

clergé fit la même demande, entourée de ménagemens et de paroles captieuses qui n'eurent pas plus de succès auprès du tiers-état que la franchise égoïste des gentilshommes (1). Ayant délibéré de nouveau, la chambre du tiers décida qu'elle ne séparerait point ses propositions l'une de l'autre, et elle fit porter ce refus par l'un de ses membres les plus considérables, Jean Savaron, lieutenant-général de la sénéchaussée d'Auvergne.

Cet homme d'un grand savoir et d'un caractère énergique parla deux fois devant le clergé, et termina ainsi son second discours : « Quand « vous vous buttez à l'extinction du droit annuel, ne donnez-vous pas « à connoître que votre intention n'est autre que d'attaquer les offi- « ciers qui possèdent les charges dans le royaume, puisque vous sup- « primez ce que vous devriez demander avec plus d'instance, à savoir, « l'abolition des pensions qui tirent bien d'autres conséquences que le « droit annuel? Vous voulez ôter des coffres du roi seize cent mille « livres qui lui reviennent par chacun an de la paulette, et voulez sur- « charger de cinq millions l'état que le roi paye tous les ans pour « acheter à deniers comptans la fidélité de ses sujets. Quel bien, quelle « utilité peut produire au royaume l'abolition de la paulette, si vous « supportez la vénalité des offices qui cause seule le déréglement en « la justice?... C'est, messieurs, cette maudite racine qu'il faut ar- « racher, c'est ce monstre qu'il faut combattre que la vénalité des « offices qui éloigne et recule des charges les personnes de mérite et « de savoir, procurant l'avancement de ceux qui, sans vertu bien sou- « vent, se produisent sur le théâtre et le tribunal de la justice par la « profusion d'un prix déréglé qui fait perdre l'espérance même d'y « pouvoir atteindre à ceux que Dieu a institués en une honnête mé- « diocrité. Par ainsi, messieurs, nous vous supplions humblement de « ne nous refuser en si saintes demandes l'union de votre ordre. C'est « pour le peuple que nous travaillons, c'est pour le bien du roi que « nous nous portons, c'est contre nos propres intérêts que nous com- « battons. »

Devant la noblesse, Savaron s'exprima d'un ton haut et fier, et, sous ses argumens, il y eut de l'ironie et des menaces. Il dit que ce n'était point le droit annuel qui fermait aux gentilshommes l'accès des charges, mais leur peu d'aptitude pour elles, et la vénalité des offices; que

(1) « Quelques belles paroles qu'il pût prononcer (l'archevêque d'Aix), si ne put-il ja- « mais faire départir notre compagnie de sa résolution de demander conjointement les- « dites propositions, parce qu'on voyoit clairement qu'il y avoit de l'artifice, et que le « clergé et la noblesse s'entendoient à la ruine des officiers et à la continuation de la « charge et oppression du pauvre peuple, et ne vouloient point qu'on demandât le re- « tranchement de leurs pensions, tant ils faisoient marcher leurs intérêts avant tout. » (*Relation de Florimond Rapine*, p. 182.)

ce qu'ils devaient demander plutôt que l'abolition de ce droit, c'était celle de la vénalité; que, du reste, la surséance de la paulette, la réduction des tailles et la suppression des pensions ne pouvaient être disjointes; que l'abus des pensions était devenu tel, que le roi ne trouvait plus de serviteurs qu'en faisant des pensionnaires, ce qui allait à ruiner le trésor, à fouler et opprimer le peuple, et il ajouta en finissant : « Rentrez, messieurs, dans le mérite de vos prédécesseurs, et les portes « vous seront ouvertes aux honneurs et aux charges. L'histoire nous « apprend que les Romains mirent tant d'impositions sur les Fran- « çais (1), que ces derniers enfin secouèrent le joug de leur obéissance, « et par là jettèrent les premiers fondements de la monarchie. Le peuple « est si chargé de tailles, qu'il est à craindre qu'il n'en arrive pareille « chose. Dieu veuille que je sois mauvais prophète (2) ! » Singulières paroles, qui semblent retentir comme un présage lointain de révolution.

La noblesse ne répondit que par des murmures et des invectives à l'orateur du tiers-état; le clergé avait loué son message en lui refusant tout concours; resté seul pour soutenir ses propositions, le tiers résolut de les présenter au roi. Il en fit le premier article d'un mémoire qui contenait sur d'autres points des demandes de réforme, et il envoya au Louvre, avec une députation de douze membres, Savaron, chargé encore une fois de porter la parole. L'homme qui avait donné aux ordres privilégiés des leçons de justice et de prudence fut, devant la royauté, l'avocat ému et courageux du pauvre peuple : « Que diriez- « vous, sire, si vous aviez vu, dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, « les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes ? Cette nouveauté « et misère inouie en votre état ne produiroit-elle pas dans votre ame « royale un désir digne de votre majesté, pour subvenir à une cala- « mité si grande ? Et, cependant, cela est tellement véritable, que je « confisque à votre majesté mon bien et mes offices, si je suis con- « vaincu de mensonge (3). » C'est de là que partit Savaron pour demander, avec la réduction des tailles, le retranchement de tous les abus dénoncés dans le mémoire du tiers-état, et pour traiter de nouveau, avec une franchise mordante, les points d'où provenait le désaccord entre le tiers et les deux autres ordres : « Vos officiers, sire, « secondant l'intention du clergé et de la noblesse, se sont portés à « requérir de votre majesté la surséance du droit annuel qui a causé « un prix si excessif ès offices de votre royaume, qu'il est malaisé

(1) C'est-à-dire les Francs. Le soin de distinguer ces deux noms est une précaution de la science moderne; ici, leur confusion involontaire donnait encore plus de force au discours.

(2) Procès-verbal et cahier de la noblesse ès états de l'an 1615, manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Brienne, numéro 283, fol. 52, verso.

(3) *Relation de Florimond Rapine*, p. 198.

« qu'autres y soient jamais reçus que ceux qui auront plus de biens « et de richesses, et bien souvent moins de mérite, suffisance et capa- « cité : considération à vrai dire très-plausible, mais qui semble être « excogitée pour donner une atteinte particulière à vos officiers, et non « à dessein de procurer le bien de votre royaume. Car à quel sujet « demander l'abolition de la paulette, si votre majesté ne supprime de « tout point la vénalité des offices?... Ce n'est pas le droit annuel qui « a donné sujet à la noblesse de se priver et retrancher des honneurs « de judicature, mais l'opinion en laquelle elle a été depuis longues « années que la science et l'étude affaiblissoit le courage, et rendoit « la générosité lâche et poltronne... On vous demande, sire, que vous « abolissiez la paulette, que vous retranchiez de vos coffres seize cent « mille livres que vos officiers vous payent tous les ans, et l'on ne « parle point que vous supprimiez l'excès des pensions, qui sont telle- « ment effrénées, qu'il y a de grands et puissants royaumes qui n'ont « pas tant de revenu que celui que vous donnez à vos sujets pour ache- « ter leur fidélité... Quelle pitié qu'il faille que votre majesté fournisse, « par chacun an, cinq millions six cent soixante mille livres à quoi se « monte l'état des pensions qui sortent de vos coffres ! Si cette somme « étoit employée au soulagement de vos peuples, n'auroient-ils pas de « quoi bénir vos royales vertus ? Et, cependant, l'on ne parle rien « moins que de cela, l'on en remet la modération aux cahiers, et veut- « on à présent que votre majesté surseoye les quittances de la paulette. « Le tiers-état accorde l'un, et demande très-instamment l'autre (1). »

Cette harangue fut un nouveau sujet d'irritation pour la noblesse, qui en éprouva un tel dépit qu'elle résolut de se plaindre au roi. Elle pria le clergé de se joindre à elle; mais celui-ci, se portant médiateur, envoya l'un de ses membres vers l'assemblée du tiers-état lui exposer les griefs de la noblesse, et l'inviter, pour le bien de la paix, à faire quelque satisfaction. Quand le député eut parlé, Savaron se leva et dit fièrement : que ni de fait, ni de volonté, ni de paroles, il n'avait offensé messieurs de la noblesse; que, du reste, avant de servir le roi comme officier de justice, il avait porté les armes, de sorte qu'il avait moyen de répondre à tout le monde, en l'une et en l'autre profession. Afin d'éviter une rupture qui eût rendu impossible tout le travail des états, le tiers, acceptant la médiation qui lui était offerte, consentit à faire porter à la noblesse des paroles d'accommodement; et pour que toute cause d'aigreur ou de défiance fût écartée, il choisit un nouvel orateur, le lieutenant civil de Mesmes. De Mesmes eut pour mission de déclarer que ni le tiers-état en général, ni aucun de ses membres en particulier, n'avait eu envers l'ordre de la noblesse aucune intention

(1) *Relation de Florimond Rapine*, p. 199 et suiv.

offensante. Il prit un langage à la fois digne et pacifique; mais le terrain était si brûlant, qu'au lieu d'apaiser la querelle, son discours l'envenima. Il dit que les trois ordres étaient trois frères, enfans de leur mère commune la France; que le clergé était l'aîné, la noblesse le puîné, et le tiers-état le cadet; que le tiers-état avait toujours reconnu la noblesse comme élevée de quelques degrés au-dessus de lui, mais qu'aussi la noblesse devait reconnaître le tiers-état comme son frère, et ne pas le mépriser au point de ne le compter pour rien; qu'il se trouvait souvent dans les familles que les aînés ruinaient les maisons, et que les cadets les relevaient (1). Non-seulement ces dernières paroles, mais la comparaison des trois ordres avec trois frères, et l'idée d'une telle parenté entre le tiers-état et la noblesse, excitèrent chez celle-ci un orage de mécontentement. L'assemblée, en tumulte, fit des reproches aux députés ecclésiastiques présens à la séance, se plaignant que l'envoyé du tiers-état, venu sous leur garantie, eût apporté, au lieu de réparations, de nouvelles injures plus graves que les premières. Après de longs débats sur ce qu'il convenait de faire, il fut résolu qu'on irait sur-le-champ porter plainte au roi.

L'audience demandée ne fut obtenue qu'après deux jours; la noblesse en corps s'y présenta. Son orateur, le baron de Senecey, termina un exorde verbeux par cette définition du tiers-état : « Ordre composé « du peuple des villes et des champs: ces derniers quasy tous hom« magers et justiciables des deux premiers ordres, ceux des villes, « bourgeois, marchands, artisans, et quelques officiers; » et il continua : « Ce sont ceux-ci qui, méconnoissant leur condition, sans l'aveu « de ceux qu'ils représentent, veulent se comparer à nous. J'ai honte, « sire, de vous dire les termes qui de nouveau nous ont offensés; ils « comparent votre état à une famille composée de trois frères; ils di« sent l'ordre ecclésiastique être l'aîné, le nôtre le puîné, et eux les « cadets, et qu'il advient souvent que les maisons ruinées par les aînés « sont relevées par les cadets. En quelle misérable condition sommes« nous tombés, si cette parole est véritable!... Et, non contens de se « dire nos frères, ils s'attribuent la restauration de l'état, à quoi comme « la France sait assez qu'ils n'ont aucunement participé, aussi chacun « connoît qu'ils ne peuvent en aucune façon se comparer à nous, et « seroit insupportable une entreprise si mal fondée. Rendez-en, sire, « le jugement, et, par une déclaration pleine de justice, faites-les mettre « en leur devoir (2). » A cet étrange discours, supplique de l'orgueil

(1) Procès-verbal et cahier de la noblesse ès états de l'an 1615, manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Brienne, numéro 283, fol. 61, verso. (*Relation de Florimond Rapine*, p. 226.)

(2) Procès-verbal et cahier de la noblesse, manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Brienne, numéro 283, fol. 63, verso.

en délire, la foule des députés nobles qui accompagnaient l'orateur fit succéder, en se retirant, des marques d'adhésion unanime et des mots tels que ceux-ci : « Nous ne voulons pas que des fils de cordonniers et « de savetiers nous appellent frères. Il y a de nous à eux autant de dif- « férence qu'entre le maître et le valet. »

Le tiers-état reçut avec un grand calme la nouvelle de cette audience et de ces propos; il décida que son orateur serait non-seulement avoué, mais remercié; qu'on n'irait point chez le roi pour récriminer contre la noblesse, et qu'on passerait au travail des cahiers sans s'arrêter à de pareilles disputes. Alors le clergé vint de nouveau s'entremettre pour la réconciliation, demandant que des avances fussent faites par le tiers-état; le tiers répondit que cette fois, comme la première, il n'y avait eu de sa part aucune intention blessante; que messieurs du clergé pouvaient eux-mêmes le faire entendre à la noblesse, à laquelle il ne voulait donner aucune autre satisfaction, désirant qu'on le laissât en paix travailler à son cahier, et s'occuper d'affaires plus importantes. Mais la brouillerie des deux ordres tenait tout en suspens; le gouvernement, sans se porter juge, redoubla d'instances pour la paix; il vint de la part du roi un commandement au tiers-état de faire quelque démarche qui pût contenter la noblesse; et plusieurs jours se passèrent sans que cet ordre fût obéi. Pendant ce temps, le mémoire contenant les demandes du tiers passa à l'examen du conseil. La noblesse et le clergé en appuyèrent tous les articles, hors celui qui était l'objet de la dissidence; et, quant à celui-là, il fut promis par le premier ministre que le chiffre des pensions serait annuellement réduit d'un quart, et que les plus inutiles seraient supprimées. Ce concours et cette victoire ouvrirent les voies au raccommodement. Le tiers-état fit remercier les deux premiers ordres de leur coopération bienveillante. Ses envoyés auprès de la noblesse ne désavouèrent que l'intention d'offense, et on leur répondit convenablement. Ainsi fut terminé ce différend, d'où ne pouvait sortir aucun résultat politique, mais qui est remarquable, parce que le tiers-état y eut le beau rôle, celui du désintéressement et de la dignité, et que là se montra au grand jour, en face de l'orgueil nobiliaire, un orgueil plébéien nourri au sein de l'étude et des professions qui s'exercent par le travail intellectuel.

Une querelle bien plus grave, et sans aucun mélange d'intérêts privés, survint presque aussitôt, et divisa de même les trois ordres, mettant d'un côté le tiers-état, et de l'autre le clergé et la noblesse. Elle eut pour sujet le principe de l'indépendance de la couronne vis-à-vis de l'église, principe qu'avaient proclamé, trois cent douze ans auparavant, les représentans de la bourgeoisie (1). En compilant son cahier général

(1) Aux états-généraux de 1302.

sur les cahiers provinciaux, le tiers-état prit dans le cahier de l'Ile-de-France, et plaça en tête de tous les chapitres un article contenant ce qui suit : « Le roi sera supplié de faire arrêter en l'assemblée des états, « pour loi fondamentale du royaume qui soit inviolable et notoire à « tous, que, comme il est reconnu souverain en son état, ne tenant sa « couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle « soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume « pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser ou ab- « soudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent, pour « quelque cause ou prétexte que ce soit. Tous les sujets, de quelque « qualité et condition qu'ils soient, tiendront cette loi pour sainte et « véritable, comme conforme à la parole de Dieu, sans distinction, « équivoque ou limitation quelconque, laquelle sera jurée et signée « par tous les députés des états, et dorénavant par tous les bénéficiers « et officiers du royaume... Tous précepteurs, régens, docteurs et pré- « dicateurs seront tenus de l'enseigner et publier. »

Ces fermes paroles, dont le sens était profondément national sous une couleur toute monarchique, consacraient le droit de l'état dans celui de la royauté, et déclaraient l'affranchissement de la société civile. Au seul bruit d'une pareille résolution, le clergé fut en alarme; il fit demander au tiers-état et n'obtint de lui qu'avec peine communication de l'article qui, en même temps, fut communiqué à la noblesse. Celle-ci, en délaissant la cause commune des laïques et de l'état, rendit complaisance pour complaisance à la chambre ecclésiastique; mais les démarches collectives des deux premiers ordres furent inutiles auprès du tiers; il ne voulut ni retirer ni modifier son article, et repoussa comme elle le méritait la proposition de s'en tenir à une demande de publication du décret du concile de Constance contre la doctrine du tyrannicide (1). Il s'agissait là de la grande question posée dans la guerre de la ligue entre les deux principes de la royauté légitime par son propre droit, et de la royauté légitime par l'orthodoxie; le débat de cette question, que le règne de Henri IV n'avait point résolue (2), et à laquelle sa fin tragique donnait un intérêt sombre et pénétrant, fut, par une sorte de coup d'état, enlevé à la discussion des ordres, et évoqué au conseil, ou plutôt à la personne du roi.

Sur l'invitation qui lui en fut faite, le tiers-état remit au roi le premier article de son cahier, et, quelques jours après, le président de la chambre et les douze présidens des bureaux furent mandés au Louvre. Quoique Louis XIII fût majeur, la reine-mère prit la parole et dit à la

(1) Voyez, dans la *Relation de Florimond Rapine*, des états-généraux, etc., t. XVI, 2e partie, p. 112-164, le discours du cardinal du Perron, orateur du clergé, et la réplique de Robert Miron, président du tiers-état.

(2) Henri IV n'avait régné qu'en vertu d'une transaction avec ses sujets catholiques.

députation : que l'article concernant la souveraineté du roi et la sûreté de sa personne ayant été évoqué à lui, il n'était plus besoin de le remettre au cahier, que le roi le regardait comme présenté et reçu, et qu'il en déciderait au contentement du tiers-état. Cette violence faite à la liberté de l'assemblée y excita un grand tumulte; elle comprit ce que signifiait et à quoi devait aboutir la radiation qui lui était prescrite. Durant trois jours, elle discuta si elle se conformerait aux ordres de la reine. Il y eut deux opinions : l'une qui voulait que l'article fût maintenu dans le cahier, et qu'on protestât contre les personnes qui circonvenaient le roi et forçaient sa volonté; l'autre qui voulait qu'on se soumît en faisant de simples remontrances. La première avait pour elle la majorité numérique; mais elle ne prévalut point, parce que le vote eut lieu par provinces, et non par bailliages (1). Cent vingt députés, à la tête desquels étaient Savaron et de Mesmes, se déclarèrent opposans contre la résolution de l'assemblée, comme prise par le moindre nombre. Ils demandaient à grands cris que leur opposition fût reçue et qu'il leur en fût donné acte. Le bruit et la confusion remplirent toute une séance, et, de guerre lasse, on s'accorda pour un moyen terme; on convint que le texte de l'article ne serait point inséré dans le cahier général, mais que sa place y resterait formellement réservée. En effet, sur les copies authentiques du cahier, à la première page, et après le titre : *Des lois fondamentales de l'état*, il y eut un espace vide, et cette note : « Le premier article extrait du procès-verbal « de la chambre du tiers-état a été présenté au roi par avance du pré- « sent cahier, et par commandement de sa majesté, qui a promis de « le répondre. »

Cette réponse ne fut pas donnée, et la faiblesse d'une reine que des étrangers gouvernaient fit ajourner la question d'indépendance pour la couronne et le pays. Ce ne fut qu'au bout de soixante-sept ans que les droits de l'état, proclamés cette fois dans une assemblée d'évêques, furent garantis par un acte solennel, obligatoire pour tout le clergé de France. Mais la célèbre déclaration de 1682 n'est, dans sa partie fondamentale, qu'une reproduction presque textuelle de l'article du cahier de 1615, et c'est au tiers-état que revient ici l'honneur de l'initiative (2). Tout ce qu'il y avait de fort et d'éclairé dans l'opinion pu-

(1) Les provinces étaient très inégales en nombre de représentans; mais le vote par bailliages, qui, dans cette occasion, fut réclamé inutilement, répondait presque au vote par tête.

(2) « Nous déclarons, en conséquence, que les rois et les souverains ne sont soumis à « aucune puissance ecclésiastique, par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles; qu'ils « ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement par l'autorité des clés de « l'église; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance « qu'ils leur doivent, ni absous du serment de fidélité; et que cette doctrine, nécessaire « pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'église qu'à l'état, doit être

blique du temps lui rendit hommage et le vengea de sa défaite. Pendant que les ordres privilégiés recevaient de la cour de Rome des brefs de félicitation (1), à Paris des milliers de bouches répétaient ce quatrain, composé pour la circonstance, et qu'aujourd'hui l'on peut dire prophétique :

O noblesse, ô clergé, les aînés de la France,
Puisque l'honneur du roi si mal vous maintenez,
Puisque le tiers-état en ce point vous devance,
Il faut que vos cadets deviennent vos aînés (2).

A la demande de garanties pour la souveraineté et pour la sûreté du prince, le tiers joignit dans son cahier, sous le même titre : *Des lois fondamentales de l'état*, la demande d'une convocation des états-généraux tous les dix ans, et il fut le seul des trois ordres qui exprima ce vœu. Le cahier de 1615 rappelle par le mérite et dépasse en étendue celui de 1560 (3). Il a ce caractère d'abondance inspirée qui se montre aux grandes époques de notre histoire législative. Institutions politiques, civiles, ecclésiastiques, judiciaires, militaires, économiques, il embrasse tout, et, sous forme de requête, statue sur tout avec un sens et une décision admirables. On y trouve l'habileté prudente qui s'attache à ce qui est pratique et de larges tendances vers le progrès à venir, des matériaux pour une législation prochaine, et des vœux qui ne devaient être réalisés que par un ordre de choses tout nouveau. Je voudrais donner une idée complète de cette œuvre de patriotisme et de sagesse (4); mais il faut que je me borne à l'analyse de quelques points. Je choisirai parmi les demandes qui, appartenant au tiers-état seul, ne se rencontrent dans le cahier d'aucun des deux autres ordres :

Que les archevêques et évêques soient nommés suivant la forme prescrite par l'ordonnance d'Orléans (5), c'est-à-dire sur une liste de

« inviolablement suivie comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints « pères et aux exemples des saints. » (Déclaration du 19 mars 1682, *Manuel du Droit public ecclésiastique français*, par M. Dupin, p. 126.)

(1) Voyez procès-verbal et cahier de la noblesse, manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Brienne, numéro 283, fol. 172.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque du roi, collection Fontanieu. (Pièces, lettres et négociations). P. 187.

(3) On y compte 659 articles formant neuf chapitres intitulés : Des lois fondamentales de l'état, de l'état de l'église, des hôpitaux, de l'Université, de la noblesse, de la justice, des finances et domaines, des suppressions et révocations, police et marchandise.

(4) Ce que je dis s'applique à l'ensemble et non à tous les articles du cahier; plusieurs d'entre eux portent la trace inévitable des préjugés qui dominaient alors, tels que le système prohibitif, l'utilité des lois somptuaires et la nécessité de la censure.

(5) Ce mode d'élection mitigée, s'il fut jamais suivi régulièrement, ne put l'être que de 1561 à 1579; l'ordonnance de Blois, rendue à cette dernière date, laisse au roi la faculté de nomination pure et simple.

trois candidats élus par les évêques de la province, le chapitre de l'église cathédrale et vingt-quatre notables, douze de la noblesse et douze de la bourgeoisie; — que les crimes des ecclésiastiques soient jugés par les tribunaux ordinaires; — que tous les curés, sous peine de saisie de leur temporel, soient tenus de porter chaque année, au greffe des tribunaux, les registres des baptêmes, mariages et décès, paraphés à chaque page et cotés; — que les communautés religieuses ne puissent acquérir d'immeubles, si ce n'est pour accroître l'enclos de leurs maisons conventuelles; — que les jésuites soient astreints aux mêmes lois civiles et politiques que les autres religieux établis en France, qu'ils se reconnaissent sujets du roi et ne puissent avoir de provinciaux que Français de naissance et élus par des jésuites français (1);

Que les gentilshommes et les ecclésiastiques ayant domicile ou maison dans les villes soient obligés de contribuer aux charges communales; — que nul gentilhomme ou autre ne puisse exiger aucune corvée des habitans de ses domaines, s'il n'a pour cela un titre vérifié par les juges royaux; — que défense soit faite à tous gentilshommes ou autres de contraindre personne d'aller moudre à leurs moulins, cuire à leurs fours ou pressurer à leurs pressoirs, ni d'user d'aucun autre droit de banalité, quelque jouissance et possession qu'ils allèguent, s'ils n'ont titre reconnu valable; — que tous les seigneurs laïques ou ecclésiastiques soient tenus, dans un délai fixé, d'affranchir leurs mainmortables moyennant une indemnité arbitrée par les juges royaux, sinon que tous les sujets du roi, en quelque lieu qu'ils habitent, soient déclarés de plein droit capables d'acquérir, de posséder et de transmettre librement ce qu'ils possèdent (2);

Qu'il n'y ait plus, au-dessous des parlemens, que deux degrés de juridiction; — que les cours des aides soient réunies aux parlemens; — que les professions soumises depuis l'année 1576 au régime des maîtrises et jurandes puissent s'exercer librement; — que tous les édits en vertu desquels on lève des deniers sur les artisans, à raison de leur industrie, soient révoqués, et que toutes lettres de maîtrise accordées comme faveurs de cour soient déclarées nulles; — que les marchands et artisans, soit de métier formant corporation, soit de tout autre, ne paient aucun droit pour être reçus maîtres, lever boutique ou toute autre chose de leur profession; — que tous les monopoles commerciaux ou industriels concédés à des particuliers soient abolis; — que les douanes de province à province soient supprimées, et que tous les bureaux de perception soient transférés aux frontières (3).

(1) Cahier du tiers-état de 1615, art. 7, 53, 33, 62 et 41. (Manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Brienne, numéro 284.)

(2) Cahier du tiers-état, art. 532, 165, 167 et 309.

(3) Cahier du tiers-état, art. 249, 549, 614, 615, 616, 647, 387 et 389.

Il y a là comme une aspiration vers l'égalité civile, l'unité judiciaire, l'unité commerciale et la liberté industrielle de nos jours. En même temps, le tiers-état de 1615 renouvelle les protestations de 1588 et de 1576 contre l'envahissement par l'état des anciens droits municipaux. Il demande que les magistrats des villes soient nommés par élection pure, sans l'intervention et hors de la présence des officiers royaux; que la garde des clés des portes leur appartienne, et que partout où ils ont perdu cette prérogative, ils y soient rétablis; enfin, que toutes les municipalités puissent, dans de certaines limites, s'imposer elles-mêmes, sans l'autorisation du gouvernement (1).

Si l'on cherche dans les cahiers des trois ordres en quoi leurs vœux s'accordent et en quoi ils diffèrent, on trouvera qu'entre le tiers-état et le clergé la dissidence est beaucoup moins grande qu'entre le tiers-état et la noblesse. Le clergé, tiré d'un côté par l'esprit libéral de ses doctrines, et de l'autre par ses intérêts comme ordre privilégié, ne suit pas en politique une direction nette; tantôt ses votes sont pour le droit commun, la cause plébéienne, le dégrévement des classes pauvres et opprimées; tantôt, lié à la cause nobiliaire, il demande le maintien de droits spéciaux et d'exemptions abusives. Dans les questions de bien-être général, d'unité administrative et de progrès économique, il montre que la tradition des réformes ne lui est pas étrangère, qu'il n'a rien d'hostile au grand mouvement qui, depuis le XIIe siècle, poussait la France, par la main des rois unis au peuple, hors des institutions civiles du moyen-âge. En un mot, ses sympathies évangéliques, jointes à ses sympathies d'origine, le rapprochent du tiers-état dans tout ce qui n'affecte pas ses intérêts temporels ou l'intérêt spirituel et les prétentions de l'église. C'est sur ce dernier point, sur les questions du pouvoir papal, des libertés gallicanes, de la tolérance religieuse, du concile de Trente et des jésuites, et presque uniquement sur elles qu'un sérieux désaccord se rencontre dans les cahiers du tiers et de l'ordre ecclésiastique (2).

Mais, entre les deux ordres laïques, la divergence est complète; c'est un antagonisme qui ne se relâche qu'à de rares intervalles, et qui, vu du point où nous sommes placés aujourd'hui, présente dans les idées, les mœurs et les intérêts, la lutte du passé et de l'avenir. Le cahier du tiers-état de 1615 est un vaste programme de réformes dont les unes furent exécutées par les grands ministres du XVIIe siècle, et dont les autres se sont fait attendre jusqu'aux jours de 1789; le cahier de la noblesse, dans sa partie essentielle, n'est qu'une requête en faveur de tout ce qui périssait ou était destiné à périr par le progrès du temps

(1) Cahier du tiers-état, art. 593, 594 et 528.

(2) Les concessions faites là-dessus par la noblesse furent ce qui lui gagna l'alliance du clergé dans sa querelle avec le tiers-état.

et de la raison. Ce sont des choses déjà dites pour la plupart aux précédens états-généraux, mais accompagnées, cette fois, d'un emportement de haine jalouse contre les officiers royaux, et, en général, contre la classe supérieure du tiers-état (1). La noblesse ne se borne pas à défendre ce qui lui restait de priviléges et de pouvoir; elle veut rompre les traditions administratives de la royauté française, replacer l'homme d'épée sur le banc du juge (2), et supplanter le tiers-état dans les cours souveraines et dans tous les postes honorables. Non-seulement elle revendique les emplois de la guerre et de la cour, mais elle demande que les parlemens se remplissent de gentilshommes, et qu'il y ait pour elle des places réservées à tous les degrés de la hiérarchie civile, depuis les hautes charges de l'état jusqu'aux fonctions municipales (3). En outre, afin de s'ouvrir à elle-même les sources de richesse où la bourgeoisie seule puisait, elle demande de pouvoir faire le grand trafic sans déroger. Le tiers-état s'oppose à cette requête; il veut que l'égalité soit maintenue dans les transactions commerciales (4).

Cette rivalité passionnée, qui donne tant d'intérêt à l'histoire des états-généraux de 1614, fut pour eux une cause d'impuissance. La coalition des deux premiers ordres contre le troisième, et les ressentimens qui en furent la suite, empêchèrent ou énervèrent toute résolution commune, et rendirent nulle l'action de l'assemblée sur la marche et l'esprit du gouvernement. Au reste, quand bien même la cour du jeune roi, composée des favoris de sa mère, aurait eu quelque amour du bien public, l'incompatibilité de vœux entre les ordres l'eût contrainte à rester inerte, car le choix d'une direction précise était trop difficile et trop hasardeux pour elle. Il eût fallu, pour tirer la lumière de ce chaos d'idées, un roi digne de ce nom, ou un grand ministre. Loin de chercher sincèrement une meilleure voie, la cour de Louis XIII n'eut à cœur que de profiter de la mésintelligence des états pour le maintien des abus et la continuation du désordre. De crainte qu'il ne survînt une circonstance qui fît sentir à l'assemblée la nécessité du

(1) « Sa majesté n'aura, s'il lui plaist, aucun égard à tous les articles qui lui seront « présentés dans les cahiers du tiers-état, au préjudice des justices des gentilshommes,... « attendu que ladite chambre s'étant trouvée composée pour la plus grande partie de « lieutenans-généraux et officiers aux bailliages, leur principal dessein n'a été que d'ac- « croître leur autorité et augmenter leur profit au préjudice de ce que la noblesse a si « dignement mérité... » (Cahier de la noblesse de 1615, fol. 233, 234, 229, 262 et 256.)

(2) Voyez dans le cahier de la noblesse l'article relatif à *l'état des baillis et sénéchaux*, fol. 234.

(3) Cahier de la noblesse, fol. 229, 232, 233, 234, 278 et 229.

(4) L'interdiction réclamée par lui atteint non-seulement les gentilshommes, à cause de leur privilége, mais encore les officiers royaux, à cause de l'influence attachée à leur position. Voyez le cahier du tiers-état, art. 161, et le cahier de la noblesse, fol. 232.

bon accord, elle pressa de tout son pouvoir la remise des cahiers, promettant d'y répondre avant que le congé de départ fût donné aux députés. Ceux-ci demandèrent qu'on leur reconnût le droit de rester réunis en corps d'états jusqu'à ce qu'ils eussent reçu la réponse du roi à leurs cahiers. C'était poser la question, encore indécise après trois siècles, du pouvoir des états-généraux; la cour répondit d'une façon évasive, et, le 23 février 1615, quatre mois après l'ouverture des états, les cahiers des trois ordres furent présentés au roi, en séance solennelle, dans la grande salle de l'hôtel de Bourbon.

Le lendemain, les députés du tiers-état se rendirent au couvent des Augustins, lieu ordinaire de leurs séances; ils trouvèrent la salle démeublée de bancs et de tapisseries, et leur président annonça que le roi et le chancelier lui avaient fait défense de tenir désormais aucune assemblée. Plus étonnés qu'ils n'auraient dû l'être, ils se répandirent en plaintes et en invectives contre le ministre et la cour; ils s'accusaient eux-mêmes d'indolence et de faiblesse dans l'exécution de leur mandat; ils se reprochaient d'avoir été quatre mois comme assoupis, au lieu de tenir tête au pouvoir et d'agir résolûment contre ceux qui pillaient et ruinaient le royaume. Un témoin et acteur de cette scène l'a décrite avec des expressions pleines de tristesse et de colère patriotique : « L'un, dit-il, se frappe la poitrine, avouant sa lâcheté, et voudroit chèrement racheter un voyage si infructueux, si pernicieux à « l'état, et dommageable au royaume d'un jeune prince duquel il « craint la censure, quand l'âge lui aura donné une parfaite connoissance des désordres que les états n'ont pas retranchés, mais accrus, « fomentés et approuvés. L'autre minute son retour, abhorre le séjour « de Paris, désire sa maison, voir sa femme et ses amis, pour noyer « dans la douceur de si tendres gages la mémoire de la douleur que sa « liberté mourante lui cause.... Quoi, disions-nous, quelle honte, « quelle confusion à toute la France, de voir ceux qui la représentent « en si peu d'estime et si ravilis, qu'on ignore s'ils sont François, tant « s'en faut qu'on les reconnoisse pour députés!... Sommes-nous autres « que ceux qui entrèrent hier dans la salle de Bourbon (1)? » Cette question, qui était la question même de la souveraineté nationale, revint pour une autre assemblée cent soixante-quatorze ans plus tard, et alors une voix répondit : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, délibérons (2). »

Mais rien n'était mûr en 1615 pour les choses que fit le tiers-état de 1789; les députés, à qui toute délibération était interdite, restèrent sous

(1) *Relation de Florimond Rapine*, IIIe partie, p. 119.

(2) C'est ce mot de Sieyès qui amena le serment du jeu de paume.

le poids de leur découragement. Chaque jour, suivant le récit de l'un d'entre eux (1), ils allaient battre le pavé du cloître des Augustins, pour se voir et apprendre ce qu'on voulait faire d'eux. Ils se demandaient l'un à l'autre des nouvelles de la cour. Ce qu'ils souhaitaient d'elle, c'était d'être congédiés; et tous en cherchaient le moyen, pressés qu'ils étaient de quitter une ville où ils se trouvaient, dit le même récit, errans et oisifs, sans affaires, ni publiques, ni privées. Le sentiment de leur devoir les tira de cette langueur. Ils songèrent que le conseil du roi étant à l'œuvre pour la préparation des réponses à faire aux cahiers, s'il arrivait que quelque décision y fût prise au détriment du peuple, on ne manquerait pas de rejeter le mal sur leur impatience de partir, et que d'ailleurs la noblesse et le clergé profiteraient de leur absence pour obtenir, à force de sollicitations, toute sorte d'avantages. Par ce double motif, les députés du tiers-état résolurent de ne demander aucun congé séparément, et d'attendre, pour se retirer, que le conseil eût décidé sur les points essentiels. Ils restèrent donc, et se réunirent plusieurs fois, en différens lieux, soutenant avec une certaine vigueur, contre le premier ministre, leur qualité de députés. Enfin, le 24 mars, les présidens des trois ordres furent mandés au Louvre. On leur dit que la multitude des articles contenus dans les cahiers ne permettait pas au roi d'y répondre aussi vite qu'il l'eût désiré, mais que, pour donner aux états une marque de sa bonne volonté, il accueillait d'avance leurs principales demandes, et leur faisait savoir qu'il avait résolu d'abolir la vénalité des charges, de réduire les pensions, et d'établir une chambre de justice contre les malversations des financiers; qu'on pourvoirait à tout le reste le plus tôt possible, et que les députés pouvaient partir.

Ces trois points des cahiers étaient choisis avec adresse, comme touchant à la fois aux passions des trois ordres. La noblesse voyait dans l'abolition de l'hérédité et de la vénalité des offices un grand intérêt pour elle-même; le tiers-état voyait un grand intérêt pour le peuple dans le retranchement des pensions; et l'assemblée avait été unanime pour maudire les financiers et réclamer l'établissement d'une juridiction spéciale contre leurs gains illicites. On pouvait même dire que la suppression de la paulette et de la vénalité était une demande commune des états, bien que chaque ordre eût fait cette demande par des motifs différens : la noblesse, pour son propre avantage; le clergé, par sympathie pour la noblesse, et le tiers-état en vue du bien public contre son intérêt particulier. Et quant à l'article des pensions qui avait fait éclater la division entre le tiers et les deux autres ordres, les

(1) Florimond Rapine, député du tiers-état de Nivernais.

trois cahiers en étaient venus à son égard à un accord, plus franc, il est vrai, du côté du clergé que du côté de la noblesse (1). Ainsi, par une circonstance bizarre, sous des votes conformes, il y avait des passions contraires, et les promesses du roi satisfaisaient du même coup des désirs généreux et des intentions égoïstes. Ces promesses, la seule bonne nouvelle que les membres des états eussent à emporter dans leurs provinces, ne furent jamais tenues, et la réponse aux cahiers par une ordonnance royale n'arriva qu'après quinze ans.

Telle fut la fin des états-généraux convoqués en 1614 et dissous en 1615. Ils font époque dans notre histoire nationale, comme fermant la série des grandes assemblées tenues sous la monarchie ancienne; ils font époque dans l'histoire du tiers-état, dont ils signalèrent, au commencement du XVIIe siècle, l'importance croissante, les passions, les lumières, la puissance morale et l'impuissance politique. Leur réunion n'aboutit qu'à un antagonisme stérile, et avec eux cessa d'agir et de vivre ce vieux système représentatif qui s'était mêlé à la monarchie, sans règles ni conditions précises, et où la bourgeoisie avait pris place non par droit, non par conquête, mais à l'appel du pouvoir royal. Entrée aux états du royaume sans lutte, sans cette fougue de désir et de travail qui l'avait conduite à l'affranchissement des communes, elle y était venue, en général, avec plus de défiance que de joie, parfois hardie, souvent contrainte, toujours apportant avec elle une masse d'idées neuves, qui, de son cahier de doléances, passaient plus ou moins promptement, plus ou moins complétement, dans les ordonnances des rois. A cette initiative, dont le fruit était lent et incertain, se bornait le rôle effectif du tiers-état dans les assemblées nationales; toute action immédiate lui était rendue impossible par la double action contraire ou divergente des ordres privilégiés. C'est ce qu'on vit plus clairement que jamais aux états de 1615, et il semble que l'ordre plébéien, frappé d'une telle expérience, ait dès-lors fait peu de cas de ses droits politiques. Cent soixante-quatorze ans s'écoulèrent sans que les états-généraux fussent une seule fois réunis par la couronne, et sans que l'opinion publique usât de ce qu'elle avait de forces pour amener cette réunion (2). Espérant tout de ce pouvoir, qui avait tiré du peuple et

(1) Voyez le cahier du tiers-état, art. 491 et 492; celui du clergé, art. 158; et celui de la noblesse, fol. 214, verso. (Manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Brienne, numéros 282, 283 et 284.)

(2) Durant les troubles de la fronde, les états-généraux furent convoqués à deux reprises; d'abord spontanément par la cour en lutte avec la bourgeoisie; ensuite sur les instances de la noblesse unie au clergé. Des philanthropes, joints au parti aristocratique, les réclamèrent au déclin du règne de Louis XIV. Le régent y songea pour étayer son pouvoir, et il n'en fut point question sous le règne de Louis XV. Leur souvenir, presque éteint pour la masse nationale, ne se raviva qu'à l'heure où ils se présentèrent à elle comme la clé d'une révolution.

mis en œuvre par des mains plébéiennes les élémens de l'ordre civil moderne, l'opinion se donna un siècle et demi, sans réserve, à la royauté. Elle embrassa la monarchie pure, symbole d'unité sociale, jusqu'à ce que cette unité, dont le peuple sentait profondément le besoin, apparut aux esprits sous de meilleures formes.

Ici commence une nouvelle phase de l'histoire du tiers-état; le vide que laisse dans cette histoire la disparition des états-généraux se trouve rempli par les tentatives d'intervention directe du parlement de Paris dans les affaires du royaume. Ce corps judiciaire, appelé dans certains cas par la royauté à jouer un rôle politique, se prévalut, dès le XVIe siècle, de cet usage pour soutenir qu'il représentait les états, qu'il avait, en leur absence, le même pouvoir qu'eux (1), et, quand l'issue de leur dernière assemblée eut trompé toutes les espérances de réforme, l'attente publique se tourna vers lui pour ne plus s'en détacher qu'au jour où devait finir l'ancien régime. Recruté depuis plus de trois siècles dans l'élite des classes roturières, placé au premier rang des dignitaires du royaume, donnant l'exemple de l'intégrité et de toutes les vertus civiques, honoré pour son patriotisme, son lustre, ses richesses, son orgueil même, le parlement avait tout ce qu'il fallait pour attirer les sympathies et la confiance du tiers-état. Sans examiner si ses prétentions au rôle d'arbitre de la législation et de modérateur du pouvoir royal étaient fondées sur de véritables titres, on l'aimait pour son esprit de résistance à l'ambition des favoris et des ministres, pour son hostilité perpétuelle contre la noblesse, pour son zèle à maintenir les traditions nationales, à garantir l'état de toute influence étrangère, et à conserver intactes les libertés de l'église gallicane. On lui donnait les noms de corps auguste, de sénat auguste, de tuteur des rois, de père de l'état, et l'on regardait ses droits et son pouvoir comme aussi sacrés, aussi incontestables que les droits mêmes et le pouvoir de la couronne.

Ce qu'il y avait d'aristocratique dans l'existence faite aux cours de judicature par l'hérédité des charges, loin de diminuer leur crédit auprès des classes moyenne et inférieure de la nation, n'était aux yeux de celles-ci qu'une force de plus pour la défense des droits et des intérêts de tous. Cette puissance effective et permanente, transmise du père au fils, conservée intacte par l'esprit de corps joint à l'esprit de famille, paraissait pour la cause des faibles et des opprimés une protection plus solide que les prérogatives incertaines et temporaires des états-généraux. En réalité, l'esprit politique des compagnies judiciaires était moins large et moins désintéressé que celui dont se montraient animés, dans l'exercice de leurs pouvoirs, les représentans élus du

(1) Le parlement disait de lui-même qu'il était *les états-généraux au petit pied*.

tiers-état (1). Si le parlement tenait de ces derniers sous de certains rapports, il en différait sous d'autres; son opposition la plus courageuse était parfois égoïste; il avait quelques-uns des vices de la noblesse, à laquelle il confinait. Mais, malgré ses travers et ses faiblesses, ceux qui souffraient des abus ne se lassaient point de croire à lui et de compter sur lui. Il semble qu'au fond des consciences populaires une voix se fît entendre qui disait : Ce sont nos gens, ils ne sauraient vouloir que le bien du peuple.

Les faits restèrent, dans toute occasion, fort au-dessous des espérances, et il n'en pouvait être autrement. Si les cours souveraines avaient le mérite de parler haut, leur parole manquait de sanction. Instituées par les rois pour administrer la justice, elles n'avaient pas même l'ombre de ce mandat national qui, donné ou présumé, confère, dans telle ou telle mesure, le droit d'agir contre la volonté du monarque. Dès que venait le moment de faire succéder l'action aux remontrances, d'opposer des moyens de contrainte à l'obstination du pouvoir, le parlement se trouvait sans titre et sans force; il devait s'arrêter ou recourir à des auxiliaires plus puissans que lui, aux princes du sang, aux factieux de la cour, à l'aristocratie mécontente. Quand il avait refusé au nom de l'intérêt public l'enregistrement d'un édit ou la suppression d'un arrêt, et conservé une attitude libre et fière malgré l'exil ou l'emprisonnement de ses membres, son rôle était fini, à moins qu'il n'eût fait alliance avec des ambitions étrangères à la cause du peuple et au bien du royaume. Ainsi les plus solennelles manifestations de patriotisme et d'indépendance n'aboutissaient qu'à des procédures sans issue, ou à la guerre civile pour l'intérêt ou les passions des grands. De nobles commencemens et des suites mesquines ou détestables, le courage civique réduit, par le sentiment de son impuissance, à se mettre au service des intrigues et des factions nobiliaires, telle est, en somme, l'histoire des tentatives politiques du parlement. La première de toutes, qui fut, sinon la plus éclatante, au moins l'une des plus hardies, présenta ce caractère qu'on retrouve sur une plus grande échelle et avec de nombreuses complications dans les événemens de la fronde.

Le 28 mars 1615, quatre jours après la dissolution des états-généraux, le parlement, toutes les chambres assemblées, rendit un arrêt

(1) On en vit un exemple en 1615 à propos du droit annuel d'où provenait l'hérédité des charges. La chambre du tiers-état en avait demandé l'abolition, quoique la plupart de ses membres fussent officiers de judicature. Le parlement, dès que les cahiers eurent été remis au roi, s'assembla pour protester contre cette réforme et pour dénoncer en même temps les abus de l'administration, faisant ainsi un mélange bizarre de l'intérêt public et de son intérêt particulier. (Voyez la *Relation de Florimond Rapine,* III[e] part., p. 130, 131 et 137.)

qui invitait les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne, *ayant séance et voix délibérative en la cour*, à s'y rendre, pour aviser sur les choses qui seraient proposées pour le service du roi, le bien de l'état et le soulagement du peuple. Cette convocation, faite sans commandement royal, était un acte inoui jusqu'alors; elle excita dans le public une grande attente, l'espérance de voir s'exécuter par les compagnies souveraines ce qu'on s'était vainement promis de la réunion des états. Le conseil du roi s'en émut comme d'une nouveauté menaçante, et, cassant l'arrêt du parlement par un contre-arrêt, il lui défendit de passer outre, et aux princes et pairs de se rendre à son invitation. Le parlement obéit; mais aussitôt il se mit en devoir de rédiger des remontrances : un nouvel arrêt du conseil lui ordonna de s'arrêter; cette fois, il n'obéit point et continua la rédaction commencée. Les remontrances prêtes, le parlement demanda audience pour qu'elles fussent lues devant le roi, et sa ténacité, soutenue par l'opinion publique, intimida les ministres; durant près d'un mois, ils négocièrent pour que cette lecture n'eût pas lieu; mais le parlement fut inébranlable, et sa persévérance l'emporta. Le 22 mai, il eut audience au Louvre et fit entendre au roi, en conseil, ces remontrances, dont voici quelques passages :

« Sire, cette assemblée des grands de votre royaume n'a été proposée « en votre cour de parlement que sous le bon plaisir de votre majesté, « pour lui représenter au vrai, par l'avis de ceux qui en doivent avoir « le plus de connoissance, le désordre qui s'augmente et multiplie de « jour en jour, étant du devoir des officiers de votre couronne, en « telles occasions, vous toucher le mal, afin d'en atteindre le remède « par le moyen de votre prudence et autorité royale, ce qui n'est, sire, « ni sans exemple ni sans raison... Ceux qui veulent affoiblir et déprimer l'autorité de cette compagnie s'efforcent de lui ôter la liberté « que vos prédécesseurs lui avoient perpétuellement accordée de vous « remontrer fidèlement ce qu'elle jugeroit utile pour le bien de votre « état. Nous osons dire à votre majesté que c'est un mauvais conseil « qu'on lui donne de commencer l'année de sa majorité par tant de « commandemens de puissance absolue, et de l'accoutumer à des actions dont les bons rois comme vous, sire, n'usent jamais que fort « rarement (1). »

Après avoir présenté à sa manière les faits de son histoire, dit qu'il tenait la place du conseil des grands barons de France, et qu'à ce titre il était de tout temps intervenu dans les affaires publiques, le parlement proposait un cahier de réformes à l'instar de ceux des états-généraux. Il demandait au roi de reprendre à l'intérieur et à l'extérieur

(1) *Des États-Généraux*, etc., t. XVII, deuxième partie, p. 141 et 144.

les erremens politiques de son père, d'entretenir les mêmes alliances et de pratiquer les mêmes règles de gouvernement, de pourvoir à ce que sa souveraineté fût garantie contre les doctrines ultramontaines, et à ce que l'intérêt étranger ne s'insinuât par aucune voie dans la gestion des affaires d'état. Il passait en revue tous les désordres de l'administration : la ruine des finances, les prodigalités, les dons excessifs et les pensions de faveur, les entraves mises à la justice par la cour et la haute noblesse, la connivence des officiers royaux avec les traitans, et l'avidité insatiable des ministres; il montrait en perspective le soulèvement du peuple réduit au désespoir, et concluait par ces mots d'une fierté calme : « Sire, nous supplions très humblement votre « majesté de nous permettre l'exécution si nécessaire de l'arrêt du « mois de mars dernier... Et au cas que ces remontrances, par les « mauvais conseils et artifices de ceux qui y sont intéressés, ne puis- « sent avoir lieu et l'arrêt être exécuté, votre majesté trouvera bon, « s'il lui plaît, que les officiers de son parlement fassent cette protesta- « tion solennelle, que, pour la décharge de leurs consciences envers « Dieu et les hommes, pour le bien de votre service et la conservation « de l'état, ils seront obligés de nommer ci-après en toute liberté les « auteurs de tous ces désordres, et faire voir au public leurs déporte- « ments (1). »

Le lendemain, 23 mai, un arrêt du conseil ordonna de biffer ces remontrances des registres du parlement, et défendit à la compagnie de s'entremettre des affaires d'état sans l'ordre du roi. Le parlement demanda une nouvelle audience, elle lui fut refusée, et des ordres réitérés lui enjoignirent d'exécuter l'arrêt du conseil; il résista, employant avec art tous les moyens dilatoires que sa procédure lui fournissait; mais, tandis qu'il soutenait pied à pied la lutte légale, ceux qu'il avait convoqués à ses délibérations quittaient Paris et préparaient tout pour une prise d'armes. Le prince de Condé, le duc de Vendôme, les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Longueville et d'autres grands seigneurs soulevèrent les provinces dont ils avaient le gouvernement, publièrent un manifeste contre la cour et levèrent des soldats au nom du jeune roi, violenté, disaient-ils, par ses ministres. Profitant des inquiétudes causées par les complaisances du gouvernement pour la cour de Rome, et par ses liaisons avec l'Espagne, ils entraînèrent dans leur parti les chefs des calvinistes (2), et la cause de la religion réformée, une fois associée à celle de la rébellion aristocratique, resta compromise par cette alliance. Ainsi commença, pour les protestans, la série de fautes et de malheurs qui, terminée par la révolte et le siége de

(1) *Des États-Généraux*, etc., t. XVII, deuxième partie, p. 172 et suiv.

(2) Les ducs de Rohan, de Soubise et de La Trémouille, et même le duc de Sully.

la Rochelle, leur fit perdre successivement toutes les garanties politiques et militaires dont les avait dotés l'édit de Nantes.

La guerre civile, dont les remontrances du parlement étaient le prétexte, se termina sans autre fait d'armes que des marches de troupes et de grands pillages commis par les soldats des princes révoltés. Dans le traité de paix conclu à Loudun et publié sous la forme d'un édit, il fut statué que l'arrêt de suppression des remontrances demeurerait sans effet, que les droits des cours souveraines seraient fixés par un accord entre le conseil du roi et le parlement, que le roi répondrait sous trois mois aux cahiers des états-généraux, et dans le même délai au fameux article du tiers-état sur l'indépendance de la couronne (1). Mais toutes ces stipulations d'intérêt public restèrent en paroles, il n'y eut d'exécuté que les clauses secrètes qui accordaient aux chefs de la révolte des places de sûreté, des honneurs et six millions à partager entre eux. Ainsi satisfaits, les mécontens se réconcilièrent avec leurs ennemis de la cour, et les choses reprirent le même train de désordre et d'anarchie qu'auparavant. Le pouvoir divisé et annulé par les cabales qui se le disputaient; une sorte de complot pour ramener la France en arrière au-delà du règne de Henri IV; des tentatives qui faisaient dire aux uns avec une joie folle, aux autres avec une profonde affliction, que le temps des rois était passé, et que celui des grands était venu (2); la menace toujours présente d'une dissolution administrative et d'un démembrement du royaume par les intrigues des ambitieux unies à celles de l'étranger : voilà le spectacle qu'offrit, au milieu de ses variations, le gouvernement de Louis XIII, jusqu'au jour où un homme d'état marqué dans les destinées de la France pour reprendre et achever l'œuvre politique de Henri-le-Grand, après s'être glissé au pouvoir à l'ombre d'un patronage, s'empara de la direction des affaires de haute lutte, par le droit du génie.

Le cardinal de Richelieu fut moins un ministre, dans le sens exact de ce mot, qu'un fondé de pouvoir universel de la royauté. Sa prépondérance au conseil suspendit l'exercice de la puissance héréditaire, sans que la monarchie cessât d'exister, et il semble que cela ait eu lieu pour que le progrès social, arrêté violemment depuis le dernier règne, reprît sa marche par l'impulsion d'une sorte de dictateur dont l'esprit fût libre des influences qu'exerce sur les personnes royales l'intérêt de famille et de dynastie. Par un étrange concours de circonstances, il se trouva que le prince faible, dont la destinée devait être de prêter son nom au règne du grand ministre, avait dans son caractère, ses instincts, ses qualités bonnes ou mauvaises, tout ce qui peut

(1) Voyez l'édit donné à Blois au mois de mai 1616. (*Recueil des anciennes lois françaises*, t. XVI, p. 88.)

(2) *Mémoires* de Sully, collection Michaud, deuxième série, t. II, p. 388.

répondre aux conditions d'un pareil rôle. Louis XIII, ame sans ressort mais non sans intelligence, ne pouvait se passer d'un maître; après en avoir accepté et quitté plusieurs, il prit et garda celui qu'il reconnut capable de mener la France au but que lui-même entrevoyait, et où il aspirait vaguement dans ses rêveries mélancoliques. On dirait qu'obsédé par la pensée des grandes choses qu'avait faites et voulues son père, il se sentit sous le poids d'immenses devoirs qu'il ne pouvait remplir que par le sacrifice de sa liberté d'homme et de roi. Souffrant parfois de ce joug, il était tenté de s'en affranchir, et aussitôt il venait le reprendre, vaincu par la conscience qu'il avait du bien public et par son admiration pour le génie dont les plans magnifiques promettaient l'ordre et la prospérité au dedans, la force et la gloire au dehors (1).

Dans ses tentatives d'innovation, Richelieu, simple ministre, dépassa de beaucoup en hardiesse le grand roi qui l'avait précédé. Il entreprit d'accélérer si fort le mouvement vers l'unité et l'égalité civiles, et de le porter si loin, que désormais il fût impossible de rétrograder. Après le règne de Philippe-le-Bel, la royauté avait reculé dans sa tâche révolutionnaire et fléchi sous une réaction de l'aristocratie féodale; après Charles V, il s'était fait de même un retour en arrière; l'œuvre de Louis XI avait été près de s'abîmer dans les troubles du XVIe siècle, et celle de Henri IV se trouvait compromise par quinze ans de désordre et de faiblesse. Pour qu'elle ne pérît pas, il fallait trois choses : que la haute noblesse fût définitivement contrainte à l'obéissance au roi et à la loi, que le protestantisme cessât d'être un parti armé dans l'état, que la France pût choisir ses alliés librement dans son intérêt et dans celui de l'indépendance européenne. C'est à ce triple objet que le ministre-roi employa sa puissance d'esprit, son infatigable activité, des passions ardentes et une force d'ame héroïque (2). Sa vie de tous les jours fut une lutte acharnée contre les grands, la famille royale, les cours souveraines, tout ce qu'il y avait de hautes existences et de corps constitués dans le pays. Pour tout réduire au même niveau de soumission et d'ordre, il éleva la royauté au-dessus des liens de famille et du lien

(1) Voyez le *Testament politique* du cardinal de Richelieu.

(2) « Lorsque votre majesté se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses « conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire « avec vérité que les huguenots partageoient l'état avec elle; que les grands se condui- « soient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissans gouverneurs des « provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges..... Je puis encore dire « que les alliances étrangères étoient méprisées; les intérêts particuliers préférez aux « publics; en un mot, la dignité de la majesté royale étoit tellement ravallée et si diffé- « rente de ce qu'elle devoit être, par le défaut de ceux qui avoient lors la principale con- « duite de nos affaires, qu'il étoit presque impossible de la reconnoître. » (*Testament politique* de Richelieu, première partie, p. 5; Amsterdam, 1788.)

des précédens; il l'isola dans sa sphère comme une pure idée, l'idée vivante du salut public et de l'intérêt national (1).

Des hauteurs de ce principe, il fit descendre dans l'exercice de l'autorité suprême une logique impassible et des rigueurs impitoyables. Il fut sans merci comme il était sans crainte, et mit sous ses pieds le respect des formes et des traditions judiciaires. Il fit prononcer des sentences de mort par des commissaires de son choix, frappa, jusque sur les marches du trône, les ennemis de la chose publique, ennemis en même temps de sa fortune, et confondit ses haines personnelles avec la vindicte de l'état. Nul ne peut dire s'il y eut ou non du mensonge dans la sécurité de conscience qu'il fit voir à ses derniers momens (2); Dieu seul a connu le fond de sa pensée. Nous qui avons recueilli le fruit lointain de ses veilles et de son dévouement patriotique, nous ne pouvons que nous incliner devant cet homme de révolution par qui ont été préparées les voies de la société nouvelle. Mais quelque chose de triste demeure attaché à sa gloire; il a tout sacrifié au succès de son entreprise; il a étouffé en lui-même et refoulé dans de nobles ames les principes éternels de la morale et de l'humanité (3). A la vue des grandes choses qu'il a faites, on l'admire avec gratitude, on voudrait, on ne saurait l'aimer.

Les novateurs les plus intrépides sentent qu'ils ont besoin de l'opinion; avant d'exécuter ses plans politiques, Richelieu voulut les soumettre à l'épreuve d'un débat solennel, pour qu'ils lui revinssent confirmés par une sorte d'adhésion nationale. Il ne pouvait songer aux états généraux; membre de ceux de 1614, il les avait vus à l'œuvre, et d'ailleurs son génie absolu répugnait à ces grandes réunions; l'appui

(1) « Les intérêts publics doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers. » (*Test.*, deuxième partie, p. 222.) — « Croire que, pour être fils ou frère du roi ou prince « du sang, on puisse impunément troubler le royaume, c'est se tromper. Il est plus « raisonnable d'assurer le royaume et la royauté que d'avoir égard à leurs qualités..... « Les fils, frères et autres parens des rois sont sujets aux lois comme les autres, et prin- « cipalement quand il est question du crime de lèse-majesté. » (*Mémoires* du cardinal de Richelieu, collection Michaud, deuxième série, t. VIII, p. 407.)

(2) « Le curé lui demandant s'il ne pardonnoit point à ses ennemis, il répondit qu'il « n'en avoit point que ceux de l'état. » (*Mémoires* de Montglat, collection Michaud, troisième série, t. V, p. 133.) — Voyez aussi *Mémoires* de Montchal, Rotterdam, 1718, p. 268.

(3) « Le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisoit dans le siècle passé les « vertus des Miron, des Harlay, des Marillac, des Pibrac et des Faye. Ces martyrs de « l'estat, qui, par leurs bonnes et saintes maximes, ont plus dissipé de factions que l'or « d'Espagne et d'Angleterre n'en a faict naistre, ont esté les défenseurs de la doctrine « pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président Ba- « rillon à Amboise; et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir advancé « des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leur propre vie. » (*Mémoires* du cardinal de Raiz, collection Michaud et Poujoulat, p. 50.)

moral qu'il désirait, il le chercha dans une assemblée de notables. Il convoqua au mois de novembre 1626 cinquante-cinq personnes de son choix, douze membres du clergé, quatorze de la noblesse, et vingt-sept des cours souveraines, avec un trésorier de France et le prévôt des marchands de Paris. Gaston, frère du roi, fut président. et les maréchaux de la Force et de Bassompierre vice-présidens de l'assemblée; mais les nobles qui y siégèrent, conseillers d'état pour la plupart, appartenaient à l'administration plutôt qu'à la cour; il ne s'y trouva ni un duc et pair, ni un gouverneur de province (1).

Devant cette réunion d'élite, dont les hommes du tiers-état formaient plus de la moitié, Richelieu développa lui-même tout le plan de sa politique intérieure (2). L'initiative des propositions partit du gouvernement, non de l'assemblée; une même pensée pénétra tout, les demandes comme les réponses, et, dans le travail d'où résulta le cahier des votes, on ne saurait distinguer ce qui fut la part du ministre et ce qui fut celle des notables. Des principes d'administration conformes au génie social et à l'avenir de la France furent posés d'un commun accord : l'assiette de l'impôt doit être telle que les classes qui produisent et qui souffrent n'en soient pas grevées; — c'est dans l'industrie et le commerce qu'est le ressort de la prospérité nationale, on doit faire en sorte que cette carrière soit de plus en plus considérable et tenue à honneur; — il faut que la puissance de l'état ait pour base une armée permanente où les grades soient accessibles à tous, et qui répande l'esprit militaire dans les classes non nobles de la nation. Quant aux mesures promises ou réclamées, les principales eurent pour objet l'abaissement des dépenses de l'état au niveau des recettes, et la réduction des dépenses improductives au profit des dépenses productives; l'augmentation des forces maritimes en vue du trafic lointain; l'établissement de grandes compagnies de commerce et la reprise à l'intérieur des grands projets de canalisation; la sécurité des gens de travail garantie contre l'indiscipline des gens de guerre par la sévérité de la police et la régularité de la solde; enfin, la démolition, dans toutes les provinces, des forteresses et châteaux inutiles à la défense du royaume.

L'assemblée des notables se sépara le 24 février 1627, et aussitôt une commission fut nommée pour rédiger en un même corps de lois les réformes nouvellement promises et celles qui devaient répondre aux cahiers des états de 1614. En même temps la plus matérielle, et non la moins populaire de ces réformes, la démolition des forteresses, cantonnemens de la noblesse factieuse et de la soldatesque des guerres civiles, commença de s'exécuter. A chaque époque décisive du progrès

(1) La séance d'ouverture eut lieu le 2 décembre, dans la grande salle des Tuileries.

(2) Voyez son discours et celui du garde-des-sceaux Marillac, dans le procès-verbal de l'assemblée de 1626. (*Des États-Généraux*, etc., t. XVIII, p. 207 et suiv.)

vers l'unité nationale, ce genre de destruction avait eu lieu par l'autorité des rois; Charles V, Louis XI et Henri IV s'attaquèrent aux donjons pour mater l'esprit féodal; en cela comme en tout, Richelieu fit faire un pas immense à l'œuvre de ses devanciers. Les mesures à prendre pour ce qu'on pourrait nommer l'aplanissement politique du sol français furent confiées par lui à la diligence des provinces et des municipalités, et, d'un bout à l'autre du royaume, les masses plébéiennes se levèrent pour abattre de leurs mains les murs crénelés, repaires de tyrannie ou de brigandage, que, de génération en génération, les enfans apprenaient à maudire. Selon la vive expression d'un historien patriote, « les villes coururent aux citadelles, les campagnes aux châteaux, chacun à sa haine (1). » Mais l'ordre, qui souvent marque la profondeur des sentimens populaires, présida à cette grande exécution que le pays faisait sur lui-même; aucune dévastation inutile ne fut commise, on combla les fossés, on rasa les forts, les bastions, tout ce qui était un moyen de résistance militaire; on laissa debout ce qui ne pouvait être qu'un monument du passé.

Pendant ce temps, la commission de réforme législative poursuivait son travail sous la présidence du garde-des-sceaux, Marillac. Il en résulta l'ordonnance de janvier 1629, égale en mérite et supérieure en étendue aux grandes ordonnances du XVI[e] siècle. Ce nouveau code n'avait pas moins de quatre cent soixante et un articles. Il touche à toutes les parties de la législation : droit civil, droit criminel, police générale, affaires ecclésiastiques, instruction publique, justice, finances, commerce, armée, marine. Inspiré à la fois par le vœu national et par la pensée de Richelieu, il est empreint de cette pensée, quoique le grand ministre ait dédaigné d'y prétendre aucune part, et que l'opposition du parlement, soulevée contre cette œuvre de haute sagesse, y ait, dans un sobriquet burlesque, attaché un autre nom que le sien (2).

L'ordonnance, ou plutôt le code de 1629, eut pour but de répondre à la fois aux demandes des derniers états-généraux et à celles de deux assemblées de notables (3). Parmi les dispositions prises d'après les cahiers de 1615, la plupart furent puisées dans celui du tiers-état; je n'en ferai point l'analyse, j'observerai seulement qu'en beaucoup de cas la réponse donnée reste en arrière ou s'écarte un peu de la demande. On sent que le législateur s'étudie à concilier les intérêts di-

(1) M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. XII, p. 527.

(2) Les gens de robe affectèrent de ridiculiser l'ordonnance de 1629 en l'appelant *Code Michaud*, du prénom de son rédacteur, le garde-des-sceaux Michel de Marillac.

(3) Celle de 1617, dont je n'ai pas fait mention, et celle de 1626. — Ordonnance sur les plaintes des états assemblés à Paris en 1614, et de l'assemblée des notables réunis à Rouen et à Paris en 1617 et 1626. (*Recueil des anciennes Lois françaises*, t. XVI, p. 223 et suivantes.)

vergens des ordres, et qu'il veut borner la réforme à de certaines limites. Si la suppression des banalités sans titre et des corvées abusives est accordée au tiers, il n'est point répondu à son vœu pour l'affranchissement des main-mortables (1). Le temps des campagnes libres n'était pas venu, celui des villes libres était passé. Ce n'est qu'en termes évasifs que l'ordonnance répond à la demande d'émancipation du régime municipal, et elle décrète spontanément l'uniformité de ce régime; elle veut que tous les corps de ville soient réduits, autant que possible, au modèle de celui de Paris (2). A ces tendances vers l'unité, elle en joint d'autres non moins fécondes pour le développement national. Elle introduit dans l'armée le principe démocratique par la faculté donnée à tous de s'élever à tous les grades; elle relâche pour la noblesse les liens qui, sous peine de déchéance, l'attachaient à la vie oisive; elle attire la haute bourgeoisie de l'ambition des offices vers le commerce; elle invite la nation tout entière à s'élancer dans les voies de l'activité industrielle. Voici le texte de trois de ses articles :

« Le soldat par ses services pourra monter aux charges et offices des « compagnies, de degré en degré, jusques à celui de capitaine, et plus « avant s'il s'en rend digne.

« Pour convier nos sujets de quelque qualité et condition qu'ils « soient de s'adonner au commerce et trafic par mer, et faire con« noître que notre intention est de relever et faire honorer ceux « qui s'y occuperont, nous ordonnons que tous gentilshommes, qui, « par eux ou par personnes interposées, entreront en part et société « dans les vaisseaux, denrées et marchandises d'iceux, ne dérogeront « point à noblesse... et que ceux qui ne seront nobles, après avoir en« tretenu cinq ans un vaisseau de deux à trois cents tonneaux, joui« ront des priviléges de noblesse, tant et si longuement qu'ils conti« nueront l'entretien dudit vaisseau dans le commerce, pourvu qu'ils « l'ayent fait bastir en notre royaume et non autrement : et en cas « qu'ils meurent dans le trafic, après l'avoir continué quinze ans du« rant, nous voulons que les veuves jouissent du même privilége du« rant leur viduité, comme aussi leurs enfants, pourvu que l'un d'en« tr'eux continue la négociation dudit commerce et l'entretien d'un « vaisseau par l'espace de dix ans. Voulons en outre que les marchands « grossiers qui tiennent magasins sans vendre en détail ou autres mar« chands qui auront esté eschevins, consuls ou gardes de leurs corps, « puissent prendre la qualité de nobles, et tenir rang et séance en « toutes les assemblées publiques et particulières immédiatement après « nos lieutenans-généraux, conseillers des siéges présidiaux, et nos

(1) Ordonnance de 1629, art. 206 et 207. — Voyez plus haut l'analyse du cahier de 1615.
(2) Ordonnance de 1629, art. 412.

« procureurs-généraux esdits siéges, et autres juges royaux qui seront « sur les lieux.

« Exhortons nos sujets qui en ont le moyen et l'industrie de se lier « et unir ensemble pour former de bonnes et fortes compagnies et so- « ciétez de trafic, navigation et marchandise, en la manière qu'ils ver- « ront bon estre. Promettons les protéger et desfendre, les accroître « de priviléges et faveurs spéciales, et les maintenir en toutes les ma- « nières qu'ils désireront pour la bonne conduite et succès de leur « commerce (1). »

Tout ce qui était possible en fait d'améliorations sociales au temps de Richelieu fut exécuté par cet homme dont l'intelligence comprenait tout, dont le génie pratique n'omettait rien, qui allait de l'ensemble aux détails, de l'idée à l'action avec une merveilleuse habileté. Maniant une foule d'affaires grandes et petites en même temps et avec la même ardeur, partout présent de sa personne ou de sa pensée, il eut à un degré unique l'universalité et la liberté d'esprit. Prince de l'église romaine, il voulut que le clergé fût national; vainqueur des calvinistes, il ne frappa que la rébellion, et respecta les droits de la conscience (2); enfant de la noblesse et imbu de son orgueil, il agit comme s'il eût reçu mission de préparer le règne du tiers-état. La fin dernière de sa politique intérieure fut ce qui faisait grandir et tendait à déclasser la bourgeoisie, ce fut le progrès du commerce et le progrès des lettres, le travail, soit de l'esprit, soit de la main. Richelieu ne reconnaissait au-dessous du trône qu'une dignité égale à la sienne, celle de l'écrivain et du penseur; il voulait qu'un homme du nom de Chapelain ou de Gombauld lui parlât couvert. Mais, tandis que par de grandes mesures commerciales et une grande institution littéraire (3), il multipliait pour la roture, en dehors des offices, les places d'honneur dans l'état, il comprimait, sous le niveau d'un pouvoir sans bornes, les vieilles libertés des villes et des provinces. États particuliers, constitutions municipales, tout ce qu'avaient stipulé comme droits les pays agrégés à la couronne, tout ce qu'avait créé la bourgeoisie dans son âge héroïque, fut refoulé par lui plus bas que jamais. Il y eut là des souffrances plébéiennes, souffrances malheureusement nécessaires, mais que cette nécessité ne rendait pas moins vives, et qui accompagnèrent de crise en crise l'enfantement de la centralisation moderne.

(1) Ordonnance de 1629, art. 452 et 429.

(2) Aux termes du traité d'Alais, 28 juin 1629, l'édit de Nantes fut confirmé et juré solennellement par le roi.

(3) Voyez les lettres patentes de janvier 1635 pour l'établissement de l'Académie française; les lettres de création de la charge de surintendant de la marine et de la navigation, octobre 1626; les lettres de juillet et novembre 1634, et l'édit de mars 1642, pour la formation et le soutien d'une compagnie des Indes occidentales. (*Recueil des anciennes Lois françaises*, t. XVI, p. 418, 194, 409, 415 et 540.)

Quant à la politique extérieure du grand ministre, cette partie de son œuvre, non moins admirable que l'autre, a de plus le singulier mérite de n'avoir rien perdu par le cours du temps et les révolutions de l'Europe, d'être pour nous, après deux siècles, aussi vivante, aussi nationale qu'au premier jour. C'est la politique même qui, depuis la chute de l'empire et la résurrection de la France libérale, n'a cessé de former, pour ainsi dire, une part de la conscience du pays; c'est celle que la nation demandait avec instance et avec menace à deux régimes qu'elle a brisés, celle que, dans sa pleine liberté d'action, elle veut pratiquer désormais. Le maintien des nationalités indépendantes, l'affranchissement des nanionalités opprimées, le respect des liens naturels que forme la communauté de race et de langue, la paix et l'amitié pour les faibles, la guerre contre les oppresseurs de la liberté et de la civilisation générales, tous ces devoirs que s'impose notre libéralisme démocratique furent implicitement compris dans le plan de conduite au dehors dicté à un roi par un homme d'état dont l'idéal au-dedans était le pouvoir absolu (1). Sur la question des droits de la France à un agrandissement qui lui donne ses frontières définitives, question souvent posée depuis trois siècles et aujourd'hui encore pendante, Henri IV disait : « Je veux « bien que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à « l'Allemand, mais toute la françoise doit être à moi (2). » Un contemporain de Richelieu, peut-être l'un de ses confidens, lui fait dire : « Le but de mon ministère a été celui-ci : rétablir les limites naturelles « de la Gaule, identifier la Gaule avec la France, et partout où fut l'an- « cienne Gaule constituer la nouvelle (3). » De ces deux principes combinés ensemble et se modérant l'un l'autre, sortira, quand les temps seront venus, la fixation dernière du sol français possédé par nous à

(1) Il est curieux de voir dans quels termes de dévouement à la cause de l'émancipation européenne lui-même parle de son intervention dans les affaires de l'Italie, de l'Allemagne et des Pays-Bas. A chaque événement militaire ou diplomatique, il s'agit d'affranchir un prince ou un peuple de l'*oppression des Espagnols*, de la *tyrannie de la maison d'Autriche*, de la terreur causée par l'*avidité insatiable* de cette maison *ennemie du repos de la chrétienté*, d'arrêter *ses usurpations*, de lui faire *rendre ce qu'elle a usurpé* en Suisse ou en Italie, de garantir *toute l'Italie* de son *injuste oppression*, de veiller au *salut de toute l'Italie*, de sauver et d'assurer contre l'Autriche les droits des princes de l'empire. (*Testament politique* du cardinal de Richelieu, première partie, chapitre 1er, p. 9, 10, 14, 15, 18, 24, 25 et 26.)

(2) *Histoire du règne de Henri-le-Grand*, par Mathieu, t. II, p. 444.

(3) « Hic ministerii mei scopus, restituere Galliæ limites, quos natura præfixit... con- « fundere Galliam cum Franciâ, et ubicumque fuit antiqua Gallia, ibi restaurare novam.» *Testamentum politicum*, ap. Petri Labbe Elogia sacra, etc., ed. 1706, p. 253 et suiv.) — La pièce qui renferme ces mots remarquables, et qui parut moins d'un an après la mort du cardinal, est une amplification incrustée, selon toute apparence, de paroles textuellement recueillies de sa bouche. Richelieu aimait à s'épancher avec ses amis; il dictait beaucoup à ceux qui l'entouraient, et, comme on l'a vu de Napoléon, des personnes curieuses prenaient note de ses entretiens.

titre légitime et perpétuel, au nom du double droit de la nature et de l'histoire.

La conception d'un nouveau système politique de l'Europe fondé sur l'équilibre des forces rivales, et où la France exerçât, non à son profit, mais pour le maintien de l'indépendance commune, l'ascendant ravi à l'Espagne, cette conception de Henri-le-Grand, évanouie à sa mort comme un rêve, fût exécutée par Richelieu à force de négociations et de victoires. Quand le ministre de Louis XIII mourut épuisé de veilles patriotiques (1), l'ouvrage était presque à sa fin; une habile persévérance, jointe à d'éclatans faits d'armes (2), amena, en moins de cinq ans, l'acte fondamental de la réorganisation européenne, le glorieux traité de Westphalie (3). Cette partie de l'œuvre du grand homme d'état, sa politique extérieure, voilà ce qui, de son temps, fut le mieux compris, ce qui parut aux esprits élevés beau sans mélange (4); pour le reste, il y eut doute ou répugnance. Comme après le règne de Louis XI, l'opinion publique réagit contre l'action révolutionnaire du pouvoir. Les classes mêmes à qui devaient profiter le nivellement des existences nobiliaires et l'ordre imposé à tous furent moins frappées de l'avenir préparé pour elles, moins sensibles à l'excellence du but qu'indignées de la violence des moyens, et choquées par l'excès de l'arbitraire. Cette réaction du tiers-état contre la dictature ministérielle, c'est-à-dire contre ce qu'il y avait eu de plus hardiment novateur dans l'action du pouvoir royal, fut le principe et l'aliment des guerres civiles de la fronde.

AUGUSTIN THIERRY.

(1) Le 4 décembre 1642.

(2) Les victoires de Rocroi, de Nordlingen et de Lens.

(3) Signé à Munster le 24 octobre 1648.

(4) Voiture, dans l'une de ses lettres, se place, pour juger Richelieu encore vivant, au point de vue de la postérité : « Lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront « après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu....., s'ils ont quelque « goutte de sang françois dans les veines et quelque amour pour la gloire de leur pays, « pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui; et, à votre avis, l'aimeront-ils ou « l'estimeront-ils moins à cause que, de son temps, les rentes sur l'hôtel-de-ville se seront « payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la « chambre des comptes? Toutes les grandes choses coûtent beaucoup!... » (Lettre LXXIV, édition de 1701, p. 179.)

DEUX

DAMES HUMANITAIRES

D'OUTRE-RHIN.

I. — *Manhold,* roman von Ottilie Kapp, geb. von Rappard. Berlin, 1850, Verlag von Karl Wiegandt.
II. — *Revolution und Contrerevolution*, roman von Louise Aston. Mannheim, J. P. Grohe, 1849.
III. — *Meine Emancipation, Verweisung und Rechtfertigund,* von Louise Aston. Brussel, Vogler, 1846.

Voilà vraiment une pauvre lecture pour une veillée d'hiver, et ce n'est pas de quoi donner des rêves couleur de rose, quand on est tout seul à feuilleter cela au coin de son feu. J'avais cru de bonne foi qu'on pourrait s'égayer davantage avec les romans mignons de ces dames. Je ferme tristement leurs pages satinées, et je me demande combien il faut qu'il y ait dans ce temps-ci d'instincts pervertis et d'idées de travers pour que deux femmes aient mis à écrire ces belles choses leur plaisir ou leur vanité. L'éternelle flétrissure, la profonde misère des dernières vicissitudes que nous avons subies, c'est que le ridicule s'y mêlait partout à l'odieux et ne l'empêchait pas. Tout le monde l'a senti, jusqu'aux plus naïfs, mais tout le monde ne sait pas ce que c'est que le ridicule français traduit en allemand, et quelle pitoyable évidence il gagne à la

traduction. L'on me permettra donc de lui faire ici les honneurs de cette métamorphose.

J'ai vu la république inaugurée par les proclamations tombées de la plume illustre qui avait déclaré la guerre aux maris avant de la déclarer aux rois; j'ai vu placarder sous les yeux du bourgeois hébété ces bulletins pathétiques qui révélaient, hélas! le sexe de la rédaction par l'ardeur jalouse avec laquelle ils défendaient les Hercules du provisoire d'avoir filé trop exclusivement aux pieds des grandes actrices; j'ai vu les débris féminins du troupeau de Saint-Simon recommencer les parades de la rue Monsigny, sauf l'âge de plus et les appas de moins; j'ai vu les sœurs des *frères et amis* leur disputer la tribune et s'en emparer au contentement de leurs propres époux, fiers de ces éloquentes moitiés; j'ai vu la fête de Noël célébrée dans la salle Valentino par des prêtresses qu'on aurait pu prendre pour les nymphes ordinaires de l'endroit, si elles ne s'étaient pieusement étudiées à chanter en fausset les couplets mélancoliques de la religion du *circulus;* j'ai vu pire que tout cela : des femmes socialistes, possédées du démon des vers, accourir du fond de la province, et leur tête chauve mal garnie d'affreux bouquets en papier, leurs bras rouges et nus terminés par de sales gants blancs, monter sur un trépied de cabaret, pour annoncer en froides rimes la prochaine émancipation de leur espèce. Si tout cela n'est pas le ridicule, il n'y en a plus nulle part sous la voûte des cieux.

Et cependant ce ridicule dont nous pensons peut-être avoir épuisé la gloire à nous seuls, il n'est pas complet chez nous; il n'atteint la perfection que chez les plagiaires qui nous l'empruntent. D'abord nous ne le copions pas, nous l'inventons, ce qui lui souffle au moins une sorte d'originalité et ne le laisse point paraître aussi plat qu'il est, une fois la fleur passée. Puis il s'en faut que ce soit toujours un ridicule convaincu; la foi lui manque souvent pour s'adorer suffisamment lui-même, et il spécule assez volontiers en connaissance de cause sur la sottise d'autrui; avec plus de sincérité, il ne serait pas beaucoup moins malhonnête, et il serait plus ennuyeux. Enfin, nous gardons bon gré mal gré dans notre sang un peu de vieille séve gauloise qui part en saillies indiscrètes au milieu des plus touchans accès de l'enthousiasme artificiel et de la fausse exaltation. Les cordes graves n'endurent pas dans nos ames une tension trop prolongée; le lyrisme nous fatigue d'autant plus que nous nous y appliquons davantage, et nous échappons quand même au joug de l'ode par une pointe de madrigal ou de comédie.

Nos folies ne sont achevées et leur mesure n'est entière que lorsqu'elles ont été s'affubler outre Rhin du travestissement sérieux qui convient à l'humeur de nos doctes voisins. Quoiqu'on ait de jour en jour moins d'esprit en France, on y conserve encore une certaine

frayeur du ridicule qui ne lui souffre pas impunément toutes ses aises: c'est pourtant une justice de dire que plus nous allons maintenant, plus nous lui rendons de liberté; mais, en Allemagne, il a toujours eu droit de marcher le front levé sans être salué pour ce qu'il était. Les Allemands n'ont presque pas le sentiment du ridicule, qui n'est point en effet compatible avec la solidité naturelle de leur intelligence. Malheureusement, avec cette excessive solidité, ils s'attachent parfois plus que de raison à nos velléités les plus hétéroclites; ils prennent bravement à leur compte les lubies et les niaiseries que nous poussons dans le monde de notre pied léger. Soit dit sans les offenser, ce sont les plus pédans de tous les révolutionnaires; or, leur pédantisme ne se contente pas de nos à-peu-près de chimères, il veut absolument trouver la logique des plus bizarres aventures de nos cerveaux et prêter du corps à nos ombres de systèmes. Si l'ombre seule avait déjà mauvaise grace et semblait moquable, figurez-vous donc la mine que doit avoir le corps.

Les Allemands se piquent pourtant d'être en tout point des autochthones; à les entendre, ils sont sortis de terre armés de pied en cap; ils ne doivent rien à personne, l'univers leur doit; leur génie s'est produit de prime-saut, et les idées leur sont venues comme les feuilles viennent sur les chênes (le chêne est l'arbre allemand par excellence; depuis que l'Allemagne s'est mise si fort en frais de péroraisons patriotiques, il n'y en a pas une qui finisse sans la comparer au chêne de ses forêts). J'admets de grand cœur que les Allemands n'aient tiré que d'eux-mêmes tout ce qu'ils ont de bon, et je respecte la susceptibilité légitime avec laquelle ils revendiquent leur patrimoine national. Je m'étonne d'autant plus qu'ils s'acharnent si étrangement à contrefaire presque tout ce que nous avons de mauvais. Leurs socialistes se sont notoirement instruits à l'école des nôtres : c'est chez nous qu'ouvriers et docteurs ont voyagé des années durant à la recherche de la sagesse. Il est vrai qu'ils prétendent avoir simplement repris leur bien là où ils le trouvaient; car ils font remonter la science jusqu'aux anabaptistes de Munster, pour ravir à leurs maîtres français le mérite de la découverte. Leur socialisme a toujours de la sorte plus de quartiers que le nôtre, tout en s'en étant inspiré. Notez encore ce trait qui marque les révolutionnaires de souche teutonne : il leur faut des quartiers comme aux plus superbes aristocrates; ils aiment passionnément la poudre des origines antiques. Leur république rouge est là-dessus aussi allemande que Luther; elle se fabrique à tout prix des ancêtres pour ses *propositions*, et, n'ayant pas le choix, elle va quérir n'importe lesquels, pourvu qu'ils soient assez du pays.

Elle ne pourra jamais cependant effacer tout-à-fait ses origines welches, et, par exemple, il lui serait trop difficile de renier le parrainage

de M. Proudhon. Le nom de M. Proudhon était encore obscur en France qu'il rayonnait déjà dans la presse germanique. Nos républicains de la forme, comme on les appelait du temps où ils ne comprenaient pas aussi bien qu'aujourd'hui la nécessité d'être mieux que cela, nos républicains bourgeois étouffaient opiniâtrément sous le boisseau la puissance et la gloire du Vercingetorix socialiste, alors que l'une et l'autre avaient depuis plusieurs années conquis des interprètes et des admirateurs à Leipsig et à Berlin. Dès avant 1848, j'ai plus d'une fois entendu là disserter sur M. Proudhon et sur ses œuvres avec toute la révérence que les anciens commentateurs du divin Alighieri apportaient à leur texte. On disait candidement : *le maître Proudhon* αὐτὸς ἔφα.

Je laisse à penser le contraste bizarre qui ressort inévitablement de la gravité dévotieuse d'une pareille glose mise en marge de l'ironie familière à l'auteur. M. Proudhon est pourtant un homme d'esprit, et l'on ne se déshonore pas à le prendre au tragique; mais ressasser sentimentalement la poussière nauséabonde de nos déclamations humanitaires, ou remuer d'une main furieuse et d'un geste de bacchante ces vieilles cendres froides, en s'imaginant qu'on les réchauffe; rendre à la circulation nos tirades les plus démonétisées sur le progrès du monde en général et sur celui de la femme en particulier; nous emprunter du même coup la phraséologie rebattue de nos bas-bleus socialistes et les lieux communs démagogiques de nos clubs; ajouter à ce désagréable mélange l'effervescence malsaine d'une imagination dévergondée ou la monotonie sentencieuse d'un pédagogue en jupons, c'est tout de bon cette fois la suprême sottise de cette manie d'imitations malheureuses que je reproche à l'Allemagne, et tel est mon irrémissible grief contre les deux chefs-d'œuvre dont j'ai maintenant à parler. J'honore infiniment *la Marseillaise*, quand j'oublie les victimes qu'elle accompagnait à l'échafaud pour ne songer qu'aux soldats qu'elle menait à la victoire : je la trouve abominable et burlesque, lorsque, sous prétexte d'émotion patriotique, je la vois entonnée par des habitués d'estaminet qui la psalmodient en guise d'office et s'agenouillent avec componction à la dernière strophe. La prose échevelée de Mme Aston n'est d'un bout à l'autre qu'une *Marseillaise* de cette façon; Mme Kapp n'a point, à beaucoup près, la verve aussi violente : son roman dithyrambique serait plutôt quelque chose comme une *Marseillaise de la paix;* mais, pour être moins belliqueuse que sa sœur en démocratie, cette autre muse n'a ni le ton moins faux, ni l'allure moins égarée. Les inspirations qu'elle a puisées à nos mauvaises écoles sont aussi directes; seulement elle a donné dans le genre ennuyeux, tandis que Mme Aston a jeté son bonnet par-dessus les moulins, pour arriver d'un trait au sublime du genre débraillé.

Nous avons des modèles blonds et bruns de toutes les aberrations littéraires de l'esprit féminin. Nous avons des héroïnes quasi-méthodistes qui prêchent compendieusement et vertueusement l'émancipation universelle; nous avons des amazones qui paient de leur personne sur ce champ scabreux de la science nouvelle, et qui professent d'autant mieux qu'elles pratiquent. Mme Kapp s'est livrée de prédilection à l'étude dogmatique de ces matières passionnées, et c'est uniquement pour sauver la forme qu'elle a encadré son travail de philosophie régénérée dans une idylle qui n'est pas d'ailleurs autrement malhonnête: son livre tient ainsi tout ensemble et de la pastorale et du manuel classique. Mme Aston a des procédés moins languissans; ce n'est pas trop de la crudité des contes les plus décolletés de M. Eugène Sue, ce n'est pas trop des horreurs de nos plus fougueux mélodrames pour exprimer la vivacité de ses opinions politiques et religieuses, pour lui fournir des personnages qui soient de taille à représenter ses propres impressions. Du reste, à part cette différence extérieure, ces deux dames vivent évidemment sur un fonds d'idées communes. Elles ont le même amour pour les insurrections et les insurgés, le même verbiage républicain, le même fanatisme d'orgueil individuel et d'indépendance désordonnée, la même affectation d'esprit fort, le même besoin d'étaler leur adoration pour le genre humain et leur pitié pour le bon Dieu, enfin, par-dessus tout, la même ardeur à conquérir les droits imprescriptibles de leur sexe. Une dernière ressemblance rapproche encore leurs œuvres: le talent d'invention et de style y manque à peu près au même degré. Ce n'est point de la littérature, et, si je n'y cherchais que cela, je serais vraiment inexcusable d'aller soulever l'ombre qui couvre ces pauvretés; mais il s'agit ici beaucoup plus d'anatomie morale que de critique intellectuelle. Ce sont des végétations maladives qui se produisent à la surface du corps social, et qu'il faut fouiller avec le scalpel, pour se rendre compte de la dissolution intérieure qu'elles accusent. Je regrette que le scalpel soit de sa nature si brutal, et n'ait point à l'occasion la courtoisie qu'il devrait: je prie seulement qu'on n'impute pas au chirurgien la faute de l'instrument.

Après tout, pourquoi n'en conviendrais-je pas? j'en veux à ces petits livres déjà presque ignorés, quoiqu'ils datent d'hier; je leur en veux du contraste choquant par lequel ils finissent de détruire un ancien rêve de ma jeunesse. Autrefois, il y a long-temps, j'avais un songe favori que je voyais volontiers partout comme on entend toujours le refrain qui vous plaît dans la sonnerie des cloches : c'était un idéal du chez-soi, un mirage de béatitude domestique et de paix intérieure que j'appelais la vie allemande, parce que la profondeur de ce calme sympathique me semblait trop en dehors de nos bruyantes frivolités. Mettez-vous à lire par régime les vieux romans d'Auguste Lafontaine, des

ballades d'Uhland et quelque chose des *Reisebilder* de notre pauvre Heine (le spirituel railleur me pardonnera-t-il de le placer dans le voisinage des bourgeois et des Souabes?); ôtez à cette simple histoire d'*Hermann et Dorothée* sa grandeur poétique pour ne lui laisser que sa douceur, — vous comprendrez sans doute mieux que je ne pourrais l'exprimer le genre d'impressions qui se résumaient alors dans mon esprit sous ce mot de vie allemande. Je me charmais moi-même avec ces images de tendresse honnête et d'intimité recueillie; toutes ces pensées murmuraient à mon oreille comme le chant du grillon au coin du foyer; j'aurais juré que le grillon ne chantait nulle part aussi bien qu'au-delà du Rhin, dans le pays des robes de chambre, des longues fiançailles et des arbres de Noël. Plus tard, la réalité est venue écorner mes innocentes chimères, et il me souvient même de m'être attiré d'assez méchantes affaires pour avoir complimenté mal à propos un jeune Teuton de ces bonheurs que je lui supposais peut-être, tant j'avais envie de les découvrir. Jamais cependant l'aimable fiction qui me berçait n'avait reçu d'aussi rude démenti que le sont pour moi les confessions révolutionnaires de Mme Aston et de Mme Kapp. Je ne crois pas assurément qu'elles puissent, l'une ou l'autre, servir de types à de très nombreux exemplaires; c'est assez néanmoins de l'encre qu'elles ont versée sur le papier pour me gâter sans miséricorde tous mes châteaux en Allemagne. Quand on a rencontré coup sur coup ces deux femmes occupées à glorifier les barricades de toutes les sortes, on ne sait plus s'en figurer une seule paisiblement assise devant la table à thé, sous son berceau de lierre, l'éternelle parure du salon de famille à Dresde ou à Berlin.

Goethe écrivait, en 1793, une assez médiocre comédie qu'il n'a point terminée et qu'il intitulait avec une pompe ironique : *les Insurgés, drame politique en cinq actes*. C'est notre révolution parodiée dans une émeute de village. Le personnage sensé de la comédie, la nièce d'un barbier démagogue qui veille et tricote en attendant que son oncle soit sorti d'un conciliabule nocturne, ouvre l'action par ces paroles, qui n'en promettent pas beaucoup : « Ce que la révolution française fait de bien ou de mal, je ne suis point à même d'en juger; tout ce que j'en sais, c'est qu'elle m'aura procuré, cet hiver, quelques paires de bas de plus. Sans elle, je dormirais déjà, au lieu de tricoter en attendant mon oncle, comme il est lui-même en train de pérorer à l'heure où il dormait jadis. » Le temps est passé de cette souveraine ignorance que saisissait à plaisir la malice indifférente de Goethe, et le flux des événemens publics pénètre si avant dans les existences privées, qu'elles ne peuvent guère se soustraire même aux plus lointains. Je ne regrette pas, pour les femmes d'à-présent, cette égoïste et naïve sécurité de la tricoteuse de Goethe : il leur sied mieux de participer davantage aux alternatives

laborieuses de notre destinée; mais devraient-elles jamais boire le vin de colère et de déraison dont l'ivresse déborde dans ces œuvres féminines qui m'arrivent à l'instant d'Allemagne, si galamment brochées en couleur bleu de ciel ou beurre frais?

I.

Manhold est le nom du héros de Mme Kapp; *Révolution et Contre-révolution*, c'est le thème du roman de Mme Aston. Encore une digression pour laquelle je demanderais grace, si cette digression n'était pas en somme le sujet lui-même; encore un chapitre d'exégèse avant d'aborder ces malencontreuses légendes déjà festonnées autour de notre histoire contemporaine : — qui sont les auteurs dont il en faut remercier l'imagination? qui est donc Mme Kapp et qui est Mme Aston?

De la première je ne connaissais absolument rien, lorsque je lus dernièrement dans un journal ces quelques lignes, qui sont tout ce que j'ai appris d'elle : « Mme Ottilie Kapp, écrivait le *rewiever* germanique, appartient à une estimable famille de directeurs de gymnase et de professeurs qui est répandue par toute l'Allemagne, et où les enfans sucent avec le lait la moelle de la philosophie hégélienne. » J'ose dire qu'on s'en aperçoit plus tard, et je m'en tiens là pour toute information, ne voulant point d'ailleurs parler des gens plus qu'ils ne font parler d'eux. Mme Louise Aston est beaucoup moins restée sur la réserve; je n'ai pas de motif pour être à son égard plus discret qu'elle-même. Voici bientôt quatre ans qu'elle a jugé opportun de publier ses propres mésaventures, et je suis obligé de rappeler ici l'autobiographie de 1846, parce qu'elle est peut-être la cause et certainement la clé du roman de 1849. Mme Aston a mis du roman dans ses mémoires; je suis assez tenté de croire qu'elle a mis ensuite plus d'un souvenir personnel dans le roman : la charité m'ordonne de supposer que ce n'est pas aux scènes les plus vives.

Mon Émancipation, mon Bannissement et mon Apologie, par Louise Aston, tel était le titre du petit factum qui parut à Bruxelles en 1846. Il y avait à Berlin, dans les premiers mois de cette même année, une femme qui s'habillait en homme, qui fumait outrageusement, qui dissertait avec audace sur la religion et le salut, avec chaleur sur les libres amours du phalanstère, avec mépris sur les mariages cérémonieux des conseillers intimes et autres philistins. Les correspondans des gazettes allemandes annonçaient, en renchérissant toujours les uns sur les autres, qu'elle allait fonder ou qu'elle avait fondé un club à l'usage de son sexe, qu'on y buvait ou qu'on y boirait des chopes et des grogs, et que les dames, quand on y danserait, iraient elles-mêmes inviter leurs cavaliers. Enfin, quelque *litterat* fouriériste avait jugé à

propos de dédier à cette intrépide un poème qui donnait à la Madeleine, probablement avant sa repentance, un avantage trop marqué sur la froide madone. Cette femme, qui avait pourtant, hélas! une petite fille de quatre ans, était M[me] Aston. Berlin jouissait alors du gouvernement de *l'état chrétien*. L'*état chrétien* est une invention si profondément germanique, archéologique, théologique et royale, qu'il faudrait un trop long commentaire pour en donner l'idée à des lecteurs français et républicains de n'importe quelle république, c'est-à-dire iconoclastes de toute façon. Ce que j'en puis au plus dire en passant, c'est que l'*état chrétien* se distingue surtout par la manière peu sentimentale dont il fait la police. La police pria M[me] Aston de ne point inquiéter plus long-temps la vertu berlinoise par les exemples qu'elle prodiguait, ou par les rumeurs qu'elle causait. Littéralement, on lui signifia d'avoir à déguerpir sous huit jours. Je voudrais de bonne foi me persuader que la police ne fut pas en cela très noire, et franchement, à lire le récit de cette expulsion, écrit par M[me] Aston elle-même, on conçoit que la patience ait manqué, particulièrement à des bureaucrates prussiens. Si Platon chassait les poètes de sa ville modèle, qu'eût-il fait de cette poétesse? Mais moi qui n'ai pas de goût pour habiter la cité de Platon, quand même nos modernes badigeonneurs la récrépiraient à neuf, j'en reste à mes vieilles erreurs libérales, et j'avoue humblement que la police se conduisit là fort mal envers M[me] Aston.

Voyez aussi la conséquence! M[me] Aston aurait peut-être épuisé son originalité le plus innocemment du monde dans la publication de ses *Roses sauvages*, des vers du cœur qu'elle était alors en train de préparer; elle n'aurait pas eu les honneurs du martyre, et, n'ayant point pris de position officielle parmi les femmes victimes des préjugés sociaux, elle n'eût pas été, j'aime à le croire, jusqu'aux extrémités où son dernier roman la précipite. La police, évidemment trop pressée de sauver cette ame compromise, n'aura donc réussi qu'à la jeter plus avant dans la perdition. La police n'eût-elle même d'autre tort que d'avoir provoqué l'*Apologie* de M[me] Aston, ce serait toujours un tort impardonnable.

Cette *Apologie* commence par une courte préface dont j'extrairai quelques mots, qui me paraissent le fondement de la morale spéciale de M[me] Kapp aussi bien que de M[me] Aston. Ce sont, pour ainsi dire, des axiomes dont nous allons retrouver le développement, dont nous pouvons suivre l'influence à la trace chez l'une comme chez l'autre : c'est le *credo* qui domine également leur imagination et leur conscience. Écoutez seulement, et vous sentirez comme nous sommes loin du vieux monde! Adieu l'austère et pure devise que l'antiquité avait léguée au christianisme, et que le christianisme avait encore sanctifiée :

Casta vixit,
Lanam fecit,
Domum servavit.

Adieu la noble vie de la femme forte! Écoutez les modernes apophthegmes de la femme libre :

« Notre plus haut droit, à nous femmes, notre plus haute consécration, c'est le droit *de la libre personnalité*, le droit de développer tout notre être sans être empêchées ni gênées par aucune force étrangère, le droit d'obéir librement aux puissances intérieures qui font l'harmonie de l'ame, lors même que cette harmonie peut paraître une dissonance en face des croyances qui règnent dans le monde. »

Après la proclamation du droit, la sanction qui le protége. De par sa libre personnalité, Mme Aston veut bien se déshabiller elle-même devant le public, comme on va le voir; mais elle dévoue aux dieux infernaux quiconque respecte assez médiocrement cette personnalité orageuse pour lui demander compte de ses orages.

« Celui qui touche au droit de la personnalité commet un acte de violence brutale; celui qui tire du sanctuaire de notre cœur nos sentimens et notre foi, résultat de nos destinées, propriété de notre vie, pour les jeter à découvert sur la place publique, dans la salle d'un tribunal, sous les pieds de la multitude, celui-là peut bien avoir dans ses mains les balances de la justice, il n'en pèche pas moins contre le salut de notre ame; il se rend coupable d'un sacrilége dont le jugement de l'histoire ne l'absoudra pas. »

Voilà qui va droit à l'adresse de M. de Bodelschwing et de M. de Manteuffel, car ce n'étaient pas des moralistes de moindre étage qui avaient entrepris de donner sur les doigts à la personnalité de Mme Aston; et voici maintenant, pour clore cette introduction, Mme Aston elle-même se regardant poser devant ses persécuteurs :

« O Grèce! ô belle Grèce! tes autels et tes temples sont renversés, ta splendeur est évanouie, et ce qui survit maintenant au fond des grands cœurs, c'est le souvenir d'une des hontes de ton histoire, de ce pouvoir obscurantiste qui s'institua le juge des libres penseurs et traduisit une Aspasie à sa barre pour crime d'impiété! Les générations passent, et les peuples et leurs dieux, mais le préjugé est immortel.

« Signé, LOUISE ASTON. »

Ce n'est pas un caprice de style, un hasard de rhétorique qui réunit dans une même phrase au nom de l'auteur prussien le nom mélodieux de l'amie de Périclès. La figure d'Aspasie exerce évidemment sur Mme Aston une fascination inquiétante. Le rôle qui dans son roman a été l'objet de toutes ses complaisances est un rôle de femme à la fois politique et légère, qui serait bien vraiment une Aspasie berlinoise, s'il pouvait y avoir d'Aspasie ailleurs que dans Athènes. La vie que,

d'après son aveu, Mme Aston se proposait de mener à Berlin n'était rien de moins que cette vie d'honnête homme telle que l'entendaient Aspasie et Ninon, au milieu du commerce des beaux esprits et des galans cavaliers; mais, songez un peu, Ninon côte à côte avec de jeunes hégéliens armés de leurs pipes! mais Aspasie habillée des vieilles modes parisiennes! Une semblable métempsycose était un châtiment trop cruel pour la mémoire de ces défuntes pécheresses. Mme Aston a lutté bravement contre l'impossible; son pamphlet justificatif témoigne en même temps et du genre d'idéal qu'elle ambitionnait d'atteindre et du malheur de ses aspirations. Je traduis fidèlement le début de ce récit, où l'auteur entre de lui-même en scène beaucoup plus que je ne me serais permis de l'y mettre.

« J'avais déjà par devers moi les émotions d'une vie trop agitée, lorsque je vins fixer mon séjour à Berlin. Mariée très jeune à un homme qui n'était qu'un étranger pour mon cœur, avant même que l'instinct de l'amour fût devenu vivant en moi, solitaire et désolée au milieu de la situation la plus brillante, avec tous les dehors de la félicité, j'ai appris de bonne heure à connaître la vie moderne dans toutes ses contradictions; j'ai connu le plus violent de ses conflits, celui qui anéantit le cœur de la femme, celui qui menace d'arracher l'ordre social de ses gonds, le conflit de l'amour et du mariage, de l'inclination et du devoir, du cœur et de la conscience.

« Les femmes qui ont en partage une possession paisible et un bonheur idyllique ne comprendront pas cette lutte... Quand on est à l'abri sur la rive, il est facile de défier et de braver l'orage qui bat et dompte l'esquif en pleine mer. J'ai profondément senti ce que la voix prophétique d'une George Sand annonçait aux générations futures : la douleur du temps, le gémissement de la victime torturée jusqu'à mourir dans des liens contre nature. Je sais à quelles indignités une femme est exposée sous la sainte protection de la morale et de la loi; je sais comment les pénates protecteurs du foyer ne sont plus au besoin que des épouvantails inutiles, comment le droit vient en aide à la force brutale; — je n'écris pourtant ni un roman ni une biographie : — notre mariage fut rompu. »

Ne voulez-vous pas redire avec moi le doux et antique refrain pour chasser les miasmes de cette atmosphère de sigisbéisme?

Casta vixit,
Lanam fecit,
Domum servavit.

Ne trouvez-vous pas qu'après avoir flairé cette fade senteur d'alcôve, il fait bon respirer la saine odeur de vertu qu'exhalaient nos vieilles mœurs de ménage?

Je suis convaincu que M. Aston avait tous les torts du mari d'Indiana, et que son prétendu droit n'était qu'impertinence pure; mais comprenez-vous maintenant ce que je voulais dire, quand je parlais

tout à l'heure du surcroît d'emphase ridicule ajouté par les copies allemandes à nos originaux français? Les phrases que vous venez de lire ont-elles jamais chez nous qui en avons les premiers donné l'air, ont-elles jamais eu cet imperturbable sérieux, cette outrecuidante banalité? Cherchez autre part que dans les galeries charivaresques des femmes malheureuses qui glosent sur leurs malheurs avec cette superbe magnificence! Le cri de la prophétesse au manteau de laquelle Mme Aston se raccroche avait du moins un accent de fierté sauvage qui saisit un moment les ames au dépourvu; mais combien d'autres l'ont depuis répété, dont la sauvagerie était le moindre défaut! et d'échos en échos il a passé le Rhin, et il s'est rencontré là de prétentieuses écolières qui l'ont redit sur le ton aigu des oiseaux parleurs.

Quand on s'est ainsi drapé dans le deuil intime de son cœur, la tentation est grande de mettre les choses de son esprit au diapason de ses sentimens. Ce qui prête un faste si détestable à ces tendres infortunes, c'est l'exaspération de l'orgueil intellectuel qui s'en empare et les étale. On souffre avec fierté des souffrances ignorées du commun des martyrs, et l'on s'avoue sans beaucoup de peine qu'il ne faut pas être une bête pour raffiner si délicatement son mal. Le chagrin, en devenant un rôle, conduit vite au métier d'auteur, et de la femme inconsolable il n'y a plus qu'un pas à la femme de lettres : voyez-le franchir. Il paraît que dans la tempête ci-dessus indiquée, l'esquif de Mme Aston avait sombré; devinez ce qu'elle sauva du naufrage?

« De l'universel naufrage où j'avais perdu tout ce que je possédais de plus cher, je ne sauvai rien que la ferme résolution de m'élever au-dessus de ma destinée en portant des regards plus libres sur un plus large horizon, de tremper mon cœur en cultivant mon intelligence, et de comprimer son inquiétude en l'emprisonnant dans le calme de la pensée satisfaite. Telle était mon intention, lorsque j'allai m'établir à Berlin, attirée là par la jeune science vivante, séduite par l'espoir d'oublier, au milieu de ses spirituels représentans, les blessures que j'avais reçues dans le combat de la vie. Je voulais me faire une carrière littéraire, je ne m'y engageais point par un vain dilettantisme : c'était la toute-puissance de mon destin qui m'y poussait, car j'avais connu par ma propre expérience le lot commun de tant de milliers de mes sœurs; j'avais été éprouvée plus avant, jusqu'à l'anéantissement de mon être; la force mortelle de nos liens m'était ainsi plus évidente qu'à personne. Berlin, où la vie de l'esprit est si féconde, Berlin, la ville de l'intelligence et de la pensée, me sembla tout-à-fait approprié à l'exécution de mes plans, à l'accomplissement de ma vocation littéraire. »

Il s'est fait, de la province à Paris, plus d'une émigration analogue à celle-là; mais où est la différence entre les deux langues et les deux natures, c'est que parmi nos émigrées les plus excentriques, pas une n'eût osé donner ses motifs avec une sincérité si altière. Le terroir est

pour quelque chose dans cet épanouissement trop indiscret des appétits du cerveau. L'émancipation féminine nous blesse peut-être encore plus par là que par aucun autre côté; ce serait plutôt par là qu'elle se ferait excuser à Berlin. Berlin s'appelle lui-même la *ville de l'intelligence;* c'est le nom reçu que ses deux vieilles gazettes, la *Spenersche* et la *Vossische*, l'*oncle Spener* et la *tante Voss*, lui répètent tous les matins; c'est le compliment de rigueur à l'adresse du Berlinois, comme il est convenu pour le Parisien que Paris est la *grande cité*. On est très occupé à Berlin de justifier cette louable prétention; la société s'y plaît aux distractions purement scientifiques, et le goût de la science compte au premier rang parmi les élégances d'une femme du monde. Ce n'était pas du moins à ce titre futile que Mme Aston la recherchait, et les *Roses sauvages* ne devaient point être un simple passe-temps d'amour-propre; mais, avant que l'auteur se fût révélé par cette manifestation, la police intervint, et Mme Aston fut priée de quitter Berlin sous huit jours, « parce qu'elle exprimait et voulait réaliser des idées « qui nuisaient au repos et au bon ordre. »

Mme Aston nous raconte un à un les détails de cette exécution, et, quoiqu'elle ait fort envie de mettre les rieurs de son côté, je ne saurais affirmer qu'elle y réussisse. Mandée dans les bureaux, elle ne peut s'empêcher de communiquer ses opinions particulières sur la religion et sur le mariage à un honnête employé qui la laisse causer en prenant note de ses effusions, et il est peu de rencontres plus comiques que cet enthousiasme de muse incorrigible débordant au plus vite devant l'humble *actuarius*, qui verbalise au fur et à mesure pour transmettre à son supérieur les pièces du procès. Puis, Mme Aston obtient une audience de M. de Bodelschwing lui-même, et, telle qu'elle la rapporte, c'est une scène de comédie où le ministre à barbe grise n'a vraiment point le rôle sacrifié. Je ne sais pas lequel serait, en somme, le plus malicieux, voire dans le récit de Mme Aston, ou du sang-froid paternel de son rude interlocuteur, ou du ton grandiose de ses propres reparties.

« LE MINISTRE. — Pourquoi donc affichez-vous de ne pas croire en Dieu?

« MOI. — Excellence, parce que je ne suis point une hypocrite.

« LE MINISTRE. — On vous enverra dans un petit endroit où vous ne serez pas si exposée à vous perdre et où vous pourrez soigner votre ame.

« MOI. — Mais dans l'intérêt de ma carrière littéraire j'ai besoin du séjour de Berlin, où je trouve chaque jour une excitation nouvelle.

« LE MINISTRE. — Mais il n'est pas du tout dans notre intérêt à nous que vous restiez ici pour y répandre vos écrits, qui seront sans doute aussi libres que vos manières de voir.

« MOI. — Excellence, si l'état prussien en est à craindre une femme, j'ai peur qu'il ne soit bien malade.

« LE MINISTRE. — J'ai fort à faire. (Il sort.) »

Cette sortie est évidemment selon toutes les règles du théâtre, c'est-à-dire on ne saurait mieux motivée. Mme Aston, après avoir inutilement porté son recours jusqu'au roi, fut obligée de vider les lieux, et il ne lui resta plus qu'à se pourvoir auprès du public, ce qu'elle ne manqua pas de faire.

Vient donc enfin son *Apologie*. Elle y commence assez adroitement par se moquer des gens qui lui défendent de fumer au nom de l'état; elle demande grace pour avoir elle-même au bal invité ses cavaliers, puisqu'il n'y a pas de salon de ministre où cela ne se voie toutes les fois qu'on y danse un *cotillon germanique et chrétien*. Mme Aston n'était malheureusement pas femme à se contenter d'avoir de l'esprit, et, sautant à pieds joints par-dessus les frivolités de sa cause, elle s'est dépêchée d'arriver au sérieux de son état, à sa philosophie de dame humanitaire. Elle a voulu braver ses dénonciateurs en arborant aussi haut qu'un étendard sa plus intime pensée. Voici la profession de foi qui termine sa publication de 1846; ce n'est ni plus ni moins qu'une déduction logique et pratique du principe de la libre personnalité féminine posé dès la première page de cet étrange petit livre; étrange, répétons-le toujours, non par le fond, que nous connaissons trop, car il nous appartient, mais par l'ostentation naïve avec laquelle nos sottises s'y déploient dans leur nudité. Nous avons eu des nuances et des habiletés de langage pour couvrir toutes les faussetés de situation ou de sentiment qu'il nous plaisait d'inventer; nos traducteurs n'y regardent point de si près et ne font point tant de cérémonie; ils reçoivent et donnent sans scrupule notre mauvaise monnaie pour du bon argent.

« Je ne crois point à la nécessité, je ne crois point à la sainteté du mariage, parce que je sais que son bonheur n'est, le plus souvent, que mensonge et hypocrisie. Je n'admets point une institution qui, tout en affectant de consacrer et de sanctifier le droit de la personnalité, le foule aux pieds et l'outrage dans son sanctuaire, qui, en s'arrogeant la moralité la plus haute, ouvre la porte à toutes les immoralités, qui, sous prétexte de confirmer le lien des ames, ne fait qu'en autoriser le trafic. Je rejette le mariage, parce qu'il donne en propriété ce qui ne peut jamais être une propriété, la libre personnalité de la femme, parce qu'il donne un droit sur l'amour, et que, sur l'amour, le droit ne peut rien prétendre sans devenir aussitôt une brutale iniquité......... Notre siècle cependant est poussé par un ardent désir, par un élan plein d'espérance vers des formes plus libres qui laisseront enfin arriver l'essence humaine à la jouissance de tout son droit. George Sand marche devant nous comme la prophétesse de ce bel avenir, quand elle nous montre, avec une vérité saisissante, les déchiremens de notre condition actuelle. Toute la nouvelle littérature française n'est qu'une procession de douleur et de désir vers le temple du saint amour, hélas! trop profané. La seule émancipation que je rêve, c'est de rétablir le droit et la dignité de la femme sous un plus libre régime, par un plus

noble culte de l'amour; mais, pour cet autre culte, il faut avant tout que les femmes puisent, dans une instruction plus profonde, une plus haute conscience d'elles-mêmes. C'est l'instruction qui prête à la vie et à l'amour cette liberté intérieure sans laquelle toute liberté extérieure n'est qu'une chimère. Il ne s'agit pas ici de l'instruction des jeunes communiantes ou de celle des pensionnats; il s'agit de cette vie sublime de la pensée pour laquelle la femme est aussi bien faite que l'homme. L'idée sans doute, chez elle, tourne vite au sentiment, elle se personnifie, elle s'incarne pour lui aller au cœur... Qu'est-ce que cela prouve, sinon que le sentiment réclame une liberté aussi entière que l'idée, et ne doit point être défloré par une indigne contrainte? De même que les fils de ce siècle qui ont l'instinct du temps où ils vivent réclament la liberté de l'idée pour que le souverain bien de l'homme ne soit plus livré au caprice et au bon plaisir, de même les vraies filles de notre âge veulent la liberté du sentiment. »

Le roman de Mme Aston n'est, d'un bout à l'autre, que cette morale en action. L'action n'est pas si échauffée dans l'églogue de Mme Kapp; mais cela tient sans doute à la diversité des tempéramens, car il y a concordance pour les principes. Et remarquez comme ces principes mènent d'application en application, et par quelle pente la femme auteur vient tomber dans une certaine politique, toujours la même, où la poussent les inexorables conséquences de son début. Cette fureur d'affranchissement individuel, ce besoin de secouer toutes les attaches de la vie privée que Mme Aston exprime avec tant d'énergie vont bientôt la conduire à prendre en main la cause de tous les rêveurs d'indépendance anarchique. Les « fils du siècle » auxquels elle reconnaîtra le privilége d'avoir la conscience de leur temps, ce seront les héros des barricades. C'est un curieux et triste enseignement de voir l'esprit de révolte descendre ainsi dans la rue après avoir germé à l'ombre du foyer domestique. L'abîme appelle l'abîme. Si ce n'est en raison de circonstances aussi exceptionnelles qu'honorables, une femme n'écrit guère pour le public que sous l'influence de deux sentimens, ou parce qu'elle est en insurrection contre tout ce qui l'entoure, ou parce qu'elle est en adoration vis-à-vis d'elle-même. Ces deux états de l'ame se touchent d'ailleurs d'assez près, et l'un et l'autre sont merveilleusement propres à l'incliner vers les passions envieuses qui font l'arsenal ordinaire de toute démagogie. Pour parler sans détour, en prenant les gros mots du langage courant, je ne me permettrais peut-être pas de dire que, lorsque le sexe fragile a chaussé le bas bleu, il est de nécessité absolue réduit à se coiffer du bonnet rouge; mais je ne crois pas du moins qu'on puisse devenir une héroïne de la république sociale sans avoir, au préalable, concouru parmi les muses de la république des lettres. Le chemin se fait si vite! On a perdu les joies de l'intérieur, on ne songe plus à ses enfans que comme un musicien à son motif ou un peintre à son modèle; on ne les porte plus dans son cœur, on les pose

devant son imagination. L'imagination n'est pas, comme le cœur, facile à contenter dans le silence; il lui faut un accompagnement, un orchestre. On va chercher l'orchestre, on en sollicite, on en provoque les fanfares; on quitte la maison pour la place publique. La place publique étourdit et enivre : on se laisse d'autant mieux séduire par les bruyantes récompenses qu'elle décerne, que l'on est moins sensible aux chastes et douces récompenses dont on pouvait jouir au fond de la maison. Or, le bruit de la foule n'est nulle part si enthousiaste qu'autour des grandes idées fausses et des grands mots vides. C'est là qu'il faut courir, parce que l'insatiable passion d'applaudissemens ne donne plus ni repos ni trêve, et aussi, soyons-en sûrs, parce que le souvenir des biens charmans qu'on n'a plus revient avec une amertume dont on se venge en exaltant des biens mensongers. On prêche la fraternité du genre humain faute d'avoir su goûter la paix de la famille, et l'on met son orgueil à conspirer contre les tyrans sur le noir pavé des carrefours pour se dédommager de n'avoir pas compris la dignité d'une vie close sous un toit respecté.

Que ce ne soit pas là l'histoire de toutes, tant mieux; c'est pourtant l'histoire de beaucoup. Toutes ne parcourent peut-être pas la même carrière; il en est qui coulent jusqu'aux bas-fonds de la route, il en est qui s'arrêtent le long de cette route lamentable : le courage leur manque pour aller plus loin, et de place en place elles marquent ainsi les étapes du funeste voyage. Mme Aston, par exemple, est certainement en avance sur Mme Kapp, et je ne les rapproche l'une de l'autre que pour mieux suivre le progrès qui conduit sur cette voie de degré en degré. Et puis le roman de Mme Kapp enveloppe, pour ainsi dire, de longs voiles de lin, d'une longue robe de matrone, les mêmes doctrines que Mme Aston habille à la légère et lance vêtues de court à travers les équipées d'une fantaisie très peu virginale. Le contraste de ces mérites si divers ne les fera que mieux ressortir; la couleur élégiaque et monotone de *Manhold* donnera plus d'effet aux peintures tapageuses de Mme Aston. Je confesse tout bas ce vulgaire expédient de ma critique, et je supplie la gravité de Mme Kapp de ne s'en point trop indigner.

II.

Manhold est un sujet très complexe; je ne serais pas éloigné de penser que l'auteur a changé deux ou trois fois d'idée dans le cours de son œuvre, mais ce sont toutes idées également empreintes de la même foi humanitaire. Je néglige donc les nœuds et les reprises pour suivre de mon mieux le plus gros fil de la trame; quoique confuse, la trame est courte.

Manhold est un enfant de l'amour, né dans de singulières circonstances. Le comte Mœnheim, son père, en même temps qu'il se donnait ce rejeton de la main gauche, avait eu de la comtesse son épouse un fils très légitime. Celle-ci étant morte presque aussitôt, le comte avait choisi la mère de son bâtard pour nourrir l'héritier de son nom, et lui avait ainsi remis de bonne amitié le soin des deux jumeaux ou quasi-jumeaux. Il ne prévoyait pas que la maîtresse délaissée serait femme à se venger par un véritable tour de nourrice, à punir son infidèle en troquant ses nourrissons. Les marmots ne diffèrent, à ce qu'il paraît, l'un de l'autre que par la dimension d'une tache qu'ils ont sur le cou, et le secret de la tache n'est connu que d'une vieille nonne à moitié folle. Sophie, après avoir hésité quelque temps vis-à-vis des deux berceaux, dépose son propre fils dans celui du petit comte et prend ce dernier dans sa famille, car elle entre aussitôt en ménage, vu qu'il s'est trouvé là juste à point un brave homme, patriote avant tout, pour l'épouser, elle et son enfant volé. Le vrai descendant des Mœnheim est donc élevé en qualité de Paul Rollert (c'est le nom du mari de sa prétendue mère), et l'heureux fruit des faiblesses de Sophie succède à son père naturel dans la possession de ses honneurs et de ses biens. Une fois en âge d'homme, ce faux Mœnheim se marie lui-même avec une jeune personne qui est la femme modèle du roman de Mme Kapp, et de cette union naissent deux filles. Je prie qu'on me pardonne l'exactitude scrupuleuse avec laquelle je vais de branche en branche le long de cet arbre généalogique; la simple histoire que je résume tient trois générations.

Ce nouveau comte de hasard chasse de race et n'est pas un plus honnête mari que son père. Après avoir fait pendant très peu de temps le bonheur de son admirable épouse Nanna, il se dérange. Un perfide ami l'entraîne de désordre en désordre, et il gaspille sa fortune tout en courtisant de trop près les soubrettes, les jardinières et les laitières du château. Quand il a mangé son avoir, il court en Amérique après le traître compagnon qui l'a quitté une fois sa bourse vide; il veut se venger et se reconstruire une existence. La triste Nanna, déchue de ses grandeurs, est recueillie par un paysan vertueux, qui la loge dans une petite maison cachée sous les pampres. Pour comble de malheur, Nanna est devenue aveugle, et cela par un accident aussi fâcheux qu'il est peu poétique. Le jour du départ de son terrible mari a été le dernier qui ait lui pour elle. Le brutal, impatient de voir la tendresse conjugale prolonger outre mesure la scène des adieux, a si rudement repoussé la pauvre éplorée qu'elle est allée tomber sur une chaise dont le dossier pointu lui a crevé un œil: l'autre a suivi. Hâtons-nous de dire que Nanna n'en est restée ni moins belle ni moins touchante dans le modeste asile où elle élève philosophiquement ses deux filles,

Fridoline et Elfride. Ces noms-là disent tout : Fridoline sera le page, le gamin de cette bucolique; Elfride en est le saule pleureur, la jeune Anglaise au voile vert et aux lunettes bleues.

Dans le village cependant où s'écoule au milieu d'une paix mélancolique l'obscure existence de ces êtres intéressans, arrive après bien des années un étranger d'apparence fort bizarre, maigre, pâle, le nez marqué d'une cicatrice rouge comme le sang, qui lui partage aussi toute la joue gauche. Cet étranger méconnaissable n'est ni plus ni moins que le mauvais comte, qui a refait ses affaires en Amérique, et qui veut maintenant refaire sa réputation dans son pays. Un coup de tomawhak l'a défiguré, il a même été scalpé, ou à peu près, par les sauvages; mais, corrigé par l'expérience, il ne pense plus qu'à regagner honnêtement tous les cœurs qu'il avait scandalisés. Sous le nom de Manhold, il achète un domaine de paysan à deux pas de la petite maison tapissée de vignes où respire sa famille. Il n'y a pas au monde un meilleur voisin; par toute la Terre-Rouge de Westphalie (c'est là le théâtre de l'action), il n'y a pas un plus sage et plus généreux campagnard. Dans ce voisin sans pareil, Nanna ne devine pas son époux, ses filles n'ont jamais vu leur père : les habitans de l'endroit se demandent bien tout bas si ce n'est pas là leur ancien seigneur; mais il fronce le sourcil quand on a seulement l'air de vouloir lui dire : Votre grace! et, au demeurant, sa rouge cicatrice lui tient lieu de faux nez. Manhold profite en conscience de cet incognito pour réparer tous ses torts d'autrefois, pour remettre à bien les filles qu'il avait mises ou tenté de mettre à mal, pour retirer du vagabondage un méchant drôle issu de ses œuvres, rameau bâtard de la souche bâtarde des Mœnheim. A force de bons soins, le prétendu Manhold rachète ainsi les crimes de l'ancien Mœnheim, qui n'était pourtant pas plus Mœnheim, souvenez-vous-en bien, qu'il n'est maintenant Manhold. La récompense couronne l'expiation; le père de famille se fait reconnaître et rentre dans le giron domestique avec la bénédiction universelle.

Mais alors, nouvelle péripétie : le vrai Mœnheim, qui a grandi, qui a mûri sous le nom de Paul Rollert, apprend de sa vieille nourrice mourante le mauvais tour qu'elle lui a joué lorsqu'il était dans les langes. Aussitôt instruit de son véritable destin, il s'empresse de revendiquer le rang qui lui appartenait, et avec le rang toutes ses dépendances, les domaines dissipés et puis recouvrés par son frère naturel. L'épreuve est cruelle pour Manhold de ne plus pouvoir être désormais que Manhold, s'il n'aime mieux s'appeler à son tour Paul Rollert. C'en est fait néanmoins : la vieille nonne, témoin de la naissance des deux enfans, a déclaré que la vraie tache, le bon signe, n'était pas celui que porte à la nuque le mari de Nanna. Ce sera là désormais son seul titre; il s'enfonce plus courageusement que jamais dans sa médiocrité, et les

deux époux vivent heureux avec leurs filles, quoique l'histoire n'ajoute pas qu'ils aient eu d'autres enfans.

Telle est en raccourci la fable de Mme Kapp, et, réduite à ce trait rapide, elle ne diffère pas beaucoup d'un conte de Berquin. Il n'y aurait point lieu d'y prendre plus d'intérêt, n'était la broderie de la berquinade. Cette broderie n'est point de l'invention de l'auteur; elle est empruntée à tous les artistes que nous avons eu le bonheur de posséder chez nous. Plus le fond lui-même, qui est bien à Mme Kapp, paraît pauvre et dénué, plus il est évident que Mme Kapp n'est pas responsable du luxe de ses fioritures. Elle n'a fait que se baisser pour ramasser à pleines mains le goût du siècle, le nôtre en particulier, et il ne laisse pas d'être piquant de le trouver ainsi jeté par poignées sur cette historiette enfantine comme du gros sel ou du poivre long dans une jatte de lait. Ce Manhold aurait pu vivre à toutes les époques qu'on eût voulu; rien n'empêchait de l'habiller en costume Louis XV ou Louis XIV, même de le barder féodalement. Sa Nanna était un pendant comme un autre à la Griselidis du moyen-âge. Mme Kapp a décidé que ses héros seraient nos contemporains de l'année dernière, et qu'ils parleraient tous les jours de la révolution allemande du mois de mars 1848. Aussitôt que nous sortons du vallon fleuri de la Terre-Rouge et des tonnelles de la petite maison blanche, nous tombons en plein gâchis révolutionnaire. Rien n'y manque : ni les *conquêtes de mars* (*Mærz-Errungenschaften*), mot sonore et chose éphémère, comme tous les vocables issus de pareilles conjonctures, comme toutes les *glorieuses* que nous avons nous-mêmes baptisées, ni la croisade nationale contre le Danemark, ni le parlement de Saint-Paul, ni le fameux armistice de Malmoë, ni l'émeute de Francfort, ni l'admiration béate pour les étudians de l'*Aula* viennoise, ni la sainte horreur pour les manteaux rouges de Jellachich. On dirait que Mme Kapp a pris à tâche d'enfourner de gré ou de force tous les événemens de l'année courante, pour se donner plus d'*actualité*, comme nous disons dans notre patois d'aujourd'hui.

Ses personnages sont eux-mêmes mêlés à toute la bagarre. Le fils légitime du comte Mœnheim, le Paul Rollert qui vient dépouiller Manhold en lui restituant le désavantage de sa descendance authentique, Paul Rollert est un député de Francfort qui siége à l'extrême gauche selon les principes républicains puisés à l'école de son père putatif; mais bon sang ne peut mentir, et l'aristocrate sans le savoir gronde d'instinct sous sa peau démocratique. « Il avait de beaux yeux brun-clair que ses profondes et sombres pensées avaient changés en une paire de cavernes incendiées par la flamme d'une ame passionnée. Et quand on le voyait ainsi rêver, on avait tout de suite besoin de reposer ses regards dans les clartés azurées des cieux. » C'était donc un de ces radicaux comme il y en a tant, un radical par mauvaise hu-

meur, qui n'avait fait qu'un mariage de dépit avec l'égalité et la fraternité. Aussi, quand il est une fois informé de son état légal, il va s'asseoir à Saint-Paul sur les bancs des privilégiés, des propriétaires et des doctrinaires; il demande une charte avec deux chambres et la paix à tout prix; il affecte d'avoir peur du communisme et du prolétariat; bref, il n'est plus occupé qu'à deux choses : à se contempler au miroir pour se répéter qu'il avait bien le profil d'un grand seigneur, à se démener en l'honneur du progrès modéré et de la monarchie constitutionnelle. Je n'invente rien et je traduis presque. Mme Kapp emprunte à *l'Ami des Enfans* son type du frère égoïste et orgueilleux; mais qu'invente-t-elle pour le punir, lorsque vient l'heure du châtiment? Elle le condamne à passer dans le camp de la réaction. Voilà certainement une poétique et une moralité plus neuves que celles de Berquin.

Cette pauvre constituante de Francfort, qui n'a été chanceuse en quoi que ce soit, n'a pas plus de bonheur auprès de Mme Kapp, et reçoit d'elle à bout portant des complimens très médiocres. Le parti des *professeurs* est représenté dans *Manhold* par un honnête pédagogue qui porte partout avec lui un ennui si épais, qu'il fait figure à part au milieu même des autres. L'objet de toutes les tendresses de l'auteur est au contraire un jeune étudiant de Vienne qui renie le nom de son père, brave capitaine au service de l'Autriche, et ne manque point une émeute, pas plus celles du Mein que celles du Danube. Pierre Meyer exécute avec la langoureuse Elfride un concert patriotique et platonique dont toutes les notes, moitié amoureuses, moitié républicaines, sonnent d'un son faux à faire frémir ou bâiller. C'est une singulière impuissance et qui mériterait un long commentaire que la stérilité misérable de nos modernes rêveries démagogiques pour tout ce qui est œuvre d'art et de goût. Je voudrais prouver qu'elles ne sont point conformes aux notions éternelles du bon et du juste par cela seul qu'elles sont si étrangères à la notion du vrai et du beau. Il y a dans toutes les imaginations une pastorale vieille comme le temps et jeune comme l'amour, j'entends parler de ce drame charmant qui recommence incessamment depuis que le monde est monde, toutes les fois que deux êtres innocens et purs se trouvent à leur insu poussés l'un vers l'autre par ce mystérieux attrait de l'ame et des sens dont la magie les étonne en les subjuguant. Or, apprenez ce que deviennent Daphnis et Chloé, Paul et Virginie, transfigurés à la guise de nos prêcheurs de fraternité; apprenez comment la poésie du progrès nous massacre ces beaux adolescens! Elfride n'est ni plus ni moins que la Chloé, que la Virginie de Mme Kapp. Je sais bien que Mme Kapp ne met pas grande malice à déguiser sous un prestige quelconque la maussaderie de son personnage, et je ne doute pas que l'auteur de *Consuelo* n'en eût, par exemple, tiré meilleur parti; mais cette maladresse même

est précieuse parce qu'elle trahit au naturel la sotte et pauvre mine de semblables créations.

Elfride a été finir son éducation dans une famille des environs de Francfort, où elle rencontre une autre jeune fille nommée Alwine, qui est ou à peu près la fiancée de Pierre Meyer. Celui-ci tombe comme l'éclair entre les nouvelles amies; il arrive en cachette du fond d'un de ces carrefours où périrent Auerswald et Lichnowski. « Permettez, demande Alwine à Elfride, que je vous présente Pierre Meyer, un étudiant de Vienne. — Un étudiant de Vienne! s'écrie Elfride transportée. — En chair et en os, mademoiselle, répond élégamment le trop aimable émeutier. Avez-vous ouï raconter ou lu quelque chose de nous? » — Justement Elfride connaît le nom et les mérites de Pierre Meyer par les journaux qu'elle lisait tous les soirs à sa mère aveugle dans le silence du vallon, *le Peuple* de Westphalie peut-être, ou *le Travailleur* de la Terre-Rouge. O Chloé, ce n'étaient pas les journaux qui vous disaient que Daphnis était Daphnis! O Virginie, les journaux n'arrivaient pas jusque sous l'ombre de vos bananiers! Elfride est même si bien au courant, qu'elle en remontre à Pierre Meyer, « qui n'a pas lu de journaux depuis des siècles; » elle lui annonce la révolution viennoise du 6 octobre, celle dont les héros assassinèrent par façon d'intermède le général comte de Latour, pendirent à une lanterne le cadavre mutilé du loyal soldat, et tirèrent dessus comme dans une cible. L'étudiant s'exclame, désespéré : « Je dois partir, je pars. Les écoles se battent, et je n'y suis point! » N'est-ce pas le vrai Crillon de la république rouge? Alwine, dans l'idée de Mme Kapp, figure une Agnès conservatrice et modérée dont les mesquins sentimens doivent servir de repoussoir à la brillante exaltation d'Elfride. Alwine soupire; elle aurait la faiblesse de vouloir garder auprès d'elle le paladin de l'*Aula*. Le paladin réplique :

« Ah! Alwine, en ce point-là nous ne nous comprenons plus. Raisonnable et prudente comme la vieillesse, vous n'avez pas en politique cette jeunesse dont vous êtes pourtant une si ravissante image. Croyez-vous que si nous nous fussions tant consultés dans l'*Aula*, notre enthousiasme aurait atteint jusqu'à ce degré d'audace? La réflexion eût été pour nous le coup de la mort. Une révolution est un poème que le poète portait en lui-même sans le savoir, sans en avoir conscience, et qui jaillit de sa plume à l'heure de l'inspiration sans autre règle que la loi de sa nature et de son génie. Notre révolution était-elle autre chose? Elle existait dans le cœur des masses, dans l'esprit des libres penseurs, comme le poème existe avant sa révélation dans l'ame du poète. Elle s'est manifestée dans une heure à jamais mémorable. Et comme il est divin de se voir ainsi compris à la première lecture! ajouta-t-il avec un mouvement de joie, et il saisit la main d'Elfride et la baisa. »

Voilà qui vaut mieux que les rondeaux de Benserade : cela s'appelle

mettre l'insurrection en madrigaux, et pour celui-là vraiment la chute en est galante. Ne nous moquons pas trop pourtant de ce jargon d'outre-Rhin, car c'est sur nous, c'est sur notre charade de février, qu'on a pris mesure pour tailler ce bel éloge de l'émeute; c'est nous qui, les premiers, nous sommes prêtés si complaisamment à payer les frais des fantaisies poétiques de nos littérateurs en détresse; c'est chez nous que la révolution a été au pied de la lettre le poème artificiel d'un improvisateur aux abois, la continuation pratique d'un mauvais feuilleton.

Elfride, qui est généreuse, essaie d'excuser l'indifférence de sa compagne, et veut lui donner meilleur air au point de vue démocratique; mais Alwine n'accepte point cette indulgente pitié : « Je ne prends, dit-elle, aucun plaisir à la politique, et tous vos discours sur la liberté, l'unité et la fraternité me font rire comme les querelles de mon chat avec mon chien. » La mutinerie de cette enfant rétrograde n'est pas sans doute un modèle de grace, mais elle a du sens après tout. Pierre Meyer, inexorable, s'en va continuer à Vienne son métier de Francfort, et Elfride s'enfonce dans ses études. Ces deux jeunes cœurs « sont heureux de la hauteur de leurs sentimens; ils nagent comme de hardis nageurs sur les flots du temps... L'ame d'Elfride s'embrasait, elle était tout amour, mais c'était un amour tel que le comporte notre siècle dans les esprits qui aspirent à la liberté; c'était un amour qui, contenu par la conscience la plus sublime, ne pouvait se soumettre ni à prouver sa légitimité par la sèche analyse, ni à subir les liens étroits de la morale usuelle. » Voyez-vous la théorie de la *libre personnalité* que Mme Aston nous exposait tout à l'heure s'infiltrer au plus profond des entrailles de cette vierge socialiste et la conduire, Dieu sait où? La naïve Chloé n'avait pas, à coup sûr, autant de philosophie dans son fait; mais pour aller plus au naturel, le fait en somme était-il bien différent? Mme Kapp n'en est point à s'inquiéter de ces bagatelles; elle prend les gens et les choses de plus haut; son couple amoureux plane sur des cimes où tout autre gèlerait : « O gloire, ô unité de la grande patrie commune! O nos chères espérances détruites! qu'était-ce pour vous ranimer que l'ardeur isolée de cette tendre adolescence? qu'était-ce que ces deux aérolithes dans les sombres régions d'un ciel sans étoiles, ou plutôt dans les steppes et les sables de la stupidité, de l'indifférence et de la paix à tout prix du *bourgeoisisme?* »

Nous n'en finirions pas avec cette histoire d'Elfride; arrivons tout de suite à la conclusion. Pierre Meyer envoie à son amie le journal du siége de Vienne; c'est en prose et en vers comme les *Lettres sur la mythologie*, et cela se termine par un dizain où il est écrit que « Kossuth portera l'oriflamme aussi long-temps que les jours succéderont aux nuits, aussi long-temps que les arbres s'élanceront dans les airs, aussi long-temps, etc., etc. » Pierre Meyer a donc rejoint l'armée des

Magyars quand Vienne a succombé; il est blessé à Kapolna; il revient mourir sous le toit de la famille d'Elfride, en causant politique avec l'idole de son ame. Elfride passe aussitôt à l'état de femme de lettres. Tel est du moins, pour moi, le sens de ces dernières paroles que lui consacre Mme Kapp :

« Elfride sentit ses yeux s'obscurcir de larmes; mais elle ne permit point à ses larmes de tomber sur la poussière de la terre, à laquelle l'ame de Pierre Meyer avait si victorieusement échappé. Pleine d'espérance, elle lui tressa une couronne de lauriers, et garda son souvenir en elle, comme la rose garde dans son calice les gouttes d'une pluie d'orage. Lorsqu'elle exprima son souvenir dans ses chants, on eût dit la vapeur écumante, la fougue déchaînée du jus de la grappe. »

N'entendez-vous pas, dans cette phraséologie, l'écho lointain et grossier de George Sand à ses heures de mauvais style? Le mauvais se prend là-bas plus que le bon.

Toutes ces figures, si germaniques qu'elles soient, portent ainsi des masques où notre empreinte est encore fraîche, et c'est cette laide empreinte que je ne me lasse pas de montrer. Reste, pour compléter la galerie, les portraits des deux principaux personnages, de l'épouse parfaite et de l'époux corrigé, de Manhold et de Nanna. Manhold n'a point de destination politique dans le roman de Mme Kapp; il représente une mission d'un ordre encore supérieur. Ce n'est pas que son opinion soit douteuse, il voit clair aux destinées du monde; il croit fermement que les idées qui le traversent maintenant « à la manière des comètes et des étoiles filantes » le vaincront un jour; il est « sûr que le messie est déjà né. » Sa femme même, la magnanime Nanna, est au moment de l'envoyer, n'importe où, siéger sur les bancs de quelque montagne, ou tirailler derrière les pavés de quelque barricade; mais il lui expose humblement qu'il n'est pas encore assez fixé dans le pays pour être député, et qu'il est déjà de sens trop rassis pour s'aller faire tuer mal à propos. Ce n'est pas là son rôle. Il a été créé et baptisé pour être l'incarnation d'un dogme humanitaire, de la doctrine du châtiment sans douleur et de l'expiation agréable. On se souvient peut-être encore un peu de l'an de grace et d'imprévoyance où la société polie se nourrissait assidument du pain quotidien que lui pétrissait le génie philanthropique de M. Eugène Sue. Hélas! qui est-ce qui n'en a pas vu manger de ce pain-là, bravement, sérieusement, en famille, entre gens éclairés de la meilleure compagnie, entre conservateurs progressistes? et comme on le digérait avec aise! et comme on discutait d'un beau sang-froid les méthodes pénitentiaires de l'auteur des *Mystères de Paris,* les procédés nouveaux à l'aide desquels il moralisait les assassins en évitant de les trop chagriner, — l'assassin par bru-

talité en lui crevant les yeux (bien entendu sans le faire souffrir), pour humilier sa violence devant la faiblesse d'un enfant, — l'assassin par tempérament en lui achetant un étal de boucher, pour le mettre à même de passer ses rouges rages sur d'innocens agneaux.

Vous tous qui avez goûté ces rares inventions, qui vous êtes dit que cela ne serait pas si mal, que la loi était cruellement impitoyable et le criminel éminemment respectable, frappez-vous la poitrine en conscience, car ce sont ces inventions-là et d'autres pareilles qui ont miné sous vos pas le sol moral du pays! Ne rions donc point quand nous les retrouvons rédigées en formules pédantesques ou pathétiques dans le méchant livre d'où sortent toutes ces réminiscences qui m'assaillent : M[me] Kapp a été la dupe de notre propre duperie. Voici en quels termes solennels elle annonce et elle explique le genre de réparation qui va replacer Manhold au niveau de la sublime Nanna, et le rendre digne d'une femme si précieuse; nous reconnaîtrons encore nos inspirations au passage :

« Du temps pour s'examiner et se recueillir, on en donne assez aux soi-disant criminels que nous gardons dans nos prisons; mais ce qui leur manque et ce qu'on devrait leur donner, c'est le moyen de s'exercer librement à vouloir et à faire le bien pour arriver à une véritable résipiscence. On croit avoir tout sauvé quand on a mis à la place la prière et la foi... Ah! laissez ce sombre désert de la croyance, cette insoutenable et cruelle théorie de la foi, qui ne peut se manifester par aucune réalité positive, et tournez-vous en vous-même. En vous-même, il existe une morale plus pure et plus amoureuse, un fond plus riche en vertu nourrissante et fortifiante, une nature mieux faite et un développement plus conforme à la nature que dans les dogmes et les mystères de l'église militante et fanatisée. Il y en a qui devancent leur époque, et qui, du haut de leur conscience, comme Moïse du mont Nebo, apercevant cette morale de l'avenir, la saluent comme une terre de promesse; mais il n'est réservé de l'atteindre qu'à d'autres générations. Elle s'approche cependant, et celui-là seul qui ne veut pas entendre n'entend pas son vigoureux coup d'aile.

« Non, ne me conduisez pas auprès de cette femme, de cet homme, auprès de ce jeune garçon ou de cette jeune fille, en me disant : Ils croient et confessent, ils s'abaissent sous la main de Dieu! Je pense, moi, que ce sont ou des natures débiles, trop énervées pour une véritable amélioration, ou bien des hypocrites. Amenez-moi vos prétendus endurcis, les hommes à la puissante volonté, les forts; je vais les tirer de leur prison, les placer là où ils ont failli, les remettre sur le théâtre de leur faute, non pour les y attacher au pilori de la médisance et du préjugé, mais pour les y appeler à une activité plus bienfaisante. Je ne leur dirai pas : Priez et espérez en un meilleur monde! Je leur dirai : Travaillez, rendez-vous utiles aux autres, et cette vie vous offrira encore une plus belle récompense qu'à beaucoup d'entre ceux dont on n'a jamais contesté la valeur morale. »

C'est M[me] Kapp qui parle ici en son nom; mais cette dissertation homilétique ne serait pas autrement déplacée dans la bouche de son hé-

roïne, qui, au plus serré du roman, interrompt souvent l'action pour se livrer à ce genre d'éloquence. La vertueuse Nanna n'est pas, on le voit, pourvue d'une piété plus orthodoxe que Mme Kapp elle-même. Nanna, si douce et si compatissante, n'en appartient pas moins à cette fière école de la *libre personnalité* dont Mme Aston nous a révélé le fond; elle y a sans doute introduit sa fille Elfride, et c'est une école qui mène loin. Quel singulier dérangement que celui qui peut assez troubler l'esprit d'une femme pour la porter jusqu'à renier cette naturelle dépendance de son sexe d'où lui vient sa force et son charme! Quelle étrange dépravation d'idées ne faut-il pas pour avoir l'ambition de cette virilité monstrueuse! Écoutez discuter cette thèse à l'allemande. Le député classique de Saint-Paul, le professeur Auring, soutient le droit de la barbe; Nanna lui répond, et c'est un dialogue en règle.

« Lorsque les hommes emploient toutes les forces de leur intelligence à soutenir que la femme a son *moi*, son point d'appui, son centre de gravité hors d'elle-même et seulement dans l'homme, que c'est par l'homme seul qu'elle arrive à la liberté, combien ils s'éloignent de la nature, et comme ils se perdent en partant de ce faux principe! Comme ils méconnaissent le devoir que leur impose notre triste condition présente et notre foi dans un avenir meilleur, le devoir sacré de rendre la femme libre et de lui donner son point d'appui en elle-même! »

Le professeur fait bien quelques objections; il a peur que la tyrannie monocéphale de l'homme ne dégénère en anarchie oligarchique. Mme Nanna le rassure.

« Oh! que vous êtes vraiment un rouge impérialiste et monarchiste de la droite! Est-ce que l'amour n'est pas là pour tout unir, pour tout égaliser, pour vous attirer les sympathies et vous abandonner la souveraineté sans conteste? »

Et plus bas :

« Oh! vous, homme de la science, de l'intelligence nue, pointue, anguleuse, analytique, vous qui n'avez jamais rencontré la femme avec le feu central, le feu solaire, le feu magnétique et fusionniste de son amour, de son intelligence et de sa bonté réunies, vous finissez par vous racornir dans la sécheresse de votre petite raison abstraite et anatomisante, qui ne vous laisse plus rien de votre humanité, etc., etc. »

Molière s'est moqué des précieuses de son temps, dont tout le crime était de vouloir ajouter à la noblesse du beau langage. Que c'étaient pourtant d'aimables pédantes à côté des précieuses du nouveau monde! Il les trouvait trop hardies d'affecter tant d'autorité sur les manières et sur le discours; encore n'était-ce qu'aux bourgeoises savantes, n'était-ce qu'aux fausses précieuses qu'il s'en prenait, et il a soin de nous avertir qu'il respectait les véritables. Nous n'avons plus aujourd'hui que les fausses et les ridicules; seulement leurs prétentions ont changé d'objet. Négligeant beaucoup la grammaire, elles entreprennent de régenter la vie publique; elles ont quitté la physique et les sonnets pour la

science sociale. La révolte de la femme contre l'homme gardait toujours dans Molière, même en son plus bel apparat, tout un côté plaisant par où elle se rattachait à l'ancienne et inoffensive raillerie des fabliaux. Les gausseries du moyen-âge à l'endroit de la comédie conjugale n'étaient que divertissemens purs; on était si sûr du divin fondement des institutions domestiques, qu'on se jouait sans autre conséquence avec les misères et la fragilité de leur humaine enveloppe. Le jeu maintenant est devenu un drame : on dédaignerait d'échapper par légèreté à la discipline de la famille, on brise le joug par système; il n'y a plus de maris trompés, il n'y a que des femmes qui protestent, chacune selon ses moyens.

Les moyens de Nanna sont entre tous des moins criminels; elle est prêcheuse de son métier, et, quand elle arrive de la théorie à la pratique, tout ce qu'elle essaie de plus décisif pour hâter l'émancipation du genre humain, c'est de fonder des salles d'asile, de vraies salles d'asile socialistes par exemple, et dont la donnée pourrait au besoin servir de modèle. On évite soigneusement d'y parler de Dieu aux petits enfans, de les épouvanter de Dieu; en revanche on leur apprend l'entomologie et l'ornithologie. Rien de plus sérieux et de plus onctueux que la façon dont Nanna débite ce salutaire enseignement. Après tout, Nanna ne manque pas d'avoir une religion à sa manière, mais elle y veut marcher « sans balancier; » elle a eu le courage « de déshabiller la madone de Lorette, et ce qui lui est resté, c'est la vierge de Saïs moins son voile. » — « Ah! Nanna, s'écrie une pauvre servante qu'elle étourdit de ce curieux sermon, je ne pourrai jamais atteindre ces hauteurs, et la tête me tourne! » Encore une fois, Nanna n'est qu'une prêcheuse, et il s'en faut que ce soit la prêcheuse de Jean-Jacques, quoiqu'il y ait des gens, dont je ne suis pas, qui prétendraient peut-être qu'elle en descend en droite ligne. Nanna prêche au coin du feu ou à l'ombre de son figuier; elle est assise dans les clartés mourantes du couchant, avec ses paupières immobiles et closes, avec la tête penchée sur son sein, avec sa pâle figure baignée de ses longs cheveux noirs. L'héroïne de Mme Aston entend autrement la protestation des filles du siècle contre les tyrannies du passé. Elle est équipée de pied en cap en soldat du progrès : elle a endossé la blouse des travailleurs, elle a ceint le pantalon des femmes libres, elle tient à la main les pistolets de l'émeute, et, admirez l'inconséquence, Mme Aston n'a pu s'empêcher de l'intituler la baronne Alice. Cette démocratie menteuse a toujours le goût des gens mal élevés pour les clinquans aristocratiques.

III.

Il arrive d'ordinaire, dans les ouvrages d'imagination, que l'auteur s'identifie plus ou moins volontairement avec celle de ses figures dont

il lui plairait le mieux de tenir la place. Il n'y a guère de fable un peu vivante où l'on ne retrouve au premier plan, avec tous les embellissemens de l'idéal, la tête même du poète ou du romancier; c'est comme cela que les vieux maîtres aimaient à se représenter sur un coin de leurs toiles. Je serais bien étonné que Nanna ne fût pas tout le portrait de Mme Kapp, et je n'ai pas le moindre scrupule à risquer cette supposition, car enfin Nanna, pour n'être point de la meilleure espèce des doctrinaires, n'en est pas moins au fond une honnête personne, honnête de la plus ennuyeuse honnêteté. Je n'oserais, au contraire, me permettre de penser que Mme Aston ne fît qu'une seule et même ame, j'ajouterai qu'un seul et même corps, avec la *prima donna* de son roman. Ce serait de ma part une hardiesse trop blessante, et, jusqu'à ce que Mme Aston ait publié de nouvelles confessions, j'ai le droit de distinguer entre elle et le type auquel elle s'est complue. Cette baronne Alice est pourtant bien sa création favorite, et telle est en conscience la nature de ce rôle, que je serais embarrassé d'en parler ici très longuement. Tout ce que j'en puis dire de plus clair, c'est que la baronne use, pour affilier des conspirateurs ou surprendre des conspirations, de la ressource intime que Mme de Warrens employait pour s'attacher de bons domestiques, et cela, il faut l'avouer, avec un zèle d'autant plus vif qu'il est beaucoup moins désintéressé que celui de l'insensible patronne des Charmettes. Le roman dans lequel la baronne tient ainsi le dé d'une conversation difficile à rapporter tout entière ne comporte pas non plus lui-même une analyse très étendue. Il n'y a pas là de ces morceaux de style qu'on puisse citer comme des échantillons de la pensée de l'auteur: la pensée est devenue chair; tout se passe en action, et cette action aussi peu éloquente qu'un mélodrame est l'*illustration* la plus saisissante et la plus brutale des principes dont nous n'avons fait encore qu'examiner la théorie. Allons d'abord au fond du sujet.

On peut dire des révolutions de 1848 que le pied leur a glissé dans le sang de l'assassinat. A Rome, à Vienne, à Francfort, ne parlons point de Paris, elles ont succombé sous l'horreur qui accompagnait leurs débuts. La mort du général d'Auerswald et du prince Lichnowski a déshonoré en Allemagne le parti qui était obligé d'accepter la solidarité de ces abominables violences. Les victimes lui ont été plus redoutables et plus nuisibles du fond de leur tombe que de leur vivant. Le général d'Auerswald ne comptait point au premier rang parmi les membres influens de la droite dans l'enceinte de Saint-Paul. Le prince Lichnowski, malgré la facilité naturelle de son esprit et l'autorité croissante de sa parole, n'avait qu'une position contestée. Il n'était pas destiné sans doute à la gloire de Mirabeau, mais il était aussi mal servi que lui par ses antécédens; sa jeunesse avait été plus orageuse que chevaleresque, et, parmi ses équipées, il y en avait qui sentaient l'aventurier très-moderne un peu plus que le paladin féodal. L'allusion déso-

bligeante que l'auteur d'*Atta-Troll* avait lancée sur ses campagnes et sur ses histoires de la Péninsule répondait dans le temps à un sentiment assez unanime. Les allures de spadassin et l'humeur cassante du gentilhomme errant n'avaient point prévalu jadis contre cette sorte de répulsion dont il restait encore quelque chose chez les honnêtes gens; ses bonnes fortunes même avaient été trop publiques et trop comptées. La fin déplorable de Félix Lichnowski a couvert d'une ombre protectrice toutes les fautes de sa vie en lui ôtant le loisir de les réparer. Il est tombé noblement; il ne s'est point abaissé devant la mort que lui apportaient d'affreuses mains, et, s'il avait méconnu quelquefois le vieil honneur nobiliaire en face du monde des plaisirs et des industries, il a retrouvé devant les bourreaux de l'anarchie tout l'honneur d'un soldat. La postérité n'en demandera pas plus à cette existence si courte; elle ne connaîtra que la gloire de ses derniers momens.

Mme Aston a voulu lui en apprendre davantage : elle a eu le courage de soulever les linceuls ensanglantés pour fouiller les secrets du mort; elle a écarté ce voile de miséricorde et de respect qui devait le défendre contre l'indiscrétion de souvenirs trop profanes. Elle a été ressusciter Lichnowski sous la terre sanglante où il avait cruellement acheté le droit de reposer en paix, et pourquoi ? pour emprunter à sa mémoire un sujet de roman, pour broder à ses dépens sur les rumeurs assoupies de la chronique scandaleuse les fictions indécentes de sa propre invention. Elle s'est acharnée à mettre en une lumière sinistre ou honteuse cette ombre déjà effacée; elle l'a poursuivie de ses invectives, de ses médisances; elle l'a bafouée, calomniée avec une colère inexplicable, et il est vraiment impossible de croire que la passion politique ait seule inspiré cette rage féminine. On dirait quelque maîtresse délaissée qui jette du vitriol à la face de son amant; mais c'est un pâle visage de cadavre que Mme Aston prend ainsi plaisir à déshonorer, et l'on ne sait ce qui manque le plus dans cette indignité, ou du cœur ou de la pudeur.

L'indignité est d'ailleurs d'autant plus choquante, que l'esprit et la vengeance de la femme s'y laissent partout reconnaître à des marques trop certaines. Mme Aston ne s'est pas contentée de nous découvrir que le prince Lichnowski était un parjure et un fourbe en politique; elle lui trouve des torts d'un tout autre genre, mais presqu'également irrémissibles : « sa chevelure bouclée aurait à merveille accompagné son visage, si son front n'eût été trop bas de quelques lignes; il y aurait eu une gracieuse nonchalance dans la manière dont il posait ses gants sur le bord de son chapeau, si cette grace avait pu ne pas être affectée chez une nature qui n'était point réellement aristocratique. » Est-il rien de plus ridiculement odieux que ces réminiscences de boudoir dardées comme des coups d'épingle dans cette chair dépecée par les faux et les coutelas des bandits qui ont les sympathies déclarées de Mme Aston?

Et ce n'est pas assez cependant pour sa rancune; il ne lui suffit pas d'insulter Lichnowski tout seul : elle traîne dans son livre les noms des personnes encore vivantes qui passaient pour avoir reçu les hommages sans doute trop ébruités de ce hardi coureur d'aventures; quand elle ne les écrit pas en toutes lettres, elle ne les déguise qu'à moitié sous de transparens anagrammes. Jugez de la délicatesse qui permet à l'auteur de prendre avec son prochain de pareilles libertés! Peut-être aussi, pour tout dire, Mme Aston n'a-elle pas cru très extraordinaire de raconter du prochain, et d'un prochain très réel, s'il vous plaît, les mêmes faiblesses qu'elle semait à pleines mains sous les pas des beautés imaginaires dont elle a peuplé son roman. La réalité devait même lui paraître assez pâle auprès des innombrables exploits qu'elle prêtait à ses héroïnes, sans seulement avoir l'air de penser qu'elle pût en cela les amoindrir. La duchesse de Nagas, qui existe et qui surtout a existé, est à cent coudées de la baronne Alice, qui n'a vécu que dans la cervelle de Mme Aston. Voilà comment Mme Aston aura lâché ce traître pseudonyme; avec la richesse de son imagination, elle comptait sa perfidie pour peu de chose.

Quant à la fable dans laquelle le pauvre Lichnowski figure ainsi au mépris de toutes les convenances, il est malaisé d'en rencontrer une plus absurde. Mme Aston nous prévient qu'elle a publié ces esquisses révolutionnaires « pour remplir çà et là quelques petites lacunes dans le réseau des intrigues de la contre-révolution, dont le fil rouge échapperait sans elle aux politiques les mieux informés. » Sur ce, elle entre en matière, et la scène s'ouvre à Vienne le long de la promenade qui traverse la place d'exercice. Nous sommes tout d'un coup transportés au beau milieu du terrible réseau dont Mme Aston a démêlé la trame : nous tombons en face de trois curieux personnages, deux femmes d'abord, l'une et l'autre aux yeux bleus et aux cheveux noirs, l'une et l'autre éprouvées par plusieurs amours qui ont conduit l'aînée, la baronne Alice, jusqu'au mépris, peu pratique il est vrai, de tous les hommes, et sa jeune amie, Lydia, jusqu'à une espèce de folie mystique assez prononcée pour la faire aller à la messe. Alice lève fièrement un front chargé de boucles magnifiques; les bandeaux qui s'aplatissent sur les tempes de Lydia sont l'emblème incontestable de sa mélancolie. Devinez un peu quel est le compagnon de ces deux charmantes femmes, dans cette allée où se presse la foule *fashionable*, par un soleil printanier de mars, de mars 1848, ne l'oublions pas, sous ces arbres dont les bourgeons poussent; devinez? Pas un autre que le confesseur de Mme la princesse de Metternich, un bel homme, un peu courbé, qui doit avoir quarante et quelques années, et dont le chapeau à larges bords recouvre une physionomie de marbre éclairée par des yeux où la passion et la froideur se jouent de la plus étrange façon. Mme Aston consent à ne pas livrer son nom, et elle l'appelle tout bonnement le père Angélicus.

C'est pourtant un affreux jésuite qui joue le jeu de la révolution, à cette seule fin de tricher son partner. Il a des vues d'une profondeur qu'on ne saurait calculer d'après les indiscrétions, cette fois très réservées, de M[me] Aston. Il fait pour l'instant cause commune avec les révolutionnaires, parce qu'il estime que ses bizarres alliés ne nuisent pas à la contre-révolution. Ceux-ci, de leur côté, professent, par la bouche de M[me] Aston, qu'il leur faut une complète réaction pour arriver à une révolution complète. C'est un cercle vicieux qui menace de s'éterniser. Le père Angélicus ne semble pas très inquiet de savoir comment il en sortira. « Nous avons chacun une mission différente, dit-il à la baronne, mais nos moyens sont les mêmes. J'ai besoin, pour accomplir la mienne, de l'appui du parti radical; il vous faut, pour la vôtre, les services du parti catholique. » Il n'y a jamais eu de diplomatie moins jésuitique, et le révérend père donne évidemment bien de l'avantage à celle qu'il ne craint pas d'appeler sa digne amie. Aussi la baronne traite avec lui de pair à compagnon, et lui fait rudement sentir qu'il ne gagnerait pas à rompre le pacte mystérieux. « Vous êtes une puissance, oui, et une considérable : vous représentez l'église; mais moi, prenez-y garde, je suis une puissance aussi : je suis le prolétariat et l'aristocratie en une même personne. » Tels sont les discours échangés par ces promeneurs sans pareils dans les Champs-Élysées de Vienne à l'heure du beau monde.

Par où donc s'était nouée une si incroyable connaissance? Par le procédé le plus simple. La baronne Alice, introduite chez la princesse de Metternich, qui recevait, à ce qu'il paraît, une société assez mêlée, était devenue une favorite dans la maison, et, grace à sa pénétration extraordinaire, elle s'était rendue redoutable au père confesseur lui-même, en scrutant sa vie passée derrière son masque immobile. Celui-ci avait compris qu'il valait mieux l'avoir pour amie que pour ennemie, et c'était ainsi que le prêtre Angélicus et la malicieuse Alice mettaient maintenant leurs complots en commun.

Le prince Lichnowski se trouve pris, pour son malheur, entre ces deux comploteurs de haute volée. M[me] Aston suppose qu'il les trahit tous les deux à la fois par la pusillanimité de ses ambitions. Sa mort n'est que l'équitable châtiment de cette trahison double. Ce ne sont point des brigands de bas étage qui ont fait un mauvais coup par hasard, par colère et par ivresse : c'est le saint père Angélicus et l'élégante baronne qui ont décrété, dans leur justice, cette affreuse exécution, pour venger chacun sa grande cause, tout en vengeant chacun aussi des offenses d'un ordre plus intime. Angélicus est probablement le supérieur de quelque confrérie de sanfédistes, un Rodin moins sale et moins virginal que celui de M. Eugène Sue. Lichnowski lui a donné des gages. La baronne est la présidente d'un certain comité des dix-

huit qui doit bouleverser tout Berlin à l'aide des *corporations ouvrières;* Lichnowski s'est entendu avec elle pour commencer le branle à Vienne en déchaînant les sociétés secrètes dans lesquelles il a enrégimenté les étudians. Or, ce même Lichnowski aura l'audace de parler plus tard à Saint-Paul en faveur de l'armistice de Malmoë, d'abandonner le drapeau populaire dans la question du Schleswig, de déserter en plein jour avec armes et bagages. La baronne, qui, malgré ses ressentimens particuliers, le protégeait encore contre l'implacable vindicte du père Angélicus, l'abandonne alors, et il tombe victime de ses infidélités politiques; hélas! non pas seulement de celles-là.

Aimé d'Alice, le beau Lichnowski avait trompé sa tendresse; mais Alice avait tant de fois pris sa revanche et de tant de façons, qu'elle eût pardonné au moment suprême, si la froide fureur du père Angélicus lui eût laissé le temps de la réflexion. Angélicus a vu naguère son bonheur brisé par un caprice de Lichnowski. C'était en Espagne, dans le pays de Valence. Le jeune Prussien avait promis mariage à une brillante señora; mais il est venu un enfant avant la noce, et le futur s'en est allé. La señora n'a plus eu dans le monde que le dévouement du prêtre inconsolable et l'espoir de représailles qui fussent au niveau de son courroux. Son garçon pouvait à peine se tenir sur ses jambes, qu'elle lui a ceint le corps d'une écharpe rouge dans laquelle elle a mis un poignard, et, sur ce poignard, l'enfant a juré de punir l'ennemi détesté de sa mère. La mère et le fils se sont alors mis en route pour ce voyage de vengeance, où le père Angélicus les dirige. Salvador n'a pas encore quinze ans, et déjà toutes les passions de la virilité consument ce frêle petit monstre. éclos au plus chaud des inspirations contre nature de Mme Aston. Il passe et repasse à travers tout le roman avec sa ceinture de soie rouge, sa guitare et son poignard, jusqu'à ce qu'enfin, pour tenir parole à l'enragée señora qui lui a donné l'être, il frappe le premier d'une main fiévreuse le père qu'il exècre, et tourne ensuite sa fureur contre lui-même. Lichnowski mourant apprend de son ancienne maîtresse que son fils était parmi les assassins.

Je n'ai pas le courage de poursuivre plus loin l'analyse de ces sottes horreurs. Je passe les scènes d'alcôve et les scènes de club, les apparitions de la baronne sur les barricades et ses rencontres vagabondes avec ses amoureux de toutes les dates. Je passe jusqu'à ses complaisances pour le mécanicien Ralph, qu'elle porte dans son lit et même dans son cœur d'un aussi beau sang-froid que le volage Lichnowski. Ralph est pourtant une curieuse copie germanique du *Compagnon du tour de France;* Ralph du moins ne s'amuse pas à s'alanguir dans les faveurs d'une belle dame; il explique héroïquement à ses camarades les ouvrages de M. Proudhon, et, retournant le fameux axiome que *la propriété c'est le vol*, il conclut avec une logique imperturbable, il con-

clut à la lettre que *le vol c'est la propriété*. Je passe tout cela; le dégoût viendrait, s'il n'est déjà venu, et je termine en admirant que la révolution puisse enfanter des filles assez indiscrètes pour en écrire les mémoires de cette encre-là. Comment s'y prendra-t-on pour en faire la satire, si c'est ainsi qu'on en célèbre la louange?

Pourquoi maintenant ai-je employé tout ce temps et tout ce papier à retracer ici les pitoyables fictions de ces plagiaires? Était-ce pour le plaisir discourtois de les chagriner et de leur rendre en contrariété le méchant quart d'heure dont je leur suis redevable? Ce serait d'une ame trop noire. Je regrette bien plutôt de n'avoir pas su mettre un peu de miel au bord de la coupe amère; j'aurais voulu ménager davantage ces pauvres victimes d'elles-mêmes que j'aimerais à croire encore pardonnables; je suis moins tenté de les offenser que de les plaindre. Elles ne sont pas les premières coupables et n'ont qu'à moitié la responsabilité de leurs péchés. C'est parce que je tenais à montrer de qui part le mal et d'où il date, que je l'ai pris là sous cette transformation plus que naïve qui n'en déguisait rien. Nous sommes bien forcés de nous reconnaître nous-mêmes dans cette copie trop servile de nos inventions, et, comme la simplicité malavisée de nos imitateurs a justement choisi nos plus détestables endroits pour les reproduire avec une préférence qui les accuse encore davantage, il se pourrait peut-être qu'on en sentît mieux la laideur en les retrouvant ainsi dans le miroir grossissant où la main de l'Allemagne nous les présente. Si, en effet, cette laideur de nos mauvaises chimères et de nos mauvaises passions ressort avec quelque vivacité de plus de la contrefaçon qui nous les emprunte pour les étaler dans des romans tels que ceux de Mme Aston et de Mme Kapp, il valait certainement la peine de faire lire ces choses à des lecteurs français. Nous ne serons jamais trop convaincus de la tristesse de certaines sottises que tant d'entre nous ont jadis plus ou moins caressées, ne fût-ce qu'en les appelant de beaux rêves.

Il est une autre conviction que nous devrions aussi tâcher d'acquérir, et qui se déduit forcément à mon sens de l'histoire même de Mme Aston. Le roman où Mme Aston a déposé sa littérature est de 1849; mais la confession où elle a raconté son cœur est de 1846. Or, l'une était pour sûr le prélude de l'autre, et nous devons en bonne justice faire droit à cette chronologie significative. Nous avons trop de penchant à supposer que le désordre moral, dont nous nous sommes aperçus quand il avait déjà grandi comme un chêne, a poussé d'un seul jet, comme une plante vénéneuse dans une nuit d'orage; nous excusons ainsi trop facilement la défaite qui nous a prouvé le néant de notre confiance, et nous en attribuons la cause au hasard, sans penser que c'est nous qui de longue date avons préparé notre faiblesse. Toutes les inclinations pernicieuses dont le triomphe subit nous a déconcertés s'étaient in-

sensiblement développées sous nos yeux; d'aveugles et niaises sympathies les avaient même plus d'une fois encouragées. La vie privée, la vie civile, étaient déjà sourdement minées par les mêmes vices qui allaient bouleverser l'ordre politique, par l'insuffisance ou l'abaissement de l'esprit d'autorité, par la légitimation de l'esprit d'indiscipline. Il n'est pas inutile de recueillir les témoignages qui attestent cette lointaine filiation de nos malheurs, parce qu'en remontant ainsi vers la source d'où ils découlent, on comprendra mieux qu'il faut que chacun en son particulier se donne quelque peine, s'il tient à l'arrêter. Si chacun sous son toit voulait sérieusement se faire une règle, la règle entrerait d'elle-même dans la cité. Nous n'en sommes pas là.

Je connais d'honnêtes gens qui croient de très bonne foi que la société se porterait encore à merveille, si l'on avait à propos empêché les barricades; ils sont même persuadés qu'il suffirait de remettre tous les pavés à leur place et de les y bien sceller pour guérir la maladie publique. Aussi les entendez-vous demander ardemment un victorieux, un homme fort, qui vienne en un tour de main leur achever cet ouvrage, afin qu'ils n'aient plus ensuite qu'à recommencer de vivre comme ils vivaient autrefois. Les insurrections cependant ne sortent pas toutes seules de dessous terre; il y a quelque chose qui les pousse, qui les invite et qui les accepte : ce sont les mœurs amollies et les idées faussées. Oui, sans doute, il est assez visible qu'il reste encore pas mal de pavés en l'air, et pour moi, certainement, je n'aurais point de goût à médire de celui qui saurait les ranger; mais, les pavés rangés, qui rangera les idées et les mœurs? L'ordre moral ne se rétablit pas comme on rétablit l'ordre dans les rues. Quand la paix des rues est menacée, on livre au premier vaillant que son étoile amène tout ce qu'on peut lui fournir de machines de guerre, et on le charge du salut de tout le monde. Le sauveur de la veille est le maître tout trouvé du lendemain. Quoi de plus facile et de plus commode? On devient ainsi le spectateur de sa destinée sans avoir la responsabilité de sa conduite. Lorsqu'il s'agit au contraire de redresser les voies du for intérieur, il faut absolument que chacun s'y applique pour son compte. Ce n'est pas une besogne dont il soit loisible de se reposer sur autrui. Il n'y a pas là de *Deus ex machina* qui puisse opérer à point nommé le prodige indispensable au dénoûment de la pièce. Il ne sert de rien de se croiser les bras et d'attendre paresseusement une aide étrangère. L'aide est en soi, ou n'est nulle part. Il faut la chercher, la vouloir soi-même, veiller, travailler sous son propre commandement, user de sa propre initiative. Quand est-ce que nous aurons ce courage-là?

ALEXANDRE THOMAS.

LA VIE MILITAIRE

EN AFRIQUE.

ZOUAVES ET SPAHIS.

Si jamais vous devez visiter l'Afrique, si jamais vous avez à traverser la vallée du Haut-Riou, ne vous mettez pas en route pendant le mois de novembre, *le père des tempêtes;* vous resteriez enseveli dans les fortes terres de la vallée que des torrens de pluie ont changées en boues épaisses. Pour nous qui voyagions d'après une consigne, il ne nous était pas permis de compter avec la pluie, la neige ou la fatigue, et, en 1843, une soirée de ce fatal mois de novembre nous trouvait réunis sous une tente de toile, nous réchauffant de notre mieux autour d'un trou creusé en terre qui renfermait un maigre brasier. Les larges gouttes de la pluie rendaient, en frappant la toile, un son sec comme le son d'un coup de baguette : bruit monotone, plein de tristesse, qui dure des heures, des journées entières. Devant nous, nos pauvres chevaux tournaient au vent leurs croupes frileuses, et c'était partout dans le bivouac un grand silence, interrompu seulement de temps à autre par les appels énergiques du maréchal-des-logis de semaine ou de l'officier de service maugréant après les gardes d'écurie, lorsqu'un cheval, pour se dérober au froid, avait rompu ses entraves et se mettait à courir à travers le bivouac.

Malgré le vent et la pluie, quelques officiers de zouaves, bravant

l'orage, étaient venus jusqu'à nous. Des couvertures de cheval furent aussitôt jetées sur des cantines servant à la fois de chaises et de fauteuils; un bol d'eau-de-vie à la flamme bleuâtre fut allumé en l'honneur de nos hôtes, et, chacun tirant de son étui de bois une pipe noircie, la *soirée* commença. « Quand l'estomac est satisfait, la tête chante, » dit le proverbe arabe. Le proverbe a raison, et bientôt ce fut à qui raconterait une des mille aventures de son odyssée africaine. Combats, fêtes, plaisirs, coups de main, razzias, amours même, eurent tour à tour des narrateurs, — bien plus, des auditeurs attentifs. Un souvenir, un regret, étaient donnés en passant à ceux qui, moins heureux, avaient succombé dans la lutte : souvenirs et regrets qui venaient du cœur; car, lorsque le nom, répété un matin par un journal, cité avec honneur, puis oublié l'instant d'après, a disparu de la pensée de tous, ce nom se prononce encore avec émotion dans la famille nouvelle, au régiment.

C'est ainsi qu'on rappela successivement les *volontaires parisiens* et les *bataillons de la Charte*, premier noyau des zouaves, l'assaut de Constantine et le commandant Lamoricière, puis ces combats sans nombre où les zouaves fondèrent leur glorieuse réputation. Ensuite venait le commandant Peyraguay, ce vieux soldat en cheveux blancs, l'ancien sergent du bataillon de l'île d'Elbe, qui, après avoir traversé tant de dangers, est mort à Tlemcen, face à l'ennemi, d'un coup de feu en pleine poitrine. Chacun s'oubliait dans le passé, et je me souviens encore du religieux silence avec lequel nous écoutâmes tous le récit des six mois d'hiver que les zouaves passèrent en 1840 à Médéah, la ville en ruines. — Que ne ferait-on avec nos zouaves! ajoutait le narrateur : pas un sentier où leurs coups de fusil n'aient retenti, pas un buisson qui ne redise une de leurs actions d'éclat. Vous rappelez-vous, l'année dernière, comme vous reveniez de Milianah, nous nous sommes croisés à Karoubet-el-Ouzeri, à l'entrée de la gorge, près de la Mitidja? Eh bien! à côté de ce petit mamelon à la crête blanche où vous avez mis pied à terre, il s'est passé un fait d'armes dont nous conservons tous la mémoire : c'est là que d'Harcourt a été tué en tête de sa compagnie. Le capitaine Bosc ayant quitté trop promptement une position importante, le colonel Cavaignac fut obligé de la faire occuper de nouveau. Lancée au pas de course, la compagnie escalade la colline, et, comme d'Harcourt débouchait le premier, une balle lui casse la tête. L'engagement fut très vif; d'un côté, l'on arrivait au sommet par un sentier que les pluies d'orage avaient profondément creusé. Trois zouaves, un fourrier, un sergent nommé Razin et un caporal indigène, un Kabyle, prenaient ce chemin. Près d'atteindre au sommet de la crête, le vieux sergent décoré se voyait devancé par le fourrier plus jeune et plus ingambe. « Ah çà, conscrit, lui cria-t-il, est-ce que tu as la prétention de passer

avant moi? Fais place à ton ancien, et vivement! » L'autre aussitôt, portant la main à son turban et le saluant à la militaire, lui répond : « C'est juste, » et se place derrière. Il n'avait pas fait trois pas que Razin tombe mort. Le fourrier s'élance, une balle le couche à côté du sergent. Le caporal kabyle court vers lui : « Enlève Razin, crie le fourrier, je me sauverai bien seul; » et, comme le caporal chargeait le cadavre sur ses épaules, une balle le tue raide. Le fourrier alors se précipite sur le vieux sergent, lui enlève sa croix, et, bien que grièvement blessé, il parvient, en se glissant à travers les broussailles, à rejoindre le bataillon; puis, remettant la croix au commandant : « Vous le voyez, mon commandant, si je ne l'ai pas rapporté, c'est que je suis moi-même blessé; mais du moins j'ai sauvé sa croix. » Et il montrait son bras, qui pendait sans mouvement à son côté (1).

Comme l'officier de zouaves achevait son récit, onze heures sonnaient à l'horloge du camp; lorsque je dis l'horloge, j'exagère, en appelant ainsi le modeste tambour de garde à la tente du chef d'état-major, qui battait sur sa caisse un nombre de coups égal au chiffre de l'heure. On releva les factionnaires, et, grace au silence qui régnait depuis quelques instans, nous ne perdîmes rien des facéties d'un sergent qui criait à un soldat retardataire : — Eh! dégourdi! faut-il que j'aille vous chercher?

— Ne voyez-vous pas, répondait l'autre, que j'enfonce dans la boue jusqu'aux jambes? Est-ce qu'on peut marcher là-dedans?

— B... de conscrit! quand on ne peut pas marcher, on court! Vous ne saviez pas ça, vous? répliqua le sergent.

Sur cette saillie, on se souhaita bonne nuit, et ceux qui devaient regagner leur tente pour chercher le repos s'en allèrent, le capuchon du caban rabattu sur les yeux, le pantalon retroussé, jurant comme des païens, au besoin employant le moyen du sergent.

Le lendemain, nos courses recommencèrent, et un mois plus tard, rentrés dans la garnison, nous nous trouvions encore réunis avec ces mêmes officiers, nos compagnons du Haut-Riou. Celui qui nous avait

(1) L'ordre du jour suivant consigne dans les annales des zouaves la brillante valeur de M. Richard d'Harcourt : noble et consolant témoignage pour M. le duc d'Harcourt, qui presque à la même époque apprenait la mort d'un autre de ses fils, officier de marine, victime aussi de son dévouement à ses devoirs.

« Dans la journée du 10 novembre, le jeune d'Harcourt, sous-lieutenant au corps, et le vieux sergent Razin, de la 4e compagnie du 1er bataillon, sont morts en abordant l'ennemi et en devançant les plus braves.

« Le lieutenant-colonel recommande leurs noms à la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats du corps. Il les donne aux jeunes gens pour exemples et pour glorieux modèles.

« Le lieutenant-colonel commandant les zouaves,

« Médéah, le 21 novembre 1840. « CAVAIGNAC. »

raconté les rudes épreuves supportées à Médéah par les zouaves pendant l'hiver de 1840 me confia alors un journal dont il m'avait souvent parlé. Confidence de la solitude, curieux chapitre des souffrances de l'armée d'Afrique, le journal de l'officier de zouaves avait pour épigraphe ces paroles de Blaise de Montluc : « Plust à Dieu que nous qui portons les armes prinsions cette coutume d'escrire ce que nous voyons et faisons, car il me semble que cela seroit mieux accommodé de notre main, j'entends du fait de la guerre, que non pas des gens de lettres, car ils déguisent trop les choses, et cela sent son clerc. » Le journal qu'on va lire a besoin de quelques explications. En 1840, la guerre frappait encore aux portes d'Alger, et la Mitidja était coupée; si Médéah et Milianah avaient une garnison française, il fallait une armée pour ravitailler ces villes. Au mois d'octobre de cette même année, on venait de se porter au secours de Milianah, dont la garnison, décimée par la nostalgie, la famine et les maladies, avait presque succombé sous sa tâche: de 1,400 hommes, 720 étaient morts, 500 étaient à l'hôpital; à peine si les autres avaient la force de tenir leurs fusils, et, pour peu que l'on eût tardé de quelques jours, la ville se voyait prise faute de défenseurs. Au retour, ces cadavres vivans furent portés par des bêtes de somme. On conçoit qu'un pareil spectacle avait dû faire une vive impression sur l'armée, car si pendant l'été l'on avait eu à redouter de pareilles souffrances, que serait-ce donc l'hiver venu! Il fallait pourtant relever la garnison de Médéah, comme l'on avait relevé celle de Milianah, et M. le maréchal Valée ne voulut envoyer à ce poste que des hommes endurcis, qui trouvassent dans l'esprit de corps et dans l'honneur attaché à leur nom la force nécessaire pour résister à toutes les privations, à toutes les souffrances de l'isolement. Les zouaves furent désignés pour aller occuper Médéah.

I.

Le 18 novembre 1840, deux bataillons de zouaves, forts de cinq cents hommes chacun, commandés par MM. Renaud et Leflo, prenaient possession de la ville de Médéah, où ils devaient tenir garnison pendant tout l'hiver, sous les ordres de leur lieutenant-colonel, M. Cavaignac, nommé commandant supérieur. L'usage veut que l'on appelle Médéah une ville; mais, pour rester vrai, il faudrait inventer un nom qui pût désigner cet amas de décombres et de masures. Les zouaves relèvent le 23e, et un officier de ce régiment a été pour moi une providence en me laissant une peau de mouton, une table, des bancs, deux coffres, quelques vases, précieuses ressources au milieu de la misère générale.

Le 19, l'armée nous quitte; elle lève son bivouac pour retourner à Alger, et, à sept heures et demie, les derniers pelotons de l'arrière-

garde disparaissent derrière le mont Nador. Il semble qu'avec eux s'éloigne la dernière image, le dernier souvenir de la France. Fasse le ciel qu'il nous arrive quelques aventures, car, sans cela, nos distractions seront rares! Ce matin même, nous avons pu juger de l'étendue de notre territoire. Le colonel Cavaignac a donné l'ordre de charger une des pièces d'artillerie. — Faites tirer à plein fouet, a-t-il dit au capitaine Liedot; et, comme nous regardions le boulet tomber à terre : — Voilà la limite de nos possessions! a-t-il ajouté en se retournant vers nous, et nous montrant la poussière que la chute du boulet avait soulevée.

Le casernement est vraiment dans un état affreux, ou plutôt il n'y a pas de casernement : à peine si les hommes y trouvent un abri, l'hôpital n'est qu'une masure à faire frémir; mais enfin il faut en prendre son parti, accepter ce que l'on ne peut changer. Heureusement on nous a laissé des vivres de bonne qualité, et, grace aux soins prodigués aux troupeaux, nous espérons bien ne pas manquer de viande.

Cinquante hamacs ont été distribués par compagnie; chaque homme a reçu un sac et une demi-couverture de campement. Les transports de l'armée n'ont pu amener la totalité de ces effets; il en manque dix par compagnie, mais l'industrie des zouaves ne leur fait pas défaut : de vieux sacs de l'administration sont remplis d'herbes sèches et se transforment en paillasses; de vieilles laines trouvées dans la ville sont étendues et piquées entre deux toiles de sacs. Ces édredons d'un nouveau modèle remplacent les couvertures qui manquent.

Au point du jour, tous les travaux ont commencé : la petite colonie s'organise; les ouvriers d'art, pris dans chaque compagnie, se mettent à l'œuvre; les jardiniers, sous la surveillance du capitaine Peyraguay, ont tracé l'enceinte du jardin. L'on utilise jusqu'aux peaux de bœufs, qui, préparées avec soin, sont livrées à des soldats transformés en cordonniers pour les réparations de chaque jour. Les zouaves, du reste, sont gais et pleins d'entrain. Le service n'est pas trop fatigant, et, le bon esprit de corps aidant, nous finirons par passer notre exil, si ce n'est d'une façon agréable, au moins sans trop d'ennui.

Nous avons découvert, en nous promenant, sous les murs de la ville, un petit ravin rempli de bécassines et de perdrix; l'augure est favorable, et le bonhomme Noé n'eut pas une joie plus grande lorsque la colombe lui rapporta la branche d'olivier. C'était, du reste, le jour aux bonnes fortunes, car, en rentrant, le télégraphe du poste d'Aïn-Télazit nous a transmis cette dépêche :

« L'armée est rentrée sans coup férir à Blidah.

« La majorité de la chambre a soutenu le nouveau ministère.

« La duchesse d'Orléans est accouchée d'un fils, le duc de Chartres. »

Si nous étions en France ou seulement à Alger, ces nouvelles nous

trouveraient sans doute indifférens; mais, depuis six jours, l'isolement a commencé : nous sommes destinés à passer de longs mois sans recevoir aucun souvenir. Il semble que ces bruits de France nous font prendre part aux émotions de ceux qui sont si loin. Aussi ces nouvelles sont-elles pour nous les bienvenues, et nous les accueillons en amies. Le malencontreux télégraphe était ce soir le sujet de toutes les anecdotes. En voici une entre autres dont je me souviens.

Qui n'a pas sa manie sur la terre? Le général Duvivier avait celle des blocus; une première fois, ce fut à Blidah; la seconde, à Médéah. Nommé commandant supérieur, il se déclara qu'il n'apercevrait pas le télégraphe d'Aïn-Telazit, et qu'il aurait à soutenir un siége en règle envers et contre tous. Le malheureux télégraphe avait beau agiter ses grands bras, l'on était aveugle et muet dans la ville. Le maréchal Valée, impatienté, fit enfin partir la dépêche suivante : « Par ordonnance du 16, vous êtes nommé.... » (Interrompue par le brouillard). Or, il faut savoir qu'à cette époque, le général Duvivier espérait et attendait sa nomination de lieutenant-général. Aussitôt Médéah l'aveugle voit, Médéah la muette parle, et le général demande des explications. Le télégraphe répond tranquillement : « Vous êtes nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur. » Puis suivait une série d'ordres.

Par un temps affreux, un vrai temps de décembre, j'achève mon installation. Ma chambre a pour ornement une glace cassée, quatre lithographies du *Charivari*, et une table faite avec une caisse à biscuit; la fenêtre ne laisse point pénétrer trop de vent, la cheminée est bonne; voilà un logement comfortable, où bien des soirées se passeront à jouer au whist avec les trois jeux qui doivent suffire à nos ébats tant que nous serons les hôtes de la ville.

Un voleur de grand chemin qui s'en vient vendre une mule dérobée à quelque douar nous apprend que le bey de Milianah Sid-Embarek est au pont du Chéliff, et El-Berkani, kalifat de l'est pour Abd-el-Kader, à trois lieues de nous au sud. Cet homme est voleur comme nous serions magistrats: c'est une profession qu'il exerce avec honneur et en se faisant mérite de son audace et de son courage.

Pendant une éclaircie, j'ai fait le tour des remparts et, dans un des angles de l'enceinte crénelée, au pied d'un magnifique cyprès, j'ai découvert un tombeau que le général Duvivier a fait élever cet été au lieutenant-colonel Charpenay, tué en avant de la ville; sur la pierre on lit :

A DIEU

POUR LA PATRIE RECONNAISSANTE

A CHARPENAY

LIEUTENANT-COLONEL AU 23e DE LIGNE

COMBAT DU 3 JUILLET

1840.

Près de ce tombeau, et l'entourant comme au jour du combat, se trouvaient les tombes de quatre officiers du même régiment tués à la même affaire.

Le mauvais temps m'a bientôt forcé à rentrer; il dure ainsi depuis plusieurs jours et nous donne les plus vives inquiétudes pour notre troupeau; les cloisons des maisons sont abattues, afin de préparer un abri pour le bétail; ces démolitions nous font découvrir un trésor, du sel mêlé par couches égales à la maçonnerie d'un four arabe. Précieusement recueilli, le sel est porté au magasin militaire, et nos soldats se livrent à de nouvelles recherches.

Deux zouaves indigènes, libérables au mois de janvier, se sont offerts pour aller à Blidah porter de nos nouvelles à M. le maréchal; s'ils accomplissent leur mission, ils auront leur congé en arrivant; la proposition est acceptée, et le lieutenant-colonel les fait partir à l'entrée de la nuit. Que Dieu garde ces deux braves garçons! ils portent une lettre pour ma mère; puissent-ils franchir heureusement tous les dangers! elle sera si heureuse de recevoir un mot, une nouvelle. Nous les quittons comme l'on quitte des gens qui se dévouent; ils sont pourtant pleins de confiance et se voient déjà arrivés.

Depuis notre arrivée à Médéah, nos journées se sont passées à organiser le campement; il n'y a eu aux avant-postes que quelques tirailleries insignifiantes avec des maraudeurs arabes. Le 13, pourtant, nous avons cru à une affaire générale; les hauteurs se sont couvertes de Kabyles, conduits au combat par des cavaliers. Le plus grand nombre s'était porté à l'est du côté de la ferme du bey : la garnison a pris les armes, l'engagement a été assez vif, et nous a coûté plusieurs blessés; mais, par une poursuite de quinze cents mètres, les zouaves ont bien prouvé qu'ils ne se laisseraient pas insulter impunément.

La vie a repris sa monotonie après cet épisode, nous sommes rentrés dans les soucis du ménage, et ce matin l'on était occupé à faire de l'huile avec des pieds de bœufs; on les fait bouillir tout simplement dans l'eau, et l'on écume la matière grasse qui monte à la surface. Clarifiée, cette huile pourrait servir pour les alimens; dans cet état, elle est destinée à l'entretien des armes. Nous avons aussi fabriqué du plomb de chasse, qui nous manquait. Le procédé est très simple : il consiste à établir un petit cadre renfermant une carte à jouer ordinaire; celle-ci est percée de trous, huilée des deux côtés, et saupoudrée d'hydrochlorate d'ammoniaque; ainsi préparée, elle reçoit le plomb fondu, qui tombe en globules dans un vase plein d'eau. Le vase est placé à quatre ou cinq pouces au plus au-dessous du cadre. En versant le plomb, on frappe sur le cadre de manière à lui donner un mouvement d'oscillation aussi régulier que possible : on passe ensuite le plomb par divers cribles de différentes grosseurs; mais le degré de

fusion est le point essentiel, et l'on doit laisser refroidir le plomb jusqu'à ce que le papier soit simplement roussi.

Tandis que les chasseurs travaillent ainsi pour leur plaisir, les zouaves raccommodent leur équipement et en inventent même un nouveau. Par ordre du colonel, l'administration nous livre des sacs. Avec cette grosse toile et des côtes de bœuf, chaque soldat aura une paire de guêtres de rechange. Un zouave, ancien ouvrier boutonnier, est chargé de diriger l'opération : quant au fil nécessaire, d'anciennes gargousses d'artillerie nous fournissent de vieilles étoupes; on en trouve aussi dans les écuries, où elles ont servi à panser des chevaux. Rien de plus original que l'aspect de l'atelier, où de vieux grognards, de vieux zouaves aux longues moustaches, à la barbe épaisse, au teint bronzé, balafrés de cicatrices, filent gaiement comme de vieilles femmes. C'est vraiment une vaillante troupe, bonne au danger, bonne à la fatigue, qu'une situation difficile n'embarrasse jamais; bien commandée, elle fera toujours des prodiges, et, grace au ciel, se tirera dignement, nous l'espérons, de la nouvelle épreuve qui lui est imposée.

Un déserteur nous est arrivé le 17, un homme de Tripoli, enlevé avec une caravane dans le sud; il a été amené, après maintes aventures, à Berkani, et forcé de s'engager parmi les réguliers de l'émir. Cet homme nous sert dans une reconnaissance que nous faisons du côté du Nador, pays couvert de cultures magnifiques où nous trouvons les traces des irrigations les mieux entendues. La tradition a sans doute conservé parmi les Arabes ce système d'irrigations semblables à celles de la Catalogne et du Roussillon. Tout en donnant des détails curieux sur divers engagemens, ce déserteur confirme la présence d'officiers anglais au camp d'Abd-el-Kader, présence déjà annoncée par le maréchal Valée. L'un d'eux se trouvait, le 27 octobre, au bois des Oliviers. Conduit par un Juif de Gibraltar, cet officier, venu par le Maroc, était vêtu en bourgeois; le déserteur l'a vu pendant deux jours, et l'officier anglais n'a disparu qu'au moment où notre division arrivait au col.

En rentrant dans la ville, nous avons trouvé une dépêche télégraphique annonçant l'arrivée à Alger du drapeau depuis si long-temps promis aux zouaves; chacun en est heureux comme d'une bonne fortune particulière, chacun partage la joie du colonel Cavaignac, qui, dans un ordre du jour, « s'empresse de porter cette heureuse nouvelle à la connaissance des officiers, sous-officiers et soldats. Les uns y verront la récompense justement désirée de longs et glorieux services, les autres se feront dire ce qu'il en a coûté pour la conquérir, et penseront bien à ce qu'il doit en coûter encore pour la conserver et s'en montrer toujours dignes; tous se réuniront dans le sentiment unanime d'un dévouement énergique à la gloire de nos armes en Afrique, à l'honneur du corps dont la constitution vient de recevoir une dernière sanction. »

Le 23, à l'entrée de la nuit, deux zouaves partent pour Alger; ce sont deux braves soldats, l'un Turc, l'autre Arabe. Ce dernier voulait d'abord partir seul. — Pourquoi? lui disait-on. — C'est mon idée ainsi; j'aime mieux réussir seul ou mourir seul. — Mais si tu rencontres un danger imprévu, tu le braveras plus volontiers et tu le surmonteras plus aisément en ayant un camarade. — Oh! je n'ai pas peur; je sais bien que ma destinée est marquée, et je suis prêt à la subir quand il plaira à Dieu. C'est tellement vrai que je reviendrai si tu veux, disait-il au colonel, et tu peux dire au maréchal que je ferai le métier de courrier tant qu'il voudra; seulement, je veux passer une semaine à Alger avec ma maîtresse, et ainsi à chaque voyage.

Cette semaine, il la passera, les nuits chez sa maîtresse, les journées dans un café, la barbe parfumée, de l'essence de rose dans son foulard, écoutant une mauvaise musique de guitare, fumant cent pipes de tabac odorant, et buvant sans discontinuer du café et de l'anisette. Ainsi une semaine de mollesse, d'ivresse somnolente, puis, sans transition, sans regrets, une semaine d'activité, de misère, de périls constans!

Ben-Chergui, notre Arabe, voulait partir sans armes, et c'est à grand' peine qu'on a pu lui faire prendre un pistolet. Deux jours après, le télégraphe annonçait l'arrivée de nos deux zouaves à Blidah, mais sans nous donner une nouvelle de France. Que fait-on? que devient-on? que se passe-t-il là-bas? L'autre jour, j'entendais un zouave indigène qui psalmodiait cette chanson :

« O vent! fais mes complimens à mes amis, et demande-leur où ils sont allés.

« Du côté de l'Arabie ou du côté de la Perse, partout où ils se sont arrêtés,

« Dis-leur que je songe à eux, et laisse en passant une pensée de moi.

« A tous les oiseaux qui volent je demande de vos nouvelles, et aucun ne m'en dit.

« Caresse de ta plus douce haleine celle à qui j'ai donné mon cœur.

« O vent! tu vas toujours vers elle, et jamais tu ne reviens! »

Ce vieux chant de l'Arabe m'a rempli de tristesse, et, durant toute la soirée, je me suis renfermé chez moi pour songer à ceux que j'aime, à ma mère, à mes sœurs, à un souvenir plus tendre encore peut-être. En France, ils ne savent pas les tortures de la vie que nous menons ici. Se trouver toujours en présence des mêmes visages, de gens que l'on estime, que l'on aime, mais dont on connaît jusqu'à la moindre plaisanterie! Avoir une prison en liberté et des journées entières sans un aliment pour la pensée! Vivre ainsi enseveli, tout près du monde, à quelques lieues des nouvelles, cela est dur, croyez-moi, et les plus fortes ames fléchissent parfois. Les fatigues physiques sont affreuses sans doute : contre la pluie, le froid, la neige, à peine un abri, et une

alerte de chaque heure; mais enfin nos corps, depuis long-temps déjà, sont façonnés à la rudesse : rien n'égale la douleur de l'isolement.

Voilà un moment de faiblesse. Quand l'orage gronde dans l'air, une pluie bienfaisante rend à la terre toute sa fraîcheur; il semble que de temps à autre le cœur éprouve aussi le besoin de gémir; mais, dès qu'il se recueille, le courage revient vite, et l'on ne songe qu'à la grandeur de l'œuvre dont nous sommes les ouvriers. Sauront-ils jamais en France ce que l'Afrique a coûté de sang, de sueur et de larmes?

II.

Quatre jours après avoir fêté Noël et la bûche vénérable du réveillon, les troupes étaient réunies à trois heures du matin, sur la place d'armes, dans le plus grand silence, le fusil en bandoulière, la cartouchière à la ceinture. Nous allions tenter une razzia du côté de la vallée d'Ouzera, dans les pentes nord du Nador. Grace à un temps brumeux et à un grand vent d'est, aucun poste ennemi n'avait signalé notre marche, et la petite colonne, divisée en trois fractions, avait pu gagner les positions convenues. A cette heure, le crépuscule ne paraissait pas encore, et chacun de nous l'attendait accroupi, l'oreille à terre, pour percevoir le plus léger indice d'une existence humaine. A nous voir ainsi, on nous eût pris pour de francs bandits: de fait, cela sentait bien un peu le chasseur libre, le gentilhomme de forêt; mais la guerre est la guerre, et celui qui la fait le mieux, c'est celui qui cause le plus de dommage à son ennemi. La première colonne s'était jetée trop à droite, aussi au point du jour l'on se hâta d'envoyer deux compagnies vers les huttes kabyles que nous apercevions non loin de nous. Déjà les Kabyles commençaient à sortir de leurs cabanes, et l'un d'eux, qui tenait un tison, se trouva tout à coup nez à nez avec un de nos soldats. Dire son effroi serait impossible : le tison lui échappa des mains; il resta immobile, la bouche béante, les bras pendans. *Roumi!* s'écria-t-il enfin; *Roumi! Roumi!* Et à ce cri femmes, hommes, enfans, se précipitent pêle-mêle, cherchant à gagner une ravine boisée à la gauche des huttes; mais, la retraite leur ayant été en partie coupée, tout leur bétail tomba en notre pouvoir.

Nous n'aurions eu qu'à nous féliciter de cette journée, qui, sans compter les haïcks et les burnous dont nos hommes avaient si grand besoin, nous donnait de la viande en abondance, si nous n'avions pas eu à déplorer la perte de M. Ouzarmeau, qu'une balle kabyle frappa au retour. Sa tombe a été creusée près de celle du colonel Charpenay. M. Ouzarmeau est le premier officier que nous laissons à Médéah. Dieu veuille que ce soit le dernier!

Bon jour, bon an! ce sont les paroles que chacun échange ce matin,

car nous sommes au premier de l'an, la grande fête des enfans, le grand ennui des gens âgés, des enfans sérieux. Ennui ou plaisir, c'est le jour de la réunion, la fête de la famille, et ici, loin des nôtres, nous ne pouvons que penser à eux. Ceux que nous aimons sont-ils seulement en vie? Depuis bientôt deux mois nous sommes sans nouvelles.

Au point du jour, à six heures, le planton du colonel Cavaignac est venu l'avertir que le sergent Stanislas demandait à lui parler. — Que peut me vouloir ce sergent? se dit le colonel. Faites-le monter.

— Mon colonel, je viens vous donner des nouvelles d'Alger et vous demander de me pardonner.

Alors seulement le colonel Cavaignac s'est rappelé que, retenu par une blessure, Stanislas était en effet resté au dépôt à Alger. C'était un brave sous-officier, plein d'énergie, mauvaise tête pourtant, et qui devait, il y a quelques mois, à sa brillante conduite une croix noblement gagnée. Puni de salle de police pour je ne sais quel méfait, il s'était dit : Un sous-officier décoré à la salle de police est déshonoré! je ne veux pas y aller. Et pour l'éviter, Stanislas n'avait pas trouvé d'autre moyen que de partir pour rejoindre les bataillons de guerre. Le voilà donc en route, seul, sans armes, en uniforme de zouave, la canne à la main, traversant tout le Sahel, la plaine, le col, afin de gagner Médéah. Il aurait dû périr mille fois; mais que lui importait? il avait laissé sa croix à Alger, afin que, s'il était tué, elle ne servît pas de trophée aux Arabes. « Passe pour ma tête, disait-il; mais quant à ma croix, c'est autre chose. » Stanislas était arrivé à Médéah sain et sauf.

Le froid et la pluie mettent la constance de nos zouaves à une rude épreuve; la terre est restée plusieurs jours couverte de deux pieds de neige. Enfin, le 16, nous pouvons essayer une razzia. C'est l'iman de Médéah, l'un des prisonniers de notre dernière sortie, qui doit nous servir de guide; il s'est offert lui-même, et l'on rapporte qu'il a eu avec le colonel Cavaignac la conversation suivante :

— Tu t'es offert pour servir de guide, lui dit le colonel; es-tu dans les mêmes intentions?

— Je n'ai pas changé, et suis prêt à partir.

— Mais peut-être crains-tu que je ne trouve mauvais que tu aies changé d'avis, et n'oses-tu m'avouer tes répugnances?

— Je ne crains rien; je suis disposé à tenir ma promesse ou mon offre.

— Réfléchis bien; oublie que tu es mon prisonnier, et que je suis le gouverneur de Médéah.

— Je n'ai pas besoin d'oublier, et suis prêt à te conduire.

— Imagine que tu es sur la montagne, libre comme l'oiseau, et que je suis, moi, renfermé dans la ville.

— Je n'ai pas besoin de tout cela, je suis prêt.

— Mais réfléchis bien que plusieurs de tes frères peuvent être tués dans cette expédition, que tu pourras te le reprocher un jour, en souffrir même.

— Cela m'est égal, je suis prêt.

— Pense que tu seras reconnu des tiens.

— Cela est égal, j'irai.

— Ne perds pas de vue non plus que, si tu essayais de me tromper, tu n'aurais pas une heure à vivre.

— Tu m'éprouveras.

— Ainsi, tu es bien décidé?

— Oui.

— Quelle récompense me demanderas-tu, si nous réussissons?

— Celle d'être libre un jour pour aller chercher deux enfans qui me manquent.

— Désires-tu quelque chose dès à présent?

— Oui : une paire de souliers pour marcher dans la montagne, et un capuchon de zouave, afin de n'être pas pris pour un ennemi et tué par tes soldats.

— C'est bien; va te disposer.

— Au revoir.

Une heure après, le colonel réunissait tous les officiers chez lui, leur faisait part de son projet en leur donnant ses instructions. La troupe sera divisée en deux colonnes, l'une de réserve, commandée par le colonel en personne; l'autre, chargée d'exécuter la razzia, sous les ordres de M. le commandant Leflo. A deux heures du matin, on prendra les armes et l'on se mettra en route immédiatement; avant le départ, les recommandations suivantes ont été faites aux commandans des compagnies composant la première colonne :

Silence absolu, toujours et de toute manière;

Étouffer la toux dans les plis du turban;

Pas de pipes;

Si on reçoit des coups de fusil pendant la marche, redoubler de silence, ne pas riposter, doubler le pas;

Faire des prisonniers avant tout;

Ne tuer qu'à la dernière extrémité;

Après les prisonniers s'occuper du troupeau.

La razzia a réussi au-delà de toute espérance; un instant, on l'a crue manquée. Le guide s'était égaré ou nous trompait. Au moment où on allait le fusiller pour le punir de son erreur ou plutôt de sa trahison, la fortune nous a fait rencontrer les populations, et, grace aux mesures prises par le commandant, malgré notre petit nombre, nous avons fait encore des prises considérables. A huit heures du matin, nous rejoignions le colonel, ramenant trente-quatre prisonniers, cent dix-sept

bœufs, dix chevaux ou mulets, une trentaine d'ânes, quinze cents moutons ou chèvres, après avoir tué en outre une vingtaine d'Arabes; c'est l'abondance pour plus de trois mois. Aussi la joie est sur tous les visages, et l'ordinaire le plus modeste est devenu un festin. Par l'ordre du colonel, vingt moutons par compagnie ont été distribués; l'on a donné à chaque officier deux chèvres laitières; les sous-officiers de toutes les compagnies ont reçu aussi un cadeau semblable.

Après cette petite expédition, nos troupes ont repris leurs travaux habituels. Les Kabyles ont paru un instant vouloir les attaquer; mais, malgré les coups de crosse des cavaliers de Berkani, qui les poussaient au combat, il n'y a eu que quelques tirailleries insignifiantes. En revanche, le froid et la neige ont repris de plus belle. Enfin, le dégel arrive; il était temps pour notre troupeau aux abois.

Le 30, les Kabyles reparaissent, poussés par des cavaliers; ils recommencent. Le lendemain, la fusillade a été plus vive; elle a duré environ une heure; puis des pourparlers s'établissent sur plusieurs points à la fois.

Un groupe de cavaliers, remarquables par leurs chevaux et la blancheur de leurs burnous, s'est approché d'une redoute et a demandé des nouvelles des prisonniers, d'un nommé Ben-Abbès entre autres, qu'ils désiraient voir.

— Venez le voir en ville, leur dit-on; vous serez bien reçus et libres de vous en retourner après.

— Nous voulons le voir ici.

— Alors, si vous ne disparaissez à l'instant, nous allons vous tirer des coups de canon.

Et deux minutes plus tard un obus éclatait près d'eux. Aussitôt ils s'éloignent ventre à terre. Non loin de là, un Kabyle qui a déposé son fusil s'est approché de l'un de nos factionnaires, et la conversation suivante s'est engagée :

— Mets ton fusil par terre aussi, et viens de mon côté.

— Voilà! Mais n'as-tu pas un pistolet caché?

— Non, je te le jure : je suis homme de cœur, et honte à celui qui aurait la pensée de manquer à sa parole!

— Que viens-tu faire ici? Pourquoi ne pas rester paisible chez toi à labourer ton champ ou à soigner tes troupeaux?

— Je ne puis pas, les soldats d'Abd-el-Kader me forcent de venir tirer des coups de fusil.

— Mais pourquoi ne viennent-ils pas eux-mêmes? Ce sont des femmes ou des lâches.

— Sans doute, mais ils sont plus forts que nous.

— Eh bien! soumettez-vous, venez avec vos femmes et vos troupeaux : nous vous donnerons des terres et nous vous protégerons.

— Oui, et après vous retournerez à Alger, et vous nous abandonnerez à l'émir, qui tuera nos enfans et enlèvera nos femmes.

— Alors faites-vous garder par ses soldats.

— Ses soldats sont comme une vieille serrure qui ne ferme plus la porte et laisse la maison ouverte.

A ce moment, les camarades du Kabyle le rappelèrent; il reprit son fusil et recommença la bataille. Ailleurs des injures s'échangeaient. Tous ces gens-là n'ont pas l'air disposé à se battre; pourtant l'un d'entre eux s'est avancé, faisant tourner son fusil autour et au-dessus de sa tête, en homme qui a pris son parti. Aussitôt un de nos soldats se jette au-devant de lui, s'avance à cinquante pas, ajuste et fait feu. — Ah! s'écrie ce Kabyle en gémissant et tombant à terre, je suis mort. — Son fusil s'échappe, en effet, de ses mains; nous le croyons tous atteint, et nous disons au zouave : — Cours dessus, et désarme-le. — Mais celui-ci, se grattant l'oreille : — Cet animal-là me tire une couleur, je ne l'ai pas attrapé. Eh! malin, connu! connu! — Et il recharge son fusil sans bouger davantage. Le rusé Kabyle se relève alors, reprend son arme, fait feu à son tour, et se sauve en éclatant de rire.

Ces petits combats nous ont amusés et distraits; mais, le 4 février, nous avons tous été en émoi. A la chute du jour, des feux nombreux ont été aperçus, à deux lieues de la ville, sur le chemin de Milianah. La garnison court aux remparts; sans doute c'est une colonne qui a ravitaillé Milianah; elle vient nous voir au retour. La joie du passager, après une longue traversée, lorsqu'il découvre la terre, n'est pas plus vive que celle de nos soldats : dans les rues, l'on n'entend que ces cris : « la colonne! la colonne! » et, près de moi, un zouave répond à un de ses camarades : — *Tais-toi, tu me fais frémir de la peur de me tromper.* — Ceux-là seuls qui ont connu l'isolement peuvent savoir tout ce que nous avons éprouvé. Dieu veuille enfin que nous recevions des lettres, des nouvelles!

Hélas! les feux d'hier soir n'étaient point les feux d'une colonne française; c'étaient ceux des réguliers du bataillon d'El-Berkani. Le 5 février, dès la pointe du jour, des cavaliers et des Kabyles sont venus tirer des coups de fusil sur nos postes avancés. Bientôt l'attaque devint plus vive, et il fut évident que nous aurions dans la journée un engagement sérieux. A neuf heures, tout ce que nous avions de soldats disponibles était sous les armes, et nous marchions à l'ennemi. De nombreux contingens kabyles et un bataillon régulier étaient devant nous, bien embusqués, bien établis : l'engagement fut vif, et si un second bataillon régulier, masqué jusque-là, eût retardé de quelques instans le mouvement qu'il tenta pour couper notre arrière-garde, nous aurions pu avoir beaucoup de monde hors de combat; mais, faisant face à tous les ennemis, nos petits bataillons en ont eu bientôt raison, et, la mi-

traille aidant, les ont dispersés, après leur avoir tué grand nombre des leurs. Nous avons eu quelques tués et une vingtaine de blessés. Pendant qu'on se battait, une dépêche télégraphique annonçait le départ du maréchal Valée, son remplacement, comme gouverneur, par le général Bugeaud, et l'intérim du général Galbois. Le nom du général Bugeaud inspire confiance; c'est à l'avenir de décider. Jusqu'au 13 février, rien de nouveau : quelques pourparlers pour l'échange des prisonniers, quelques discours avec des Arabes, mais rien de décisif, rien d'important. Le 13, une dépêche télégraphique annonce le départ d'Alger d'un courrier porteur d'une lettre pour Médéah, l'arrivée du général Bugeaud, décidé à faire la guerre à outrance en avril; enfin, que l'Europe est en paix. La dépêche, affichée immédiatement sur la place d'armes et transmise à tous les postes, produit un véritable enthousiasme; chacun est fier maintenant de ses fatigues, de ses souffrances, qui ne seront pas inutiles. Le soir, tous les officiers se sont réunis chez le colonel; on eût dit une fête de famille.

Quand on nous a annoncé ce matin que nous étions au mardi gras, chacun s'est cru dans l'obligation de rire et de s'égayer; mais, hélas! l'on annonce en même temps qu'il n'y a plus de tabac. Entre toutes les privations, celle-ci doit sembler la plus légère, et pourtant c'est la privation la plus sensible à nos soldats; quelques-uns essaient de tromper ce besoin en fumant de vieilles feuilles séchées, des feuilles de vigne ou de fenouil. Parmi nos Arabes, plusieurs ont encore du chanvre précieusement conservé; ils en aspirent la fumée dans des pipes de la grosseur d'un dé.

Des lettres nous sont enfin parvenues, des lettres, des journaux de France; la garnison est comme prise de vertige; chacun cause, parle, commente les événemens. Pour moi, je n'ai pu fermer l'œil de la nuit; je ne suis pas encore revenu de mon saisissement. La joie est partout, partout aussi l'espérance. La mort de nos deux derniers courriers, que nous venons d'apprendre, ne décourage point nos Arabes; trois hommes sont partis ce soir pour Blidah, un Kabyle du pays, Hamed, et les deux zouaves qui nous ont apporté nos lettres. Leur départ a été solennel. Au moment de sortir de chez le colonel, ayant déjà le fusil à la main, un des deux zouaves a pris un pain, l'a coupé en quatre, et, donnant un morceau à l'interprète qui les accompagnait jusqu'à la porte et un morceau à chacun de ses deux camarades, il a dit : Moussa (Moïse) (c'est le nom de l'interprète), je vous prends à témoin du partage égal que j'ai fait de ce pain; que chacun de nous le mange, et qu'il serve de poison à celui qui a dans le cœur quelque chose qu'il n'avoue pas. » Puis, passant la main au-dessus d'un brasier : « Que le feu, a-t-il ajouté, le ciel et l'eau puissent faire périr subitement celui qui a eu la pensée de trahir ses camarades! » Là-dessus, chacun a tendu la main, a juré de se sauver ou de mourir avec ses compagnons, et ils sont sortis.

Le Kabyle Hamed, l'un des courriers, a déjà vécu avec nous à Bouffarik, où il était allé comme travailleur pendant la paix. Ce garçon à la physionomie franche, ouverte et rieuse avait pris goût à notre eau-de-vie, et préférait surtout l'existence d'Alger à toute autre. Là, en effet, il trouvait l'anisette à bon marché, des femmes selon ses désirs et de la musique durant toute la nuit. Revenu plus tard dans ses montagnes, le souvenir d'Alger ne le quittait pas, et un jour il osa proposer à sa femme de se retirer à Blidah, chez les Français. Celle-ci, effrayée, le dénonça au chef de la tribu, qui fit saisir Hamed, le roua de coups, donna sa femme à un autre, et prit pour lui quelques moutons et deux vaches qui composaient toute sa fortune. Pauvre et abandonné, Hamed vint à nous avec la pensée de se venger d'abord, puis de refaire sa fortune, c'est-à-dire de gagner au péril de sa vie, le plus promptement possible, un millier de francs. Lorsqu'il les aura amassés, il enlèvera une maîtresse qu'il a conservée dans une tribu voisine, et ira vivre avec elle à Blidah. Celle-ci, plus aimante et plus dévouée que sa femme légitime, a consenti à le suivre. A chaque voyage, Hamed passe chez sa maîtresse, lui donne un foulard et quelques boudjous. En retour, il reçoit des œufs, des galettes et surtout des caresses, qui ne font jamais faute. Alors il nous revient heureux, confiant, prêt à recommencer ses courses aventureuses. Toutefois il y met une condition : jamais nous n'exigerons qu'il passe de nuit par le col. Pourquoi? le voici.

Le col de Mouzaïa a été le théâtre des principales opérations des campagnes de l'année dernière; beaucoup de gens y sont morts, et les routes, au nord comme au sud, les moindres ravins qui y aboutissent, sont jonchés de cadavres presque tous horriblement contractés par le soleil ou atrocement mutilés. Cet affreux spectacle nous a tous frappés; mais il a surtout agi avec une grande force sur l'imagination des Arabes. Le bruit s'est répandu parmi eux que ces morts sans sépulture n'avaient pu trouver grace devant Dieu à cause de leur mutilation, et qu'ils se réunissaient toutes les nuits sur le col même pour y gémir et y pleurer ensemble. Un malheureux Arabe, en y passant il y a peu de temps, a entendu les lamentations de tous ces désolés; il en est devenu fou de peur, et, dans un moment lucide, il a raconté que, durant plus d'une heure, il avait été poursuivi par ces gémissemens. En vain il s'était enfui, chaque buisson lui jetait un sanglot; enfin il avait fini par perdre le sentiment, et s'était retrouvé le matin étendu près du bois des Oliviers. Cette superstition a gagné tout le pays, et voilà pourquoi Hamed ne passera jamais la nuit sur le col, sa vie fût-elle en jeu.

Il est arrivé, il y a un mois environ, deux déserteurs européens; l'un sort des zéphyrs, l'autre de la légion étrangère. Ce dernier se nomme Glockner; c'est un Bavarois, fils d'un ancien commissaire des guerres au service de la France, neveu d'une des sommités militaires de la

Bavière : son histoire est presque un roman. Il entra d'abord à l'école des cadets de Munich, puis, à la suite de quelques étourderies, fut envoyé dans un régiment de chevau-légers; mais son imagination ardente, son amour des aventures allait bientôt l'entraîner à de nouvelles folies : il déserta et passa en France. Accueilli froidement, comme le sont toujours les déserteurs, il fut inscrit sur les contrôles de la légion étrangère. A peine arrivé en Afrique, sa déception fut plus cruelle encore, et, toujours entraîné par ce désir des choses inconnues qui le tourmentait, il passa un beau matin aux Arabes. Il y est resté trois ans. Enlevé d'abord par des Kabyles, on le vendit sur un marché de l'intérieur à un chef de la tribu des Beni-Moussa; après un an de domesticité, il parvint à s'échapper de la tente de son maître et se mit en route, les jambes nues, le burnous sur les épaules, la corde de chameau autour de la tête et le bâton du pèlerin à la main, se dirigeant au sud à la grace de Dieu. Il alla ainsi jusqu'au désert, s'arrêtant chaque soir au milieu d'une tribu nouvelle et s'y annonçant par le salut habituel du musulman : « Eh! le maître du douar! un invité de Dieu! » A ce titre, bien accueilli, il recevait le manger, l'abri, et repartait le lendemain sans que jamais un Arabe lui ait dit : « Où vas-tu ? » Cela ne regardait personne, et personne ne s'en inquiétait. Il suivait sa destinée. Glockner traversa ainsi une partie du Sahara et arriva jusqu'à la ville de Tedjini, Aïn-Mhadi; de là, il est allé à Boghar, Taza, Tekedempt, Mascara, Médéah et Milianah, puis, enrôlé de force parmi les réguliers d'El-Berkani, il a fait avec eux les campagnes de 1839 et 1840. Décoré par Abd-el-Kader à la suite d'une blessure reçue le 31 décembre 1839, blessure qui lui a été faite, à ce qu'il croit, par un capitaine adjudant-major du 2e léger, après avoir encore couru le pays, il nous revient comme l'enfant prodigue, gémissant sur ses folies, songeant en pleurant à sa famille, à son père surtout, et demandant en grace d'être inscrit comme soldat français. Lorsqu'on lui a parlé de retourner à la légion : « Oh! non, je vous en supplie, ne me renvoyez pas à la légion, a-t-il répondu; laissez-moi dans un régiment de France, dans vos zouaves dont le nom est connu de toute l'Europe; vous serez contens de moi. » On l'a engagé comme indigène sous le nom de Ioussef; il n'a que vingt et un ans, est frais comme un enfant, timide comme une jeune fille et d'une simplicité de maintien et de langage vraiment merveilleuse (1).

(1) La fin de l'histoire de Glockner est digne du commencement. Inscrit aux zouaves, sa conduite y fut admirable. A toutes les affaires où il se trouva, il aurait mérité d'être cité. Nommé caporal, puis sergent, il fut envoyé à Tlemcen lors de la formation du 3e bataillon. Recommandé par le colonel Cavaignac au général Bedeau, il rendit de grands services par son intelligence et sa connaissance de la langue arabe. Son père, à qui l'on avait écrit en Bavière, avait confirmé la vérité de ses paroles. Il était heureux, traité avec considération, lorsqu'un beau jour il partit avec un prisonnier politique à qui l'on venait de rendre la liberté, et passa au Maroc. Il y a séjourné long-temps; enfin, il a regagné Tanger, et, renvoyé comme déserteur par notre consul, il allait passer au conseil

Nous sommes dans l'attente, la ville a un aspect inaccoutumé, un air de fête est répandu sur tous les visages, chacun rassemble le peu qu'il possède, et les zouaves, aussi philosophes qu'un sage de la Grèce, se préparent à tout emporter sur leur dos : une dépêche télégraphique nous a, en effet, annoncé l'arrivée prochaine du général Bugeaud, la fin de notre exil, notre retour à la vie humaine.

Le 3 avril, après cinq mois d'isolement, nous retrouvons enfin nos camarades, nos amis, et le général Bugeaud, en passant devant nos rangs, à la vue de l'énergique attitude de nos soldats, a chargé le colonel Cavaignac de nous remercier au nom de l'armée de la vigueur dont les zouaves venaient de donner un nouvel exemple. La plus grande part de ces éloges est bien due au colonel Cavaignac, car, dans la fermeté de sa conduite, la noblesse de ses exemples, l'encouragement paternel de ses conseils, nous avons trouvé un puissant appui. Nos clairons ont sonné la marche, et nos bataillons se sont ébranlés pour venir reprendre leur place de bataille dans la colonne, que nous trouvons tout émue encore de la blessure que le général Changarnier a reçue, il y a deux jours, en descendant le col. Les réguliers ont eu, près du bois des Oliviers, un engagement très vif avec nos troupes. Le commandant de Latour-Dupin venait d'avoir son cheval tué. Une seconde après, au moment où le général Changarnier expliquait un mouvement à un de ses officiers d'ordonnance, une balle l'a frappé au-dessous de l'épaule, près de l'omoplate; il doit la vie à un gros caban de Tunis dont l'étoffe épaisse a amorti le coup. Rien n'était plus curieux, à ce qu'il paraît, que la figure du docteur Ciccaldi, lorsqu'à la nouvelle de la blessure il est accouru près du général; ce dernier avait mis pied à terre sous un gros olivier. « Voyons, docteur, dites-moi votre opinion, et, je vous prie, posez promptement un appareil, car l'affaire continue, et j'ai des ordres à donner. » Les premières paroles du docteur furent pour rassurer le général; mais sa physionomie bouleversée annonçait assez son inquiétude : il se hâta de sonder la plaie, et aussitôt on vit un franc et bon sourire remplacer le sourire d'assurance qu'il avait cherché à se donner. « Mon général, ce n'est rien, s'écria-t-il tout joyeux, l'os n'est pas attaqué, et dans deux mois vous pourrez monter à cheval. — J'y serai plus tôt, mon cher, croyez-le, » lui répondit le général, et le pansement était à peine achevé, qu'après avoir remercié le bon docteur, il remontait à cheval et donnait ses derniers ordres avec son sang-froid et son énergie habituelle. Son accueil a été plein de cordialité. Il espère que de brillans combats viendront nous récompenser de toutes les épreuves supportées depuis cinq mois. Dire nos émotions serait impossible : c'est une confusion de nouvelles, de

de guerre, lorsqu'en considération de ses anciens services, on continua à le traiter en Arabe. Cette manie des voyages est chez lui vraiment extraordinaire, et Glockner prétend qu'il ne voit pas un endroit inconnu sans que le désir de l'explorer ne s'empare de lui.

questions, de réponses; nous ne savons plus rien, nous voulons tout apprendre : le soir venu, nous sommes accablés de fatigue comme à la fin d'une longue marche. Enfin, ce matin, la diane a été battue, et tandis que le 53ᵉ s'établit à Médéah, notre tête de colonne s'ébranle dans la direction du col. Deux jours encore, et nous serons à Blidah...

Me voici dans une petite chambre, tout étonné de ne pas voir la pluie pénétrer par le toit, dans une maison solidement bâtie qui défie les orages; je recueille mes souvenirs, pendant qu'autour de moi l'on n'entend que les chansons, les rires de ces corsaires débarqués, de nos zouaves. Tout l'arriéré de la solde leur a été payé, et si pendant cinq mois ils sont restés sans vin, sans eau-de-vie, presque sans tabac, n'ayant pas seulement du pain blanc pour tremper la soupe, trois jours leur sont donnés pour oublier leurs privations et noyer leurs fatigues dans de copieuses libations. Depuis hier, point d'appel, point de service, point de consigne; tous les hommes sont frères; dans la ville, il n'y a que gens qui s'embrassent, qui roulent ensemble sous les tables après avoir mangé en un seul repas les économies forcées de tout un hiver. Après-demain, l'inexorable discipline reprendra ses droits, chacun oubliera sa liberté, et dans huit jours nos vêtemens réparés nous permettront de prendre part aux courses nouvelles que l'on annonce déjà.

III.

« Il va de la douleur, dit Montaigne, comme des pierres qui prennent couleur ou plus haute ou plus morne, selon la feuille où l'on les couche, et qu'elle ne tient qu'autant de place en nous que nous lui en faisons. » L'armée d'Afrique a prouvé la vérité de ces paroles. Courageuse et patiente, elle a su traverser les plus rudes épreuves sans faiblir, supporter tour à tour la fatigue ignorée et sans gloire, et dominer le péril à force d'audace; mais, si l'on doit citer la constance et l'abnégation de cette noble infanterie, dont les zouaves sont l'honneur, que de fois aussi la cavalerie, par sa verve courageuse, ne s'est-elle pas montrée la digne héritière de la furie française!

Deux élémens divers s'unissent dans la cavalerie d'Afrique pour le succès de nos armes : l'élément français et l'élément arabe, le spahi et le chasseur. — Ces grands soldats à la jacquette bleue n'auraient pu, malgré leur courage, exécuter seuls les hardis coups de main qui leur ont valu si grand renom. Pour chasser l'Indien des forêts de l'Amérique, l'Indien fut nécessaire; l'Arabe, sur la terre d'Afrique, était nécessaire pour lutter avec l'Arabe. Au bras qui frappe, il faut le regard qui découvre et guide la pensée. Telle fut l'origine des spahis. L'appât du gain attira des cavaliers arabes; ils eurent une discipline moins sévère que la discipline française, et pour tout uniforme un burnous

rouge s'enlevant au moindre signe du chef. Redevenu Arabe, le spahi pouvait alors exécuter toute mission sans exciter de soupçons : tour à tour courrier, éclaireur, limier ou soldat des avant-postes. Des sous-officiers et des officiers français furent donnés à ces cavaliers indigènes, quelques Européens admis dans le rang, et, ainsi composée, cette troupe a souvent rendu de grands services. « Refuge des pécheurs! » disait-on parfois en souriant, lorsqu'on parlait des spahis; bien des caractères, en effet, qui auraient eu peine à supporter toute la rigueur de la discipline française, allaient leur demander asile : aussi souvent rencontrait-on parmi eux des physionomies étranges, des coureurs d'aventures, dont la vie ressemble à un récit des temps passés détaché d'un vieux livre.

Aujourd'hui ici et demain là, le soldat a pour destinée la volonté du chef. Qu'un ordre arrive, et le voilà séparé pour de longues années de ceux qu'il avait coutume de voir chaque jour. Ce fut l'histoire de nos escadrons. Les zouaves, nos amis du Haut-Riou, étaient bien loin lorsque nous battions l'estrade avec l'escadron des spahis de Mascara.

Dans cet escadron, les types singuliers dont nous parlions tout à l'heure ne manquaient pas. Deux surtout méritent d'être cités : le premier, d'une excellente famille, d'un caractère bizarre et original, se nommait le maréchal-des-logis Alfred Siquot; l'autre, Mohamed-Ould-Caïd-Osman, et avait rang d'officier indigène. Leur courage était égal; ils différaient pour tout le reste. Siquot était par excellence un *humoriste* dans le sens que les Anglais donnent à ce mot. L'air sombre de ce rieur silencieux l'avait fait surnommer *jovial*. Son amour de la solitude et du mouvement, du sans-façon et des accidens, l'attachait à la vie de soldat. L'existence de Siquot n'avait d'ailleurs pas un voile, pas un nuage, et chacun y pouvait lire. Pour Mohamed-Ould-Caïd-Osman, le nom arabe cachait un nom prussien et une vie agitée, pleine de duels et d'aventures, de condamnations à mort et de pendaisons en effigie. Tenez cependant pour certain qu'instruit, plein d'esprit, il avait dans sa brusquerie un grand charme et une bravoure justement renommée qui le faisaient considérer de tous; au demeurant, le vrai type de l'officier de fortune, du lansquenet des temps passés. Son fusil à deux coups aussi redouté des Arabes que des perdrix, son chien nommé Tom, son cheval alezan, vaillante bête, tels étaient en campagne ses seuls amis. A la garnison, une quatrième affection trouvait place dans son cœur : une petite Espagnole, qui n'ouvrait jamais la bouche, et lui était aussi dévouée que son chien. Tom, la *Chica*, le caïd, ne faisaient qu'un alors, vivaient, riaient, pleuraient ensemble. Siquot, le maréchal-des-logis, venait aussi parfois fumer sa pipe au milieu des trois amis.

Quant à la vie d'Afrique du caïd, elle était connue, et ses accidens avaient plus d'une fois égayé les longs repos des jours de bivouac. A

deux reprises différentes, on le vit à Alger, mais avec des fortunes bien diverses. La première fois, dans toute sa splendeur, il voyageait avec le prince Puckler-Muskau, qui en parle dans ses *Lettres*, ne le désignant pourtant que par ses initiales; la seconde, en 1840, il avait revêtu le sac du fantassin et marchait vers le col de Mouzaia, dans les rangs de la légion étrangère. Une des grandes lois de la nature, à laquelle nul ne se soustrait, condamne l'homme, lorsque ses pieds touchent la terre, à n'avancer que par un mouvement régulier des jambes; or ce mouvement déplaisait souverainement au caïd. C'est assez dire que le métier de fantassin n'était guère de son goût. Aussi, après une campagne où les fatigues avaient été si rudes, que dans sa compagnie vingt-cinq hommes seulement sur cent restèrent debout, le caïd se fit remplacer et quitta la légion.

Le voilà libre de nouveau, prêt à courir les grands chemins; mais il avait compté sans l'amour, sans une passion qui dura six mois de Mauresque à Allemand. A mi-côte de Mustapha, une maison entourée de verdure se dressait blanche et fraîche, dominant la baie d'Alger et ses splendeurs. Armide, en ce beau lieu, se nommait Aïcha, et jamais poète de l'Orient n'a rêvé créature plus charmante. Faut-il donc s'étonner si, sous ces ombrages, six mois se passèrent dans la paix, le calme et le repos. Chaque matin, la rieuse jeune femme venait s'asseoir à ses genoux, tandis que sur une petite table arabe, au milieu des parfums et des fleurs, Osman écrivait la vie d'un missionnaire protestant rencontré dans une de ses courses vagabondes (1).

Aïcha était déjà parvenue à prononcer quelques mots allemands : encore deux mois seulement, et certes elle serait devenue une digne Germaine; mais, hélas! dit la chronique, l'amour prussien fut moins constant que l'amour arabe, car un beau matin le bateau à vapeur de l'ouest partit en emportant *César et sa fortune*, c'est-à-dire un fusil et une lettre de recommandation, oubliée depuis deux ans, pour le général Lamoricière, qu'Osman avait connu chef de bataillon aux zouaves.

La province d'Oran, en 1841, était loin d'être soumise; un vaillant cœur et un bon bras avaient alors souvent l'occasion de se montrer. Faut-il ajouter que Mohamed-Ould-Caïd-Osman, inscrit sous ce nom arabe sur les contrôles des spahis, et Siquot, qui s'engageait à la même époque, ne manquèrent pas à la fortune. Peu de temps après, Siquot était blessé, le caïd avait son cheval tué; tous deux étaient mis à l'ordre du jour. Héros illustres ou célébrités inconnues ont toujours des envieux; demandez plutôt au maréchal-des-logis Froidefond, vieux gro-

(1) Ce missionnaire, juif d'abord, s'était fait calviniste à Bâle, puis anglican, enfin missionnaire, moyennant récompense honnête. Il faisait grand commerce de Bibles qu'il vendait aux marchands de Tunis. Les feuillets des livres sacrés servaient à envelopper le beurre et le savon musulman. Le livre du caïd, publié à Carlsruhe, fit du bruit, fut défendu, et, grace à la défense, eut un succès fou.

gnard, qui s'avisa de dire au caïd qu'il n'était bon qu'à se nettoyer les ongles. En rentrant à Mascara, ils se battirent à douze pas : Froidefond tire le premier, le caïd tombe, les chairs traversées au-dessous des reins; on s'élance pour le secourir : « Arrêtez! c'est mon droit de tirer, » cria-t-il, et, se soulevant sur le coude, il étend Froidefond raide mort. Quant au caïd, on le porta tout sanglant à l'hôpital, où il retrouva Siquot, qui se guérissait d'une blessure. A cette nouvelle, la Chica, mêlée à son existence depuis un an environ, sans trop savoir pourquoi, comme les chiens qui, par aventure, s'attachent à un escadron, courut le soigner à l'hôpital, et trois mois après il était sur pieds.

Le caïd venait de se rétablir, lorsqu'en 1843 les escadrons du 4e chasseurs, colonel en tête, entraient à Mascara au son des trompettes, escortant le maréchal Bugeaud. Abd-el-Kader, à cette époque, avait établi le centre de ses opérations au sud de Mascara, et les bois qui séparent le Tell du Serssous servaient de refuge à ses bataillons réguliers, vivant de glands et des dépouilles des tribus voisines. Le général Lamoricière et le général Tempoure ne le laissaient pourtant guère en repos; mais, épuisée par des courses continuelles, la cavalerie de la province, trop peu nombreuse, avait besoin de plusieurs mois pour se remettre en état. Aussi rien ne fut épargné pour obtenir du maréchal Bugeaud les beaux escadrons du 4e. — Le maréchal faisait la sourde oreille. — Chaque jour alors, il arrivait des réguliers déserteurs, qui donnaient des nouvelles de l'émir; ces renseignemens, toutefois, ne paraissaient pas suffisans, lorsqu'un Espagnol fut amené un soir au capitaine Charras, chef du bureau arabe de Mascara. L'œil noir et décidé, les traits expressifs de cet homme, dénotaient l'intelligence et le caractère; il donnait les indications les plus précises, et confirmait toutes les nouvelles que l'on avait d'ailleurs. Séance tenante, on le conduisit au maréchal, qui l'interrogea lui-même. Une heure après, les escadrons du 4e chasseurs étaient accordés, et le maréchal décidait une *chasse* aux bataillons réguliers dont Sidi-Embarek, l'ancien et célèbre khalifat de Milianah, était venu prendre le commandement.

Le général Tempoure fut chargé de cette mission; on lui donna deux bataillons d'infanterie, quatre cent cinquante chevaux réguliers, cinquante spahis et quelques cavaliers irréguliers avec le chef du bureau arabe, le capitaine Charras. Puis, tout le monde, un beau matin, y compris le caïd Osman et Siquot, se mit joyeusement en route vers le sud, tandis que le maréchal Bugeaud et le général Lamoricière s'en allaient à Oran, où les appelaient de graves intérêts.

Si les rapports du *Moniteur* n'en rendaient pas témoignage, si tous ne venaient l'affirmer, vous traiteriez de fable le récit de cette course. Cavalerie et infanterie marchèrent trois jours et trois nuits : le matin, on se reposait une heure et demie, le soir de six heures à minuit. Du jour où l'on était tombé sur les traces de l'ennemi, le tambour ne fut

pas battu une fois. On suivait la piste; comme les chiens, l'on quêtait la proie. Trente spahis précédaient la colonne avec des cavaliers du bureau arabe; ils *lisaient la terre* pendant la nuit. Quelles émotions! On arrivait sur des bivouacs dont les feux brûlaient encore; l'ennemi était parti le matin seulement, et l'on se hâtait de reprendre la marche. Enfin, après deux nuits et deux jours, nos rôdeurs arabes, qui couraient sur les flancs de la colonne, s'emparèrent de deux hommes des Djaffras. Ceux-ci refusèrent d'abord de parler; mais un canon de fusil, appliqué contre leur tête, délia subitement leur langue, et ils apprirent que la veille les réguliers étaient à Taouira. L'on était donc sur la bonne route; on finirait bien par les atteindre.

La colonne se mit de nouveau en mouvement, précédée comme toujours par les spahis. Par momens, il s'élevait des rafales de vent, et la pluie tombait; puis, l'instant d'après, la lune éclairait l'étroit sentier qui serpentait le long des collines à travers les rochers, les thuyas et les genévriers. Pas une pipe n'était allumée, le silence le plus profond régnait, troublé seulement par le bruit d'une chute, lorsqu'un fantassin, dont les yeux saisis par le sommeil s'étaient fermés malgré la marche, trébuchait contre un obstacle du chemin. Il arrivait ainsi aux plus vigoureux de céder à la fatigue; les éclaireurs seuls avaient toujours le regard au guet. Le jour parut enfin, l'on vit une fumée légère; hélas! ce n'était encore qu'une déception : les feux achevaient de se consumer, les réguliers étaient partis. L'espoir qui avait soutenu jusque-là les forces des soldats les abandonna tout à coup, on n'entendit que cris et malédictions; chacun maugréait après le général. La grande halte se fait pourtant dans un bas-fond, et, pendant que les soldats mangent, les batteurs d'estrade annoncent au général que les traces des bataillons sont toutes fraîches et de la nuit même. Le général Tempoure hésita une seconde; son parti fut bientôt pris cependant, et l'ordre du départ fut donné. Alors s'éleva dans le bivouac une grande clameur. — Il veut nous tuer tous! criaient les soldats, qui, depuis soixante-dix heures, n'avaient pris que quelques momens de repos. On obéit pourtant, et l'on se met en marche. Au bout d'une heure, les traces tournent au sud; de ce côté, plus d'eau assurée! N'importe, il faut avancer; mais les traces sont de plus en plus fraîches, voilà un cheval abandonné; à quelque distance, un bourriquet. — Nous les tenons, ces brigands-là! disent les soldats, et ils retrouvent des forces. Enfin, vers onze heures, pendant que la colonne est encore engagée dans une ravine profonde, les éclaireurs aperçoivent derrière une colline une fumée épaisse. Cette fois, l'ennemi est bien là; toute fatigue disparaît aussitôt comme par enchantement; en une seconde, sur l'ordre du général, les manteaux sont roulés, les amorces remplacées, les chevaux ressanglés; on est prêt. Les troupes se forment pour l'attaque.

Trois cents hommes d'infanterie soutiendront trois colonnes de cavalerie; le centre est commandé par le colonel Tartas du 4e. On s'ébranle, et à ce moment un coup de fusil part : c'est une vedette que nos éclaireurs n'ont pu surprendre. L'Arabe gravit au galop la colline, agitant son burnous. Au même instant, les tambours des réguliers battent la générale, un frémissement court nos rangs. La cavalerie prend le trot; l'infanterie oublie ses marches forcées, elle suit au pas de course, et, du sommet de la colline, on voit les deux bataillons réguliers, qui n'ont pu atteindre la crête opposée, s'arrêter à mi-côte. Le sabre est en main, les chevaux sont au galop, le colonel Tartas en tête; un feu de deux rangs part, quelques-uns tombent, mais l'avalanche a brisé l'obstacle, et de tous côtés les fantassins sont percés de coups de sabre. Des cavaliers pourtant cherchent à s'enfuir, les uns sur la gauche, d'autres droit devant eux. Ceux dont les chevaux tiennent encore les poursuivent, et le caïd Osman roule avec son cheval, frappé à la tête. M. de Caulaincourt, admirablement monté, continue la course: il tue un cavalier de l'émir; mais, séparé, par un pli de terrain, de ses chasseurs qu'il a devancés, il est entouré d'ennemis. Sans perdre son sang-froid, il lance son cheval, se fait jour le sabre en main, et, au moment où il va rejoindre sa troupe, un Arabe débouchant d'une clairière lui tire à bout portant un coup de pistolet à hauteur de l'œil. Le cheval continue sa course, l'emmenant vers les chasseurs, qui le reçoivent. Le sang ruisselait, les chairs pendaient; M. de Caulaincourt avait pourtant sa connaissance. Descendu de cheval, un soldat le prend sur son dos et l'emporte à l'ambulance, en traversant le théâtre du combat, un vrai champ des morts. Cinq cents cadavres étaient étendus dans un étroit espace, presque tous affreusement mutilés par les sabres de nos chasseurs.

Un escarpement rocheux avait arrêté les cavaliers qui s'enfuyaient vers la gauche. Plusieurs mirent pied à terre, et, donnant une saccade à leurs chevaux, franchirent l'obstacle. Un seul longeait au pas cette muraille de rochers. La blancheur de ses vêtemens, la beauté de son harnachement, indiquaient un chef. Le maréchal-des-logis Siquot, un brigadier de chasseurs et le capitaine Cassaignoles se dirigèrent de ce côté. Le terrain était affreux, hérissé d'obstacles. Laboulaye, le brigadier de chasseurs, arrive le premier; comme la tête de son cheval touche la croupe du cheval de l'Arabe, le cavalier se retourne avec le plus grand calme, l'ajuste, et l'étend raide mort. A ce moment, Siquot le joint, le blesse; mais un coup de pistolet lui traverse le bras gauche, et va tuer le cheval du capitaine Cassaignoles, qui se trouvait sur la pente un peu au-dessous. Ce grand cavalier se dresse alors sur ses étriers, et frappe Siquot à la tête de la crosse massive de son pistolet, quand le brigadier Gérard des chasseurs, arrivant par la crête, lui en-

voie une balle en pleine poitrine. On s'empare du cheval, admirable animal qu'une blessure à l'épaule avait seule pu empêcher de dérober son maître à la mort. « Voyez si cet Arabe est borgne, crie le capitaine Cassaignoles. » On se penche, un œil manquait. « C'est Sidi-Embarek alors; qu'on lui coupe la tête. » Et Gérard lui sépare avec son couteau la tête du corps, pour que les Arabes ne doutent pas de sa mort; puis tous se rendent au ralliement qui sonnait.

Le maréchal-des-logis Siquot retrouva à l'ambulance M. de Caulaincourt, que l'on espérait sauver. Tous les officiers de chasseurs étaient venus lui serrer la main, lui donner bon courage; il n'en avait pas besoin, car jamais sa fermeté et son sang-froid ne l'abandonnèrent. « C'est égal, mon lieutenant, lui disait avec son accent allemand son ordonnance, qui ne le quittait pas, nous n'avons pas de chance. Ton cheval gris, il est blessé; le noir, il est malade, et toi, tu es à moitié f.... Décidément, mon lieutenant, nous n'avons pas de chance. » Ce fut pourtant, quoi qu'en ait dit le brave Laubeinburger, ce fut une bien heureuse chance de se tirer la vie sauve d'une aussi horrible blessure. Tous ceux qui ont vu alors M. de Caulaincourt diront que sans son énergie il aurait succombé.

La chasse était terminée, les réguliers acculés, détruits; le succès avait récompensé de si cruelles fatigues. Le général Tempoure se hâta de rentrer à Mascara, et un mois après chacun recevait, selon l'expression arabe, *le témoignage du sang*, la croix si glorieuse pour un soldat.

Les hasards de la guerre nous séparèrent alors du caïd; j'appris aussi la rentrée de Siquot en France, où, par une assez singulière coïncidence, ses amis de Paris lui ont donné, assure-t-on, le même surnom que ses amis d'Afrique. Quant au lansquenet allemand, il marqua d'un trait de courage chaque coin de la province d'Oran (1), et, toujours aussi heureux, se retira sain et sauf de toutes les bagarres. Lorsque

(1) Les états de service du caïd Osman, que le hasard nous fait retrouver, sont le meilleur commentaire de ce récit.

« Engagé à Mostaganem, par le général de Lamoricière, aux spahis, 2 octobre 1841.

« Cité à l'ordre de l'armée par le lieutenant-général Bugeaud, comme s'étant distingué au combat de l'Oued-Meoussa (El-Bordj), 8 octobre 1841. A eu son cheval tué sous lui.

« Cité avec éloge dans le rapport du lieutenant-général Bugeaud à l'affaire de Tegmarel, 24 octobre 1841.

« Brigadier, 24 décembre 1841.

« Maréchal-des-logis, nommé à Frenda, 23 mars 1842.

« Cité dans le rapport du général de Lamoricière pour sa belle conduite à Thegighest, aux Flittas, 18 décembre 1842.

« Sous-lieutenant, 22 mars 1842.

« Cité dans le rapport du général Tempoure pour sa belle conduite au combat de l'Oued-Mala contre Sidi-Embareck, 11 novembre 1843.

« Cité dans le rapport du maréchal Bugeaud pour s'être distingué au combat contre les Marocains, 11 juillet 1844. »

je le retrouvai en 1846, Tom, le cheval, la Chica, formaient, comme autrefois, toute sa famille. Pauvre Chica, qui n'avait jamais eu qu'une ambition dans sa vie, porter une robe de soie! Rentrés à la garnison, Tom était le pourvoyeur; ils partaient tous deux à l'aube du jour et ne revenaient qu'à la nuit, harassés, mais contens et le carnier rempli. La Chica, qui avait passé la journée à chanter, mettait le couvert, et les trois amis soupaient tranquillement.

Quelques mois plus tard, après une absence de trois semaines, un de nos escadrons rentrait à Mascara d'une course aux avant-postes. Nous suivions la rue qui mène au quartier de cavalerie, lorsque nous vîmes tous les officiers de la garnison réunis devant la petite maison du caïd. On vint à nous, les poignées de main s'échangèrent, et l'on nous apprit que la Chica, la compagne du caïd, l'amie de tous, était morte.

La pauvre petite souffrait depuis quelque temps; la veille, cependant, elle s'était levée. Il y avait un beau soleil bien chaud, et l'air était plein de parfums. — Chico, dit-elle au caïd, donne-moi ton bras, je veux voir encore le soleil. — Et elle fit quelques pas, se prit à pleurer en regardant les feuilles qui poussaient et la beauté du jour; puis, comme elle regagnait le fauteuil : — Ah! Chico, dit-elle, je meurs! — Et en s'asseyant elle rendit l'ame, sans agonie, sans contraction, souriant encore en regardant le caïd.

A ce moment, le cercueil de la Chica sortait de la maison; tous les fronts se découvrirent, et nous nous joignîmes aux officiers qui l'accompagnaient jusqu'à sa tombe.

Le cimetière de Mascara, rempli d'oliviers et de grands arbres, est situé au milieu des jardins : tout y respire la paix, le calme et le repos. La tombe de la Chica avait été creusée sous un figuier. Les spahis qui la portaient s'arrêtèrent, chacun se rangea en cercle; deux soldats du génie saisirent la bière légère et descendirent la pauvre Chica dans sa dernière demeure. Le caïd était au pied de la fosse. Le soldat lui présenta la pelletée de terre; la rude main du spahi tremblait en la prenant, et quand la terre, rencontrant le cercueil, rendit ce bruit sourd si plein de tristesse, une grosse larme à moitié contenue roulait dans ses yeux.

Depuis ce jour, Tom, que la Chica aimait, devint la seule affection du caïd.

PIERRE DE CASTELLANE.

DE LA DÉMOCRATIE

EN LITTÉRATURE.

I. — *Les Mystères du Peuple*, par M. Eugène Sue.
II. — *Études sur les Hommes et les Mœurs au XIXe siècle*, par M. Ph. Chasles.

Nous sommes engagés, chacun en a le sentiment invincible, dans une de ces épreuves *du feu* d'où il faut que le génie de la civilisation sorte épuré et rajeuni, s'il ne doit y manifester sa corruption et s'y consumer. Et ce qui la caractérise, ce n'est point seulement cette contrainte où s'est trouvée une société, qui croyait à son avenir, de se mettre sous la sauvegarde de la force, d'aller camper tout entière, la main sur le mousquet, à la lueur des étoiles, incertaine du lendemain; c'est bien plutôt la profonde subversion morale qui prépare le tragique enchaînement de ces convulsions extérieures; c'est le désordre effréné des esprits, l'égarement des ames, l'altération des sentimens et des idées; c'est cette immense plaie de l'anarchie enfin, que l'incertitude entretient et envenime, qui s'aggrave par sa durée même, et finirait, en se prolongeant, par livrer un peuple usé à la fatalité des éruptions périodiques. Dans ce bilan de nos misères et de nos anxiétés, ne faut-il point compter aussi cet état compliqué où sont tombées les lettres elles-mêmes, — état d'incohérence et de décomposition où elles se débattent, attendant un peu d'air salubre qui ne vient pas? Oui, pour tout homme qui réfléchit, cette défaillance du principe intellectuel est un des élémens de la crise que nous traversons à grand'peine; mieux encore, elle l'exprime, elle en est l'image. Je n'énoncerai point une vérité nouvelle en rappelant quelle intime connexité existe entre

le développement de la pensée littéraire et le développement social, de telle sorte que tout ce qui se produit dans la littérature, — progrès, stagnation, excès hideux ou décadence, — est l'infaillible indice de ce qui fermente au cœur même de la société. Appliquez cette vérité à notre temps : deux ans sont passés depuis que le *tourbillon d'un jour d'hiver* nous a livrés à l'inconnu; — où avez-vous pu signaler quelqu'une de ces manifestations spontanées et éclatantes qui rendent témoignage d'une vitalité nouvelle? Fécondité de l'art, vivacité de goût, puissance saine de l'imagination, vigueur ou élégance de la raison virile, — tous ces signes d'une société cultivée et heureuse, qui nous les rendra, qui les fera de nouveau surgir à notre horizon? qui rendra la certitude et le courage aux esprits qui les ont perdus? où sont les talens qui attendaient ce jour pour naître? C'est un des spectacles les plus saisissans qui puissent s'offrir à la clairvoyance humaine. Une révolution surgit : ce n'est point la confiance orgueilleuse en elle-même qui lui manque; sans doute, vous le croyez, elle va produire ses orateurs, ses écrivains, ses poètes, ses artistes, comme une émanation propre de son génie; elle va engendrer des caractères et des talens, comme tous les mouvemens profonds et justes. Détrompez-vous! ce qu'elle traîne au grand jour de la scène populaire, c'est l'impuissance arrogante et querelleuse, la médiocrité jalouse, la sottise venimeuse qui se plaît au chaos pour y régner; c'est un composé de caractères déprimés et d'esprits malfaisans ou vulgaires, occupés à rechercher dans les curiosités révolutionnaires du passé quel personnage ils rajeuniront, quelle figure visible ils devront prendre. Elle va recruter un à un, sous nos yeux, les chevaliers errans du paradoxe littéraire, usés déjà dans cette démagogie anticipée qu'ils avaient introduite dans l'art. Incompréhensible régime de stérilité maladive, d'indigence furieuse, de passions basses plutôt que profondes, d'inventions niaises et de langage barbare! Que peut prouver cette manifeste impuissance de l'esprit révolutionnaire depuis deux ans? C'est qu'il faut bien, apparemment, qu'il porte en lui quelque chose qui flétrisse la nature morale, la nature intellectuelle; c'est qu'il faut bien que, dans l'atmosphère créée par lui, il y ait quelque chose d'incompatible avec le développement régulier et sain des facultés humaines, puisque les intelligences s'y énervent, s'y dissipent ou s'y abrutissent. Et quels sont aujourd'hui, au contraire, les hommes qui nous apparaissent comme les dépositaires de la pensée et de l'éloquence dans notre pays, qui grandissent même sous notre regard? Ne sont-ce pas ceux qui luttent contre cette domination, qui s'en font les glorieux rebelles, et signalent chaque jour, avec l'indignation de l'honnêteté révoltée, les progrès de l'envahissement révolutionnaire dans l'ordre politique, comme dans l'ordre moral, comme dans l'ordre littéraire?

L'intérêt profond et actuel de l'heure où nous vivons, c'est de savoir

comment le vrai, le bien et le juste auront raison de cette conjuration du sophisme, des idées perverses et des passions serviles, par quelle série de combats ces élémens, qui sont l'ame même de la civilisation, retrouveront leur action naturelle et légitime au sein de la société pour la vivifier. Ce sont là les véritables opprimés de l'esprit révolutionnaire. Ils ont été vaincus en février surtout; ils l'ont été bien avant. Ils ont été vaincus le jour où, par une pente insensible, la certitude et la foi morale, l'idée du respect, le sentiment élevé et simple du devoir et même ce culte du beau, charme ineffable et sévère des natures d'élite, ont commencé de s'effacer devant je ne sais quel idéal amoindri, je ne sais quels stimulans grossiers, je ne sais quelle interprétation matérialiste de la vie humaine, enseignant à l'homme qu'il n'a que des droits, préconisant la divinité du bien-être et la légitimité du succès. Et qu'on suive maintenant cette altération des notions supérieures, ce désastre des vérités sociales dans leurs conséquences positives, palpables, contemporaines. Ah! je voudrais qu'il se trouvât un de Maistre pour rudoyer un peu les optimismes de toutes les nuances et de toutes les sectes, pour gourmander les infatuations de notre temps en les ramenant impérieusement à la réalité qui nous opprime. A ceux qui disent : Nous élevons l'édifice des destinées nouvelles! la réalité répond par l'accumulation des ruines; à ceux qui disent : Nous poursuivons le bonheur, nous aspirons à son règne! elle répond par la misère, par la tristesse qui envahit les ames, par une sorte d'abâtardissement même dans ce qui nous reste de jouissances; à ceux qui disent : Nous émancipons l'esprit humain, nous lui rendons le sceptre, nous le mettons en possession de la puissance! elle répond par l'appauvrissement du génie intellectuel, par le morcellement des facultés littéraires, par la dépression intérieure du talent. Extrême et douloureuse situation pour des hommes que celle où ils se sentent ainsi frappés dans tout ce qui les fait vivre, dans leur foi sociale ébranlée, dans leurs intérêts qui n'ont plus de sauvegarde, dans leur pensée obscurcie qui ne sait plus où les conduire, dans leur imagination qui ne peut plus même arriver à les charmer, et qui s'amuse à les corrompre!

Quel est, en littérature, ce mal inconnu qui se traduit chez le plus grand nombre en dépravations, en inconsistance, en frivolité ambitieuse, en spéculations éhontées, qui s'insinue parfois jusque dans les meilleurs esprits et les abaisse, et dont la trace se laisse apercevoir dans les applications les plus sérieuses de la pensée? C'est une question d'un ardent intérêt, soulevée dans un livre récent de M. Philarète Chasles. Les *Études sur les hommes et les mœurs au* XIXe *siècle* sont une vive analyse des tendances contemporaines. L'auteur y jette un coup d'œil scrutateur sur les mille nuances intellectuelles et morales de son siècle. Observateur singulier, qui, comme dernier trait caractéristique, n'est point sans porter lui-même l'empreinte de quelques-unes de ces

influences qu'il décrit, et sans laisser apparaître quelques-uns de ces *faibles* pour lesquels il a une ironie qui ne porte pas toujours où il voudrait, et qui s'égare quelquefois ailleurs qu'il ne pense! Le mérite de M. Chasles, c'est de travailler à mettre à nu les origines de ce mal mystérieux dont je signalais l'existence dans la littérature, et qui s'est révélé sous tant d'aspects différens. Les uns l'ont nommé l'industrialisme; d'autres y ont vu surtout l'ardeur brutale du scepticisme moral; chaque difformité, chaque déviation a été observée. L'ensemble de ces vices littéraires contemporains ne s'éclaire-t-il point aujourd'hui, à vos yeux, d'un nouveau jour? n'y reconnaissez-vous pas les faces diverses d'un mal unique, plus profondément inhérent à la condition générale de notre temps : le despotisme dissolvant et corrupteur d'une fausse idée démocratique?

La démocratie est la loi invincible du XIX[e] siècle, dit-on; elle pénètre notre société par tous ses pores, elle triomphe même des barrières qu'on lui oppose. Soit : le fait frappe assez tous les regards. Il est seulement à craindre qu'elle ne triomphe avant de posséder cette règle idéale, ce frein puissant, cette pensée supérieure destinée à féconder son action. La démocratie elle-même le sent bien lorsqu'elle se met à la recherche d'un ressort nouveau, d'un idéal nouveau qu'elle ne peut trouver, et, en attendant, ce qui apparaît d'elle, comme à l'éclair d'une lumière lugubre, c'est une passion furieuse et aveugle de nivellement, une énergie effrayante et malheureusement victorieuse de dissolution; elle abaisse et elle décompose; elle déploie la force destructive d'un élément révolutionnaire, et rien de plus. Mesurez son action dans la politique : elle a fait voler en poussière les méthodes éprouvées, les combinaisons de la maturité humaine, elle a dissous les idées et les traditions, et de cette poussière des traditions et des grandes idées politiques, vous voyez ce qui naît : la réhabilitation du vice et de la passion famélique, la haine distillée en doctrine, la théorie de l'*anarchie*, la déprédation et la promiscuité érigées en système, — tout ce qui a fait frémir et reculer l'humanité, en se levant devant elle comme une vision sinistre dans ses heures de crise! Observez les mœurs à leur tour : là aussi, ne sentez-vous point vivre et agir la même fureur inexorable de décomposition? La démocratie a dissous les mœurs, à proprement parler, par la puissance de l'envie et de la jalousie qu'elle a fait germer entre les hommes, entre les classes, en énervant l'esprit de famille au profit de je ne sais quel sentiment d'une communauté supérieure, de même qu'elle émousse et éteint l'esprit national au profit de je ne sais quel cosmopolitisme humanitaire. En jetant cette confusion funeste dans les mœurs, sait-on ce qu'elle a détruit? Elle a détruit la base même où s'appuient les caractères, le milieu où ils se forment, où ils se retrempent sans cesse et où ils peuvent contracter quelque originalité et quelque grandeur. Il est resté

cette vie contemporaine sans profondeur et sans fixité, asservie au fait, brisée et dispersée au vent des surexcitations quotidiennes; théâtre mobile où se promènent des fantômes, où s'agitent de quasi-hommes publics, de quasi-orateurs, de quasi-tribuns, occupés à envelopper la société, désarmée et surprise, dans les réseaux de leurs habiletés frauduleuses! Et, dans le domaine intellectuel, quelle condition inévitable et impossible la démocratie a-t-elle faite à la pensée littéraire? Celle de vivre sans la spontanéité individuelle, qui périt dans la déification absolue du nombre, sans la conscience, cette portion morale de l'homme, opprimée et étouffée sous la domination énervante d'un matérialisme qui éteint une à une toutes les inclinations supérieures, sans le goût, cette vertu délicate de l'esprit, qui subit la dépression commune et disparaît dans le naufrage de toutes les distinctions! Là, comme dans la politique, comme dans les mœurs, si vous jugez de haut, vous verrez l'esprit de démocratie, par une action incessante, souvent furtive et inavouée, briser les liens de la discipline intellectuelle, émanciper les ambitions illégitimes, affaiblir l'autorité de l'idéal, scinder les facultés humaines, isoler l'imagination de la conscience, dissoudre, en un mot, dans leur source même, l'inspiration et la moralité littéraires, et préparer ce régime sans nom de vulgarités ou d'excès, de violences et de défections, dont nous sommes les témoins attristés. Cherchez bien, calculez et pesez toutes les causes qui expliquent à vos yeux l'affaissement contemporain; il n'en est point qui ne se rattache à celle-ci : le développement inintelligent et brutal, dans les idées comme dans les faits, d'une fausse notion de démocratie. C'est la raison d'être de cet esprit d'impuissance et d'avortement qui plane tristement sur notre époque. Comprenez-vous maintenant comment il se fait que ce mouvement de février, dernière et gigantesque explosion de l'instinct démocratique livré à lui-même, n'ait produit ni une grande idée, ni un caractère éminent, ni une œuvre littéraire digne d'être remarquée; pourquoi il n'a donné le jour qu'à des destructeurs, des sophistes et des incapables, sans doute pour vérifier le mot rajeuni par M. Proudhon : « Les bêtes elles-mêmes ont parlé; » pourquoi aussi, dans les lettres, il n'a fait naître rien de saillant, rien de victorieux, et est réduit encore aujourd'hui à trouver sa plus fidèle expression dans des œuvres telles que le livre nouveau de M. Sue : — *les Mystères du Peuple*, — où je ne sais ce qui est le plus absent, de l'originalité, de la droiture morale ou du goût!

Serrons de plus près, si l'on veut. ces symptômes intellectuels de notre temps, en les rapprochant de leur source. Que résulte-t-il, en effet, pour la littérature, de ces conditions nouvelles issues d'une malfaisante idée démocratique? La première conséquence visible, c'est que l'instinct du beau, la passion du vrai, le respect des choses sacrées

de l'esprit, ne dominent plus et ne fécondent plus la vie intellectuelle. La pensée et l'imagination cessent d'avoir la conscience de leur but idéal et de leur moralité, et n'ont plus en vue, comme par le passé, d'éclairer les hommes et de les élever en les charmant. Elles se réduisent à ce rôle méprisable de flatter, d'entretenir ou de surexciter tout ce qu'une série de révolutions ont pu éveiller d'instincts avilis, de curiosités versatiles et de fantaisies irritées; elles se font les complaisantes et lâches auxiliaires de cette fièvre de jouissances et de connaissances superficielles qu'on veut bien appeler, je ne sais par quelle ironie, un des signes de notre grandeur, et qui n'est qu'une des faces de la corruption de l'intelligence moderne. N'avez-vous point vu, sous vos yeux, l'inspiration et la science s'amoindrir et se morceler dans mille applications équivoques, dans mille manifestations sans puissance et sans durée? Et peu à peu, dans cet entraînement universel, les qualités viriles de l'esprit se dégradent, la force intellectuelle s'énerve, le niveau général des idées et de l'art s'abaisse jusqu'à un degré où toutes les notions se mêlent et se confondent, où il ne reste qu'un mobile et une mesure à tous les efforts, — le succès, et où se dévoile comme un pandémonium vivant de toutes les impuissances, de toutes les médiocrités, de tous les corrupteurs et les trafiquans vulgaires de la pensée. C'est le demi-talent enivré de lui-même, qui cherche l'originalité et aboutit souvent au cynisme et à la barbarie raffinée du langage en se proclamant l'enfant de la fantaisie; c'est celui qui épie le vent des caprices populaires, qui a toujours une œuvre prête sur le sujet qui devient *actuel*, et prétend, sur toute chose, à la priorité; c'est celui qui parle de tout et de rien, — espèce assez commune de nos jours; — celui qui fera de la philosophie, si vous y tenez, de l'histoire, s'il le faut, de la politique, si vous l'aimez mieux, mettra même en roman nos révolutions, pour peu qu'on l'en sollicite, et concourra à toutes les encyclopédies, à tous les dictionnaires, à tous les almanachs qu'il plaira à une spéculation fiévreuse d'imaginer. La médiocrité apparaît sous mille formes, sous mille aspects, envahissant le domaine avili de la pensée, croyant à sa légitimité, à son droit de vivre littérairement, prenant ses vices mêmes pour des titres à la gloire, et laissant sur tout ce qu'elle touche sa triste et vulgaire empreinte. C'est un phénomène sensible dans notre époque : plus nous avançons, plus il est vrai que la vie littéraire perd de ses conditions de travail, d'élévation et de moralité, plus il est certaines qualités intellectuelles qui pâlissent et s'effacent, — le goût, le bon sens, la simplicité vigoureuse, la rectitude de l'inspiration, l'éclat d'un sentiment pur, l'honnêteté et la grace féconde de l'imagination! Et, tandis que le véritable esprit littéraire se dissout dans cette atmosphère, comme une fleur dans un air malsain, vous voyez grandir un autre esprit, plein des vices des déca-

dences, qui contracte le goût dépravé et frivole, l'amour des corruptions secrètes, le culte du faux éclat, l'impuissance d'un tact émoussé et l'étourderie dans la confusion. Cet esprit a son armée, je l'ai dit, dans cette masse de la médiocrité, jetée en conquérante par l'instinct de démocratie dans l'enceinte démantelée de l'intelligence, et il a aussi ses héros, que j'appellerai les Catilina de l'imagination. Pourquoi ne le dirait-on pas hardiment de ceux qui oublient si aisément parfois leur qualité d'écrivains, et ne s'en souviennent que pour s'éditer eux-mêmes et tenter le public par l'amorce de leur vieille renommée?

Il n'est rien de plus douloureux peut-être, pour un esprit juste et sincère, que de voir cette triste et fatale loi de décadence trouver son application dans une de ces intelligences qu'on s'était accoutumé à invoquer comme une vivante image de la poésie, de sentir se briser une de ces admirations qui vous relèvent vous-même. N'est-ce point un sentiment de ce genre que fait naître M. de Lamartine, quand on mesure les ravages faits dans cette ame par le souffle de tous les scepticismes et de toutes les malfaisantes influences contemporaines, quand on calcule la distance qu'il y a entre *le Lac* ou *le Crucifix* et *les Confidences* ou *Raphaël?* N'êtes-vous point frappé, chez l'auteur de *la Chute d'un Ange*, de cette simultanéité d'abaissement du tact moral et du tact littéraire, dont ses derniers ouvrages, fruits d'une imagination épuisée et qui se surexcite elle-même, sont le vivant témoignage? L'inspiration morale et le talent marchent du même pas dans cette voie de dégradation, et l'auteur en vient à penser, à sentir et à parler comme un héros de décadence. Non certes, ce n'est plus l'admiration qu'inspire aujourd'hui M. de Lamartine; ce n'est point la haine non plus, qu'il en soit sûr; c'est une impression d'une autre nature qu'il éveille, une impression que je ne qualifierai point et dont on ne peut se défendre en voyant cette intelligence naufragée réunir tous les dieux dans le panthéisme grossier de ses appréciations historiques et philosophiques, — le dieu de son enfance et les dieux infimes de la démagogie, — et faire d'elle-même le sanctuaire banal de toutes les contradictions, de toutes les adorations et de toutes les sensualités. C'est avec une sorte de candeur de cynisme que l'auteur des *Confidences* et de *Raphaël* s'obstine à dissiper les illusions que nous avions pu nous faire et à nous dévoiler d'impurs amollissemens, de précoces corruptions, de malsaines inquiétudes dans ce lointain où nous n'apercevions que l'amant de l'idéal, le chantre des nobles mystère du cœur. N'éprouvez-vous pas comme un serrement, en voyant ce poète, qui fut aimé de tous, s'enivrer aujourd'hui d'une phraséologie mystique et sensuelle qui ne laisse rien à profaner dans ses descriptions, — rien, pas même l'heure d'amour à laquelle il doit la lumière, — ou s'amuser à faire revivre ce triste et transparent héros, — Raphaël, — qui ne sait

que déserter les devoirs sévères de la vie et accepte les derniers sacrifices de sa famille appauvrie, afin de pouvoir aller s'imbiber d'amour et se perdre en oisives contemplations aux pieds d'une femme athée qui ne demanderait pas mieux que d'apaiser ses désirs, mais qui est retenue par une ordonnance de médecin? Une ordonnance de médecin! n'admirez-vous pas la forme idéale que revêt, sous la main de l'auteur, le sentiment de la fidélité et du devoir? J'ignore si M. de Lamartine a voulu nous faire aimer Raphaël : il nous le fait connaître du moins, au prix de nos chimères de jeunesse; et dans ce jeune homme, qui se résigne à vendre le dernier diamant de sa mère pour savourer quelques jours de plus une égoïste volupté, n'y a-t-il pas le germe de celui qui, sur une autre scène, peut déchaîner une révolution pour y briller et avoir le droit ensuite d'écrire ses commentaires, de parler de lui comme César? Raphaël peut bien, après cela, s'avouer à lui-même qu'il eût pu être indifféremment Démosthène ou Caton, Tasse ou Mozart; il ne fait que mettre à nu une autre des misères de notre temps, où, par une coïncidence qui n'a rien d'étrange au fond, la corruption de l'intelligence se combine avec la recrudescence de l'orgueil individuel: de l'orgueil! je me trompe encore; ce n'est point même de l'orgueil, c'est une vanité puérile et maladive qui se caresse et s'exalte elle-même. Plus l'idéal des choses pâlit à nos yeux et s'abaisse, plus ce sentiment inférieur s'agite et se dresse comme un venimeux reptile. L'individualisme se couronne même de ses infirmités, la personnalité se fait jour avec un fiévreux emportement, la préoccupation de soi-même sert d'inspiration; l'écrivain monte sur son trépied sans flamme pour vous entretenir de ses ambitions, de ses puérilités et de ses trafics : heureux encore quand il ne vous met pas dans la confidence de la manière dont il a dépecé quelques morceaux de son cœur pour préserver quelques morceaux de ses terres! Voilà un des traits de l'abaissement du niveau moral et intellectuel! Voilà la contagion qui a gagné M. de Lamartine et qu'il propage aujourd'hui!

Et, hier encore, n'aviez-vous pas sous les yeux, dans M. Hugo, une autre des personnifications les plus naïves de ce faux esprit littéraire, adorateur de lui-même, prétentieusement puéril et acharné au succès, qui mutile les élémens humains et les combine, non dans la mesure de la vérité, mais dans la mesure de ses caprices et de ses calculs? Les doctrines de M. Hugo, sur ces crises qui effraient le monde, sont pour vous une énigme peut-être; c'est que vous y cherchez quelque chose de politique et de profond, et ce ne sont vraiment que des doctrines littéraires qui jettent leur dernier venin. Ne vous souvenez-vous plus de l'idée singulière de M. Hugo, que le poète est libre, qu'il peut croire « en Dieu ou aux dieux, à Pluton ou à Satan.... ou à rien? » Oubliez-vous que l'auteur d'*Angelo* se crée, pour son usage, une société mode-

lée sur ses drames, qu'il dispose d'une vérité historique, d'une vérité sociale qui consiste à mettre en opposition l'héroïsme et le génie des bouffons et des laquais et la dégradation des royautés et des noblesses, à faire triompher la vertu des courtisanes des vices des honnêtes femmes? L'antithèse s'use pourtant; on la siffle au théâtre, et il faut bien la rajeunir : de là cette impatience fébrile à se jeter sur cette source immense et douloureuse d'antithèses, la misère! de là ces déclamations symétriques où vous voyez apparaître l'esprit clérical et l'esprit de progrès personnifiés et vivans comme des héros de mélodrame. Il y a pour ce faux esprit littéraire un besoin inhérent à sa nature même : c'est le besoin de paraître, de se draper dans ses métaphores, d'assembler les passans, de tenter sans cesse la popularité et de primer sur tout. Il est donc bien difficile de rester, à son poste, le simple et fidèle soldat du bon sens, de la vérité, de la justice sociale; il y a donc des perspectives bien enivrantes dans le voisinage des armées qui n'ont point de chefs! Olympio se lassait de n'être que Shakspeare ou Molière, il veut être Mirabeau, à moins que les lauriers de M. de Lamartine ne l'empêchent de dormir, et il s'essouffle à poursuivre l'éloquence des tribuns; il médite ses sarcasmes, il discipline ses phrases comme des soldats peints en rouge sur un damier, il calcule ses saillies, il allume à froid ses colères, et, pour prix, il a la chance de voir ses discours propagés avec les almanachs démocratiques, les chansons de M. Nadaud et la prose de M. Joigneaux. N'y pourrait-on pas joindre aussi *Lucrèce Borgia* et *Angelo*, pour édifier la moralité populaire? Les ambitions d'Olympio, au reste, lui réussissent si bien et fécondent si heureusement son génie, qu'il en arrive, de succès en succès, à ramasser, dans ce qu'on a justement et spirituellement nommé « des mélodrames de tribune, » les petites incrédulités du libéralisme de 1820. Olympio est converti à Voltaire, qu'il appelait autrefois un *singe de génie*, et il a aujourd'hui, — qui le croirait? — les hardiesses du *Dictionnaire philosophique!* — S'il faut parler sérieusement, Voltaire du moins, quand il lançait ses injustices, quand il déployait cette verve injurieuse et funeste qui n'a rien épargné, avait en face de lui un clergé en possession des honneurs, des dignités et des richesses; il parlait avant 93, avant l'heure sanglante des épreuves, et nulle ombre sinistre ne se projetait sur son sarcasme. Je crois rendre plus de justice à l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs* que M. Hugo, qui l'imite en le diffamant; je crois rendre plus de justice à cet incomparable esprit en me figurant qu'il eût renié, avec cet instinct du courage qui ne s'acharne point aux vaincus, avec cet instinct supérieur du talent qui méprise les déclamations usées, cette postérité bâtarde, occupée depuis soixante ans à exprimer de ses livres tout ce qu'il y a d'humeurs agressives, de caprices injurieux et de vivacités émoussées. Peut-être même

son ironie eût-elle changé de but : il n'eût point manqué surtout, j'imagine, d'étincelans sarcasmes pour livrer à la risée publique ces esprits ambitieux et faux, saturés de fictions corrosives, qui traînent sur tous les théâtres l'orgueil de leurs sophismes vieillis et de leurs chimères; — fatalistes honteux qui parlent hypocritement de Dieu et de la liberté, grands apôtres de morale universelle qui purifient de leur souffle l'adultère et l'inceste et poétisent les courtisanes, grands prétendans au style qui en viennent à recueillir dans les polémiques obscures ces lambeaux de phrases souillées sur le *parti prêtre*, sur les *mystères du confessionnal*, ou *l'ombre des soutanes!*

Un trait commun à ces talens faussés, qui abondent par malheur dans notre temps, c'est que la puissance des catastrophes ne parvient ni à les éclairer, ni à les émouvoir, ni à troubler un instant cette suprême satisfaction d'eux-mêmes où ils vivent. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, les hardis et malfaisans spéculateurs de l'imagination. Ils se drapent glorieusement dans leurs haillons déteints, et ils semblent ne se point douter de tous les outrages qu'ils infligent au sentiment moral aussi bien qu'au sentiment littéraire. Ils jouent avec nos malheurs comme avec les élémens d'un roman ou d'un drame, ils triomphent même des ruines. Qu'importe à M. Dumas, l'un des héros de cette vie aventurière de l'esprit, que tout chancelle autour de lui? Il proclamera, dans une *préface*, la souveraineté de l'art, personnifiée en lui sans doute, au-dessus de tous les écroulemens contemporains; il tournera la roue de cette machine à production d'où sont sortis mille plagiats, mille compilations, mille récits sans génie, et d'où s'échappe encore aujourd'hui *le Collier de la Reine*, qui s'arrête modestement au vingt-cinquième volume; ou bien il rédigera un journal pour raconter dans le style de *Monte-Cristo* et des *Filles, Lorettes et Courtisanes*, les révolutions de la Hongrie et les malheurs de Venise. M. Dumas a un mérite original et rare : il trouve moyen de révéler des côtés bouffons et grotesques dans les désastres de l'intelligence littéraire. On oublie presque qu'on vit dans un monde sérieux, en voyant l'auteur des *Trois Mousquetaires* promener sa candidature universelle aux dignités politiques des Pyrénées au Rhin, de France au-delà des mers, et semer dans les journaux ces lettres, précieuses de ridicule, où il dit leur fait aux hommes d'état, — pauvres hommes d'état qui ont le tort de ne point goûter la saveur généreuse des viols d'*Antony*, des accouchemens clandestins d'*Angèle* et même des mystiques hystéries du *Comte Hermann*, cette révélation prophétique de l'art rajeuni! Pourquoi ne point le dire en effet? M. Dumas aspire à une gloire nouvelle, celle de régénérer l'art en le moralisant, en le *spiritualisant*, ainsi qu'il l'affirme. Et comment, je vous prie, travaille-t-il à cette régénération? En offrant comme l'effort sublime du devoir, comme le type de la moralité

idéale, le dévouement d'un honnête mari qui se suicide pour rendre la liberté à sa femme, qui aime un autre homme et est prête elle-même à se suicider avec son amant. L'auteur est-il bien sûr, loin d'avoir corrigé le matérialisme d'*Antony*, comme il l'avance, d'avoir fait autre chose que le compliquer d'un mysticisme prétentieux de sentiment et de langage? N'est-ce point toujours l'idée de la passion primant le devoir, qui s'élève ici à un degré d'incohérence étrange? dernier et curieux spécimen de cette vanité qui se débat dans la confusion morale où elle s'enfonce, dans l'impuissance littéraire qu'elle s'est faite, et qui rêve, elle aussi, les synthèses sociales où apparaissent Louis XVI, Cagliostro, Mesmer, Charles X et Louis-Philippe, passant et se succédant pour aboutir à la profonde et morale création du *Comte Hermann!*

C'est le malheur des lettres contemporaines d'avoir respiré cette corruption et de l'avoir communiquée à leur tour; c'est le malheur de l'esprit littéraire réduit à cette déification vulgaire de lui-même, dénué de ce souffle moral qui fait sa vie et son élévation, de s'être trouvé désarmé contre cette fatalité, qui, à mesure qu'elle lui ravit une ressource, une grace, une vertu, lui crie encore : Marche! marche! et le pousse chaque jour à quelque sacrifice nouveau, à quelque profanation nouvelle. Et observez comme il y a une sorte de logique inexorable dans cette mutilation exercée par l'esprit littéraire sur lui-même, comme les effets désastreux en jaillissent un à un! Quand on est hors des voies fécondes et sévères de l'art, où est le terme, où est le degré dans le morcellement ou dans la licence après lequel on pourra dire : Assez?—L'excès devient le refuge du talent de peu de foi; l'observation, émoussée et inhabile à ressaisir les vraies nuances de l'ame humaine, la gradation naturelle des sentimens, se jette à la poursuite d'un autre élément de succès, ramasse tout ce qui s'offre à elle de voluptés grossières à peindre, d'entraînemens effrénés à reproduire; elle contracte le goût des impuretés et des souillures. Vous avez ce que vous donne aujourd'hui M. Sue, — *les Mystères du Peuple*, — l'idéalisation, si l'on peut se servir de ce mot, de tout ce qui se cache de folies révolutionnaires sous le nom de socialisme! Vous avez la haine, l'envie, la diffamation à l'état brut et grossier. Je donne surtout cette œuvre méprisable comme le résumé de tous les excès et de tous les abaissemens de ce genre de littérature. Qu'est-ce donc que ce livre, imagé, orné de citations de chants bretons, de passages de M. Thierry ou de M. Guizot, qui « émeut, étonne, épouvante, » comme dit l'affiche, et est destiné à opérer « la réconciliation du peuple et de la bourgeoisie? » Écartez cette tactique mielleuse et venimeuse d'une prétendue identification de la bourgeoisie et du peuple par le socialisme, — fantaisie que M. Sue n'a point imaginée, qu'il a reçue des mains d'un maître en ces sortes d'inventions; — le sens des *Mystères du Peuple* n'est point une énigme :

c'est toujours la pensée de la division de la société en deux classes irréconciliables que l'auteur appelle, selon l'habitude, les *opprimés* et les *oppresseurs;* les mots importent peu; — c'est la traduction un peu moins franche de cette terrible parole recueillie dans les manuscrits de Robespierre : « Quand l'intérêt des *riches* sera-t-il confondu avec celui du peuple? — Jamais! » Le livre de M. Sue n'a point d'autre sens que de reproduire cet antagonisme, de lui donner l'intérêt de la fiction romanesque; il en fait la démonstration vivante aux passions contemporaines, dans le passé comme dans le présent; il donne la force des traditions pour appui aux ressentimens modernes, et enracine en quelque sorte la haine dans le sol historique, et Dieu sait quelle image de l'histoire souillée et envenimée se dégage des mains de l'auteur! M. Sue ne remonte pas bien haut, en vérité; il ne remonte qu'aux Francs et aux Gaulois, à Brennus et au druidisme qu'il restaure, sans doute pour opposer la religion des vaincus à la religion des *oppresseurs*. L'un des héros des *Mystères du Peuple* professe le druidisme en effet, et appelle ses enfans Sacrovir et Velléda. Pourquoi, étant en si bon chemin, l'auteur ne remonte-t-il pas, sur les traces de M. Proudhon, jusqu'à Caïn, le premier des propriétaires, et Abel, le premier des prolétaires? Cet antagonisme traditionnel, toujours vivant au dire de M. Sue, a ses personnifications contemporaines dans *les Mystères du Peuple,* dont la fable s'ouvre à la veille de février, à l'heure où va recommencer la lutte entre les vaincus et les vainqueurs, et, on l'imagine, les vices et les vertus sont assez inégalement partagés. Que vous dirai-je? les fils des Francs, ce sont toujours les oppresseurs du peuple, dont la fortune a pour source la rapine, qui ont trempé dans tous les crimes de lèse-humanité et dans toutes les débauches. C'est un comte de Plouernel, colonel de dragons, qui vit avec les courtisanes, qui trouverait assez de son goût de déshonorer une jeune fille, et se console de n'être point marié en songeant qu'il doit bien exister quelque bâtard de son fait pour continuer son nom : soudard, du reste, dont le sabre est au service de toutes les tyrannies. C'est encore un cardinal de Plouernel, selon l'imagination de M. Sue, — grand admirateur des *jolies jambes* de la maîtresse de son neveu, et grand politique aussi, qui raisonne le colonel et lui enseigne ce que c'est que le peuple : « Enchaînée à la glèbe, isolée et abrutie, l'engeance est plus domptable, dit-il; c'est là qu'il faut tendre et arriver. » Je ne vous priverai pas assurément du dernier mot de cette politique des Francs telle que M. Sue la dévoile à ses lecteurs : « ... Cours prévôtales, rappels des crimes de sacrilége et de lèse-majesté depuis 1830, jugement et exécution dans les vingt-quatre heures, afin d'écraser dans leur venin tous les révolutionnaires, tous les impies..., une terreur, une Saint-Barthélemy s'il le faut : la France n'en mourra pas; au contraire, elle crève de pléthore, elle a besoin d'être saignée à blanc de temps à autre... »

Ceux qui sont aussi les Francs, ce sont « les ducs de l'hypothèque, les marquis de l'usure, les comtes de l'agio, » que M. Sue n'oublie pas dans ses peintures. Les fils des Gaulois, ce sont les opprimés, les serfs, les prolétaires, qui portent le poids de toutes les exactions et gardent l'immortelle rancune de la spoliation franque; ce sont tous les génies, les vertus et les héroïsmes auxquels M. Sue donne pour théâtres les clubs, les barricades et les sociétés secrètes. C'est Marik Lebrenn, le héros de la « réconciliation de la bourgeoisie et du peuple, » le marchand qui prend pour enseigne : *A l'épée de Brennus!* qui aune de la toile le jour, préside le soir les sections des sociétés secrètes, et a des momens de lyrisme sur l'organisation du travail, la démocratisation du capital, l'immoralité de la concurrence et la tyrannie des « hauts barons du coffre-fort. » C'est George Duchêne, le sous-officier retiré et méconnu, soldat des conspirations occultes encore, type de vertu et de stoïcisme populaire, dont la fiancée a été jetée par le chômage à la prostitution, et qui fait un cours d'histoire *prolétaire* sur les rois, les grands et leur allié le clergé, sur cette coalition éternelle cimentée par la haine du peuple, des *Gaulois*. J'oubliais un personnage, c'est cette « bonne vieille petite mère l'insurrection, » ainsi que l'appelle M. Sue. Comment l'oublier? c'est la moralité qui plane sur l'œuvre; elle est au frontispice, elle se dégage de toutes les lignes, elle suinte à travers la trame grossière de cette invention repoussante : mélange hideux de cynisme, de venin, de perfidie, d'ignorance calculée et de corruption systématique! Et quel est l'écrivain qui remplit ses pages de ces falsifications de la vérité, de la moralité humaine, de ces appels venimeux adressés à tout ce qui fermente de rancunes obscures, de haines furieuses, d'instincts inassouvis, et qui vient aujourd'hui, sous nos yeux, se faire l'un des héros du socialisme? Ayez un peu de mémoire! C'est celui qui, lorsque le vent soufflait ailleurs, se faisait un autre bagage pour arriver au succès. C'est l'écrivain de *la Vigie de Koat-Ven* qui voyait dans la chute de « l'antique croyance monarchique et religieuse » et dans la disparition des inégalités sociales la source de tous nos malheurs, qui professait un assez aristocratique dédain pour le « philosophisme » et « le parti libéral et progressif, » pour les petits bourgeois besoigneux, pour les rogneurs de budget et pour le paradoxe « de l'égalité et de la souveraineté, » en vertu duquel tous peuvent prétendre à tout. C'est le démocrate assez dissimulé, on en conviendra, qui écrivait ces propres paroles : « Ceux qui méritent l'exécration..., ce ne sont pas ceux qui se battent..., mais ces *habiles* qui, pour parvenir au pouvoir et se le partager, ont dit un jour au peuple : Tu es souverain!... Ce sont les *fous* et les *méchans* qui, avec quelques mots vides et retentissans, le *progrès*, les *lumières* et la régénération, ont jeté en France et en Europe les germes de la plus épouvantable anarchie! » et l'auteur des

Mystères du Peuple appelait cela « la plus inébranlable conviction. » Ah! si le peuple, en effet, — non celui des manifestations, des processions patriotiques et des clubs souterrains, mais ce pur et vrai peuple qu'on caresse, qu'on entoure, qu'on sollicite pour en obtenir, qui la popularité, qui des emplois, qui des souscriptions; — si ce peuple, dis-je, éclairé sur vos variations et vos mobiles, pouvait parler dans la liberté, dans la franchise de sa conscience et de son bon sens, comme il vous jetterait d'un accent fier et résolu ce mot sorti d'entre vos rangs : A bas les masques! Et comme il vous dirait aussi : Vous êtes des écrivains, et vous savez sans doute ce que c'est qu'écrire, ce que c'est que votre art dont je sens la grandeur sans en pénétrer les lois. Ce que je vous demande, ce n'est point de trahir et d'abaisser cet art, de faire de lui le complice de mes faiblesses et de mes passions, comme les marchands de liqueurs fortes spéculent sur les premiers éblouissemens de mon ivresse, ce n'est point de vous faire un esprit et un langage avilis : ce que je vous demande, c'est de me respecter un peu plus et de m'adorer moins; c'est de me procurer quelques connaissances saines, de m'offrir des images qui me rendent meilleur en me conduisant à l'élévation de l'intelligence, à la paix du cœur, au sentiment de la justice! Dans vos livres, destinés, comme vous dites, « à mes ateliers, à mes fabriques, à mes chantiers, » je ne vois que la suspicion jetée sur Dieu et les hommes, je ne vois que la haine suer à chaque page. J'ai l'instinct du mépris secret que vous avez de moi en voyant les travestissemens que vous prenez pour poursuivre vos bonnes fortunes auprès de ma simplicité surprise. »

La corruption du goût, dont *les Mystères du Peuple* sont le plus brutal témoignage, n'est point sans doute un phénomène inconnu et surprenant dans la tradition littéraire; elle a su revêtir plus d'un masque et trouver plus d'une issue. Le XVIIe siècle a eu ses corrupteurs, qui atteignirent même au succès, mais n'empêchèrent pas *le Cid, Phèdre* ou *le Misanthrope;* le XVIIIe siècle en a compté un plus grand nombre encore dans les hasards de sa vie audacieuse. Qu'un esprit de la trempe de Rétif de la Bretonne envahisse le domaine de l'imagination, promène une inspiration malsaine dans les régions honteuses, et se crée une langue digne de cette inspiration; que ce génie des lieux suspects, réduit au cynisme *par un sentiment superbe de son mérite,* ainsi qu'il l'avoue lui-même, élève au niveau de l'histoire l'odyssée grotesque de ses aventures, et laisse tomber de ces paroles qui pourraient être inscrites au frontispice de plus d'une œuvre contemporaine : « Lecteurs, je vous livre mon moral pour subsister quelques jours, comme l'Anglais condamné vend son corps; » que cette intelligence naïvement dépravée ait, elle aussi, son ambition réformatrice, et promulgue ses plans de réorganisation sociale, — c'est une misère qui n'est point nouvelle. Ce qui

est plus nouveau peut-être et plus frappant, c'est que cet hébétement cynique se transforme en idéal, c'est que les habitudes de l'auteur des *Contemporaines* s'étendent et se généralisent, et que ses inventions deviennent un type obsédant les imaginations, se reflétant dans cent œuvres diverses; c'est que, en un mot, au fond de notre temps, vous retrouviez, non comme une exception, mais comme une fatalité de nos entraînemens, cette double altération du sens moral et du goût dans les lettres. — M. Hugo, de ce ton d'ironie légère où il est passé maître décidément après Voltaire, dressait ce qu'il appelait « l'état de services » de l'esprit clérical : ne pourrait-on pas aussi dresser « l'état de services » de cet esprit littéraire qui remplit notre époque de l'éclat de ses caprices? Cet esprit n'a point créé, sans doute, une situation morale d'où il est né, après tout; il en a fécondé les germes, il l'a aggravée et y a ajouté ses propres vices. Voyez-le se déployer dans notre temps sous toutes ses formes, — sous la forme de ces philosophies puériles et creuses trempées dans les vapeurs d'un lyrisme bâtard, sous la forme de ces falsifications passionnées de l'histoire, sous ces formes plus essentiellement littéraires, combinées de manière à vous séduire, à vous irriter, à vous vaincre en détail, à se glisser dans votre intérieur, dans votre foyer, à votre chevet même! Sous toutes ces formes, il a altéré les notions sacrées par le cynisme de ses peintures et de ses sophismes; il a jeté dans les ames la semence de ce scepticisme qui ne distingue plus même entre le vrai et le faux, entre ce qui est beau et ce qui repousse dans une œuvre littéraire, qui se partage indifféremment entre les voluptés âcres, les sensations étranges et l'admiration de la vulgarité; il a énervé le goût général, efféminé les intelligences, saturé les esprits de chimères : — sorte d'opium versé aux imaginations, qui laisse l'engourdissement au sortir d'un sommeil enflammé! Un éloquent anathème était, dans ces derniers temps, jeté avec amertume à cette démagogie politique dont le crime est de faire reculer la liberté et de faire douter les peuples de ses bienfaits. La même haine vigoureuse n'est-elle point due à cette démagogie littéraire, qui crée à l'esprit des jouissances avilies et des goûts suspects, abaisse aux yeux des hommes le prix et la signification de la pensée, livre le monde aux rêves maladifs des intelligences épuisées, et contribue, elle aussi, à faire naître cette situation extrême que dépeignait récemment un écrivain étranger, combattant la réduction des armées? « Ce sont les armes aujourd'hui, disait-il, qui mènent à la civilisation, ce sont les idées qui mènent à la barbarie! »

Et, comme tous les phénomènes se tiennent dans une époque, il ne faut point être étonné d'avoir vu une autre tendance, corrélative de ce déclin moral, envahir audacieusement les mœurs littéraires et y entretenir mille caractères hideux; — c'est le développement d'un maté-

rialisme raffiné ou brutal aboutissant au règne de l'esprit d'industrie. Supprimez les mobiles plus purs, — le respect de la pensée, la fidélité à la conscience, la notion du but élevé de l'art; — à mesure qu'ils déclineront, ce triste et ardent mobile du gain, qui est le piége des talens mal affermis dans leur foi et l'irrésistible appât de la médiocrité envieuse et cupide, apparaîtra dans sa puissance nouvelle comme un des plus actifs dissolvans du principe littéraire. La spéculation intéressée se mêlera à l'imagination dans ses élans, se donnant à elle pour mesure, la pliant aux plus fougueux de ses caprices. Vous avez vu le mercantilisme littéraire dans ses beaux jours, écrivant sa glorieuse histoire, faisant la confidence au public des mystères de la fabrication, paraissant au prétoire, où, par malheur, nul Aristophane n'était caché pour écouter et immortaliser cette bouffonnerie. Vous avez vu de plus récens et de plus tristes exemples encore, — l'auteur des *Méditations* lui-même ne sachant point se préserver d'une telle atteinte, envoyant à domicile ses demandes de souscriptions, et s'annonçant, lui aussi, comme prêt à courir la fortune des romans en seize volumes. Qu'est devenu l'art, livré à cette autre influence, sans force pour lutter contre cet ensemble de causes avilissantes? C'est devenu une industrie dont on a subsisté, qu'on a exploitée, perfectionnée, qui a pu donner à un homme une certaine *surface commerciale*, ainsi que le disait autrefois l'auteur de *la Comédie humaine*. Confondu, par une invincible assimilation, dans la foule des métiers vulgaires, l'art a participé de leurs conditions, a contracté leurs préoccupations et leurs mœurs, et a mis sa vie dans les mêmes moyens : — combinaisons économiques, mutualités besoigneuses, agrégations factices, organisation d'une sorte d'alimentation intellectuelle, d'une sorte d'exploitation réglée des caprices publics! Que sont aujourd'hui *les Mystères du Peuple*, si ce n'est une spéculation, audacieuse et habilement agencée, sur une fureur populaire? L'esprit de démocratie, dans ses aberrations les plus actuelles, a déteint plus qu'on ne pense sur ces mœurs littéraires. L'écrivain, lui aussi, a voulu un jour s'appeler un *travailleur*, et il s'est propagé dans le monde idéal de la pensée cette idée matérialiste d'une espèce de « droit au travail » littéraire analogue au droit à la vie politique, et au « droit au travail » industriel, revendiqué par tout ce qui s'élève de vocations flottantes, de velléités orgueilleuses et de suffisances vulgaires. Que dis-je? *l'association* même n'a-t-elle point eu ses prophètes de fantaisie, qui annonçaient, dans un langage lyrique, les merveilles nouvelles près d'éclore de cette confusion, et rêvaient déjà des œuvres gigantesques, des poèmes immenses comme les épopées indiennes, enfantés en commun par des légions de rapsodes enrôlés sous une *raison sociale?* Crevez l'hyperbole, — vous trouverez les associations avouées ou inavouées, publiques ou anonymes de M. Dumas. Quand

la conscience même des lois primitives et de la nature de l'art s'altère, quand l'originalité s'en va, c'est-à-dire ce qui différencie les hommes, — ce qui fait, ainsi que le remarquait déjà La Bruyère de son temps, que « Virgile fait *seul* l'Énéide, Tite-Live ses Décades, l'orateur romain ses oraisons, » Dante sa *Comédie*, Cervantes *Don Quichotte*, Racine *Phèdre*, Chateaubriand *René*, — pourquoi ne s'associerait-on pas industriellement au point de vue de la production, de l'offre et de la demande? Quand l'idée de la spontanéité individuelle dans les arts périt sous l'action incessante du sophisme démocratique, pourquoi ne se produirait-il pas, pour y suppléer, d'autres combinaisons fondées sur la force collective et le nombre? M. Chasles pénètre avec force dans cette situation dont il sonde la profondeur en artiste peut-être plutôt qu'en philosophe, en fantaisiste plutôt qu'en penseur; il analyse et décrit cette vaste organisation de l'industrialisme littéraire, qui est une des hideuses merveilles de ce temps, et dans ses peintures je vois surtout un coupable : c'est l'écrivain qui ne se respecte pas, qui ne respecte ni son esprit ni son nom.

Observez un moment chacun des traits nouveaux de ces mœurs littéraires, chacune de ces déviations et de ces faiblesses, — un caractère commun se dévoilera à vos yeux dans leur diversité. Ce sont les vices de la démocratie transportés dans les lettres, les imprégnant de leur venin et se résumant dans ces symptômes trop évidens et trop palpables : abolition de la forte et sincère originalité au sein d'une vaste effervescence des imaginations, prédominance des suggestions violentes ou vulgaires sur les inspirations du goût, des ardeurs irréfléchies du succès sur la délicatesse morale, concurrence effrénée vers la fortune, irruption bruyante de la médiocrité dans le domaine intellectuel comme dans un pays livré à la conquête, transformation de l'art en métier, assimilation de l'intelligence à une industrie dans ses conditions, dans ses habitudes, jusque dans ces tentatives artificielles d'association, d'organisation, qui ne font que passer le niveau sur l'ame humaine; — immense et confus travail de nivellement, enfin, où vous voyez les talens éminens périr de leurs secrètes blessures, les talens moyens eux-mêmes s'affaisser encore, et les nullités seules triompher, en s'arrangeant pour vivre de leur vie ambitieuse et vulgaire, et en substituant par degré la douteuse juridiction de leur nombre à la juridiction de la science et de l'inspiration! La démocratie a cru n'atteindre que les supériorités aristocratiques, les immunités sociales; elle a atteint plus que cela, elle a atteint dans leur source la supériorité morale, la supériorité intellectuelle : elle a détruit l'aristocratie de l'esprit, l'idée de la distinction et de la hiérarchie dans les lettres. Le génie littéraire n'échappe pas lui-même à cette singulière logique de mutilation; il me paraît assez traité comme une excroissance féodale,

ou, mieux encore, comme le capital sur lequel le niveau démocratique a hâte de passer. Tandis que les qualités les plus heureuses et les plus profondes de l'art se dissipent ou s'égarent, ne sentez-vous pas comme une sorte d'impuissance ou du moins une incroyable difficulté de rajeunissement? Tandis que les grandes et souveraines intelligences s'en vont, s'en élève-t-il de nouvelles pour recueillir et renouer leur tradition? Aux talens qui fléchissent ou disparaissent, voyez-vous succéder de nouveaux talens? Et de là naît cet inquiétant et douloureux problème : à mesure que la lumière intellectuelle semble se répandre, est-elle condamnée à perdre de son intensité? Il y a aujourd'hui plus d'hommes qui pensent peut-être ou qui ont toutes les apparences de la pensée : — l'intelligence a-t-elle la même force, la même vigueur, le même élan? Le nombre de ceux qui participent à une certaine culture de l'esprit augmente sans doute : — le goût général conserve-t-il sa vivacité féconde, l'inspiration littéraire s'accroît-elle en proportion? Ce phénomène de l'abaissement du niveau des esprits s'est révélé à plus d'une conscience contemporaine; M. Thiers le montrait récemment se cachant sous la passion de la vulgarisation et des connaissances superficielles. Il était apparu à l'auteur du fragment sur l'*Avenir du monde*, qui voyait venir, comme une menace, un *ordre nouveau*, issu de cette fausse et dissolvante démocratie, où les facultés éminentes du génie devraient nécessairement mourir, où l'imagination et les arts iraient se perdre dans les trous d'une « société ruche. » Merveilleux indices des prospérités futures! singulière ébauche de l'humanité nouvelle qu'on nous prépare en commençant par la mutiler dans ses élémens les plus généreux, par la priver de son génie et de son ame, par la dépouiller de ce qui l'honore et la grandit!

Un des plus tristes caractères de cette défaillance du principe intellectuel, ce n'est point peut-être l'excès d'impuissance qui s'y révèle et qui pourrait n'être que le fruit avili de circonstances passagères, une surprise accidentelle de nos instincts trompés; c'est que ces symptômes se produisent avec toute la rigueur d'une réalisation systématique. Ils sont en germe dans nos doctrines sociales, dans nos philosophies sceptiques, qui ont bien soin d'envelopper leur poison de flatteries passionnées, qui, sous cette pourpre équivoque des systèmes, n'offrent autre chose à l'homme que la théorie de son propre abâtardissement. Écoutez le sophisme le plus en faveur, celui qui a fait le plus de victimes peut-être : il vous dira comment le progrès réside justement dans cette annihilation des facultés individuelles; il vous expliquera les merveilles de la répartition égale de l'intelligence; il vous démontrera comment l'humanité, mise en possession d'elle-même, arrivant par degrés au niveau souhaité de vérité et de lumière, ne laisse plus même de place à l'essor et à l'action des talens éminens; il vous révélera le se-

cret de cet avenir où toutes ces choses qu'on nomme le génie, l'éloquence, l'inspiration, sont des priviléges odieux et inutiles auxquels suppléent suffisamment l'instruction primaire et l'enseignement des droits du citoyen. C'est la philosophie de l'ignorance ajoutée à la *philosophie de la misère.* — Admettez pourtant un moment cet étrange idéal d'une sorte de loi agraire intellectuelle : en portant atteinte à ces qualités heureuses et rares par lesquelles les esprits se distinguent, qui les soumettent les uns aux autres et qui sont les mystérieuses faveurs de la nature, — changerez-vous aussi l'essence de cette nature elle-même? l'enchaînerez-vous dans ses besoins incessans, dans ses désirs toujours prêts à renaître? Est-ce que l'immobilité, le repos, — même dans la conquête, — est la loi du développement humain, et y a-t-il autre chose que des haltes passagères? L'homme voit bientôt se rouvrir la série de ses efforts et de ses ardentes recherches de l'inconnu. Telle est sa condition, qu'il se sent pris de dégoût parfois pour ce qui, de loin, lui semblait le plus enviable et ce qui lui a coûté le plus à obtenir, qu'il est forcé de se créer un but nouveau et de reprendre sa marche interrompue. La grande aventure de l'humanité recommence, et c'est là que se retrouve cette noble et heureuse nécessité des supériorités morales et intellectuelles, de cet *héroïsme* idéal dont l'imagination passionnée de Carlyle fait un *culte.* Culte étrange! dira-t-on : — culte juste et fécond, dirai-je, — qui ne fait qu'exprimer ce besoin intime, incessant, pour une société civilisée, de sentir la vie se réfugier et palpiter dans des êtres d'élite, — politiques, penseurs ou artistes! Mais si d'avance vous avez provoqué la stérilité des intelligences, si vous avez travaillé, comme à une œuvre méritoire, à la déconsidération du talent, si vous avez érigé la défiance de ces supériorités naturelles en vertu publique, vous n'aurez pas le despotisme du génie, cela se peut; vous aurez préparé quelque chose de mieux, — le despotisme, la tyrannie des médiocrités, qui se disputeront comme une proie le pouvoir, la science, la gloire politique ou littéraire, et vous feront passer sous les fourches caudines de leurs passions subalternes. Vous aurez les héros de lieux suspects escaladant la vie publique, les déclamateurs de tabagie dans le conseil et « tous les dialectes dans le sénat, » ainsi que le dit M. Chasles.

Ceci est ce qu'il y a de chimérique dans ces doctrines; c'est le rêve creux de ceux qui caressent l'idée de l'égalisation universelle, qui imaginent une humanité abstraite où tout ce qui tend à s'élever est ramené au niveau commun, où la masse est prise pour type et pour idéal. Ce qu'il y a au fond d'hostile pour l'intelligence et pour l'esprit littéraire, qui vit du développement des facultés individuelles, n'est guère déguisé sans doute; voulez-vous voir la traduction franche et brutale de la même pensée mise à nu? jetez les yeux autour de vous et observez ce qui s'est

exhalé, depuis deux ans, de violences, de venimeux outrages adressés à l'art et à l'esprit, de haines matérialistes ou d'injurieuses négations, et que M. Proudhon exprimait avec sa crudité cynique quand il disait : « Travailler et manger, c'est, n'en déplaise aux écrivains artistes, la seule fin apparente de l'homme. Le reste n'est qu'allée et venue de gens qui cherchent de l'occupation ou qui demandent du pain. Pour remplir cet humble programme, le profane vulgaire a dépensé plus de génie que tous les philosophes, les savans et les poètes n'en ont mis à composer leurs chefs-d'œuvre. » C'est ce même sophiste intrépide qui triomphait à prouver dans son livre de la *Philosophie de la misère* que le *talent* est une *difformité*, que la littérature est le « rebut de l'industrie intelligente, » et que, pour l'observateur philosophe, ce qu'on nomme la décadence de l'art n'est, après tout, « que le progrès de la raison virile importunée plutôt que réjouie de ces difficiles bagatelles. » Ne vous souvenez-vous plus de cet obscur déclamateur qui, dans un jour de verve et d'épanouissement, assignait devant son tribunal la gloire de Chateaubriand, la gourmandait dans je ne sais quelle logomachie révolutionnaire, et lui accordait plaisamment quelques années encore pour s'éclipser, comme un astre éteint, du ciel démocratique? Joignez-y cette troupe bariolée d'enfans stériles et mal venus de l'esprit occupés chaque jour à délayer dans une prose malsaine les paradoxes de Rousseau, politiques de club ou de journal, humanitaires, utilitaires; — que sont, pour ces puissans civilisateurs des peuples, et le génie, et l'art immortel, et le bon goût, et l'élégance de la pensée? C'est la tradition rajeunie de ceux qui virent une fois dans les lumières de l'esprit un titre à la proscription, qui rangeaient parmi les *suspects* les *hommes instruits*, et qui écrivaient à la convention ces propres paroles : « L'esprit public est remonté dans ce département; les savans, les beaux esprits, les plumes élégantes ne sont plus !... » C'est la tradition de ce divin M. de Robespierre, qui ne voyait dans les écrivains que des corrupteurs publics. Qu'il y ait pourtant de véritables corrupteurs publics, là n'est point le doute. Ce n'est point peut-être Corneille trempant dans l'airain l'ame de ses héros, ce n'est point Racine idéalisant et purifiant la passion humaine, ce ne sont point tant de maîtres élevés de la science et de l'inspiration, ou même tant de talens dont la première loi est le respect de leur art. Cherchez plus bas : ce sont aujourd'hui ceux-là qui ont « sali l'ame de la France, » ainsi que le disait éloquemment M. de Montalembert; ce sont ceux qui souillent l'imagination de l'homme, lui arrachent une à une ses convictions et ses croyances, et qui, après avoir tout détruit en lui, — tout, sauf la notion de sa propre intelligence, — s'efforcent encore d'obscurcir ce dernier reflet de son immortalité. — Ainsi, soit haine violente et stupide pesant sur l'essor de la pensée, soit corruption secrète s'insinuant dans

les esprits au souffle de cette fausse idée de démocratie qui s'empare du monde, on aboutit, comme à une fatalité de nos malheurs, à cet épuisement de l'énergie intellectuelle, à cette dilapidation des dons sacrés de l'imagination, à cette déconsidération des facultés supérieures.

Quand enfin on aura songé à pourvoir à tous les besoins, à réparer tous les désastres, à relever tous les vaincus dans notre société assiégée et menacée, il faudra bien aussi ne point oublier cet autre vaincu resté sur le champ de bataille de nos passions, — l'art littéraire. Il faudra bien songer à fermer, s'il se peut, cette blessure large et béante faite à l'esprit en France par nos entraînemens et nos doctrines mortelles. Pensez-vous que ce ne fût rien aujourd'hui, pour réveiller le sentiment de la vie, qu'une belle œuvre, un beau poème, un beau travail d'imagination ou de science apparaissant dans son éclat imprévu? Cette vie des lettres, comment renaîtra-t-elle? Sera-ce par ces moyens matériels en quelque sorte, tels que le bienfait d'une loi protectrice sur la propriété littéraire, les encouragemens clandestins ou publics dont les gouvernemens disposent, la destruction de cette audacieuse piraterie de la contrefaçon, l'abolition de la censure? Êtes-vous de ceux qui croient qu'avec un décret, la promesse d'un bénéfice honnête ou la suppression d'une entrave illusoire, on panse les plaies de l'intelligence? Êtes-vous d'avis qu'il suffise de palliatifs et de remèdes de cette nature pour ranimer ces deux choses impalpables qu'on nomme la sécurité, la confiance en politique, — l'inspiration en littérature?

C'est une des merveilleuses fortunes de l'art de ne point être soumis, dans ses prospérités et dans ses revers, à l'action de ces stimulans secondaires. La source de sa vie est ailleurs. C'est dans cette région invisible où fermentent et se transforment les passions, les tendances, les opinions d'une époque, qu'est le secret de la décadence ou du rajeunissement des littératures; c'est dans ce drame de la vie morale d'un peuple que se cache, pour les lettres, le germe de la corruption ou le principe d'une fécondité nouvelle. Toute force, toute croyance, toute illusion généreuse même que vous rendez à la société, n'est-elle pas un élément vierge pour l'art, pour la littérature? Et c'est ainsi qu'au fond ce qu'on nomme la question littéraire n'est qu'une des faces de la grande et populaire question sociale. Grands politiques si ardens et si prompts à assumer l'entreprise du bonheur des sociétés, si jaloux de tenter sur elles l'expérience de vos rêves, ce n'est pas assez d'appeler la poésie et les arts réunis à vos fêtes comme des convives qui peuvent encore faire honneur, de leur demander de beaux ouvrages, des chants ou des statues : ils vous répondront par des hymnes des rues, par la prose des *Bulletins de la république*, ou par ces images monstrueuses et grotesques qui figuraient à vos pompes païennes. Il faudrait commencer par purifier cette atmosphère

où nous vivons, par dissiper ces fanatismes vulgaires qui nous dévorent, par relever nos esprits flétris, rendre quelque noblesse à nos instincts, et raviver dans les cœurs l'intime notion de la vérité, du respect, de la supériorité morale. Il faudrait que le pays se sentît un peu vivre sous la sauvegarde des vérités sociales restaurées, des principes de la civilisation de nouveau confirmés, en quelque sorte, par nos malheurs. Et ce n'est point seulement aux politiques que je m'adresse, c'est aux écrivains eux-mêmes. Les épreuves doivent avoir leur vertu pour les esprits comme pour les cœurs. Les humiliations de l'intelligence contemporaine n'ont point de sens, ou elles veulent dire que les écrivains aussi doivent puiser en eux la force de résolutions nouvelles. Il faut qu'ils épurent cette vie littéraire des élémens malsains qui s'y sont glissés, en rendant au travail son caractère et son prix, en fécondant leur inspiration par l'étude, en se retrempant dans les sévères douceurs de la discipline intellectuelle, en nourrissant l'amour de ces qualités rares qui font la puissance de l'art, en retrouvant le sentiment de la distinction et de la hiérarchie dans les lettres. Il faut aussi qu'il s'éveille une critique vigilante et fidèle, disposée à signaler chaque jour et à chaque heure les révoltes brutales, les défections et les retours heureux. J'en appelle à cet esprit délicat et sûr, trop désintéressé peut-être dans la certitude où il est d'avoir conservé ce que tant d'autres ont perdu, et dont la clairvoyance révélait autrefois l'approche des *barbares* en littérature.

C'est à tout ce qu'il y a de jeune en France aujourd'hui à songer que tout ce qui se tente, se prépare ou s'accomplit, politiquement, moralement et littérairement, c'est son avenir; c'est à tout ce qu'il y a d'ames fières et de raisons viriles à briser ce réseau d'influences désastreuses qui nous enveloppe, à rejeter l'injure de ces odieuses superstitions que l'esprit de sophisme met en honneur, et à se hâter de faire un choix. La démocratie est la loi du XIXe siècle! soit; mais, comme il ne s'est révélé jusqu'ici, dans toutes les voies de l'activité sociale, qu'une démocratie prenant pour symbole le niveau passé sur les facultés humaines, soulevant sur son passage un souffle destructeur de toutes les distinctions et de toutes les supériorités morales, et travaillant à créer une égalité dégradante dans l'abaissement de l'intelligence littéraire comme de l'intelligence politique, il faut bien qu'il existe une autre manière d'entendre la démocratie, qui puisse en faire le règne des émulations généreuses du génie et de la vertu, ou ce ne serait qu'un système indigne de trouver place dans l'ame d'un honnête homme et dans l'esprit d'un penseur.

CHARLES DE MAZADE.

LES PROSCRITS.

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

I.

Vous plaît-il d'écouter une simple chronique
Du temps de Bonaparte et de la république?
Mon père me l'apprit qui la tenait du sien,
Et je la sais par cœur comme un rapsode ancien:
C'est une pauvre histoire, aux muses étrangère,
D'une robe sans art vêtue à la légère :
Il s'agit de proscrits errant sans feu ni lieu,
Des enfans, une mère, à la garde de Dieu;
Mais parmi les enfans se trouvait votre père,
Et la mère, plus tard, était madame Mère.
Et puis la poésie, en son libre transport,
Nous montre volontiers ces contrastes du sort,
Ces exemples fameux, ces jeux de la fortune
Qui sortent quelquefois de la règle commune,
Et peut-être ceux-ci, bien qu'encore inconnus,
Bien que les principaux acteurs n'existent plus,
Par la Muse embellis, rajeunis par Orphée,
Vous intéresseront comme un conte de fée.

II.

Louis seize venait de mourir, — le couteau
Ruisselait de son sang dans les mains du bourreau,
Et, dans le camp des rois, tout en tirant l'épée,
La France avait jeté cette tête coupée;
Quatre-vingt-treize était en pleine éruption,
La lave débordait sur chaque nation,
Et la guerre étrangère allait, de ville en ville,
S'allumant au foyer de la guerre civile,
Lorsqu'un rouge brandon, à travers un ciel bleu,
Sur la Corse égaré, vint y mettre le feu.
Les Anglais s'y trouvaient; à l'ancre dans les rades
De l'île, après avoir lancé quelques grenades,
Ils soufflaient, attisaient la discorde, du bord.
Paoli les reçut; le vieux chef avait tort;
Mais, dans sa trahison patriote sincère,
A la mort du monarque, il crut pouvoir le faire.
D'autres (les Bonaparte étaient parmi ceux-là)
N'abandonnèrent pas leur pays pour cela.
Ils crurent qu'il fallait en suivre la bannière,
Et que, le roi tombé, la France était derrière.
Alors il se forma deux camps sous un drapeau;
La montagne insurgée ameuta son troupeau.
Pendant plus d'une année, avec d'égales forces,
Lions contre lions et Corses contre Corses
Luttèrent, et, de l'un contre l'autre parti,
Chaque matin, le cor de chasse retentit.
C'est durant cette époque et de gloire et de honte
Que se sont accomplis les faits que je raconte.
Pardonnez ces détails; rappelez-vous qu'ainsi
La bouche des vieillards m'en a fait le récit,
Et que, depuis Nestor, sur leur lèvre glacée,
La parole ressemble à la neige amassée.

III.

Au seuil de sa maison, au penchant du Mont-d'Or,
Un homme était assis, semblable à Mac-Grégor.
Quant à lui, combattant pour la cause française,
Il n'avait pas pleuré la mort de Louis seize,

Pourvu qu'on lui laissât ses monts et ses forêts
Et qu'il eût de la poudre à tirer aux Anglais.
Autrefois il avait guerroyé chez les Sardes
Avec Napoléon, commandant dans les gardes
Urbaines. C'était là qu'en des rapports fréquens
Tous deux s'étaient liés de l'amitié des camps,
Au pied d'un fort où l'œil voit les traces d'un siége
(Napoléon sortait à peine du collége),
Où la première bombe est conservée encor
Dont le grand artilleur ait dirigé l'essor.
Depuis, — de leurs destins étrange différence! —
L'un était retourné bientôt après en France,
Où grondait l'avenir, où croulait le passé,
Et l'autre dans son île, où nous l'avons laissé.
En ce moment, ses chiens jouaient dans la prairie
Sans pouvoir, par leurs jeux, troubler sa rêverie;
Autour de lui, les champs, les vallons, les coteaux,
Partageaient son silence ainsi que son repos,
Et quelqu'un, ce jour-là, qui, guidé par un pâtre,
Aurait jeté les yeux sur tout ce vert théâtre,
N'eût pas cru que, la veille encore, au même endroit,
La discorde civile avait semé l'effroi,
Mais que c'était un coin d'une fraîche Arcadie
Qu'avait, jusques alors, respecté l'incendie.

IV.

Tout à coup, — n'est-ce pas un cheval qu'on entend? —
Le jeune homme a dressé l'oreille en écoutant :
Un enfant en haillons et couvert de poussière,
Une espèce de Djin, bâtard d'une sorcière,
Chevauchait, en effet, sans bride et sans appui,
Un de ces noirs chevaux, à tous crins comme lui,
Allant comme le vent, petits, maigres et sales,
Qui semblent le produit des boucs et des cavales,
Tourbillon de malheur, centaure de Callot,
Et le tout pêle-mêle arrivait au galop.
L'enfant était porteur d'une lettre pressée,
Mais l'autre avait déjà deviné sa pensée,
Il la prit et la lut de ses yeux étonnés;
Elle ne contenait que ce seul mot : — Venez!

V.

Non, le lion frappé d'une balle invisible
Ne fait pas, que je sache, un écart plus terrible;
Le serpent que, dans l'herbe, a foulé le passant
Ne siffle pas plus haut, certe, en se redressant,
Que lui, lorsqu'il sauta sur son fusil de chasse,
Et d'un sifflet aigu fit retentir l'espace.
Où va-t-il? Demandez à l'éclair dans la nuit,
A la flèche qui passe, au mouffoli qui fuit,
Demandez-leur plutôt le chemin qu'ils vont prendre;
Ils pourront s'arrêter peut-être et vous l'apprendre;
Lui, non! — En Corse encore, on montre deux rochers
Sur un gouffre béant l'un vers l'autre penchés;
En approchant du bord, la bergère prend garde,
Et la chèvre elle-même, en tremblant, s'y hasarde.
Cet endroit périlleux, c'est le Saut de Roland :
L'intrépide chasseur l'a franchi d'un élan.
Par le vent soulevée, une cape de laine
Flotte sur son épaule, — et ses chiens, hors d'haleine,
Qui couraient devant lui, peuvent le suivre encor,
Mais de loin, — à la piste, — à la voix de son cor!

VI.

Cependant, à la nuit, la maison Bonaparte,
Simple à l'extérieur comme celles de Sparte,
Paraissait, du dehors, sans feu, sans habitans;
Mais la confusion, le trouble, étaient dedans.
Madame Mère (ainsi s'exprime la légende),
Le roi de Westphalie et le roi de Hollande,
La princesse Borghèse et le cardinal, tous,
Les hommes inquiets, les femmes à genoux,
Attendaient. — Seulement, leurs fronts sans diadème
N'avaient, en ce temps-là, que leurs noms de baptême!
Une vieille servante, occupée à l'écart,
Comme Marthe, faisait les apprêts d'un départ.
Cette crainte d'ailleurs n'était que trop fondée!
A peine pouvons-nous, nous autres, en idée,
Nous figurer ces temps où chaque citoyen

Se voyait menacé dans sa vie et son bien,
Où le flot qui venait de submerger le trône
Et d'emporter l'autel ne rencontrait personne
Pour l'arrêter. — Hélas! fasse le ciel qu'un jour
Nous ne connaissions pas ces maux à notre tour!
La maison Bonaparte allait être pillée :
Les Barbets s'avançaient, — troupe déguenillée
(Ils avaient depuis peu pris ce nom de Barbets
De leur barbe pointue ainsi que leurs bonnets),
Gens de corde et de sac qui, jusque dans les villes,
Brûlaient, assassinaient et violaient les filles;
Moitié soldats, moitié bandits, nouveaux chouans
Que l'Angleterre avait recrutés dans les clans.
Madame Lœtitia, les enfans, la servante,
Le vieux prêtre, étaient donc glacés par l'épouvante.
Oh! si Napoléon avait été près d'eux,
Quelle colère aurait brillé dans ses yeux bleus!
Lui qui, près de la mer, jouant avec le sable,
Promettait d'être, un jour, pour le moins connétable,
Et plus tard, à Brienne, écolier grace à Dieu,
Sur la neige traçait des figures de feu!
Mais il était absent, oisif, souffrant, malade.
Nommé tout récemment général de brigade,
Impatient d'agir, il frappait, incompris,
De son talon de fer le pavé de Paris.
Quant aux amis, — pas un! ils avaient pris la fuite;
Tous s'étaient éloignés de la maison maudite.
Je me trompe pourtant; en ce pressant péril,
Il leur en restait un. — Celui-là viendra-t-il?
Chut! qui frappe? demande à voix basse, à la porte,
La servante. — C'est moi, répond une voix forte.
Le jeune chef était là, debout. — Mais, avant,
Les chiens s'étaient jetés par terre, en arrivant.

VII.

Adieu, ville; adieu, port, maison sur la colline!
Apprenez le chemin de l'exil, Caroline,
Louis, Jérôme. — Et vous, Pauline, êtes-vous là?
Il faut fuir. — Mais ils n'ont, pour porter la smala,
Hélas! qu'un seul cheval, leur serviteur unique,
Le vieux Colombo, blanc, comme son nom l'indique;

Doux, mais robuste et fier sous ses harnais luisans,
Madame et le défunt chanoine, tous les ans,
Le montaient une fois pour aller à la vigne,
Et Borghèse, au retour, baisait son cou de cygne.
Non, jamais, à Florence, au temps des Gibelins,
Une plus grande veuve et de tels orphelins
Ne sortirent ainsi par la porte du Dante!
Ils s'en allaient le long de la mer mugissante;
Et comme dans la fuite en Égypte, au désert,
Seule à cheval, le front d'une mante couvert,
Madame s'avançait la première. — Le guide
Les conduisait, tenant l'animal par la bride.
Les Barbets cependant, accourus à grands pas,
Traversaient les makis semblables aux pampas;
Leurs molosses hideux, espèce qu'on renomme,
Dressés par ces bandits à la chasse de l'homme,
Que des chaînes de fer tenaient toujours liés,
Libres cette nuit-là, bondissaient sans colliers.
Tout à coup, quel obstacle arrête la colonne
Des fugitifs? — Quel est ce bruit? — C'est la Gravone.
Sept fois le vieux coursier, dans un suprême effort,
Passa, puis repassa de l'un à l'autre bord.
Sept fois le montagnard, pour transporter la troupe,
Fit le trajet, en selle, avec quelqu'un en croupe.
Pauline restait seule, — et, pour la prendre, au gué,
Quand elle vit venir Colombo fatigué,
La jeune fille eut peur, dit la ballade corse;
Il fallut l'enlever, sur les arçons, de force.
Un moment, sous Pauline et sous le cavalier,
Au milieu du torrent le cheval perdit pied.
O prodige! on dirait qu'il vient de reconnaître
La belle et douce enfant, nièce de l'archiprêtre,
L'enfant qui, chaque soir, au retour du jardin,
Flattait son blanc poitrail avec sa blanche main.
Le désir de sauver sa petite maîtresse
Fait plus que l'éperon qui le déchire et presse;
Il s'élance, il atteint la rive, hennissant,
Moins couvert, cette fois, d'écume que de sang!

VIII.

Comme les naufragés, dans l'antique Odyssée,
Les proscrits, de leurs fronts secouant l'eau glacée,
Regardent derrière eux. Au loin, sous le ciel noir,
Une maison brûlait, sans que l'on pût savoir
Si, dans le fond du golfe où la ville repose,
C'était un incendie ou quelque apothéose;
Enfin le sentiment de la sécurité,
La chanson que les flots leur chantaient à côté,
La fatigue, la nuit, ont fermé leurs paupières;
Le guide a rassemblé des branches et des pierres,
Et des rudes sayons que la flamme a séchés
Leur a fait une tente où tous se sont couchés.
C'était un beau spectacle, à la clarté rougeâtre
Qui des monts et des mers dorait l'amphithéâtre,
Que ce bivouac étrange et ce grand nid d'aiglons,
Sous l'aile de la mère endormis dans les joncs.
Deux êtres veillaient seuls aux bords de la Gravone,
Qui berçait les proscrits de son bruit monotone :
Le jeune montagnard attisant le brasier,
Et le vieux Colombo qui broutait l'arbousier.

IX.

Le lendemain matin, lorsqu'au-dessus de l'onde
L'aurore aux voyageurs montra sa tête blonde,
Un bâtiment léger parut à l'horizon,
La plus fière au combat des mouches de Toulon,
De ces oiseaux de mer, de ces fines voilières
Portant une dépêche à travers les croisières.
C'était le général qui l'envoyait chercher
Ce qu'il avait, en Corse, au monde, de plus cher.
Une chaloupe vint à la côte, rapide,
Qui les prit tous à bord, tous, excepté le guide.
Debout sur un rocher et les suivant des yeux,
Il leur fit, de la main, le geste des adieux;
Tant qu'il put du regard les suivre dans l'espace,
Il fit le même signe à cette même place;
Puis, les voyant sauvés et hors de tout péril,
Le chasseur, en partant, déchargea son fusil.

X.

Depuis le temps où se passa cet épisode,
D'autres événemens plus dignes du rapsode
S'accomplirent. Ceux-là sont écrits au burin,
Ceux-là, la renommée aux cent bouches d'airain,
Aux trompettes de bronze assourdissant l'oreille,
Aux quatre coins du monde en a dit la merveille.
L'enfant d'Ajaccio joua long-temps encor
Avec les flots de neige, avec les sables d'or;
Mais ces sables étaient devenus des armées,
Et ces pâles flocons des bombes enflammées.
Long-temps le général ou plutôt l'empereur
Frappa la terre encor de son talon vainqueur;
Mais ce talon alors y laissait une trace,
Et la terre changeait toutes les fois de face.
Enfin, depuis les faits dont je viens de parler,
Tout un siècle, en vingt ans, venait de s'écouler,
Et l'aigle qui, parti des monts que la mer baigne,
Ne volait autrefois que de Corse en Sardaigne,
Avait, pendant ce temps, parcouru des chemins
Et des cieux inconnus à l'aigle des Romains.
Tant que Napoléon de victoire en victoire
Marcha, le principal héros de cette histoire (1),
Au seuil de sa maison, au penchant du Mont-d'Or,
Vécut, toujours couvert du plaid de Mac-Grégor.
Ni la soif des honneurs, troublant sa paix profonde,
Ni l'ouragan de fer qui balayait le monde,
Rien ne put arracher à son ciel indompté
Ce fils de la nature et de la liberté.
Mais si, du continent, une rumeur plus haute
Venait à s'élever; si les forts de la côte,
Jusque dans ses vallons apportaient les échos
D'une victoire, alors, sortant de son repos,
Il se levait, allait trouver ses bœufs sauvages,
Et, tuant de sa main le roi des pâturages,
Comme un prêtre d'Homère, à ce festin sanglant,
Le vieux chef invitait les hommes de son clan,

(1) Grand-père de l'auteur, et un des légataires de l'empereur; il est inutile d'ajouter que tout le fond de ce poème est historique.

Et les chairs rôtissaient sur la braise fumante,
Et les vins ruisselaient de la cruche écumante,
Et, parmi les grands feux, tournoyant à grand bruit,
Les danses du pays hurlaient toute la nuit.

XI.

Cet homme cependant reparut sur la scène :
Ce fut par un beau soir d'été, dans une plaine
De la Belgique, où tous les hommes de ce temps
Avaient pris rendez-vous pour un choc de Titans.
Cette plaine a deux noms également célèbres :
Waterloo, Mont-Saint-Jean, synonymes funèbres,
Si grands qu'il n'en est qu'un de plus grand : Josaphat!
Il était venu là, lui, comme tout soldat,
Comme ce qui portait un fusil en Europe,
L'Écossais, le Cosaque odieux qui galope,
Fantassins, cavaliers, au son de ce tambour
Qui les avait mandés tous pour le même jour.
La lutte était finie, — et, dans la vaste enceinte,
Le soleil, descendant derrière la Haie-Sainte,
Éclairait, comme un coin du jugement dernier,
Cinquante mille morts et pas un prisonnier;
Seulement tous ces morts qui jonchaient cette plaine,
Au lieu de se lever, s'étaient couchés à peine.
L'empereur, accablé de l'immense revers,
Comme un joueur qui vient de perdre l'univers,
S'éloignait lentement de son champ de bataille;
Son cheval harassé buttait sur la mitraille
Sans pouvoir le tirer de ce demi-sommeil
Qui des rêves affreux précède le réveil.
Pendant qu'il s'en allait, courbant son front livide,
Un homme vint qui prit le coursier par la bride :
C'était le montagnard. A ses grands traits hardis,
Il le reconnut bien pour l'avoir vu jadis,
Lorsque, jeunes tous deux, officiers dans les gardes
Urbaines, ils avaient combattu chez les Sardes.
Vingt ans s'étaient passés. En le retrouvant là,
Toute sa vie, un monde entier se déroula.
En ce moment suprême, un boulet qui se joue,
— Le dernier, — à leurs pieds s'enfonça dans la boue.
Cet homme avait, ainsi qu'un envoyé divin,
Vu le commencement et devait voir la fin !

XII.

Pour moi, je n'ai voulu qu'une chose, traduire
Ce que, dans ses roseaux, la Gravone soupire,
Et voir jusqu'à quels tons ou graves ou légers
Peut descendre et monter la flûte des bergers.
Il est, dans mon pays, un instrument barbare,
Un cor, où toujours gronde une sourde fanfare
Dont le son autrefois, pareil à l'ouragan,
Appelait au combat tout un peuple brigand.
Sa voix ne s'entendait sur les monts gigantesques
Que lorsqu'on signalait de loin les Barbaresques;
C'était alors Matra, Paoli, Sanpiero,
Qui de Bastelica réveillaient le taureau,
Et l'on croyait ouïr les troupeaux en voyage,
Les populations que chasse un vent d'orage,
Tandis qu'à l'horizon, où passent des bruits sourds,
La Corse refermait sa ceinture de tours.
Dans une de ces tours, notre beffroi sonore,
Cette conque d'Éole est conservée encore;
Mais une longue paix l'a laissée en repos,
D'une montagne à l'autre elle n'a plus d'échos;
Les hommes d'aujourd'hui, descendus dans les villes,
Feraient, pour en jouer, des efforts inutiles.
J'ai voulu le tenter. — D'un souffle curieux,
Je viens d'interroger le cor mystérieux,
Heureux si j'en ai su tirer, dans ce poème,
Quelque note isolée et le motif que j'aime,
Et si ce faible accord peut rappeler parfois
Ceux dont il remplissait les rochers et les bois!

COSTA DE BASTELICA.

Château de Baratier, janvier 1850.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1850.

Il a paru dans cette quinzaine trois documens que ne devront certes pas négliger les futurs historiens des mauvais jours où nous vivons, parce que ces trois documens expriment de la manière du monde la plus curieuse le caractère de notre temps : nous voulons parler de l'apologie du meurtre de M. Rossi, du livre des *Conspirateurs*, et du procès-verbal de la séance électorale des délégués du parti démocratique et socialiste. L'apologie du meurtre de M. Rossi exprime le fanatisme mystique de quelques sectaires; le livre de M. Chenu représente le fond de la révolution de février; la séance électorale des délégués indique l'avenir que le parti démocratique réserve au pays, si ce parti est vainqueur.

Et ce n'est pas sans une sorte d'enseignement que l'apologie du meurtre de M. Rossi se trouve rapproché, par la date de la publication, des étranges révélations de M. Chenu. Le mysticisme du meurtre et la grossièreté du cabaret, voilà sous quels traits différens, mais également odieux, se montre le parti démocratique et social. Quand il n'est pas fanatique jusqu'au meurtre, il est brutal jusqu'à l'ivrognerie. J'hésite devant ce bizarre assemblage de Brutus et de goinfres, et quand je me souviens que c'est entre ces deux genres de dictatures que Rome et Paris ont été partagées, Paris au goinfre sans conscience, Rome au sophiste assassin, je suis forcé de reconnaître que la fortune a souvent de singulières ironies contre les grandeurs de la civilisation. Ici la théorie du meurtre politique assaisonnée de je ne sais quel épouvantable attendrissement sans remords. On plaint la victime, on l'admire même; mais quoi! elle arrêtait la marche de la révolution : il a fallu l'immoler, ou plutôt il a fallu la rendre

immortelle. On a trouvé cet euphémisme pour exprimer l'assassinat. L'inquisition avait aussi la prétention de faire le salut de ceux qu'elle brûlait. Elle commençait par les convertir avec la torture, et, une fois convertis, elle se hâtait de les béatifier par le bûcher. C'est ainsi qu'à Rome l'égoïsme vaniteux d'un tribun devient une idole dont les sacristains viennent d'un air dévot justifier ou demander des sacrifices humains; et quand pour échapper à cet horrible fanatisme, vous venez de Rome à Paris, et que M. Chenu vous fait entrer dans les conseils des gouvernans de février, que trouvons-nous? Ce n'est plus la dictature du poignard, mais la dictature du petit verre et de la queue de billard. Là-bas, le gouvernement sortait d'un conciliabule de fanatiques; ici, il sort d'un estaminet. Là-bas il sentait l'odeur du sang, ici l'odeur du vin et de l'eau-de-vie. Ravaillac, Poltrot, Louvel, Alibaud, et vous, qui que vous soyez, meurtriers inconnus de M. Rossi, n'ai-je donc à choisir pour maîtres qu'entre vous et les don Juan de cabaret que je trouve dans le livre de M. Chenu? Et quel choix faire, quand, dans le pêle-mêle du parti démocratique et social, les Ravaillac de club coudoient les Gargantua de carrefour, et que le fanatisme et la débauche s'y donnent sans cesse des poignées de mains, si bien que les *viveurs* ne nous affranchiraient pas des *tueurs?*

L'apologie du meurtre de M. Rossi, *les Conspirateurs* de M. Chenu, peignent le passé; le procès-verbal de la séance électorale des délégués socialistes montre l'avenir qui nous attend, si le parti l'emporte. Si nous devons en effet en croire ce procès-verbal, il n'y a plus dans le parti démocratique et social de nuance intermédiaire; tout est socialiste. Le parti républicain a disparu, ou plutôt, ce qui est pire, il s'est effacé derrière ses adversaires du mois de juin 1848.

Nous ne connaissons pas dans l'histoire de plus triste déconvenue que celle du parti républicain depuis deux ans. Il a fait la république; mais, comme la république n'avait pas de raison d'être, il a fallu qu'elle en cherchât une hors d'elle-même. Les socialistes alors sont venus à elle et lui ont dit qu'ils allaient lui donner ce qui lui manquait, c'est-à-dire un principe et une cause. Dès ce moment aussi, le parti républicain s'est trouvé privé de vie et d'avenir qui lui soient propres. Il est resté avec un nom pour unique symbole, et avec un nom dont il ne savait que faire. Ce manque de raison d'être a fait tous les malheurs du parti républicain; mais ce qu'il y avait de difficile dans la situation du parti républicain pouvait au moins être corrigé par la fermeté du caractère et par la persévérance dans la conduite. Le parti républicain était devenu une minorité dans la minorité elle-même : c'est un triste rôle, nous le reconnaissons; mais il peut encore s'honorer par la constance. Nous pourrions même citer quelques personnes, dans le parti républicain, qui portent noblement ce rôle de paria qui a si promptement remplacé le rôle de dictateur; mais ce ne sont plus là que des conduites individuelles. Le parti a pris une autre allure. Il a d'abord espéré se réconcilier à son propre profit avec le parti socialiste, il a cru que les transportés de juin voteraient avec les transporteurs; mais, comme les transportés ont refusé énergiquement d'aller trouver leurs vainqueurs, ce sont les vainqueurs qui sont venus trouver les vaincus. Ils ont passé du côté des barricades, et après avoir espéré obtenir les votes du parti socialiste, après avoir espéré recommencer ce que le parti socialiste appelle le grand escamotage de février,

les républicains ont été forcés d'apporter leurs votes au parti socialiste; ils le promettent du moins, et cela avec une humilité singulière.

Curieux spectacle et triste comme tous les spectacles de notre temps! voici un parti qui a le titre légal du gouvernement, qui a fait la constitution, qui a arrangé toutes les institutions à sa guise et selon ses idées : eh bien! ce parti n'est rien, et il est forcé de le reconnaître et d'aller donner sa démission entre les mains du parti qui est le plus hostile à la constitution! Cette démission du parti républicain simplifie singulièrement l'avenir. Si nos adversaires l'emportent, nous savons que nous n'avons pas à espérer qu'il y ait dans leur sein un parti intermédiaire; nous savons que personne ne modérera et ne tempérera plus la révolution. — Tant mieux! dit-on, ce sera plus vite fini. — Oui, mais c'est une raison aussi, selon nous, pour qu'il vaille encore mieux que cela ne commence pas.

Et ceci nous ramène à notre perpétuelle conclusion : l'union du président et de la majorité. C'est là, en effet, qu'est la force, c'est là qu'est le moyen de résister aux efforts du parti socialiste. Nous savons bien que cette union salutaire et nécessaire, tout le monde s'emploie à la prêcher à son voisin plus encore qu'à soi-même, et c'est là ce qui nous fâche. Tout le monde veut l'union, mais on dispute sur les conditions. Chacun ne voudrait sacrifier que le moins possible de ses opinions, de ses préjugés, de ses prérogatives, et chacun voudrait que le prochain fît un sacrifice complet. — Pourquoi, dit le pouvoir exécutif au pouvoir législatif, pourquoi ne vous prêtez-vous pas avec plus de complaisance à ce que demandent les ministres? Pourquoi leur créez-vous des échecs? Vous m'affaiblissez ainsi, et, si je m'affaiblis, cela ne vous fortifie pas, soyez-en bien sûr! — Et, quand nous entendons parler ainsi, nous qui sommes le public, nous disons : — C'est vrai! ce qui affaiblit le pouvoir exécutif ne fortifie pas le pouvoir législatif. — Cependant le pouvoir législatif répond à son tour : — Vous vous plaignez des rebuffades qu'éprouvent les ministres; mais avez-vous songé, en les choisissant, à prendre des personnes qui nous fussent agréables? Vous les avez choisis pour vous et selon vous : c'était votre droit; mais ne nous demandez pas des complaisances là où vous n'en avez pas eu vous-même. Nous votons pour eux quand ils nous semblent avoir raison, et contre eux quand ils nous semblent avoir tort. Nous les faisons vivre selon le droit, comme vous les avez fait naître selon le droit. Et, d'ailleurs, n'aurions-nous pas aussi quelque raison de nous plaindre? L'assemblée est-elle toujours traitée comme il convient dans les publications plus ou moins officielles? N'est-elle pas souvent représentée comme un obstacle? N'essaie-t-on pas de se passer d'elle le plus qu'on peut? On colporte quelques vifs propos tenus sur le pouvoir exécutif; il s'en colporte aussi tenus sur le pouvoir législatif. Croyez-vous que ce qui affaiblit le pouvoir législatif fortifie le pouvoir exécutif? Non! soyez-en bien sûr aussi. — Et, en entendant parler ainsi, nous qui sommes le public, nous disons : — C'est vrai! le pouvoir exécutif ne peut rien gagner à l'affaiblissement du pouvoir législatif. C'est à peine si, en réunissant leurs forces, ils pourront résister à l'ennemi commun. Que sera-ce donc, s'ils se divisent?

Nous ajoutons deux remarques : l'une sur la force réelle des pouvoirs publics, l'autre sur la condition nouvelle que la constitution de 1848 fait aux ministres.

Notre première remarque est qu'aujourd'hui moins que jamais la force de la société réside dans ce qu'on appelait autrefois le pays légal. Ç'a été une des erreurs de la monarchie de juillet, et cette erreur lui a été fatale, de croire que les rapports entre les chambres et le ministère étaient la chose importante et décisive, qu'un ministère qui avait la majorité était tout-puissant dans le pays, et qu'en dehors des chambres, rien ne pouvait être mis en péril. Notre pays malheureusement n'a jamais eu une vie assez régulière et assez légale pour que tout dépendît des chambres et que le jeu de ses destinées fût renfermé dans le cercle des pouvoirs légaux. Le dehors a toujours eu une grande influence sur le dedans. Rien n'est changé depuis deux ans, ou plutôt tout est empiré. La révolution de février a fait violemment sortir le gouvernement du cercle des pouvoirs légaux. Ne croyez pas qu'il y soit encore rentré, sinon en apparence. Ce qui se passe dans l'assemblée entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, ce n'est pas là ce qui gouverne, c'est-à-dire ce qui maintient l'ordre. Il y a plus de gouvernement dans une revue et dans une patrouille que dans les délibérations de l'assemblée; nous en sommes tristement convaincus : seulement l'assemblée a droit, dans la limite de ses attributions, de gouverner ceux qui gouvernent, c'est-à-dire de faire les lois qu'ils devront exécuter.

Que résulte-t-il de ce que nous venons de dire? Il en résulte d'abord que les délibérations de l'assemblée ont moins d'effet et moins d'importance que les lois qu'elle fait, tandis qu'autrefois, sous la monarchie constitutionnelle, c'était presque le contraire; les délibérations des chambres avaient plus d'importance que les lois même; c'était la discussion qui gouvernait. Cela étant, et les délibérations ayant perdu un peu de leur prestige de gouvernement, l'attitude des ministres dans l'assemblée devient une question moins importante qu'elle ne l'était; le choix aussi des ministres devient moins important. Nous ne concevrions donc pas que cette question de personnes pût jamais devenir un sujet de querelles entre le président et l'assemblée.

Nous arrivons ici à la remarque que nous voulons faire sur la condition nouvelle que la constitution de 1848 a faite au pouvoir ministériel.

Selon nous, le pouvoir ministériel est celui qui a le plus perdu à la révolution de février et à l'établissement de la présidence responsable. Le pouvoir ministériel, sous la monarchie constitutionnelle, était, sans en avoir l'air, une sorte de pouvoir indépendant. Il procédait à la fois du roi et des chambres, du roi par voie de nomination, des chambres par voie d'influence. Il servait d'intermédiaire entre le roi et les chambres, représentant le pouvoir exécutif du roi devant les chambres et répondant de l'exercice de ce pouvoir, représentant le sentiment de la majorité des chambres devant le roi et faisant prévaloir ce sentiment dans les conseils de la couronne. Le pouvoir des ministres tenait à deux principes : d'une part à l'irresponsabilité de la royauté, de l'autre au droit qu'avait le roi de dissoudre la chambre des députés. Ces deux principes ont été supprimés par la constitution, et cette suppression a anéanti le pouvoir ministériel. Le président n'a plus besoin de ses ministres pour répondre devant l'assemblée; il est lui-même responsable. L'assemblée n'a plus besoin d'avoir ses chefs de la majorité dans le gouvernement, afin d'être sûre de n'être point dissoute contre son gré, puisque la constitution l'a faite indissoluble. Nous aurions défié la royauté constitutionnelle de vivre deux jours sans avoir un ministère

puissant et accrédité dans les chambres; nous aurions, d'un autre côté, défié la majorité d'avoir ses chefs en dehors du pouvoir. Tout cela eût été anormal il y a trois ans; mais tout cela est tout-à-fait constitutionnel aujourd'hui. Ainsi, à l'heure qu'il est, les chefs de la majorité sont en dehors du pouvoir. Se sentent-ils plus faibles à cause de cela? S'ils étaient ministres, seraient-ils plus forts? Nous en doutons; nous doutons même qu'ils puissent convenablement être ministres avec et sous un président responsable. Ne demandons donc pas au gouvernement de 1850 de suivre les habitudes du gouvernement de 1847. Ne croyons pas qu'il soit encore nécessaire que les ministres soient inévitablement les chefs de la majorité, et surtout n'allons pas renouveler la querelle des ministres qui sont plus ou moins capables de couvrir la royauté, quand précisément c'est le droit de la présidence de ne pas être couverte. Qu'on soit suffisant ou insuffisant pour couvrir la royauté, comme on disait il y a douze ans, c'était un débat qui pouvait toujours se soulever; mais qu'on ne soit pas suffisant pour découvrir la présidence, nous concevrions mal un débat engagé dans de pareils termes, et pourtant c'est dans ces termes qu'il faudrait l'engager.

On nous demandera peut-être à quoi répondent les réflexions que nous venons de faire sur le pouvoir législatif, sur le pouvoir exécutif, sur le pouvoir ministériel : elles ne répondent, grace à Dieu, à aucun événement; elles répondent aux mille et une conversations qui s'entendent çà et là. Venons maintenant à quelques faits, et d'abord à l'anniversaire du 24 février. Nous n'en pouvons rien dire de plus et de mieux, sinon qu'il nous a satisfaits. Ce qui nous a le plus frappés dans cet anniversaire, ce n'est pas la tiédeur de l'enthousiasme républicain, ce n'est pas l'absence des illuminations, ce qui prouve que nous sommes libres; ce n'est pas les cinq ou six députés de la montagne qui étaient venus à Notre-Dame voir l'absence de la majorité, et qui ont été forcés d'y voir et d'y montrer l'absence de la montagne elle-même : non, il y a un fait plus caractéristique que tous ceux-là, et qui nous a montré d'une façon évidente l'affaissement des partisans de la révolution de février. Voici lequel : la veille de l'anniversaire de cette révolution, M. Thiers a été amené à dire en pleine tribune ce qu'il pensait des journées de février, et il les a qualifiées de *journées funestes*. Le mot était grave la veille d'un 24 février. La montagne a beaucoup crié, et nous pensions qu'elle donnerait le mot à ses partisans du dehors, afin qu'ils fissent de l'enthousiasme pour protester contre la qualification que M. Thiers faisait du 24 février. Il n'en a rien été. Personne ne s'est ému du titre de *funestes* donné aux journées de février, personne n'a songé à les célébrer comme des journées heureuses et glorieuses, et le mot de M. Thiers a si bien rencontré la conscience publique, qu'il n'a étonné personne, pas même en vérité ceux qu'il frappait.

La loi sur l'enseignement secondaire est votée : il ne reste plus que la troisième lecture, qui commencera lundi prochain. Nous ne voulons pas revenir sur les divers incidens de la discussion; nous aimons mieux remarquer combien il a fallu de modération, de fermeté, d'esprit de conciliation dans l'assemblée, pour conduire jusqu'au bout une pareille délibération. Cette loi, comme toutes les lois de transaction, déplaisait un peu à tout le monde, et il est de la nature des lois de ce genre que plus on les discute, plus se révèlent les défauts

inhérens à leur nature. Transaction discutée, transaction avortée, telle est la règle ordinaire. La loi de l'enseignement a échappé à cette règle. Ce résultat, qui est heureux, puisqu'il était nécessaire, et qui ne sera pas compromis, nous le pensons, par la troisième lecture, fait honneur aux chefs de la majorité et à M. le ministre de l'instruction publique, qui a su se faire un rôle à part dans cette discussion, résistant ou cédant à propos aux opinions de la commission. Nous ne voulons pas non plus oublier l'utile concours que M. Barthélemy Saint-Hilaire a apporté par son opposition même. Quant à M. Thiers, une fois qu'il s'est décidé à faire la transaction que tout le monde souhaitait, il s'y est employé avec la vivacité et la hardiesse de son esprit, portant à la tribune les coups les plus habiles et les plus décisifs, et, quand la politique se mêlait à la discussion, comme dans ces derniers jours, enseignant à la république qu'elle ne vit que parce qu'elle n'est pas républicaine, et qu'elle mourra le jour où elle le redeviendra.

Dans l'intervalle d'une délibération à l'autre sur la loi de l'enseignement, l'assemblée s'est occupée de deux questions importantes, celle des associations d'ouvriers et celle des commandemens militaires. Parlons d'abord de cette seconde question.

Il était facile de prévoir que la mesure des commandemens militaires serait violemment attaquée par la montagne. Cette mesure a été prise contre le parti démagogique. Elle a pour but avoué d'intimider et de comprimer l'esprit révolutionnaire, qui se réveille avec une certaine énergie sur quelques points du territoire. Il ne faut pas croire en effet que toute la France soit aussi calme que l'a été Paris durant ces derniers mois. Paris, en ce moment, jouit d'une certaine tranquillité relative, qu'il doit sans doute beaucoup moins à son insouciance ou à la soumission volontaire des ennemis de l'ordre qu'à la vigilance de l'armée et à celle de son illustre chef, le général Changarnier. Paris, du reste, n'a pas oublié le 24 février, ni le 15 mai, ni le 24 juin, ni beaucoup d'autres dates de même espèce, qui sont inscrites en lettres ineffaçables dans son calendrier révolutionnaire, et il serait bien imprudent ou bien magnanime, s'il les oubliait; mais il a ses affaires et ses plaisirs, et, si la politique l'occupe, elle l'occupe sans l'absorber ni le dominer. Il n'en est pas ainsi, malheureusement, de plusieurs contrées de la France, où le socialisme s'est retranché, comme dans son domaine, pour y braver impunément les pouvoirs publics. Là de terribles menaces se font entendre, et les passions de juin semblent prêtes à se rallumer. Le gouvernement ne pouvait fermer les yeux sur de pareils symptômes. Il a compris que son devoir était de se préparer à tout événement. Pour rendre, en cas de besoin, la répression plus prompte et plus sûre, il a concentré les commandemens militaires de plusieurs provinces entre les mains de trois officiers-généraux connus pour leur dévouement inébranlable à la cause de l'ordre. Naturellement, ce système de concentration ne pouvait plaire à la montagne, qui est toujours disposée à croire que la société est trop fortement défendue; naturellement aussi, et par des raisons différentes, il devait convenir au parti modéré. D'ailleurs, la mesure est légale. Le décret du 12 février ne change pas les circonscriptions militaires, il ne raie pas une seule circonscription de la carte. Il a seulement pour objet de conférer à trois

officiers-généraux des pouvoirs supérieurs à ceux des divisions. Or, la réunion de plusieurs divisions dans une seule main n'est pas interdite par la loi, et il y a eu plusieurs exemples de cette mesure sous les gouvernemens précédens. La légalité est donc pour le décret du 12 février aussi bien que l'opportunité.

La montagne aurait bien voulu profiter de cet incident pour faire un coup de théâtre à sa manière. Elle a cru l'occasion favorable pour traduire à la barre de l'assemblée la politique du 10 décembre, et pour dévoiler les desseins de l'Élysée. L'honorable membre qui s'est chargé du rôle d'accusateur a eu néanmoins peu de succès. Il en a été pour ses frais de courage et d'éloquence. Il a eu beau dérouler à la tribune les preuves du grand complot tramé contre la constitution; la majorité, qui entend parler de ce complot tous les matins sans le voir aboutir, et qui, à force d'en entendre parler, est bien excusable à la fin de ne pas y croire, la majorité est restée muette, et a pleinement ratifié par son vote la politique du gouvernement. M. le ministre de la guerre, provoqué par des interruptions violentes, a défendu cette politique avec une fermeté d'attitude et de langage que nous approuvons sans réserve. En résumé, dans les circonstances actuelles, la mesure des commandemens militaires est un service rendu à la société. De la part du gouvernement du 31 octobre, elle a ceci de particulier à nos yeux, qu'elle n'est pas une démonstration vaine, une parade inutile, mais le signe d'une politique nette et résolue, qui procède sans bruit et sans éclat, et qui agit par là d'autant plus sûrement.

Des esprits difficiles ont remarqué qu'aucun orateur de la majorité n'avait pris la parole dans cette discussion. Ils ont regretté que le ministre de la guerre ait été seul à défendre le gouvernement attaqué. A cela, on peut répondre deux choses : c'est que le vote de la majorité ne permet pas d'accuser son silence; c'est qu'ensuite ce silence s'explique par la nature même du débat qui était engagé. La majorité, bien certainement, ne peut désapprouver des actes de vigueur : elle est la première, au contraire, à les réclamer et à en reconnaître l'impérieuse nécessité; mais elle ne peut se dissimuler que la France, ainsi poussée vers des mesures extrêmes par les implacables ennemis de sa liberté et de son repos, s'avance de plus en plus dans une voie qui fait naître de tristes réflexions. Avec l'état de siége rendu permanent sur une partie du territoire, avec des commissaires extraordinaires dans les départemens, avec ces nouveaux commandemens militaires, qui transforment les garnisons de nos provinces en plusieurs armées d'occupation, la France, on est bien forcé d'en convenir, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Ce n'est plus ce pays que nous avons connu, si jaloux de son indépendance et de sa dignité, si fier de sa liberté régulière. La caserne et le bivouac deviennent de plus en plus le régime habituel de notre société. Le régime est légal, cela est vrai : il faut le soutenir, puisqu'il est aujourd'hui le plus sûr rempart de l'ordre; mais il est permis de le soutenir silencieusement, avec une attitude de résignation et de tristesse : c'est bien le moins qu'on puisse rendre cet hommage à l'ancienne liberté qu'on a perdue.

Si nous comprenons et si nous approuvons l'attitude que la majorité a prise dans la discussion sur les commandemens militaires, nous comprenons beaucoup moins l'excessive tolérance qu'elle a montrée en faveur de la proposition relative aux associations d'ouvriers. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait rien

à faire sur ce point. Nous ignorons si, en effet, le principe d'association ne pourrait pas être appliqué d'une manière utile aux classes ouvrières sans ébranler les bases constitutives de l'industrie elle-même; mais il est certain que le problème, dans les termes du moins où on le pose, n'a encore été résolu nulle part, et qu'il l'est moins que partout ailleurs dans le système soumis à l'assemblée. Ce système n'est encore, à vrai dire, qu'une nouvelle rêverie socialiste, aussi dangereuse et aussi subversive dans son application que toutes les chimères du même genre dont la tribune et la presse ont déjà fait justice. Un excellent discours de M. Léon Faucher a rétabli les vrais principes sur cette matière. Nous aurions désiré que ce discours eût produit un résultat plus décisif. Après cette savante analyse et cette réfutation péremptoire, la proposition était jugée; pourquoi n'a-t-elle pas été immédiatement écartée? Pourquoi une seconde délibération, qui n'apprendra rien de plus que la première, et qui fera perdre à l'assemblée un temps précieux?

Puisque l'assemblée a décidé que la question des associations ouvrières serait discutée de nouveau, on trouvera bon que nous disions ici quelques mots du système qui a été proposé.

Que demandent les auteurs de ce système? Ils demandent que les associations d'ouvriers puissent être appelées à exécuter comme concessionnaires les travaux de l'état, ceux des départemens, des communes et des établissemens publics; ils demandent que ces associations soient dispensées de fournir des cautionnemens; de plus, pour les mettre à l'abri de toute concurrence sérieuse, ils demandent que l'état impose aux entrepreneurs la fixation d'un minimum de salaire. Telle est la proposition dans ses termes les plus généraux. On voit que nous revenons au Luxembourg et aux ateliers nationaux. Le socialisme parlementaire d'aujourd'hui n'a pas l'esprit de M. Proudhon ni le genre d'éloquence de M. Louis Blanc; mais il n'est pas moins révolutionnaire. Au fond, c'est toujours la même guerre contre le capital, contre le salaire, contre la concurrence, contre tous les principes qui font la base de l'industrie moderne. On veut supprimer le capital, non pas le capital de l'état, car on compte bien le retenir pour subventionner toutes ces associations, qui, réduites à elles-mêmes, seraient presque toujours sans ressources, mais on veut supprimer le capital des entrepreneurs. On veut pouvoir se passer d'eux; on veut élever l'ouvrier de la condition de salarié à celle d'associé volontaire; on veut supprimer par là ce qu'on appelle les intermédiaires, c'est-à-dire les patrons, les chefs d'industrie, les véritables directeurs du travail, ceux qui ont l'intelligence, la capacité, l'esprit de conduite, ceux enfin sans lesquels l'industrie s'arrêterait et retomberait aussitôt dans la barbarie. On veut supprimer la hiérarchie du salaire, cette hiérarchie légitime qu'on a si indignement calomniée en l'appelant de ce mot ingrat et perfide—l'exploitation de l'homme par l'homme, et qui n'est autre chose que la hiérarchie du bon sens et de la justice. On veut, en un mot, sous le prétexte d'une réforme dans le système des travaux publics, faire une révolution dans le système industriel et dans tout le mécanisme de la société, car il est bien évident que si les associations ouvrières commanditées et patronées par l'état venaient à accaparer une grande partie des travaux publics, qu'elles exécuteraient d'ailleurs fort mal, et à évincer les

entrepreneurs en rendant toute concurrence impossible; il est bien évident, disons-nous, que le système ne s'arrêterait point là, que les associations ouvrières s'étendraient à l'industrie privée comme à l'industrie payée sur les caisses publiques, qu'elles s'étendraient par conséquent aux travaux de l'agriculture, à ceux des manufactures et des usines, tout aussi bien qu'à ceux des canaux et des chemins de fer, — qu'il en résulterait dès-lors une modification profonde dans les conditions respectives du capital et du travail, et par suite un bouleversement général dans les habitudes et dans les lois constitutives de la société.

Si encore l'expérience n'avait rien dit là-dessus, si l'on pouvait croire qu'un pareil système, au prix d'immenses sacrifices et en ne tenant aucun compte de ces situations intermédiaires que l'équité commande et protége, pût faire le bonheur de ceux dans l'intérêt desquels on réclame son application! mais non, l'expérience a déjà parlé. Les faits sont là qui prouvent, avec la dernière évidence, que le système est détestable, et qu'il ne convient pas plus aux intérêts des ouvriers qu'à ceux de l'état.

Un crédit de 3 millions a été voté en juillet 1848 par l'assemblée constituante, pour être réparti, sous forme de prêt, entre les associations d'ouvriers qui se présenteraient pour exécuter certains travaux. Quel a été l'emploi de ce crédit et quels ont été les résultats de la mesure? Une commission de l'assemblée nationale a fait dernièrement une sorte d'enquête à cet égard. Elle nous apprend d'abord que le crédit de 3 millions n'est pas encore épuisé, parce qu'il ne s'est pas trouvé un assez grand nombre d'associations présentant des garanties suffisantes pour être admises à partager la subvention du trésor. Ce ne sont pas les ouvriers qui songent à s'associer et à se soustraire à la tyrannie du capital et des entrepreneurs, ce sont les prétendus amis politiques des ouvriers qui veulent les associer malgré eux. Aussi une cinquantaine d'associations seulement, dont trente à Paris et vingt dans les départemens, ont pris part au crédit, et comment se sont formées ces associations? Est-ce la fraternité qui les a fait naître? Est-ce un sentiment d'indépendance? Est-ce le besoin d'expérimenter en commun une nouvelle théorie sociale? Mon Dieu! non. La plupart sont nées du contre-coup des événemens politiques. C'est la crise industrielle qui les a formées, c'est la nécessité de gagner du pain. Des ouvriers sans travail sont venus chercher un refuge dans ces ateliers temporaires, parce qu'ils ne pouvaient en trouver ailleurs. Un grand nombre y ont trouvé la misère. Sur les trente associations de Paris, il y en a onze qui paraissent avoir fait des bénéfices, il y en a seize qui sont en perte; les trois autres ont déjà fait faillite. La moyenne des salaires a été inférieure à celle des ateliers libres. Là où d'anciens patrons se sont associés avec les ouvriers, l'association a quelquefois réussi; mais là où les ouvriers se sont associés entre eux, la discorde, l'indiscipline, les démissions fréquentes, l'absence de toute direction, ont rendu le succès impossible. Et qu'on ne croie pas que ces associations périssent aujourd'hui parce qu'elles ont été abandonnées à elles-mêmes. L'état, loin de les abandonner, n'a pas cessé d'étendre sur elles une main tutélaire. Après les avoir secourus de son argent, il leur a prêté ses ingénieurs, ses bureaux, sa comptabilité; il est intervenu dans leur gestion pour les éclairer, pour apaiser

leurs différends, en un mot pour les diriger. Après s'être fait leur tuteur, il s'est fait leur patron, il a même été jusqu'à leur assurer certains priviléges dans ses règlemens, et en cela il a été trop loin, car son devoir est de tenir l'équilibre entre tous les intérêts, et il ne faut pas que des encouragemens accordés à des travailleurs subventionnés dégénèrent en un moyen de concurrence contre les travailleurs libres; mais peu importe dans la circonstance. Les vices inhérens aux associations ouvrières étaient tellement profonds, et leur faiblesse était tellement incurable, que cette protection spéciale de l'état n'a pu exercer sur elles qu'une influence restreinte. Elle n'a fait que diminuer le chiffre des ruines.

Chose remarquable cependant : si ces associations ont été si faibles, ce n'est pas qu'elles aient mis en pratique les doctrines industrielles de ceux qui se proclament leurs fondateurs et leurs soutiens. Si elles avaient suivi ces doctrines, nul doute que leur ruine eût été plus prompte; mais elles se sont bien gardées de les appliquer, et c'est là un argument décisif qu'il ne faut jamais se lasser de reproduire toutes les fois qu'on en trouve l'occasion. Qui n'aurait cru, en effet, que ces malheureux ouvriers, à peine sortis de la fournaise du Luxembourg, parvenus enfin à former des associations, maîtres d'eux-mêmes et parfaitement libres d'insérer dans leurs statuts toutes les clauses qu'il leur plairait d'imaginer, ne se fussent empressés de réaliser les chimères dont on avait rempli leur cerveau? Qui les empêchait alors de déclarer que tous les salaires seraient égaux, que tous les pouvoirs seraient également partagés entre les associés, que tout serait de niveau et en commun? Eh bien! c'est justement le contraire qu'ils ont fait. On leur avait dit : Partagez également les salaires; ils ont voulu que les salaires fussent différens, et généralement là où l'égalité des salaires a été proposée, il y a eu des protestations unanimes. On leur avait dit : Partagez également les attributions; ils ont nommé des gérans, des conseils d'administration, des conseils de surveillance; ils ont cherché à organiser, tant bien que mal, une hiérarchie. Ce n'est pas tout. On leur avait dit : Plus de travaux à l'entreprise, plus d'exploitation de l'homme par l'homme, et il est arrivé dans certaines associations que les ouvriers se sont faits entrepreneurs, et que des frères ont exploité leurs frères avec la subvention du trésor. Ces associations, et ce sont à peu près les seules qui aient prospéré, ont appelé auprès d'elles des ouvriers auxiliaires qu'elles ont payés à la journée. Or ce système, en termes d'industrie, s'appelle tout simplement le marchandage, et tout le monde sait que le marchandage est une excellente chose : c'est un progrès réel, un échelon par lequel l'ouvrier intelligent et actif s'élève à la condition d'entrepreneur; mais ce n'est pas un progrès de faire le marchandage avec les fonds de l'état.

Les élections auront lieu le 10 mars. Les partis sont en présence et dressent leurs listes préparatoires. Comme toujours, ce sont les adversaires du parti de l'ordre qui ont pris les devans, et qui lui offrent l'utile secours de leur exemple. Les adversaires du parti de l'ordre seront partout fidèles à leur vieille tactique, qui est de ne pas se diviser au scrutin. Il y a peu de jours encore, on s'injuriait d'un camp à l'autre, on se lançait des anathèmes et des imprécations, on se ridiculisait à qui mieux mieux. Et nous, qui assistions à cette lutte fratri-

cide, nous nous disions : Laissons ces excellens frères se déchirer entre eux, puisqu'ils le veulent; pendant qu'ils se mangeront les uns les autres, ils ne songeront pas à nous dévorer. Mais aujourd'hui la paix est faite; l'harmonie est rétablie entre toutes les sectes. Les démocrates et les socialistes, les purs et les exaltés, les démagogues de toutes couleurs n'auront qu'une seule liste, et, sur cette liste, ce sont naturellement les couleurs les plus tranchées qui domineront. La république pure ira grossir les rangs du socialisme le plus rouge et le plus effréné. Après cela, bien extravagans ou bien coupables seraient ceux qui, dans le parti modéré, s'imagineraient qu'il leur est permis de discuter et de remanier les listes définitives arrêtées par les comités de Paris et des départemens. Électeurs du parti de l'ordre, vous n'avez qu'une seule conduite à tenir. Faites des listes préparatoires : c'est le seul moyen de ne pas éparpiller vos votes. Faites des scrutins préparatoires : c'est le seul moyen de corriger, pour le moment, le suffrage universel, en le transformant en une sorte d'élection à deux degrés; mais, une fois vos listes arrêtées, n'y changez rien. Votez les yeux fermés la liste de vos comités électoraux. Que personne ne s'imagine qu'il a à lui seul plus d'esprit que tout le monde, et qu'il lui est permis de faire usage de son esprit. Autrefois, et dans certaines circonstances, ce pouvait être une preuve de bon sens, et assurément de conscience, de ne pas se mêler au gros de la foule des partis politiques, de garder son indépendance et son libre arbitre, d'observer la neutralité, et cette neutralité intelligente avait quelquefois son bon côté; mais aujourd'hui la politique de tout le monde est d'obéir aveuglément à la consigne. Le suffrage universel avec le scrutin de liste n'admet plus que des automates. Soyons donc des automates, puisqu'il le faut, et puisque d'ailleurs il n'y a pas si grande humiliation à être un automate en politique, quand tout le monde l'est.

Les affaires de la Grèce continuent d'attirer l'attention de l'Europe. Il y a là une grande énigme ou une misérable incartade. Tout le monde maintenant sait quel était le but de lord Palmerston et de ses agens. Il voulait exciter une révolution en Grèce, et nous lisons partout que les agens anglais disent aux Grecs : Voulez-vous vous délivrer d'un blocus qui vous ruine? Renvoyez votre roi! Singulier jeu que celui que joue lord Palmerston! Dans les îles Ioniennes, l'Angleterre réprime avec la dureté la plus énergique les moindres tentatives d'insurrection, et elle se plaint que l'esprit révolutionnaire ait essayé d'agiter le repos des îles de l'Adriatique. En même temps et à quelques pas de là, l'Angleterre essaie elle-même de faire une révolution. Loin d'y réussir, elle ne fait que resserrer les liens qui unissent la Grèce à son roi. Les agens anglais s'étonnent de ce résultat; mais ils n'en persistent pas moins dans leurs mesures de violence. Quant à nous, nous ne sommes pas surpris que les agens anglais aient si mal prévu l'effet du guet-apens qu'ils ont dressé à la Grèce. Les agens anglais ne daignent pas, en général, savoir les sentimens du pays où ils résident; ils se contentent de savoir quel est, dans ce pays, l'intérêt de l'Angleterre; de tout le reste, ils se soucient peu. Auraient-ils vu que l'intérêt de l'Angleterre est que la Grèce ne prospère pas, et qu'elle n'ait ni commerce ni marine? On le croirait, en vérité, à voir l'attention persévérante que met l'Angleterre à entraver les progrès du royaume hellénique.

Si c'est à la Grèce qu'en veut la puissante Angleterre, si c'est la brebis du pauvre que le riche veut immoler, c'est bien misérable, Si c'est à quelque autre puissance que lord Palmerston veut s'attaquer, si c'est avec la Russie qu'il veut engager la grande querelle qui sera la fin de l'Europe, à quoi bon ces détours? Quant à nous, nous ne voulons faire qu'une seule réflexion sur l'agitation de la politique de lord Palmerston. Il peut croire qu'il est bon que le continent, sans cesse occupé et troublé, n'ait pas le temps de se livrer aux travaux de l'industrie et de l'agriculture; il peut croire qu'il est bon que la Suisse soit engagée à résister aux légitimes exigences de l'Allemagne, afin qu'il y ait une guerre ou une crainte perpétuelle de guerre sur le continent et que tout soit toujours tenu en suspens. Mais, quelles que soient les prévisions ou les intentions de lord Palmerston, il est important que la France, dans les questions que suscitera l'Angleterre en Orient à propos de la Grèce, ou en Occident à propos de la Suisse, n'ait jamais qu'une politique purement française. La France a partout intérêt à la paix; c'est son intérêt au dehors, c'est son intérêt au dedans. Au dehors, elle a intérêt au *statu quo* de l'Orient, car il n'y a pas de part pour elle dans le remaniement de l'Orient. En Allemagne, elle a intérêt au *statu quo*, car elle ne peut voir qu'avec peine s'affaiblir de plus en plus les petits états de l'Allemagne qu'elle a toujours protégés, et il est bien évident aujourd'hui que les révolutions et les guerres en Allemagne auront pour premier effet la destructition des petits états. Quant aux grands états de l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche, une guerre entre ces deux états les livrerait tous deux, affaiblis et épuisés, au protectorat de la Russie. La France a également intérêt au *statu quo* en Suisse, c'est-à-dire au maintien de l'indépendance helvétique, à condition que la Suisse ne fera pas de son territoire le champ d'asile des révolutionnaires européens; car, si l'indépendance de la Suisse était menacée et surtout menacée par une guerre engagée entre la révolution et la contre-révolution, la situation de la France serait bien difficile : le choix du drapeau lui serait impossible, et la neutralité pourtant lui serait impraticable. Voilà au dehors l'intérêt que la France a à la paix. Au dedans, l'intérêt est aussi grand. Il est des personnes qui croient que la guerre serait une utile diversion à l'esprit révolutionnaire qui nous dévore; nous croyons, au contraire, que le premier effet de la guerre serait d'aviver encore la fièvre révolutionnaire, sans augmenter la force nationale. Nous reviendrons, s'il y a lieu, sur ce grave sujet. Nous ne voulons aujourd'hui qu'arriver à cette conclusion : c'est que, la guerre étant pour nous la plus périlleuse des chances, il ne faut nous y exposer que dans l'intérêt d'une politique toute française. Il ne faut faire la guerre que si nous ne pouvons pas faire autrement. La guerre inévitable est la seule qui ne soit pas un péril social.

En résumant, il y a quinze jours, les premiers débats du parlement anglais, nous disions que le sort du ministère whig nous paraissait dépendre plus que jamais de l'attitude que prendraient vis-à-vis de lui les amis de sir Robert Peel. Nous étions loin de prévoir que nos paroles recevraient si tôt la plus complète justification. Nous avons laissé en présence le ministère, entièrement rassuré par une majorité de plus de cent voix dans la chambre des communes, et la minorité protectioniste déconcertée par la désertion de quelques-uns de ses membres

et l'abstention de quelques autres. Les journaux libre-échangistes célébraient sur tous les tons la victoire qu'avait remportée la cause du *free trade*, et rappelaient sans cesse à leurs adversaires le défi porté par M. Cobden à M. Disraëli d'engager dans la chambre des communes un débat décisif sur la question théorique des avantages et des inconvéniens du libre-échange. Ce défi avait été accepté par M. Disraëli et M. H. Drummond; il fallait que les chefs des tories tinssent cet engagement, afin que le protectionisme demeurât enseveli dans une dernière et honteuse défaite.

M. Disraëli pensait à transporter la lutte sur un tout autre terrain. Il faisait bonne contenance, il annonçait comme prochaine une motion sur les résultats du libre-échange; mais il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre que renouveler une pareille lutte, ce serait renouveler les échecs de son parti. Chaque fois que la question se trouverait posée entre la protection et le libre-échange, whigs, peelites et radicaux voteraient ensemble, et ainsi se recomposerait toujours la formidable majorité qui a fait passer l'adresse. M. Disraëli ne pouvait espérer de détacher les radicaux du ministère; le débat sur la conduite du gouverneur de Ceylan lui avait montré avec quel soin les radicaux évitaient de voter avec les tories; on pouvait attendre d'eux tout au plus un vote isolé, mais jamais un concours, l'affinité naturelle des opinions devant les faire pencher toujours du côté du ministère.

M. Disraëli était donc ramené à ne comprendre dans ses calculs que les amis de sir Robert Peel, fraction détachée, il y a quatre ans, du grand parti tory, et qu'il fallait essayer de faire rentrer dans ses rangs. Les débats de la dernière session avaient prouvé que l'ascendant de sir Robert Peel sur ses amis n'était plus le même. Si la retraite pouvait convenir à sir Robert Peel, satisfait d'exercer une sorte de protectorat sur le cabinet whig, il n'en était pas ainsi de quelques-uns de ses anciens collègues, qui, dans la force de l'âge et du talent, devaient difficilement se résigner à un perpétuel effacement. Aussi vit-on l'année dernière le comte de Lincoln, M. Gladstone et quelques autres des anciens collègues de sir Robert Peel se mettre en hostilité ouverte contre le cabinet, et, tout en se distinguant des tories, voter pour lui quand son existence était mise en péril, puis le lendemain l'attaquer sur la politique extérieure ou sur l'administration coloniale, au risque de le mettre en minorité. Leurs efforts n'avaient pas été secondés en 1849 par les tories, qui ne se souciaient pas d'aider des amis de sir Robert Peel à forcer l'entrée du ministère. Le comte de Lincoln s'est décidé cette année à abandonner la partie et à voyager; les autres demeuraient dans la chambre des communes, flottant entre le ministérialisme et l'opposition. Il fallait leur offrir une occasion de se prononcer contre le ministère, sans renier l'appui qu'ils ont donné à la politique libre-échangiste; il fallait donc mettre à l'écart la question du libre-échange et de la protection. Rien ne convenait mieux à M. Disraëli, qui ne croit guère à la possibilité du rétablissement des lois sur les céréales, et qui ne soutient cette thèse que par une nécessité de parti. Il a donc présenté une motion pour une meilleure organisation des *poor-rates* ou contributions pour les pauvres.

L'annonce de cette motion a excité d'universelles risées dans la presse libre-échangiste; le *Chronicle* et le *Daily-News* n'ont pas tari sur ce sujet. M. Disraëli

modifiant l'assiette des contributions pour les pauvres, M. Disraëli parlant finances et impôts, M. Disraëli économiste! c'était à n'en pas revenir. Le parti protectioniste, si dénué de sens et d'idées, avait un chef plus ridicule que lui-même et qu'il fallait mettre aux Petites-Maisons. La proposition de M. Disraëli peut avoir de graves inconvéniens, surtout aux yeux des Anglais qui limitent autant que possible la sphère d'action du pouvoir central; mais elle apporterait un soulagement incontestable à l'agriculture. Elle consiste à mettre à la charge du trésor public les contributions pour les pauvres, auxquelles il est pourvu aujourd'hui par des taxes locales sur la propriété immobilière. Elle dégrève donc l'agriculture sans toucher en rien à la question du libre-échange et de la protection.

La proposition était habilement conçue; elle a été développée avec plus d'habileté encore, et sir Robert Peel lui-même n'a pu s'empêcher de rendre hommage au talent déployé par M. Disraëli. Voici comment celui-ci a posé la question : « Avant d'inaugurer la politique du libre-échange, vous avez employé les excédans de recettes du trésor a soulager les classes manufacturières, vous avez fait disparaître les droits sur les matières premières, vous les avez diminués sur beaucoup d'objets de consommation, vous les avez abolis sur les céréales. Vous vous retrouvez aujourd'hui en présence d'un excédant de 50 millions; faites pour l'agriculture ce que vous avez fait pour l'industrie. De votre aveu, le commerce et l'industrie prospèrent; de votre aveu, l'agriculture seule ne partage pas la prospérité générale, et votre politique en est en partie la cause. Venez en aide à l'agriculture en la déchargeant des contributions pour les pauvres; vous prouverez ainsi qu'en effet vous n'êtes pas ses adversaires systématiques, et que vous n'êtes pas inféodés aux intérêts industriels.

Il n'y avait rien à répondre à cette argumentation, aussi n'y a-t-on pas répondu. Quelques orateurs se sont évertués à prouver que la mesure proposée par M. Disraëli ne produirait aux agriculteurs que la minime économie de quatre ou de six pence par livre sterling d'impositions. Si petite qu'elle fût, l'économie n'en était pas moins réelle. D'autres ont prétendu qu'il serait plus avantageux à l'agriculture de demander le rappel de la taxe sur les briques, qui produit 10 millions au trésor, et qui rend les constructions agricoles plus coûteuses, ou d'obtenir la modification de tel ou tel impôt. C'était là autant d'aveux indirects, qui constataient la légitimité des réclamations de l'agriculture. Personne, du reste, n'a contesté la réalité et l'étendue des souffrances des classes agricoles. La discussion n'a pas tardé à s'animer; sir James Graham et sir Robert Peel sont venus, l'un après l'autre, au secours du ministère, qui n'a réuni néanmoins que 273 voix contre 252, et dont la majorité par conséquent est descendue de plus de 100 voix à 21 seulement.

Ce résultat est dû presque uniquement à la position prise par M. Gladstone, l'un des anciens collègues de sir Robert Peel. Lorsque, dans la session dernière, M. Gladstone attaqua le ministère à propos des affaires du Canada, sir Robert Peel prit la défense du comte Grey, et tança assez vertement ses anciens lieutenans. On peut dire que, cette année, M. Gladstone a pris sa revanche. Il s'est chargé de répondre à sir James Graham, et il l'a fait avec une extrême vivacité. Il a déclaré que, pour sa part, il ne voyait pas que la ques-

tion de la protection eût rien à faire dans le débat, qu'il ne voulait supposer à M. Disraëli aucune arrière-pensée, et qu'au besoin il n'hésiterait pas à séparer la motion de son auteur. L'agriculture souffre profondément par suite des dernières mesures législatives, elle a raison de demander que les premières ressources du trésor soient appliquées au soulagement de sa détresse; la motion de M. Disraëli est donc fondée en droit et en justice, et on doit la voter pour imposer au gouvernement l'obligation de s'occuper des classes agricoles.

Ce discours a produit un effet décisif. Ni sir Robert Peel, ni M. Bright, ni lord John Russell n'ont réussi à détruire l'impression qu'il avait laissée. Non-seulement tous ceux des tories qui, avec lord Drumlanrig, avaient voté pour le ministère dans la discussion de l'adresse, sont revenus au bercail; mais les plus actifs et les plus intelligens des amis de sir Robert Peel, lord Mahon, M. Charteris, M. Monsell, sir Frédéric Thesiger, ont suivi M. Gladstone dans sa défection. M. Sydney Herbert était malade, mais on assure qu'il aurait tenu la même conduite que M. Gladstone, et cependant il est du nombre de ceux des amis de sir Robert Peel auxquels des portefeuilles avaient été offerts par lord John Russell. Enfin les listes du vote constatent que seize députés libéraux ont cette fois fait cause commune avec les tories. Les députés anglais et irlandais se sont trouvés partagés par moitié, et les vingt et une voix qui composent la majorité ministérielle sont exclusivement celles des députés écossais, qui sont désintéressés dans la question. Aussi la presse tory répète sans cesse que, battus numériquement, les protectionistes ont eu moralement la victoire, et elle annonce la prochaine dissolution du ministère.

Il est certain que ce premier avantage a enflé le courage des tories; lord Stanley a pris, dans la chambre des lords, une attitude plus hostile, et il vient de faire échouer un bill présenté par le gouvernement pour réformer l'administration et la répartition des revenus ecclésiastiques. Nous avons peine néanmoins à croire que la chute du ministère whig soit prochaine; il est seulement possible que, pour s'assurer l'appui et le concours assidu de ceux des amis de sir Robert Peel qui n'ont pas encore passé aux tories, il ouvre ses rangs à sir James Graham, qui, après quinze ans d'absence, rentrerait ainsi dans le parti whig. Tout dépend du reste du débat qui va prochainement s'engager sur l'affaire de Grèce. Le *Times* a pris une attitude décidément hostile à lord Palmerston, et celui-ci, par un contraste bizarre, attaqué par les journaux ministériels, a pour défenseurs l'organe des radicaux, le *Daily-News*, et l'organe des ultra-tories, le *Morning-Post*. Ce qui rend l'issue du débat douteuse, c'est que les deux ministres du nom de Grey, adversaires habituels de lord Palmerston, sont cette fois d'accord avec lui. La question des réclamations adressées à la Grèce a été soulevée en effet et engagée par le gouverneur actuel des îles Ioniennes, sir Henry Ward, parent et ami du comte Grey et de sir George Grey. Ceux-ci ne peuvent donc exiger le sacrifice de lord Palmerston sans abandonner en même temps leur parent. L'avenir nous dira s'ils sont capables d'immoler les affections de famille aux rivalités et aux exigences de la politique.

En Espagne, la confirmation officielle de la grossesse d'Isabelle II est venue faire diversion à tous les incidens ordinaires de la politique. Cet événement, en effet, coupe court à la dernière chance de guerre civile. M. le duc de Mont-

pensier a parfaitement réussi au-delà des Pyrénées; mais on se rappelle à quelles odieuses insinuations avait donné lieu la stérilité supposée du mariage de la reine, et, pour qui connaît la farouche susceptibilité du peuple espagnol en matière d'influence étrangère, il n'est pas douteux que, si le cas prévu par la jalousie britannique s'était réalisé, la succession d'Isabelle II aurait donné lieu à des difficultés sérieuses. Lord Palmerston voyait plus loin qu'on ne le croit, lorsque, il y a deux ans, il arrachait au comte de Montemolin une protestation formelle de libéralisme. Dégagé du principe absolutiste, le jeune prétendant eût pu, à un moment donné, faire une pointe dangereuse sur le terrain du sentiment national. Cette chance suprême lui échappe, et, à l'heure qu'il est, il a probablement dû renoncer aux nouveaux projets d'insurrection qu'on lui attribuait depuis quelques mois.

De ces bruits, il reste cependant un fait sérieux et qui impose au gouvernement espagnol une vigilance exceptionnelle.

D'après la rumeur publique, ce n'était plus seulement sur la ligne des Pyrénées que le comte de Montemolin aurait recommencé cette fois ses tentatives: il n'aurait songé à rien moins qu'à s'emparer de l'île de Cuba. Au premier abord, un pareil plan n'est que risible. Comment supposer en effet que le prétendant fût en mesure d'armer une flottille, lui qui ne put même pas, il y a un an, pourvoir à l'entretien de la petite bande recrutée en Catalogne par Cabrera? Mais, en y regardant de près, on ne peut s'empêcher d'entrevoir là la main de l'Angleterre. La conquête, ou tout au moins l'émancipation de l'île de Cuba, a été de tout temps la grande préoccupation de cette puissance. C'est en vain qu'elle a essayé, à diverses reprises, tantôt de faire hypothéquer les créances britanniques sur cette riche colonie, tantôt d'en obtenir la cession directe. L'Espagne a constamment repoussé toute proposition de ce genre. Désespérant d'en venir à ses fins par les voies diplomatiques, l'Angleterre a changé de tactique. Sous la régence d'Espartero, qui était, comme on sait, à la merci du cabinet de Londres, un certain M. Turnbull, consul britannique à la Havane, se mit à prêcher ouvertement l'insurrection aux nègres. Averties à temps de ce fait, les cortès en témoignèrent la plus vive irritation, et le gouvernement britannique se résigna à révoquer M. Turnbull de ses fonctions consulaires, mais en le laissant toujours à Cuba avec le titre aussi nouveau que significatif de *protecteur des nègres*. Devant cette nouvelle provocation, l'indignation des cortès atteignit un tel degré de vivacité, que l'Angleterre, pour sauver son protégé Espartero, céda encore : elle consentit au rappel définitif de M. Turnbull, après avoir toutefois arraché à la faiblesse du gouvernement espagnol un règlement dont la mise en vigueur aurait enlevé aux planteurs toute garantie vis-à-vis des esclaves.

Aujourd'hui que les rapports officiels sont interrompus entre les cabinets de Londres et de Madrid, aujourd'hui que le chef du *Foreign-Office* est lord Palmerston, c'est-à-dire le représentant le plus fougueux de la politique envahissante de l'Angleterre, serait-il déraisonnable d'admettre que les projets du comte de Montemolin sur Cuba se rattachent à une intrigue britannique? Qu'on ne l'oublie pas : lord Palmerston s'est fait ouvertement le protecteur du prétendant, et lord Palmerston a un affront personnel à venger. L'Angleterre se-

rait d'autant plus indulgente pour un coup de main de ce genre, qu'en enlevant Cuba à l'Espagne, elle croirait ne l'enlever qu'aux États-Unis, qui convoitent, eux aussi, très ardemment cette reine des Antilles. Il n'y a pas long-temps qu'une bande d'aventuriers américains tenta de s'en emparer. Le projet échoua complétement; mais, pour qui connaît l'inexorable obstination de la race anglo-américaine, ce n'est là évidemment qu'une partie remise. La réprobation formelle dont ce guet-apens a été l'objet dans le dernier message du président n'est pas de nature à rassurer entièrement l'Espagne. Outre cette irresponsabilité qui caractérise toutes les démocraties, la démocratie américaine a pour elle certaine largeur de conscience qui s'accommode de tous les envahissemens. Le gouvernement central peut empêcher qu'une expédition contre Cuba s'organise dans les ports de l'Union; mais là s'arrêtent de fait et sa responsabilité et son droit. Cette île une fois prise, il ne dépendrait probablement pas de lui d'en empêcher l'annexion, qui ne serait tout au plus qu'une affaire de temps.

Contre ce double danger, l'Espagne a, du reste, une garantie puissante, l'intérêt même des colons. Éclairée par la perte d'une moitié du continent américain sur les vices de son ancien système colonial, l'Espagne a fait à l'île de Cuba une situation telle que cette île a tout intérêt à rester fidèle à la mère-patrie. Depuis 1829, son mouvement commercial avec l'extérieur s'est accru d'un peu plus de 60 pour 100. A l'intérieur, même progression. Le territoire cultivé de la colonie s'est développé de près d'une moitié en sus. L'industrie minière y prospère, et les chemins de fer y présentent déjà un développement de 300 milles anglais. La population blanche s'y multiplie enfin avec une rapidité telle que, sous le rapport de l'immigration, les États-Unis n'ont qu'un avantage de 7 pour 100 sur l'île de Cuba.

Quelques arrestations politiques sans importance, mais qui prouvent cependant que le noyau de la petite conspiration carlo-exaltée n'est pas encore dissous, ont été faites le 22 à Madrid. Depuis quelques semaines, la capitale était inondée de proclamations séditieuses, carlistes ou progressistes, mais généralement dirigées contre le duc de Valence, au nom duquel étaient accolées les plus injurieuses épithètes. On a découvert la source de ces manœuvres révolutionnaires. Deux personnes qui se chargeaient de la distribution de ces papiers ont été mises en prison. L'auteur principal, le colonel Ametller, amnistié, et l'un des membres les plus turbulens du parti progressiste, a pu se soustraire aux recherches de la police.

L'Europe orientale tend de plus en plus ouvertement à rentrer dans sa situation normale. La Russie, dont l'influence a pu paraître un moment fort menaçante, semble s'étudier à rassurer l'opinion. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a montré qu'il était fort; peut-être veut-il prouver qu'il est modéré. Il tient plus, dirait-on, à gagner la confiance de l'Occident qu'à lui inspirer des craintes. Les armées russes, en quittant la Hongrie dès le lendemain de leurs succès, ont donné à entendre que le czar ne songe point à faire de conquêtes à l'ouest. En évacuant aujourd'hui partiellement les principautés du Danube, pour se renfermer dans les stipulations de la convention de Balta-Liman, les Russes annoncent à l'Europe que, pour le moment du moins, ils n'ont point l'intention de créer de nouvelles difficultés à la Turquie. Et de fait, si la Russie

porte au maintien de l'ordre autant d'intérêt que son langage voudrait le faire croire, elle ne pouvait suivre une autre marche. Des prétentions conquérantes, une guerre dans l'Europe orientale, auraient plongé ces contrées dans un chaos complet, qui fût devenu peut-être un foyer inextinguible de révolution. Or, il en est en ce point pour le cabinet russe comme pour tous les autres cabinets de l'Europe, l'intérêt de la conservation et de l'ordre est plus pressant que celui de la conquête. Le czar a beau se sentir appuyé sur une grande force religieuse et morale; il comprend de même qu'en favorisant le progrès de l'esprit révolutionnaire chez les autres, il pourrait bien à la fin travailler contre lui-même. L'Europe tout entière doit souhaiter que le czar persévère dans cette pensée.

Si la Russie prend sincèrement cet honorable parti de ne point susciter de nouveaux périls à l'Autriche et à la Turquie, ces deux états sortiront avec honneur de la crise où ils sont engagés avec toute l'Europe. La Turquie a beaucoup à faire pour consolider l'autorité morale qu'elle a ressaisie depuis quelques années au dedans et au dehors, elle a beaucoup à réformer dans l'ordre social comme dans l'ordre politique; mais, depuis que Reschid-Pacha est revenu au pouvoir, on ne peut contester qu'il ait signalé son administration par des actes utiles. Les principes qu'il avait autrefois posés à Gulhané reçoivent chaque jour leur application ou leur développement. La tolérance religieuse est pratiquée, et les chrétiens avouent qu'à cet égard ils n'ont plus de griefs légitimes contre les Turcs. Chaque jour, l'administration s'ouvre aux Grecs, aux Bulgares, aux Valaques ou aux Arméniens. Aussi, en dépit des surexcitations que ces peuples ont ressenties sous le coup des événemens de Hongrie, ils sont plus que jamais portés à se rapprocher du sultan. Les fonctions publiques, qui étaient naguère pour les Turcs un instrument de violence, ont été ramenées à leur vrai caractère. Autrefois les pachas étaient de petits souverains, maîtres absolus dans leurs pachaliks; ils sont aujourd'hui forcés de respecter eux-mêmes les lois qu'ils appliquent; leur responsabilité est réelle : l'un d'eux, qui avait osé abuser de la bastonnade contre son intendant, vient d'être jugé à Constantinople et condamné à balayer les rues dans la ville natale de sa victime, châtiment qui n'est dépourvu ni de bon sens ni de caractère moral. D'autre part, l'état social des diverses populations de l'empire est aussi l'objet des préoccupations actuelles du grand-vizir. Pendant qu'il se rencontre chez nous des gens pour vouloir ramener la propriété à sa forme originaire, à sa primitive incertitude, le gouvernement turc travaille, au contraire, à l'arracher à ces conditions indécises et flottantes par où elle commence dans l'histoire. Il est en train de promulguer de sages lois pour régulariser et étendre le droit de succession parmi les collatéraux. La Turquie mérite ainsi de plus en plus l'intérêt que l'Europe attache à son intégrité et à son avenir.

En Autriche, la situation est analogue et non moins pressante. La révolution de Vienne et celle de Hongrie ayant tout bouleversé, tout est à reconstruire. Rendons justice au cabinet actuel; il déploie une grande activité dans l'œuvre qui lui est imposée de réorganiser de fond en comble le vieil empire d'Autriche. Pendant qu'on l'accuse au dehors de rêver le rétablissement du pouvoir absolu, il réforme, dans une pensée dont le libéralisme ne saurait être contesté, les codes qui régissent la situation des personnes et des propriétés; il

donne aux provinces des institutions beaucoup plus étendues que celles de nos conseils-généraux, et il prépare, quoiqu'on le nie, une constitution parlementaire pour l'empire entier. La difficulté de satisfaire à la fois les Croates, les Serbes, les Valaques, les Slovaques et les Magyars, en divisant la Hongrie, est la seule cause du retard que ce grand travail de législation éprouve. Le prince Windischgraetz, qui, dans son commandement en Hongrie, a donné à la noblesse magyare toutes les preuves possibles de complaisance et de sympathie, semble avoir été choisi dans cette question pour médiateur entre le cabinet et les Magyars. Il est à espérer que les conseils du ban de Croatie seront également pris en considération, et que l'on arrivera à un compromis qui, sans satisfaire entièrement les parties, sera cependant infiniment plus favorable à leurs intérêts que l'état de choses d'avant la guerre. Des symptômes de mécontentement ont éclaté récemment en Dalmatie dans le voisinage des indomptables Monténégrins; plusieurs fois aussi les Serbes de la Waivodie ont montré des dispositions hostiles. Sitôt que la constitution générale de l'empire aura été terminée, les passions suivront un autre cours. Les diverses races dont l'empire est formé ne songeront plus qu'à prendre une position purement légale, et elles ne demanderont plus qu'au triomphe des majorités le succès de leurs prétentions. Le cabinet le sait bien. C'est pour cette raison que d'une part il se hâte de résoudre la question constitutionnelle, et que de l'autre il ne s'effraie point des protestations isolées que sa politique rencontre chez les Dalmates et les Serbes.

REVUE MUSICALE.

HENRIETTE SONTAG. — LES THÉATRES ET LES CONCERTS.

Une des rares consolations qui aient été données aux amis de l'art musical depuis la révolution de février 1848, c'est de voir reparaître sur la scène du monde une artiste célèbre qui en avait été l'ornement. Mlle Sontag, après avoir enchanté l'Europe par la beauté de sa voix, par une vocalisation merveilleuse et les charmes de sa personne, disparut tout à coup aux yeux de ses nombreux admirateurs, et alla enfouir l'éclat d'une gloire incontestée et péniblement acquise sous le voile de l'hyménée. Mlle Sontag devint Mme de Rossi; elle échangea un diadème contre une couronne de comtesse, et la muse de la grace devint une humble ambassadrice. Il a fallu une révolution politique qui a bouleversé toutes les existences pour nous rendre la cantatrice éminente que nous avions tant admirée de 1826 à 1830. Mme de Rossi, qui, fort heureusement pour nos plaisirs, a perdu son ambassade et une partie de sa fortune, assure-t-on, est redevenue Mlle Sontag. Après avoir émerveillé la haute société de Londres, qui l'a accueillie l'hiver dernier avec une grande distinction, Mlle Sontag a voulu se représenter aussi, après vingt ans de silence, devant ce public parisien dont les acclamations intelligentes avaient été jadis son plus beau titre de gloire.

Nous l'avons entendue dans deux concerts qu'elle a donnés dernièrement au Conservatoire; mais, avant d'apprécier un talent encore si admirable, on nous saura gré peut-être de raconter brièvement la jeunesse de cette femme célèbre, tant éprouvée par la destinée.

Henriette Sontag est née à Coblentz, le 13 mai 1805, d'une de ces familles de comédiens nomades dont Goethe nous a donné, dans son *Wilhelm Meister*, la poétique histoire. Éclose, comme l'alcyon, sur la cime des flots orageux, elle connut de bonne heure les vicissitudes et les épreuves de la vie d'artiste. Dès l'âge de six ans, elle débuta à Darmstadt dans un opéra très populaire en Allemagne, *la Fille du Danube* (*Donau Weibchen*), où, dans le rôle de Salomé, elle fit admirer les graces enfantines de sa personne et la justesse de sa voix. Trois ans plus tard, ayant perdu son père, Henriette Sontag se rendit avec sa mère à Prague, où elle joua des rôles d'enfant sous la direction de Weber, qui était alors chef d'orchestre du théâtre. Ses succès précoces lui firent obtenir, par une faveur toute particulière, la permission de suivre les cours du conservatoire de cette ville, bien qu'elle n'eût pas encore atteint l'âge fixé par les règlemens. C'est là que, pendant quatre ans, elle étudia la musique vocale, le piano et les élémens de la vocalisation. Une indisposition de la première cantatrice du théâtre lui permit d'aborder, pour la première fois, un rôle assez important : celui de la princesse de Navarre de *Jean de Paris*, de Boieldieu. Elle avait alors quinze ans. La facilité de sa voix, ses formes naissantes, qui,

Comme les nœuds formés sous l'écorce des saules,
Qui font renfler la tige aux séves du printemps,

laissaient entrevoir la beauté future, le trouble qui soulevait son cœur et le remplissait de mystérieux pressentimens, lui valurent un succès qui était de bon augure pour l'avenir de son talent.

De Prague, Henriette Sontag se rendit à Vienne, où elle rencontra M[me] Mainvielle-Fodor, dont l'exemple et les bons conseils développèrent les heureuses dispositions qu'elle avait reçues de la nature. Chantant alternativement l'opéra allemand et l'opéra italien, elle put s'essayer ainsi dans ces deux langues si différentes, et se donner le temps de choisir entre les radieux caprices de la musique italienne et les accens sobres et profonds de la nouvelle école allemande. Un engagement lui ayant été proposé, en 1824, pour aller chanter l'opéra allemand au théâtre de Leipzig, elle se rendit dans cette ville, foyer de discussions philosophiques et littéraires, et s'y acquit une grande renommée par la manière dont elle sut interpréter le *Freyschütz* et l'*Euriantheá* de Weber. Les admirateurs du génie de ce grand musicien se composaient de la jeunesse des universités et de tous les esprits ardens et généreux qui voulaient soustraire l'Allemagne à la domination étrangère aussi bien dans l'empire de la fantaisie que dans celui de la politique; ils acclamèrent avec enthousiasme le nom de M[lle] Sontag, qui se répandit dans toute l'Allemagne, comme celui d'une virtuose de premier ordre, appelée à renouveler les merveilles de la Mara. C'était à Leipzig que la Mara, cette fameuse cantatrice allemande de la fin du XVIII[e] siècle, avait été élevée par les soins du vieux professeur Hiller. On savait gré à M[lle] Sontag de consacrer un organe magnifique et une vocalisation peu com-

mune au-delà du Rhin à rendre la musique forte et profonde de Weber, de Beethoven, de Spohr et de tous les nouveaux compositeurs allemands qui avaient rompu *tout pacte avec l'impiété étrangère*, et donné l'essor au génie de la patrie. Entourée d'hommages, célébrée par tous les beaux-esprits, chantée par les étudians et escortée par les *hourras* de la presse allemande, Mlle Sontag fut appelée à Berlin, où elle débuta avec un immense succès au théâtre de Kœnigstadt. C'est à Berlin, on le sait, que fut représenté, pour la première fois, le *Freyschütz*, en 1821. C'est à Berlin, ville protestante et rationaliste, le centre d'un mouvement intellectuel et politique qui cherchait à absorber l'activité de l'Allemagne aux dépens de Vienne, ville catholique où régnaient l'esprit de la tradition, la sensualité, la brise et les mélodies faciles de l'Italie; c'est à Berlin, disons-nous, que la nouvelle école de musique dramatique fondée par Weber avait trouvé son point d'appui. Mlle Sontag y fut accueillie avec enthousiasme comme une interprète inspirée de la musique nationale. Les philosophes hégéliens la prirent pour sujet de leurs doctes commentaires, et ils saluèrent, dans sa voix limpide et sonore, le *subjectif confondu avec l'objectif dans une unité absolue!* Le vieux roi de Prusse la reçut à sa cour avec une bonté paternelle. C'est là que la diplomatie eut occasion d'approcher de Mlle Sontag et de faire brèche au cœur de la muse.

Profitant d'un congé qu'on lui avait accordé, Mlle Sontag vint enfin à Paris, et débuta au Théâtre-Italien, le 15 juin 1826, par le rôle de Rosine du *Barbier de Séville*. Son succès fut éclatant, surtout dans les variations de Rode, qu'elle introduisit au second acte pendant la leçon de chant. Ce succès se confirma et s'accrut même dans la *Donna del Lago* et l'*Italiana in Algeri*, dont elle fut obligée de transposer plusieurs morceaux écrits pour la voix de contralto. De retour à Berlin, elle y fut reçue avec un redoublement d'intérêt. Elle resta dans cette ville jusqu'à la fin de l'année 1826; puis, abandonnant l'Allemagne et l'école qui l'avait élevée au fond de son sanctuaire, elle vint se fixer à Paris. Mlle Sontag débuta par le rôle de Desdemona de l'opéra d'*Otello*, le 2 janvier 1828. Elle fit partie de cette constellation de virtuoses admirables qui charmèrent à cette époque Paris et Londres, et parmi lesquels brillèrent au premier rang Mme Pasta, Mme Pisaroni, Mme Malibran et Mlle Sontag. Entre ces deux dernières cantatrices d'un mérite si différent, il se déclara une de ces rivalités fécondes dont Hoffmann nous a donné une peinture si dramatique. Cette rivalité fut poussée si loin entre l'impérieuse Junon et la blonde Vénus, qu'elles ne pouvaient se rencontrer ensemble dans le même salon. Sur la scène, lorsqu'elles chantaient dans le même opéra, que ce fût *Don Juan* ou bien *Semiramide*, leur jalousie héroïque se révélait par des points d'orgue assassins et des fusées à la congrève qui incendiaient l'auditoire. Tantôt c'étaient les Troyens qui l'emportaient, et tantôt les Grecs. Le parterre se soulevait et se calmait comme les vagues de la mer sous la pression des divinités de l'Olympe. Un jour enfin, Mme Malibran et Mlle Sontag ayant dû chanter ensemble un duo dans une maison princière, la fusion de ces deux voix si différentes pour le timbre et le caractère de l'expression produisit un si grand effet, que le succès des deux grandes cantatrices opéra leur réconciliation. Depuis ce moment, le calme a régné *sul mare infido*.

Toutefois, au milieu de ces succès et de ces fêtes de l'art, un point noir s'é-

levait à l'horizon. La diplomatie travaillait sourdement à brouiller les cartes. Ses protocoles devenaient menaçans, et on apprit tout à coup que Mlle Sontag allait quitter le théâtre pour se vouer à des devoirs plus austères. Un lien secret l'unissait depuis un an au comte de Rossi, qui n'entendait point partager son bonheur. Mlle Sontag fit ses adieux au public parisien dans une représentation au bénéfice des pauvres, qui eut lieu à l'Opéra en janvier 1830. De retour à Berlin, les instances de ses amis et de ses nombreux admirateurs lui firent consentir à donner encore quelques représentations, et elle quitta définitivement le théâtre deux mois avant la révolution de juillet; mais, avant d'accepter le nouveau rôle qu'elle s'était choisi dans la vie, avant de se dépouiller de la brillante renommée qu'elle s'était si justement acquise, Mlle Sontag fit un voyage en Russie, donnant à Varsovie, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, et puis à Hambourg et dans d'autres villes importantes de l'Allemagne, des concerts aussi brillans que fructueux. C'est après ce voyage que, sous le nom de Mme la comtesse de Rossi, suivant la fortune de son mari, elle passa successivement plusieurs années à Bruxelles, à La Haye, à Francfort et à Berlin, ne se faisant plus entendre que dans les réunions de cette haute société européenne que la révolution de février est venue ébranler jusque dans ses fondemens.

Mlle Sontag possédait une voix de soprano très étendue, d'une grande égalité de timbre et d'une merveilleuse flexibilité. Dans l'octave supérieure, depuis l'*ut* du médium jusqu'à celui au-dessus de la *portée*, cette voix *tintait* délicieusement comme une clochette d'argent, sans que jamais on eût à craindre ni une intonation douteuse, ni un défaut d'équilibre dans ses exercices prodigieux. Cette rare flexibilité d'organe était le résultat des munificences de la nature fécondées par des travaux incessans et bien dirigés. Jusqu'à son arrivée à Vienne, où elle eut occasion d'entendre les grands virtuoses de l'Italie, Mlle Sontag n'avait été guidée que par son heureux instinct et le goût plus ou moins éclairé du public à qui elle s'était fait entendre. C'est aux conseils de Mme Mainvielle-Fodor, et plus encore à l'exemple que lui offrait chaque jour le talent exquis de cette admirable cantatrice, que Mlle Sontag a dû l'épanouissement de ses qualités natives qui jusqu'alors étaient restées comme renfermées dans leur calice. La lutte avec des rivales comme Mme Pisaroni et Mme Malibran, ces combats héroïques qu'elle eut à soutenir sur les théâtres de Vienne, de Paris et de Londres achevèrent de donner à son talent ce degré de maturité savoureuse qui avait fait de Mlle Sontag une des cantatrices les plus brillantes de l'Europe.

Dans le magnifique écrin de vocalises de toute nature que Mlle Sontag déroulait chaque soir devant ses admirateurs, on remarquait surtout la limpidité de ses gammes chromatiques et l'éclat de ses trilles qui scintillaient comme des rubis sur un fond de velours. Chaque note de ces longues spirales descendantes ressortait comme si elle eût été frappée isolément et se rattachait à la note suivante par une soudure imperceptible et délicate. Et toutes ces merveilles s'accomplissaient avec une grace parfaite, sans que le regard fût jamais attristé par le moindre effort. La figure charmante de Mlle Sontag, ses beaux yeux bleus, limpides et doux, ses formes élégantes et sa taille élancée et souple comme la tige d'un jeune peuplier achevaient le tableau et complétaient l'enchantement.

Mlle Sontag s'est essayée dans tous les genres. Née en Allemagne au commencement de ce siècle tumultueux, elle a été nourrie de la musique vigoureuse et puissante de la nouvelle école allemande, et a obtenu ses premiers succès dans les chefs-d'œuvre de Weber. A Paris, elle a abordé successivement les rôles de Desdemona, de Semiramide et celui de dona Anna dans le chef-d'œuvre de Mozart. Malgré l'enthousiasme qu'elle paraît avoir excité parmi ses compatriotes par la manière dont elle a su rendre l'inspiration dramatique de Weber, enthousiasme dont on peut trouver l'écho dans les œuvres de Louis Boerne; malgré les qualités brillantes qu'elle a déployées dans le rôle de Desdemona et surtout dans celui de dona Anna, qui lui fut imposé presque par la jalousie de Mme Malibran, c'est dans la musique légère et dans le style tempéré que Mlle Sontag trouvait sa véritable supériorité. Le rôle de Rosine du *Barbier de Séville*, celui de Ninette de *la Gazza Ladra*, d'Aménaïde de *Tancredi* et d'Elena de *la Donna del Lago*, ont été ses plus belles conquêtes. Le cri pathétique ne pouvait pas s'échapper de ces lèvres fines où brillaient la morbidesse et le demi-sourire de la grace; l'explosion du sentiment ne venait jamais altérer les lignes pures de son visage ni colorer de pourpre cette peau blanche et lisse comme du satin. Non, dans ce corps élégant qui fuyait devant le regard avide comme une vapeur légère, la nature n'avait point déposé de germes créateurs. L'étincelle électrique, en traversant ce cœur placide, n'y allumait jamais le foyer divin et n'y faisait point éclater les magnifiques tempêtes de la passion. Voilà pourquoi aussi Mlle Sontag a consenti à courber sa tête charmante sous le joug de l'hyménée et à descendre d'un trône où elle s'était élevée par la toute-puissance du talent pour devenir la comtesse de Rossi. Qui sait pourtant si des regrets amers ne sont pas venus depuis troubler le repos qu'elle s'était promis? qui sait si Mme l'ambassadrice, au milieu des tristesses de la grandeur, n'a pas jeté un regard mélancolique sur les belles années de sa jeunesse, alors que tout un peuple d'admirateurs la couronnait de roses et d'immortelles? M. Auber et M. Scribe, dans leur joli opéra de *l'Ambassadrice*, ne nous auraient-ils pas raconté l'histoire de Mlle Sontag devenue la comtesse de Rossi?

La voix de Mme Sontag est assez bien conservée. Si les cordes inférieures ont perdu de leur plénitude et se sont alourdies un peu sous la main du temps, comme cela arrive toujours aux voix de soprano, les notes supérieures sont encore pleines de rondeur et de charme. Son talent est presque aussi exquis qu'il l'était il y a vingt ans, sa vocalisation n'a rien perdu de la merveilleuse flexibilité qui la caractérisait autrefois, et, sans beaucoup d'efforts d'imagination, on retrouve aujourd'hui dans Mme Sontag le fini, le charme, l'expression tempérée et sereine qui la distinguaient parmi les cantatrices éminentes qui ont émerveillé l'Europe depuis un demi-siècle. Accueillie avec distinction par un public d'élite qui était accouru au bruit de sa gloire et de son infortune, Mme Sontag a chanté avec un grand succès plusieurs morceaux de son ancien répertoire. Parmi ces morceaux on a surtout remarqué les variations de Rode, sorte de canevas mélodique mis à la mode par Mme Catalani, et sur lequel Mme Sontag a brodé les arabesques les plus ingénieuses et les plus adorables. Une gamme ascendante lancée à fond de train et passant devant l'oreille éblouie comme un ruban de feu, a suscité les plus vifs transports. Au second concert

qui a eu lieu mardi dernier, le succès de Mme Sontag a été plus décisif encore, surtout dans un air de la *Semiramide* de Rossini, qu'elle a chanté dans la perfection. Ajoutons aussi que le temps qui semble avoir glissé légèrement sur cette cantatrice charmante ne lui a pas apporté ce que Dieu seul peut donner à ses élus : l'accent du cœur.

L'Allemagne, qui a produit tant de glorieux génies dans la musique instrumentale et de si excellens artistes pour tous les instrumens, a été beaucoup moins heureuse dans le drame lyrique et dans l'art de chanter, qui s'y rattache d'une manière si directe. Excepté Mozart, qui est un miracle de la Providence, excepté quelques compositeurs de second ordre tels que Winter, qui se sont inspirés de Mozart et de l'école italienne, les opéras allemands ont été conçus danc un système qui ne permet pas à la voix humaine d'y déployer toutes ses magnificences. Aussi les chanteurs nés au-delà du Rhin dont la réputation a pu franchir les limites de la nationalité sont-ils extrêmement rares. La Mara (*Schmaeling*), qui naquit à Cassel en 1747, et qui est morte en Livonie le 20 janvier 1833, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a été, avant Mme Sontag, la seule cantatrice allemande qui ait joui d'une réputation européenne. Cette femme aussi extraordinaire par le talent, par les caprices de son caractère que par les vicissitudes de sa bizarre destinée, a fait pendant quarante ans les beaux jours de Berlin, de Vienne, de Venise, de Paris et de Londres, où elle a régné en *prima donna assoluta* pendant dix ans. Cette capricieuse divinité eut des démêlés avec le grand Frédéric, dont le despotisme *éclairé* s'appesantissait aussi bien sur les cantatrices que sur les philosophes et les poètes. La Mara fut obligée de se sauver de Berlin comme Voltaire, et faillit être aussi appréhendée au lit par un soldat aux gardes. Les temps sont bien changés. Le petit-fils du grand Frédéric a bien autre chose à faire aujourd'hui qu'à jouer de la flûte et à surveiller les points d'orgue des cantatrices. Si les rois règnent encore dans quelque coin de l'Europe, ce sont bien évidemment les cantatrices qui gouvernent, et la réapparition de Mme Sontag, les beaux succès qu'elle vient d'obtenir tant à Londres qu'à Paris, sont un double témoignage de l'instabilité de la fortune et de la toute-puissance du talent.

Les théâtres lyriques de Paris se traînent bien languissamment depuis quelque temps. L'Opéra n'a rien donné depuis *le Prophète* qui soit digne de fixer l'attention du public. Le nouveau ballet qui a été représenté ces jours derniers, *Stella*, est un trop long canevas, sans plan, sans idées et sans le moindre intérêt. M. Saint-Léon, qui en est l'auteur, devrait bien se contenter d'être un danseur remarquable, et laisser à d'autres la conception de ces poèmes chorégraphiques, qui exigent une imagination délicate et des inspirations poétiques dont il ne semble pas richement pourvu. La scène, qui se passe dans le royaume de Naples, a permis à l'administration d'étaler une riche livrée de beaux costumes et quelques décors pittoresques. Un pas de deux au second acte, intitulé *la Sicilienne*, que M. Saint-Léon et Mme Cerrito dansent avec une puissance et un entrain admirables, forme tout l'intérêt de cet interminable ballet, qui est bien loin de la charmante création de *la Filleule des Fées*, où la Carlotta était si ravissante et ne sera pas remplacée. La musique, qui est toujours de la composition de M. Pugni, est agréable, dansante et parfois vigoureuse. M. Pugni a mis

à profit un grand nombre d'airs napolitains, qu'on reconnait facilement au rhythme bondissant et jovial qui les caractérise. On prépare la reprise des *Huguenots* avec une nouvelle mise en scène, et puis viendra l'opéra de M. Auber.

Le théâtre de l'Opéra-Comique est plus heureux que sage. Tout lui réussit, et la moindre bagatelle lui suffit pour remplir sa caisse de beaux écus d'or. Il se plaint pourtant de sa misère, et voudrait bien qu'on s'apitoyât sur son malheureux sort; mais à d'autres, M. Perrin! Vous ne nous ferez jamais croire que vous ayez besoin que le gouvernement augmente encore la trop large rétribution qu'il vous accorde. Le succès de l'opéra des *Porcherons* se confirme et s'agrandit. On retrouve dans la charmante musique de M. Grisar quelque chose de la veine piquante de Grétry et du charme de Cimarosa. Le troisième acte des *Porcherons* est un morceau vigoureusement conçu, qui présage l'avénement d'un nouveau compositeur.

Que dirons-nous du Théâtre-Italien? Hélas! rien qui puisse intéresser l'esprit et le cœur des vrais dilettanti. M. Ronconi, qui s'obstine à vouloir être un médiocre directeur, au lieu de rester un virtuose de grand mérite, aura contribué à éloigner la société élégante du théâtre qu'elle avait choisi pour lieu de rendez-vous et d'agréable passe-temps. Il est impossible de se faire une idée de la manière dont on a *assassiné*, selon l'heureuse expression d'une femme d'esprit, le chef-d'œuvre de Cimarosa et celui de Mozart. Excepté M. Lablache, qui est partout et toujours un virtuose de premier ordre et le seul représentant qui nous reste de la vieille et bonne école italienne, les autres chanteurs ont paru aussi étrangers au style de l'auteur de *Don Giovanni* que le public a été étonné de les entendre.

Les concerts, et surtout les bons concerts, sont très nombreux cet hiver à Paris. Ceux du Conservatoire jouissent toujours de leur antique renommée, si noblement acquise. Vient ensuite la société de *l'Union musicale*, sous la direction de M. Seghers, artiste sérieux et d'un vrai mérite, qui a eu l'heureuse idée de mettre à la portée des bourses les plus modestes le plaisir exquis d'entendre exécuter les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale de tous les genres et de toutes les écoles. Son entreprise a parfaitement réussi, et la société de *l'Union musicale* a désormais sa place à côté de la *Société des Concerts*, dont elle est la fille humble et reconnaissante. MM. Berlioz et Dietsch ont pensé, de leur côté, que le besoin d'une troisième société musicale se faisait généralement sentir : ils ont fondé la *grande Société philharmonique* de Paris, qui doit donner un concert tous les mois. Si cette société se propose un but sérieux et veut contribuer, avec ses deux aînées, à vulgariser les grandes conceptions de l'art musical, elle aura notre concours et celui de tous les juges compétens; mais, si la *grande Société philharmonique* de Paris ne devait servir de théâtre qu'aux tours plus ou moins fantastiques de M. Berlioz, elle ne tarderait pas à succomber sous l'indifférence publique.

P. Scudo.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire de la civilisation et de l'opinion publique en France, en Angleterre, etc., par William-Alexandre Mackinnon, membre du parlement anglais (1). — Dans un temps d'anarchie intellectuelle, il ne saurait être de sujet plus vaste ni plus grave que celui qui fait la matière de ce livre. Pour oser s'attaquer à des problèmes de cette nature, il faut une grande confiance d'esprit jointe à la connaissance approfondie des faits et des systèmes dont l'enchaînement forme l'histoire du monde. C'est assez dire qu'il n'est point surprenant que l'on échoue en les abordant; il le serait au contraire que l'on pût réussir à pénétrer dans leurs replis obscurs. Une histoire philosophique et complète de la civilisation est une œuvre à peine possible pour le plus haut génie. Il est cependant divers aspects sous lesquels les développemens et les vicissitudes de l'esprit humain pourraient être envisagés avec succès et avec fruit pour l'époque présente. Quels sont les rapports de l'esprit de l'antiquité avec celui des temps modernes? Ou, si l'on voulait se restreindre, quel est au point de vue social le changement que la révolution française a introduit dans les procédés et dans les allures de l'intelligence? Voilà le côté par lequel une histoire de la civilisation eût touché directement aux intérêts du jour. La solution de ce problème nous eût peut-être révélé le secret des défaillances et des égaremens de la pensée moderne, de l'anarchie intellectuelle et de la stérilité philosophique à laquelle la société présente semble condamnée. Quoi de plus digne des préoccupations des écrivains et de l'attention de toute l'Europe atteinte ou menacée du même mal!

M. Mackinnon a passé rapidement sur ce contraste des deux grands principes de civilisation qui se sont jusqu'à ce jour partagé le monde. Et cependant bien des faits contemporains pouvaient le mettre sur la voie. Qu'est-ce que cette perpétuelle oscillation de la pensée qui fait le trait principal de l'histoire contemporaine? Qu'est-ce que cette lutte engagée depuis 89 entre la tradition du passé et les théories! Pourquoi cette alternative de victoires et de défaites parmi lesquelles le passé n'est pas toujours le vaincu? Pourquoi enfin les modernes théories, alors même qu'elles ont été victorieuses et se sont vues armées de la plus grande force possible, n'ont-elles réussi à rien fonder que l'on puisse tenir pour durable? Apparemment parce que l'esprit du passé n'était pas aussi éloigné de la vérité que l'on voudrait nous le faire croire, et parce que l'esprit moderne n'en est point aussi près qu'il le prétend dans son orgueil juvénile. Les deux principes se distinguent, quant à présent, par des résultats tout opposés et qui sont évidemment en faveur du passé. Les principes d'où les sociétés anciennes sont sorties ont produit des croyances fortes, des vertus énergiques; ils ont donné de la puissance aux gouvernemens et de l'essor aux individus; ils ont provoqué l'intelligence et l'activité humaines à se déployer sous leurs formes les plus brillantes et les plus grandioses. Les principes de la société moderne ont sans doute jeté aussi un grand éclat dans leur premier élan; mais

(1) 2 vol. traduits de l'anglais, chez Comon, quai Malaquais, 15.

cet éclat ne s'est point soutenu. Ils ont produit une grande somme de science, de liberté et de bien-être; mais le goût du droit, vivement surexcité, a fait oublier le devoir : l'amour de l'aisance a détourné de la vie de sacrifice et de dévouement; enfin la science, en exaltant la raison pure, a créé dans les consciences un universel scepticisme. Le chef actuel de l'école philosophique en France a divisé les manifestations de l'humaine intelligence en deux époques principales, celle de la spontanéité ou de la foi et des religions, celle de la réflexion ou de la science et des philosophies. Qui vaut le mieux de la spontanéité pure et simple accompagnée de fortes croyances ou de la réflexion suivie du scepticisme?

M. Mackinnon a décliné cette question de principe et de croyance, qui aurait eu pour l'époque actuelle un si vif attrait. En revanche, s'il a négligé la partie métaphysique du problème, il a sainement apprécié le rôle des lois et des hommes dans le mouvement des sociétés. Placé au point de vue de l'Angleterre constitutionnelle, il est dans la position la plus favorable pour juger la civilisation par son côté pratique. Il sait tout ce que son pays doit à la sagesse de sa législation politique et aux vertus civiques de ses hommes d'état. Quoiqu'il faille attacher une importance de premier ordre à la question des institutions, celle des hommes en a peut-être une plus grande encore. L'un des compatriotes de M. Mackinnon, M. Disraëli, dans un de ses romans politiques, a fait remarquer avec raison que les institutions les meilleures du monde ne sont rien sans les hommes, et que les hommes, avec une forte discipline intellectuelle, remédient sans peine au vice des lois. Rien de plus vrai. Nos aïeux, avec des lois détestables, sans équité et sans unité, n'ont-ils pas atteint au plus haut degré de la vie sociale? Tout au contraire, avec des lois incontestablement supérieures sous le rapport de la justice et de la science, nous traînons péniblement une existence sans énergie. Tout revient donc en définitive à une question de discipline intellectuelle.

« C'est dans le gouvernement républicain, dit Montesquieu, que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation. » L'on sait quelle était sur le même sujet la pensée du père de la république démocratique et sociale, de l'auteur d'*Émile*; on sait combien il se montra préoccupé de la discipline propre à faire des citoyens en vue de cet exercice de la souveraineté individuelle, dont il a été le premier théoricien. Tous les maîtres qui, depuis les deux grands disciples de Socrate, ont traité du gouvernement et de la société ont proposé aux hommes d'état l'éducation publique pour principal objet. C'est aux démocraties qu'il est donné de comprendre le mieux cette indication de la science. Elles ne peuvent subsister qu'à force de bon sens et de génie; elles ne parviennent à se maintenir qu'à la condition que les classes lettrées y prennent, par leur intelligence et par leurs vertus, assez d'ascendant pour suppléer à la faiblesse des institutions. En parlant de la charte de 1830, M. Mackinnon a signalé le danger qu'il y aurait eu à étendre la jouissance du droit politique à tout le peuple avant que le caractère moral et politique de ce peuple l'eût rendu apte à en jouir. La force a tranché la question. Le danger a éclaté à la fois dans la moitié de l'Europe. Il s'agit pour les classes lettrées de conserver ou de reprendre avec énergie l'influence et l'empire, ou les sociétés périssent. Par bonheur, l'ascendant des lumières a sur l'ignorance des masses plus d'autorité que

l'on ne pense, à la condition qu'il soit entouré de quelque reflet de grandeur. Pourquoi donc en effet le peuple a-t-il, durant tant de siècles accumulés, si complaisamment supporté la domination pesante des classes privilégiées et des pouvoirs soi-disant de droit divin? Est-ce par bassesse d'ame et par faiblesse de cœur? Non; si le paysan n'a pas secoué plus tôt l'intolérable joug de la féodalité, c'est qu'il sentait une véritable supériorité d'intelligence et de courage en ceux qui lui commandaient, c'est parce qu'il voyait plus de dévouement et d'audace, plus de noblesse d'esprit et de caractère à mener une existence guerroyante pour Dieu et la patrie qu'à labourer un champ. Voyez l'aristocratie et la bourgeoisie anglaises : n'ont-elles pas conservé sur le peuple cet ascendant du génie et du civisme? Le peuple, de son côté, par un long usage de la liberté politique, a contracté l'habitude de s'en reposer sur ses chefs; il a des traditions et des mœurs politiques, il suit des routes battues; il les suit de confiance; il obéit respectueusement, sans susceptibilité ni jalousie. Le peuple anglais croit à la supériorité des hommes qui le gouvernent, parce qu'en effet ils justifient l'opinion que ce peuple a de leur mérite. M. Mackinnon nous indique avec beaucoup de raison que le salut des sociétés est en partie dans le rétablissement de ce respect de la hiérarchie.

A ce point de vue, le malheur de la société française est peut-être que la bourgeoisie n'ait pas toujours bien compris la portée de son rôle, et n'ait pas su le prendre d'assez haut. Il semble, en effet, qu'en succédant à la situation et à l'autorité de l'ancienne noblesse, la bourgeoisie n'ait tenu à lui emprunter que ses dehors et ses vanités, en laissant se dégrader le brillant héritage de dévouement, d'énergie et de sévère hardiesse que la vieille bourgeoisie parlementaire léguait autrefois à ses descendans. La bourgeoisie d'à présent, dépourvue de toute tradition de famille, s'étiole dans le bien-être dès la seconde génération, et les hommes qui depuis de longues années lui ont donné quelque lustre sont pour la plupart des nouveaux venus qui se sont élevés par le labeur et la lutte du fond du prolétariat, comme si elle ne contenait point dans son sein assez de vertus viriles et fécondes pour s'alimenter et se reproduire par elle-même; mais les calamités qui l'ont frappée si profondément depuis deux ans ont été pour elle une leçon, une épreuve dans laquelle elle a déjà puisé une force qu'on ne lui connaissait plus. En ce sens, le malheur lui a été profitable : il lui a inspiré un sentiment plus haut de sa mission; il lui a enseigné que son salut, celui de la société, dépendent de son courage et de son intelligence. Dès à présent, elle a d'autres préoccupations que de vivre heureuse et tranquille. Elle sent qu'elle est responsable de l'avenir du pays et de la civilisation; déjà elle a ressaisi le pouvoir, et, en l'exerçant, elle va se rendre digne de le conserver sans contestation. Ainsi se rétablira ce sentiment de la hiérarchie, cette pondération des forces sociales que M. Mackinnon nous fait remarquer avec complaisance et fierté dans son pays, et qu'il nous montre comme une des principales conditions du progrès de la civilisation.

V. DE MARS.